

# Bilan financier 2022

Reddition de  
comptes financière



Page couverture : La patinoire de l'esplanade Tranquille

Crédit photo : Ulysse Lemerise, OSA

Préparé par  
le Service des finances

## NOTES

- Pour les sections « Analyse des revenus par objets », « Analyse des charges par secteurs d'activités », « Autres charges corporatives » et « État des activités d'investissement en immobilisations et en prêts », les données de 2020 et de 2021 ont été reclassées de manière, notamment, à tenir compte des modifications de structure effectuées en 2022 et de les rendre comparables, dans la mesure du possible, à celles de 2022.

Pour les autres sections, les données réelles sont comparées avec le budget original afin d'avoir une similitude avec les données figurant aux rapports financiers annuels.

- L'année financière s'étend du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.
- À moins d'indications contraires, toutes les données de ce document sont en milliers de dollars.
- L'arrondissement au millier de dollars peut faire en sorte que certaines données présentées dans la Reddition de comptes diffèrent de celles présentées aux états financiers consolidés.

## TABLE DES MATIÈRES

### Messages

Mot de la mairesse et de la présidente du comité exécutif .....	9
Mot du directeur général.....	11
Message de la trésorière .....	13
<b>Objectifs de la reddition de comptes financière .....</b>	<b>17</b>
<b>Activités de fonctionnement – Faits saillants .....</b>	<b>21</b>
<b>Activités de fonctionnement – Analyse des résultats de 2022.....</b>	<b>33</b>
Analyse des revenus par objets .....	39
Taxes .....	39
Compensations tenant lieu de taxes .....	40
Quotes-parts.....	41
Transferts.....	45
Services rendus.....	48
Imposition de droits.....	50
Amendes et pénalités .....	51
Intérêts .....	52
Autres revenus.....	53
Affectation de revenus .....	54
Analyse des charges par secteurs d’activités.....	59
Services administratifs.....	63
Économie et rayonnement de la métropole.....	83
Qualité de vie.....	97
Sécurité urbaine et conformité .....	117
Service aux citoyens.....	131
Urbanisme, mobilité et infrastructures.....	147
Arrondissements.....	163
Autres charges corporatives – Financement et autres charges .....	213
Service de la dette brute corporative.....	214
Affectations – Activités d’investissement en immobilisations et en prêts, réserves financières et fonds réservés.....	215
Dépenses communes .....	216
Charges de contributions corporatives .....	218

Analyses complémentaires .....	221
Charges de fonctionnement par objets .....	233
Analyse de certaines activités.....	237
Excédents accumulés et réserves .....	241
<b>Activités d’investissement en immobilisations et en prêts – Analyse des résultats de 2022</b>	
Activités d’investissement en immobilisations et en prêts .....	245
Portrait des investissements.....	246
Analyse des investissements par catégories d’actifs .....	249
Environnement et infrastructures souterraines.....	249
Infrastructures routières .....	251
Bâtiments.....	252
Parcs, espaces verts et terrains de jeux.....	253
Autres catégories d’actifs .....	254
Impact des investissements en immobilisations .....	256
Analyse des principales réalisations et principaux écarts .....	257
Services centraux.....	259
Arrondissements.....	275
<b>Dettes et financement</b>	
Encadrement financier et stratégies de financement .....	291
Encadrement financier .....	291
Stratégies de financement des investissements .....	292
Évolution de la dette directe .....	296
Évolution de la dette consolidée directe et indirecte .....	297
Évolution des ratios énoncés dans la politique de gestion de la dette .....	298
Contributions volontaires énoncées dans la politique de gestion de la dette.....	302
<b>Annexes</b>	
1. Données historiques (revenus et charges) .....	1.1
2. Répartition des compétences d’agglomération et locales .....	2.1
3. Glossaire.....	3.1
4. Index des sigles, des acronymes et des autres abréviations .....	4.1

## INDEX DES TABLEAUX

### **ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT**

#### **FAITS SAILLANTS**

Tableau 1	Excédent (déficit) non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales, par compétences.....	29
Tableau 2	Excédent (déficit) non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales .....	30

#### **ANALYSE DES RÉSULTATS DE 2022**

Tableau 3	Excédent (déficit) non consolidé des activités de fonctionnement par secteurs d'activités .....	34
-----------	---	----

#### **Analyse des revenus par objets**

Tableau 4	Sommaire des revenus.....	39
Tableau 5	Taxes .....	39
Tableau 6	Compensations tenant lieu de taxes.....	40
Tableau 7	Quotes-parts des villes reconstituées.....	41
Tableau 8	Transferts .....	45
Tableau 9	Services rendus .....	48
Tableau 10	Imposition de droits.....	50
Tableau 11	Amendes et pénalités .....	51
Tableau 12	Intérêts.....	52
Tableau 13	Autres revenus .....	53
Tableau 14	Affectation de revenus.....	54

#### **Analyse des charges par secteurs d'activités**

Tableau 15	Charges par secteurs d'activités .....	59
Tableau 16	Services administratifs .....	63
Tableau 17	Direction générale.....	64
Tableau 18	Finances.....	68
Tableau 19	Planification stratégique et performance organisationnelle .....	70
Tableau 20	Ressources humaines.....	73
Tableau 21	Bureau de l'inspecteur général .....	75
Tableau 22	Commission de la fonction publique.....	77
Tableau 23	Secrétariat de liaison de l'agglomération de Montréal .....	78
Tableau 24	Économie et rayonnement de la métropole.....	83

**Analyse des charges par secteurs d'activités (suite)**

Tableau 25	Approvisionnement.....	84
Tableau 26	Développement économique .....	87
Tableau 27	Évaluation foncière .....	90
Tableau 28	Stratégie immobilière.....	91
Tableau 29	Qualité de vie .....	97
Tableau 30	Culture.....	98
Tableau 31	Diversité et inclusion sociale.....	101
Tableau 32	Environnement.....	104
Tableau 33	Espace pour la vie – Charges de fonctionnement.....	109
Tableau 34	Espace pour la vie – Revenus .....	110
Tableau 35	Habitation.....	112
Tableau 36	Sécurité urbaine et conformité.....	117
Tableau 37	Affaires juridiques .....	118
Tableau 38	Greffe .....	120
Tableau 39	Police .....	123
Tableau 40	Sécurité incendie.....	126
Tableau 41	Service aux citoyens.....	131
Tableau 42	Concertation des arrondissements .....	132
Tableau 43	Expérience citoyenne et communications.....	136
Tableau 44	Grands parcs, Mont-Royal et sports .....	139
Tableau 45	Matériel roulant et des ateliers .....	141
Tableau 46	Technologies de l'information .....	143
Tableau 47	Urbanisme, mobilité et infrastructures.....	147
Tableau 48	Commission des services électriques.....	148
Tableau 49	Eau.....	150
Tableau 50	Gestion et planification des immeubles.....	153
Tableau 51	Infrastructures du réseau routier.....	156
Tableau 52	Urbanisme et mobilité .....	158
Tableau 53	Sommaire des arrondissements.....	164
Tableau 54	Arrondissement d'Ahunsi-Cartierville.....	165
Tableau 55	Arrondissement d'Anjou .....	167
Tableau 56	Arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce.....	169
Tableau 57	Arrondissement de Lachine .....	171

**Analyse des charges par secteurs d'activités (suite)**

Tableau 58	Arrondissement de LaSalle.....	173
Tableau 59	Arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève .....	175
Tableau 60	Arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve .....	177
Tableau 61	Arrondissement de Montréal-Nord .....	180
Tableau 62	Arrondissement d'Outremont .....	182
Tableau 63	Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro .....	184
Tableau 64	Arrondissement du Plateau-Mont-Royal .....	186
Tableau 65	Arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles.....	189
Tableau 66	Arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie .....	192
Tableau 67	Arrondissement de Saint-Laurent .....	195
Tableau 68	Arrondissement de Saint-Léonard .....	198
Tableau 69	Arrondissement du Sud-Ouest.....	200
Tableau 70	Arrondissement de Verdun.....	203
Tableau 71	Arrondissement de Ville-Marie .....	205
Tableau 72	Arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension.....	208

**Autres charges corporatives – Financement et autres charges**

Tableau 73	Autres charges corporatives – Financement et autres charges.....	213
Tableau 74	Service de la dette brute corporative .....	214
Tableau 75	Affectations – Activités d'investissement en immobilisations et en prêts, réserves financières et fonds réservés .....	215
Tableau 76	Dépenses communes .....	216
Tableau 77	Charges de contributions corporatives .....	218

**Analyses complémentaires**

Tableau 78	Charges de fonctionnement par objets .....	221
Tableau 79	Rémunération et cotisations de l'employeur .....	222
Tableau 80	Transport et communications.....	225
Tableau 81	Services professionnels, techniques et autres.....	226
Tableau 82	Location, entretien et réparation.....	228
Tableau 83	Biens non durables.....	229
Tableau 84	Biens durables.....	231
Tableau 85	Frais de financement.....	232
Tableau 86	Principales contributions à des organismes.....	233
Tableau 87	Autres objets .....	235

Tableau 88	Sommaire des excédents accumulés et des réserves.....	241
------------	---	-----

### **ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS ET EN PRÊTS**

#### **Activités d'investissement en immobilisations et en prêts**

Tableau 89	Excédent consolidé des activités d'investissement en immobilisations et en prêts à des fins fiscales.....	245
------------	---	-----

#### **Analyse des principales réalisations**

Tableau 90	Dépenses d'immobilisations par unités d'affaires.....	258
------------	---	-----

### **DETTE ET FINANCEMENT**

#### **Encadrement financier et stratégies de financement**

Tableau 91	Encadrement financier.....	291
Tableau 92	Sources de financement et répartition des dépenses.....	292
Tableau 93	Évolution du solde à financer.....	294
Tableau 94	Évolution du coût réel de la dette.....	295

### **ANNEXES**

#### **Données historiques (revenus et charges)**

Tableau 95	Historique des revenus et des charges.....	1.1
------------	--	-----

## INDEX DES FIGURES

### ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

#### FAITS SAILLANTS

Figure 1	Répartition de l'excédent des activités de fonctionnement à des fins fiscales .....	21
----------	---	----

#### ANALYSE DES RÉSULTATS DE 2022

Figure 2	Conciliation des données financières du rapport financier annuel et du budget de 2022 .....	33
----------	---	----

## INDEX DES GRAPHIQUES

### ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

#### FAITS SAILLANTS

Graphique 1	Provenance des revenus, des charges de fonctionnement, du financement et des affectations .....	28
-------------	---	----

#### ANALYSE DES RÉSULTATS DE 2022

Graphique 2	Sommaire des revenus et des charges .....	35
-------------	---	----

#### Analyses complémentaires

Graphique 3	Droits sur les mutations immobilières .....	237
-------------	---	-----

Graphique 4	Évolution du coût réel de l'enlèvement de la neige en fonction des précipitations, de 2018 à 2022 .....	238
-------------	---	-----

Graphique 5	Coût de la gestion des matières résiduelles .....	239
-------------	---	-----

### ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS ET EN PRÊTS

#### Portrait des investissements

Graphique 6	Réalisations annuelles des activités d'investissement en immobilisations et en prêts à des fins fiscales .....	247
-------------	--	-----

Graphique 7	Engagements cumulatifs annuels – Ville de Montréal, de 2020 à 2022 .....	248
-------------	--	-----

#### Analyse des investissements par catégories d'actifs

Graphique 8	Réalisations de 2020 à 2022 par catégories d'actifs .....	249
-------------	---	-----

### DETTE ET FINANCEMENT

#### Encadrement financier et stratégies de financement

Graphique 9	Évolution de la dette directe brute et nette .....	296
-------------	--	-----

Graphique 10	Évolution de la dette consolidée brute et nette .....	297
--------------	---	-----

Graphique 11	Dette directe et indirecte nette (excluant la dette actuarielle initiale), en pourcentage des revenus de la Ville .....	298
--------------	---	-----

**Encadrement financier et stratégies de financement (suite)**

Graphique 12	Coût net du service de la dette, en pourcentage des charges de fonctionnement.....	299
Graphique 13	Dettes directe nette et dette actuarielle initiale, en pourcentage de l'évaluation imposable équivalente uniformisée.....	300
Graphique 14	Dettes directe nette par citoyen.....	301

Reddition  
de comptes  
financière

2022



ENTRÉE DU PUBLIC

## MOT DE LA MAIRESSE ET DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ EXÉCUTIF



La Ville de Montréal a poursuivi, en 2022, la mise en œuvre de projets structurants visant à accélérer la transformation amorcée ces dernières années et à faire face aux défis et aux réalités d'une métropole du 21<sup>e</sup> siècle.

Grâce à une gestion rigoureuse et responsable ainsi qu'au soutien des arrondissements et de tous les services, nous avons terminé l'exercice financier 2022 de la Ville avec un excédent non consolidé de 343,8 M\$ pour les activités de fonctionnement à des fins fiscales.

En habitation, la Ville a fait en sorte d'améliorer et de développer l'offre existante de logements, particulièrement pour les familles de la classe moyenne ou à faible revenu et les personnes vulnérables. Elle a notamment lancé le Chantier Montréal abordable – soutenu par une enveloppe de 40 M\$ – et a assujéti près de 350 lots, immeubles résidentiels et maisons de chambre à des fins d'habitation.

Nous avons également maintenu la cadence pour accélérer la transition écologique et devenir carboneutres d'ici 2050. Les travaux visant à adapter les infrastructures municipales aux défis posés par les changements climatiques ont connu des avancées notables. Nous avons également misé sur la préservation de la nature et de la biodiversité. Après plusieurs années d'efforts, la forêt urbaine a atteint, en 2022, un indice de canopée de 24,3 %. Nous sommes ainsi très proches de l'objectif de 25 % pour 2025.

En 2022, des avancées importantes ont également eu lieu en matière de mobilité afin de faciliter et de sécuriser les déplacements. Après des années de travaux, le Service rapide par bus (SRB) Pie-IX a été mis en fonction. BIXI a, pour sa part, ajouté 425 vélos électriques à sa flotte, en 2022. Aussi, de nombreuses

interventions ont été menées pour assurer une meilleure sécurité des piétons, notamment avec le réaménagement des abords de 25 écoles, ce qui bénéficie à près de 12 000 élèves, et l'ajout de 231 feux piétons aux intersections.

La dernière année nous aura permis de poser les bases de notre nouveau modèle en sécurité urbaine, qui mise sur la concertation, la prévention et l'intervention. Nous avons renforcé la lutte contre les violences armées et investi en matière de prévention auprès des jeunes. Un investissement de 5 M\$ a d'ailleurs permis de financer une centaine de projets à leur intention et de créer ou de consolider près de 190 postes d'intervenants sociocommunautaires. L'appel à projets Par et Pour les jeunes, lancé en marge du deuxième budget participatif, à l'automne 2022, a aussi connu un vif succès. L'année 2022 aura enfin permis de déployer la seconde phase de l'Équipe mobile de médiation et d'intervention sociale (ÉMMIS), une initiative unique au Québec.

Pour être en mesure de répondre aux besoins de la population et bâtir avec elle le Montréal de demain, la Ville a par ailleurs amorcé, l'an passé, son chantier sur la fiscalité municipale. Ce chantier a pour but d'identifier de nouvelles sources de revenus pour Montréal, notamment afin de la rendre moins dépendante des taxes foncières.

Un travail colossal a été abattu en 2022 pour poursuivre le développement de notre ville, novatrice et résiliente, pour laquelle nous avons beaucoup d'ambition. La Ville se trouve en excellente position pour continuer sur sa lancée et atteindre les objectifs de son plan stratégique Montréal 2030.

**Valérie Plante**  
Mairesse de Montréal

**Dominique Ollivier**  
Présidente du comité exécutif



## MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



L'administration peut être fière de l'exercice financier 2022 de la Ville de Montréal, qui se solde par un excédent non consolidé de 343,8 M\$ pour les activités de fonctionnement à des fins fiscales.

En 2022, Montréal a été 150 jours en état d'urgence, en plus de subir une forte inflation sur fond de crise climatique, ce qui a eu une influence sur les finances de la Ville.

Je suis fier de la mobilisation et de l'engagement des équipes municipales, qui ont su faire preuve d'une grande agilité pour continuer de soutenir les personnes les plus vulnérables et accompagner la relance économique et culturelle de la métropole, tout en accélérant la transformation amorcée ces dernières années avec nos projets en sécurité urbaine, en transition écologique, en mobilité et en habitation.

En 2022, la Ville a ainsi versé près de 9 M\$ aux organismes communautaires intervenant en matière d'insécurité alimentaire et de lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Elle a aussi consacré une enveloppe de 6 M\$ au financement de 80 projets d'intervention en itinérance.

Grâce à des investissements de 32 M\$, la Ville a déployé les actions inscrites dans le plan de relance du centre-ville. Elle a également réussi à maintenir ses mesures d'aide aux entreprises, aux commerçants et aux organismes.

Par ailleurs, impossible de passer sous silence les magnifiques infrastructures que sont devenus le Théâtre de verdure et l'esplanade Tranquille. Ces deux pôles d'animation en plein cœur de Montréal, que nous venons de finaliser, auront un impact majeur sur la vitalité culturelle du centre-ville et l'attraction de la métropole!

Pour appuyer la concrétisation du plan stratégique Montréal 2030, la Ville a optimisé sa structure organisationnelle. En 2022, elle a notamment créé deux nouvelles directions générales adjointes, l'une consacrée à la sécurité urbaine et l'autre aux dossiers économiques et au rayonnement de la métropole afin d'accroître son agilité et sa capacité de concertation.

Avec l'amorce du chantier sur la fiscalité, la Ville évaluera également la pertinence et l'efficacité de l'ensemble de ses activités et de ses programmes pour s'assurer qu'ils répondent aux priorités budgétaires et organisationnelles et qu'elle soit donc à même de concrétiser Montréal 2030.

Ces actions importantes constituent des leviers pour permettre à la Ville d'offrir les meilleurs services possibles, tout en respectant la capacité de payer de la population.

En terminant, je tiens à remercier toutes les employées et tous les employés de la Ville de Montréal qui travaillent au quotidien pour faire de Montréal une ville plus sécuritaire, plus abordable, plus verte, plus inclusive et plus prospère.

**Serge Lamontagne**  
Directeur général



## MESSAGE DE LA TRÉSORIÈRE

Mesdames,  
Messieurs,

Le présent rapport financier est constitué de trois sections : la première concerne les données financières consolidées de la Ville; la seconde présente l'analyse des informations financières de l'administration municipale, à l'exception des organismes du périmètre comptable de celle-ci; et, enfin, la troisième section met en valeur l'information financière climatique telle qu'elle est promulguée par le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques.

L'exercice financier de 2022 s'est soldé par un excédent non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales de 343,8 M\$, ce qui représente 5,3 % des revenus globaux non consolidés de la Ville à des fins fiscales. Cet excédent se répartit de la façon suivante : 165,3 M\$ pour les compétences de nature locale (359,7 M\$ en 2021) et 178,5 M\$ pour les compétences d'agglomération (déficit de 66,6 M\$ en 2021). En ce qui concerne l'excédent des arrondissements (inclus dans l'excédent des compétences de nature locale), il s'élève à 49,1 M\$ (108,6 M\$ en 2021).

Les principaux éléments ayant permis de générer cet excédent non consolidé, par rapport au budget de fonctionnement, sont des revenus supplémentaires de 281,9 M\$, une augmentation de 99,5 M\$ des charges de fonctionnement et de 89,4 M\$ des frais de financement, ainsi qu'une variation de 250,8 M\$ pour ce qui est des affectations, dont 211,3 M\$ concernent la quote-part spéciale servant à combler les déficits de l'agglomération des années antérieures.

Les revenus non consolidés des activités de fonctionnement à des fins fiscales totalisent 6 435,2 M\$, soit une hausse de 281,9 M\$ ou 4,6 % par rapport au budget de fonctionnement. Le marché immobilier toujours très actif à Montréal a permis de générer des revenus additionnels de 110,9 M\$, soit 95,9 M\$ en droits de mutation immobilière et 15,0 M\$ pour la délivrance de permis de construction. En outre, les revenus provenant des autres ordres de gouvernement sont en hausse de 170,6 M\$, dont 114,8 M\$ sont consacrés à la relance de l'économie de Montréal, 27,9 M\$ servent au remboursement du coût des mesures de sécurité entourant la COP15, et 22,3 M\$ viennent appuyer la Ville dans ses opérations liées à la COVID-19 pour les années 2021 et 2022.

Les charges non consolidées des activités de fonctionnement à des fins fiscales totalisent 5 323,5 M\$, soit une augmentation nette de 99,6 M\$ (1,9 %) par rapport au budget établi.

D'une part, l'augmentation des charges est attribuable à la rémunération, pour un montant de 126,2 M\$; ce montant comprend notamment les charges liées aux heures supplémentaires, pour un total de 94,9 M\$, dont 22,9 M\$ résultent des activités de sécurité déployées dans le cadre de la COP15 (somme pour laquelle la Ville a obtenu un revenu de transfert de 22,9 M\$). D'autre part, notons une augmentation des coûts liés aux opérations de déneigement à raison de 21,7 M\$ et au Plan de gestion de la forêt urbaine à hauteur de 9,4 M\$. Quant à la diminution des charges, elle provient principalement d'une réduction de 39,8 M\$ de la provision pour créances douteuses et de 11,6 M\$ des frais de financement de la dette.

Des renseignements complémentaires sont disponibles sur **Montréal.ca**.

Par ailleurs, étant donné que, dans les prochaines années, chaque ville devra faire face aux impacts importants des différents bouleversements et changements climatiques, le rapport financier de la Ville inclut une section non audité permettant de divulguer les informations financières relatives aux changements climatiques, et ce, en fonction du cadre de référence Task Force on Climate-related Financial Disclosure (TCFD), tel qu'adopté en 2019 par la Ville.

Pour terminer, je tiens à souligner le professionnalisme du personnel de la Ville, qui travaille au quotidien à fournir l'ensemble des services municipaux.



**Francine Laverdière, CPA**  
Trésorière de la Ville de Montréal,



Objectifs de  
la reddition de  
comptes financière

2022



## OBJECTIFS DE LA REDDITION DE COMPTES FINANCIÈRE

Dans une optique de transparence et de saine gestion, l'administration municipale s'est dotée d'un outil de gestion, le document *Reddition de comptes financière*.

Ce document, qui se veut complémentaire au rapport financier annuel, permettra à l'administration municipale de répondre aux besoins des différents intervenants concernant l'exercice des responsabilités qui leur sont confiées tout au long de l'année financière.

Le principal objectif du document *Reddition de comptes financière* est de produire une information de gestion plus détaillée que celle du rapport financier annuel. En présentant l'information concernant l'utilisation, par l'administration municipale, des ressources financières mises à sa disposition pour l'année financière écoulée, ce document permet d'analyser en détail les différentes activités de la Ville, de faire le lien et de comparer les données financières à des fins fiscales présentées au rapport financier annuel avec les données budgétaires de la même année. De plus, des analyses permettent de mettre en évidence les tendances qui se dessinent pour certaines données financières ou qualitatives.

Ce document se divise en trois parties. Dans la première, l'ensemble des activités de fonctionnement sont analysées. Dans la deuxième, l'analyse porte sur les activités reliées aux activités d'investissement en immobilisations et en prêts et la troisième partie présente la dette et les autres sources de financement.



Activités de  
fonctionnement –  
Faits saillants

2022



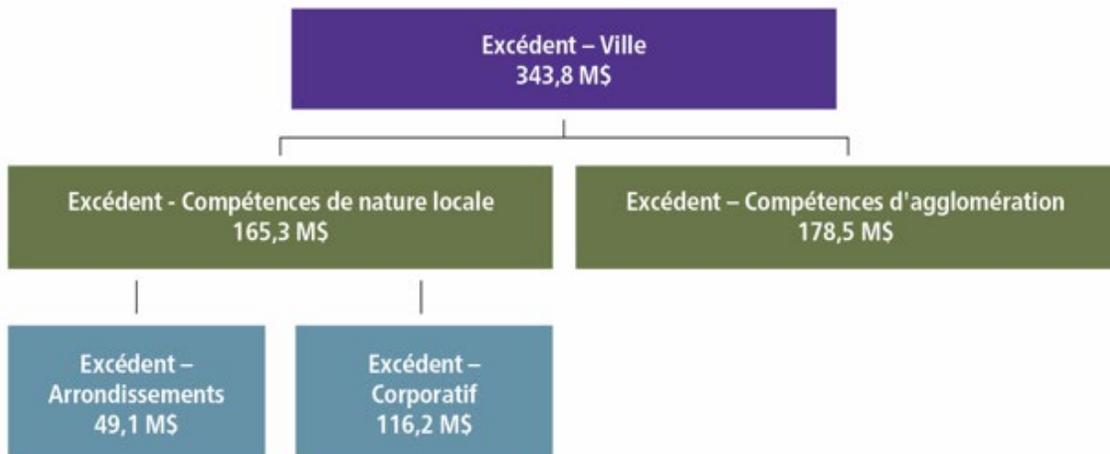
## ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT – FAITS SAILLANTS

Afin de faire le lien avec la présentation officielle du rapport financier de la Ville, cette section présente les charges de fonctionnement et les affectations comme l'exige le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), soit par activités.

L'exercice financier de 2022, en excluant les organismes de son périmètre consolidation<sup>1</sup>, s'est soldé par un excédent non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales de 343,8 M\$ (293,1 M\$ en 2021), soit 5,3 % des revenus globaux.

L'année 2022 a été une année post pandémie, permettant ainsi à la Ville de retrouver une certaine normalité dans ses activités quotidiennes. Par contre, à cette reprise s'est aussi greffée une période inflationniste, affectant autant les opérations que la situation financière de la Ville.

**Figure 1 – Répartition de l'excédent non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales**



1. Le périmètre de consolidation comprend les organismes suivants : la Société de transport de Montréal (STM), la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM), la Société du parc Jean-Drapeau, le Conseil des arts de Montréal, l'Office de consultation publique de Montréal, Anjou 80, l'Agence de mobilité durable, le Bureau du taxi de Montréal et BIXI Montréal.

## Analyse des résultats de 2022

L'année 2022 a été marquée partiellement par la pandémie COVID-19. Les effets de celle-ci se sont fait ressentir dans presque toutes les activités opérationnelles et financières de la Ville. Les principaux éléments et écarts ayant permis de générer l'excédent non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales de 343,8 M\$ sont des revenus supplémentaires de 281,9 M\$, une augmentation de 99,6 M\$ au niveau des charges de fonctionnement et 89,4 M\$ au niveau des frais de financement, combiné avec une variation de 250,8 M\$ au niveau des affectations. La variation des affectations internes provient principalement de l'affectation non utilisée de 211,3 M\$ en lien avec le comblement des déficits des années antérieures au niveau de l'agglomération et de l'utilisation de 66,2 M\$ des excédents des années antérieures afin de financer certaines activités au sein des arrondissements et des services centraux.

En ce qui concerne les revenus, l'excédent budgétaire de 281,9 M\$ s'explique principalement par une augmentation de 336,6 M\$, elle-même attribuable majoritairement aux éléments suivants :

- Augmentation de 12,2 M\$ au chapitre des taxes et des quotes-parts, dont 9,8 M\$ au niveau des taxes résultant principalement à une décision de la cour en faveur de la Ville dans des dossiers de contestation, ainsi que d'une croissance un peu plus forte que celle prévue au niveau des taxes de secteur, et 3,1 M\$ pour la quote-part pour l'alimentation en eau potable, résultant d'une consommation réelle plus élevée ainsi que de l'augmentation du tarif final;
- Augmentation nette de 170,6 M\$ dans les transferts gouvernementaux, soit une augmentation de 248,6 M\$, qui s'explique principalement ainsi :
  - Montant de 129,3 M\$ consacré au développement économique afin de relancer l'économie de Montréal, qui se décompose ainsi : 106,9 M\$ afin de compenser les pardons de prêts accordés au réseau PME MTL dans le cadre des programmes d'aide relatifs à la COVID-19 mis en place par le gouvernement du Québec, 7,9 M\$ pour la relance du centre-ville et 10,1 M\$ pour l'entente relative au Fonds régions et ruralité,
  - Montant de 22,3 M\$ en provenance du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal afin de compenser le soutien financier fait au réseau de la santé et des services sociaux pour les années 2021 et 2022 lors de la pandémie,
  - Montant de 30,1 M\$ en provenance de la SCHL en lien avec l'initiative pour la création rapide de logements,
  - Montant de 10,3 M\$ en lien avec le Défi des villes intelligentes, gagné par la Ville,
  - Montant de 27,9 M\$ en provenance du ministère de la Sécurité publique et de la protection civile du Canada afin de rembourser le coût des mesures de sécurité entourant la COP15, tenue à Montréal,

- Montant de 11,4 M\$ dans le cadre du Plan de la forêt urbaine,
- Montant de 4,6 M\$ du MIFI en matière d'intégration de personnes immigrantes,
- Montant de 5,5 M\$ de Recyc-Québec concernant la gestion des matières résiduelles,
- Diminution nette de 78,4 M\$, dont un montant de 54,5 M\$ est lié aux programmes Accès-Logis et Rénovation Québec Montréal (PRQM) ainsi qu'au programme d'appui à l'acquisition d'une propriété (PAAR) en raison de l'avancement moindre de divers projets de construction, et un montant de 21,7 M\$ est associé à l'entente Réflex-Montréal en raison d'un report dans la mise en œuvre de la stratégie de développement économique de Montréal;
- Augmentation de l'imposition de droits d'un montant de 110,9 M\$, qui s'explique ainsi :
  - Montant de 95,9 M\$ pour les droits sur les mutations immobilières, qui, malgré la pandémie, ont été supérieurs,
  - Hausse de revenus de 15,0 M\$ découlant de la délivrance de permis de construction dans le cadre de divers projets immobiliers réalisés dans les arrondissements;
- Augmentation de 32,6 M\$ dans les revenus d'intérêts, qui s'explique ainsi :
  - Montant de 10,4 M\$ provenant de l'augmentation du montant des placements dans le fonds d'amortissement,
  - Montant de 17,3 M\$ résultant de taux d'intérêt plus élevés que prévu pour les placements et d'un volume de placements supérieur,
  - Montant de 4,9 M\$ lié aux intérêts sur les comptes à recevoir pour les taxes municipales;
- Augmentation nette de 10,3 M\$ constatée dans les autres revenus, qui s'explique majoritairement ainsi :
  - Montant de 21,1 M\$ dans les autres revenus, résultant principalement d'un :
    - Montant de 11,0 M\$ découlant du surplus dégagé de l'ancien contrat avec l'assureur SSQ Assurance,
    - Montant de 3,5 M\$ liée à l'utilisation des fonds des arrondissements réservés aux parcs, aux terrains de jeux et aux stationnements,
  - Contrebalancés par une diminution de 10,8 M\$ dans les ventes de terrains,

Ces augmentations de revenus sont contrebalancées par une diminution de 54,7 M\$ attribuable aux éléments suivants :

- Baisse nette des revenus provenant des services rendus, d'un montant de 5,7 M\$, qui s'explique ainsi :
  - Manque à gagner de 32,8 M\$ causé principalement par le ralentissement qu'ont connu les activités des services techniques et les différents travaux effectués par la Ville pour des tiers,
  - Revenus excédentaires de 27,1 M\$, dont 10,2 M\$ proviennent d'une excellente relance des activités des 4 musées et 9,0 M\$ sont attribuables à l'occupation du domaine public et à la délivrance des permis de construction dans les arrondissements;
- Baisse des revenus de 49,0 M\$ en amendes et pénalités, soit 22,4 % des revenus budgétés pour 2022, qui s'explique principalement par les éléments suivants :
  - Diminution de 17,1 M\$ au chapitre des revenus de contraventions en matière de circulation et de stationnement, découlant d'une diminution de 24,4 M\$ qui est due à un nombre moindre de constats d'infraction routière émis, contrebalancée par une augmentation de 7,3 M\$ attribuable aux constats d'infraction reliés au stationnement,
  - Diminution de 8,0 M\$ dans les autres revenus d'amendes et pénalités liées à la réglementation municipale, aux lois provinciales et au Code criminel,
  - Diminution de 15,1 M\$ attribuable à une révision à la hausse de l'évaluation de la provision pour créances douteuses.

Concernant les charges de fonctionnement à des fins fiscales, les écarts budgétaires nets s'établissent à 99,6 M\$ et s'expliquent principalement par une augmentation globale des charges de 192,4 M\$ dans certaines activités, compensée par des économies de 92,8 M\$ dans d'autres activités.

Pour ce qui est de l'augmentation des charges de 192,4 M\$, elle s'explique principalement ainsi :

- Augmentation de la rémunération globale de 126,2 M\$ attribuable principalement aux éléments suivants :
  - Augmentation de 40,2 M\$ au chapitre de la rémunération régulière, dont 15,3 M\$ proviennent majoritairement de règlements de griefs chez les cols bleus et les cols blancs, 4,3 M\$ sont issus de la non-réalisation des prévisions d'économie en raison des postes vacants, et 20,6 M\$ constituent un écart défavorable au niveau des arrondissements,
  - Augmentation de 94,9 M\$ en raison de la rémunération liée aux heures supplémentaires, notamment :

- celles effectuées en lien avec la pandémie, pour 17,3 M\$, au Service de la sécurité civile,
  - celles équivalant à 60,9 M\$ pour les opérations générales, le remplacement des absences et des postes vacants, et les événements avec armes à feu du Service de police (ce montant inclut 22,9 M\$ liés aux dépenses inhabituelles pour la COP15),
  - les heures supplémentaires non budgétées dans les arrondissements et dans les services centraux, à raison de 16,7 M\$,
- Économies nettes de 8,9 M\$ pour ce qui est des cotisations de l’employeur, qui s’expliquent par 17,0 M\$ d’économies pour les charges de retraite, résultant du dépôt d’une nouvelle évaluation actuarielle, et par un écart défavorable de 8,1 M\$ par rapport aux cotisations à la CNESST en raison d’une hausse de plus de 10 % du nombre de lésions avec perte de temps;
- Augmentation de 34,0 M\$ relative aux services professionnels, techniques et autres attribuable aux éléments suivants :
    - Au chapitre des services techniques, augmentation nette de 41,3 M\$ résultant principalement :
      - de coûts supplémentaires de 21,7 M\$ pour les opérations de la neige,
      - de coûts supplémentaires de 9,4 M\$ pour le Plan de gestion de la forêt urbaine,
      - de coûts supplémentaires de 27,3 M\$ dus au fait que le budget de certains contrats avait été inclus dans les frais de location, d’entretien et de réparation,
      - de coûts supplémentaires de 3,5 M\$ pour des dépenses reliées à la pandémie,
      - d’économies de 20,6 M\$, dont 8,7 M\$ sont liés à une baisse des travaux effectués par la Commission des services électriques et 6,0 M\$ concernent les opérations pour la gestion des matières résiduelles;
    - Au chapitre des services professionnels, diminution nette de 7,3 M\$ résultant principalement :
      - d’économies de 15,7 M\$ dans certaines activités, dont 8,7 M\$ dans les frais de gestion facturés par l’Agence de mobilité durable, 2,3 M\$ pour certaines activités au Service de l’eau, 1,3 M\$ relevant du Service de la gestion et de la planification immobilière,
      - de coûts supplémentaires de 8,4 M\$ dans d’autres activités, soit 3,7 M\$ sont dus au fait que le budget avait été inclus dans d’autres familles de dépenses, 3,7 M\$ sont reliés à de nouvelles ententes de financement, et 1,0 M\$ concerne des dépenses liées aux mesures sanitaires;

- Augmentation de 13,9 M\$ pour les biens durables, découlant principalement d'investissements de 11,9 M\$ pour le Plan de gestion de la forêt urbaine et le Plan d'action canopée par les arrondissements et les services corporatifs ainsi que pour certains achats d'outillage et supports à vélo,
- Augmentation de 18,4 M\$ pour les biens non durables, notamment 8,3 M\$ pour les frais d'essence et 9,5 M\$ pour l'achat de pièces et accessoires pour l'entretien des véhicules et des équipements spécialisés et des infrastructures municipales.

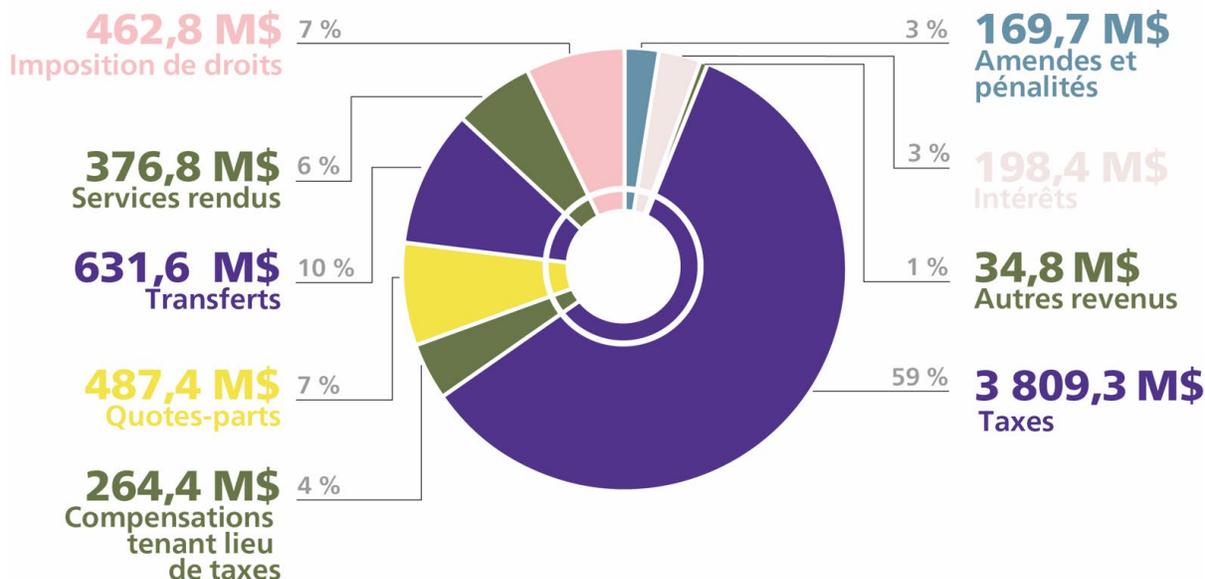
Quant aux économies de 92,8 M\$, elles s'expliquent principalement ainsi :

- Économies de 3,9 M\$ au chapitre des frais de transport et de communication, dont 2,1 M\$ sont relatifs à des frais de déplacement;
- Économies de 34,2 M\$ en ce qui a trait aux frais de location, d'entretien et de réparation, dont 27,3 M\$ résultent du fait que le budget de certains contrats avait été inclus dans les frais de location, d'entretien et de réparation;
- Économies de 11,6 M\$ en frais de financement, résultant d'une réduction du programme d'emprunt de 2022 et d'un financement négocié à des taux d'intérêt moindres que ceux prévus lors de la confection budgétaire ;
- Économies de 12,2 M\$ relativement aux contributions à des organismes, résultant principalement des éléments suivants :
  - Économies de 26,6 M\$ au Service de l'habitation causées par des demandes de remboursement moindres pour les programmes AccèsLogis Québec et Rénovation Québec Montréal (PRQM) ainsi que pour le programme d'appui à l'acquisition d'une propriété résidentielle (PAAR),
  - Contributions supplémentaires de 13,1 M\$ composées principalement d'un montant de 4,8 M\$ aux Sociétés de développement commerciales (SDC) et d'un autre montant de 6,3 M\$ au YMCA Québec pour l'utilisation d'espaces à des fins culturelles et sportives;
- Économies de 31,1 M\$ pour ce qui est des autres objets, résultant principalement :
  - d'économies totales de 80,5 M\$ dans certaines activités, dont 39,8 M\$ relativement à la provision pour créances douteuses ou irrécouvrables, 28,7 M\$ relativement aux dossiers prioritaires de l'administration municipale, 3,6 M\$ en ce qui concerne les dépenses générales d'administration des arrondissements, et 7,3 M\$ résultant d'une surprovision des comptes payables de 2021,
  - d'une augmentation nette de 48,8 M\$ dans certaines activités, dont 14,9 M\$ sont issus d'une augmentation de la valeur marchande des terrains de l'hippodrome entraînant une augmentation du montant payable au gouvernement du Québec, 14,3 M\$ correspondent

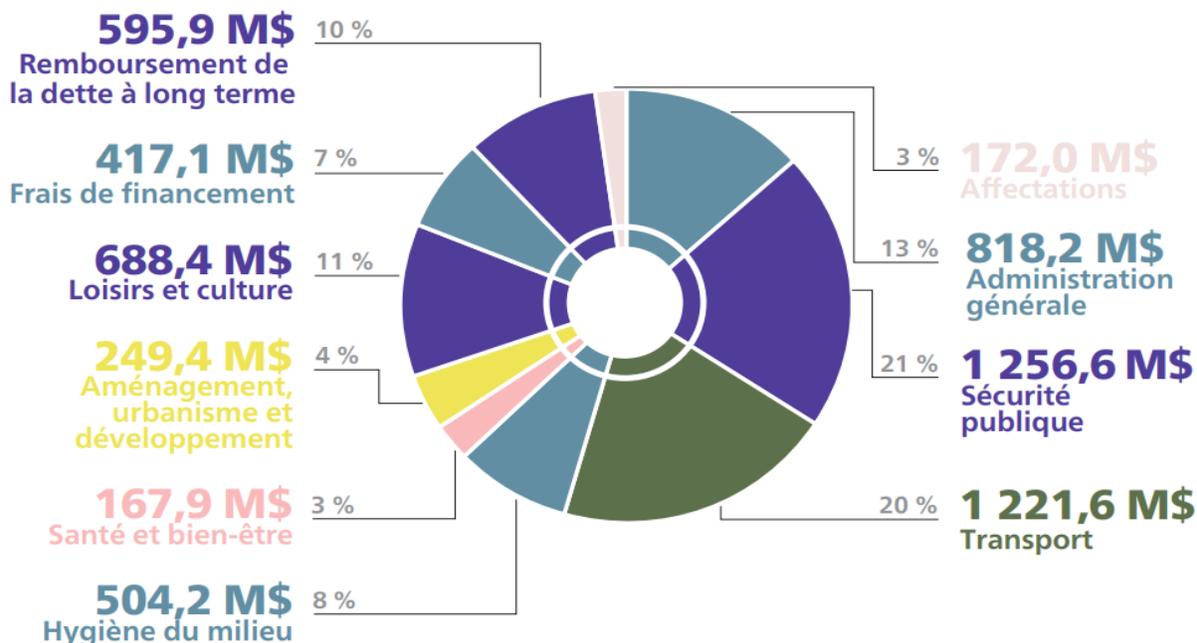
au paiement forfaitaire octroyé à Desjardins Assurances afin de bénéficier d'une économie actuarielle liée au contrat d'assurance, 10,1 M\$ relèvent d'économies incluses au budget, mais non réalisées et finalement 8,1 M\$ sont liés à la hausse de la provision pour les passifs environnementaux associés au CESH, au PEPSC et à d'autres sites contaminés.

Graphique 1 – Provenance des revenus, des charges de fonctionnement à des fins fiscales, du financement et des affectations

Total des revenus → 6 435,2 M\$



Total des charges de fonctionnement à des fins fiscales et de financement et des affectations → 6 091,4 M\$



Excédent non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales → 343,8 M\$

**Tableau 1 – Excédent (déficit) non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales, par compétences<sup>2</sup>**  
(en milliers de dollars)

	2022								2021
	Conseil municipal		Conseil d'agglomération		Éliminations		Total		Total
	Budget original	Réel	Budget original	Réel	Budget original	Réel	Budget original	Réel	Réel
<b>Revenus</b>									
Taxes	3 748 880	3 759 158	50 620	50 147	-	-	3 799 500	3 809 305	3 693 223
Compensations tenant lieu de taxes	265 091	264 411	-	-	-	-	265 091	264 411	285 843
Quotes-parts	-	-	2 781 062	2 781 839	(2 296 712)	(2 294 430)	484 350	487 409	438 753
Transferts	231 028	283 707	229 933	347 865	-	-	460 961	631 572	493 005
Services rendus	319 764	320 659	64 349	58 313	(1 631)	(2 225)	382 482	376 747	338 520
Imposition de droits	351 691	462 271	237	576	-	-	351 928	462 847	440 279
Amendes et pénalités	109 125	80 619	109 562	89 088	-	-	218 687	169 707	160 426
Intérêts	80 900	106 130	84 928	92 287	-	-	165 828	198 417	147 340
Autres revenus	17 569	18 949	6 936	15 869	-	-	24 505	34 818	39 139
	<b>5 124 048</b>	<b>5 295 904</b>	<b>3 327 627</b>	<b>3 435 984</b>	<b>(2 298 343)</b>	<b>(2 296 655)</b>	<b>6 153 332</b>	<b>6 435 233</b>	<b>6 036 528</b>
<b>Charges de fonctionnement</b>									
Administration générale	534 064	511 751	332 011	306 605	(210)	(171)	865 865	818 185	802 244
Sécurité publique	9 192	9 871	1 136 610	1 247 548	(595)	(783)	1 145 207	1 256 636	1 194 496
Transport	522 592	550 050	670 216	671 927	(67)	(341)	1 192 741	1 221 636	1 145 311
Hygiène du milieu	236 048	248 739	245 332	256 055	(383)	(601)	480 997	504 193	469 715
Santé et bien-être	60 376	66 822	122 801	101 062	(2)	(1)	183 175	167 883	183 651
Aménagement, urbanisme et développement	169 334	160 817	106 526	88 874	(288)	(265)	275 572	249 426	289 595
Loisirs et culture	515 435	560 089	136 292	128 386	(86)	(63)	651 641	688 412	621 346
Frais de financement	282 208	279 654	146 499	137 466	-	-	428 707	417 120	406 616
	<b>2 329 249</b>	<b>2 387 793</b>	<b>2 896 287</b>	<b>2 937 923</b>	<b>(1 631)</b>	<b>(2 225)</b>	<b>5 223 905</b>	<b>5 323 491</b>	<b>5 112 974</b>
<b>Quotes-parts pour le financement des activités de l'agglomération</b>	<b>2 296 712</b>	<b>2 294 430</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(2 296 712)</b>	<b>(2 294 430)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Excédent avant financement et affectations</b>	<b>498 087</b>	<b>613 681</b>	<b>431 340</b>	<b>498 061</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>929 427</b>	<b>1 111 742</b>	<b>923 554</b>
<b>Financement</b>									
Financement à long terme des activités de fonctionnement	-	11 078	16 623	42 077	-	-	16 623	53 155	132 433
Remboursement de la dette à long terme	(59 950)	(60 283)	(25 392)	(151 027)	-	-	(85 342)	(211 310)	(459 505)
	(59 950)	(49 205)	(8 769)	(108 950)	-	-	(68 719)	(158 155)	(327 072)
<b>Affectations</b>									
Activités d'investissement en immobilisations et en prêts	-	(27 288)	-	7 037	-	-	-	(20 251)	(2 727)
Excédent accumulé									
Excédent des activités de fonctionnement affecté	111 977	178 180	(211 276)	-	-	-	(99 299)	178 180	267 985
Réserves financières et fonds réservés	(122 801)	(116 679)	(100 939)	(118 625)	-	-	(223 740)	(235 304)	(478 734)
Charges constatées à taxer ou à pourvoir	(31 435)	(37 754)	52 295	44 158	-	-	20 860	6 404	58 694
Investissement net dans les immobilisations	(395 878)	(395 639)	(162 651)	(143 182)	-	-	(558 529)	(538 821)	(148 627)
	<b>(438 137)</b>	<b>(399 180)</b>	<b>(422 571)</b>	<b>(210 612)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(860 708)</b>	<b>(609 792)</b>	<b>(303 409)</b>
<b>Excédent (déficit) des activités de fonctionnement à des fins fiscales de l'exercice</b>	<b>-</b>	<b>165 296</b>	<b>-</b>	<b>178 499</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>343 795</b>	<b>293 073</b>

2. Ce tableau correspond à celui présenté à la section « Introduction – Information financière de l'administration municipale », à la page IX du rapport financier annuel de 2022.

**Tableau 2 – Excédent non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales<sup>3</sup>**  
 (en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2020	2021	2022	2022	2022	2022
<b>Revenus</b>						
Taxes	3 661 050,5	3 693 223,4	3 809 306,4	3 799 500,3	9 806,1	3 799 500,3
Compensations tenant lieu de taxes	279 132,6	285 843,4	264 410,7	265 090,6	(679,9)	265 090,6
Quotes-parts	424 495,6	438 752,7	487 408,4	484 349,3	3 059,1	484 349,3
Transferts	825 161,9	493 004,4	631 572,3	460 960,8	170 611,5	570 761,8
Services rendus	281 776,8	338 519,0	376 746,6	382 482,2	(5 735,6)	385 128,0
Imposition de droits	342 278,0	440 279,5	462 846,9	351 927,7	110 919,2	351 927,7
Amendes et pénalités	129 092,7	160 426,0	169 707,2	218 686,9	(48 979,7)	218 686,9
Intérêts	148 581,5	147 340,5	198 416,8	165 827,4	32 589,4	165 827,4
Autres revenus	39 553,8	39 139,0	34 817,7	24 506,1	10 311,6	36 950,1
<b>Total – Revenus</b>	<b>6 131 123,4</b>	<b>6 036 527,9</b>	<b>6 435 233,0</b>	<b>6 153 331,3</b>	<b>281 901,7</b>	<b>6 278 222,1</b>
<b>Charges de fonctionnement</b>						
Administration générale	747 464,7	802 243,8	818 185,1	865 865,2	47 680,1	890 310,5
Sécurité publique	1 187 618,1	1 194 496,9	1 256 636,5	1 145 206,4	(111 430,1)	1 163 932,6
Transport	1 107 712,7	1 145 310,9	1 221 635,7	1 192 740,4	(28 895,3)	1 232 770,0
Hygiène du milieu	471 117,4	469 715,0	504 192,5	480 996,6	(23 195,9)	491 816,3
Santé et bien-être	147 556,7	183 651,0	167 883,0	183 174,9	15 291,9	243 084,5
Aménagement, urbanisme et développement	234 531,3	289 595,5	249 425,9	275 571,7	26 145,8	285 302,2
Loisirs et culture	594 778,4	621 345,8	688 411,9	651 641,9	(36 770,0)	683 285,7
Frais de financement	396 696,3	406 616,2	417 120,8	428 707,4	11 586,6	428 639,8
<b>Total – Charges de fonctionnement</b>	<b>4 887 475,6</b>	<b>5 112 975,1</b>	<b>5 323 491,4</b>	<b>5 223 904,5</b>	<b>(99 586,9)</b>	<b>5 419 141,6</b>
<b>Financement</b>						
Remboursement de la dette à long terme	534 848,0	568 666,6	595 908,9	603 454,0	7 545,1	603 408,6
<b>Affectations</b>						
Activités d'investissement en immobilisations et en prêts	11 436,0	2 727,2	20 250,6	4 717,1	(15 533,5)	5 744,5
Excédent des activités de fonctionnement affecté	(156 106,6)	(267 985,9)	(178 179,6)	99 298,9	277 478,5	33 096,4
Réserves financières et fonds réservés	675 832,3	478 734,6	235 303,6	219 023,1	(16 280,5)	213 897,3
Montant à pourvoir dans le futur	(69 358,1)	(151 662,4)	94 663,3	2 933,7	(91 729,6)	2 933,7
<b>Total – Affectations</b>	<b>461 803,6</b>	<b>61 813,5</b>	<b>172 037,9</b>	<b>325 972,8</b>	<b>153 934,9</b>	<b>255 671,9</b>
<b>Excédent non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales</b>	<b>246 996,2</b>	<b>293 072,7</b>	<b>343 794,8</b>	<b>-</b>	<b>343 794,8</b>	<b>-</b>

3. Ce tableau correspond à une présentation uniforme à celle des années antérieures afin de permettre une comparaison.

# Activités de fonctionnement – Analyse des résultats

# 2022

Analyse des revenus  
par objets

Analyse des charges  
par secteurs d'activités

Autres charges  
corporatives –  
Financement et autres  
charges

Analyses complémentaires



## ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT – ANALYSE DES RÉSULTATS DE 2022

La présente section comprend 4 parties, soit une analyse détaillée des revenus par objets, une analyse des dépenses par secteurs d'activités, une analyse des charges de financement corporatives et autres charges ainsi que des analyses complémentaires de certaines charges par objets.

Les charges de fonctionnement à des fins fiscales, les frais de financement et les affectations sont regroupés par secteurs d'activités afin de permettre une reddition de comptes financière sur la même base que celle établie pour la production du budget de 2022.

La figure 2 permet de faire le lien entre les données à des fins fiscales présentées dans le rapport financier annuel de 2022 (tableaux 2 et 3), tel que l'exige le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), et la présentation budgétaire de 2022 (tableau 4), élaborée en fonction des secteurs d'activités, et ce, tel que l'ont adoptée les instances de la Ville.

**Figure 2 – Conciliation des données financières à des fins fiscales du rapport financier annuel et du budget de 2022**

		Rapport financier	Ajustements	Présentation budgétaire
<b>Revenus</b>	Revenus	6 435,2 M\$	-	6 435,2 M\$
	Affectations de revenus	-	391,2 M\$	391,2 M\$
	<b>Total</b>	<b>6 435,2 M\$</b>	<b>391,2 M\$</b>	<b>6 826,4 M\$</b>
<b>Charges</b>	Charges de Fonctionnement <sup>1</sup>	5 919,4 M\$	-	5 919,4 M\$
	Affectations de charges	172,0 M\$	391,2 M\$	563,2 M\$
	<b>Total</b>	<b>6 091,4 M\$</b>	<b>391,2 M\$</b>	<b>6 482,6 M\$</b>
<b>Excédent</b>		<b>343,8 M\$</b>	<b>-</b>	<b>343,8 M\$</b>

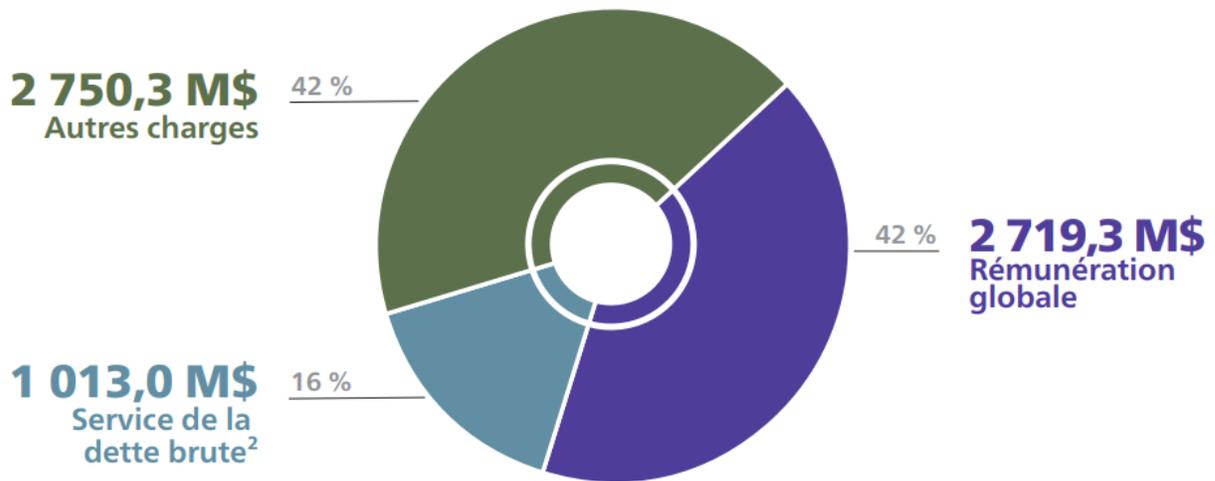
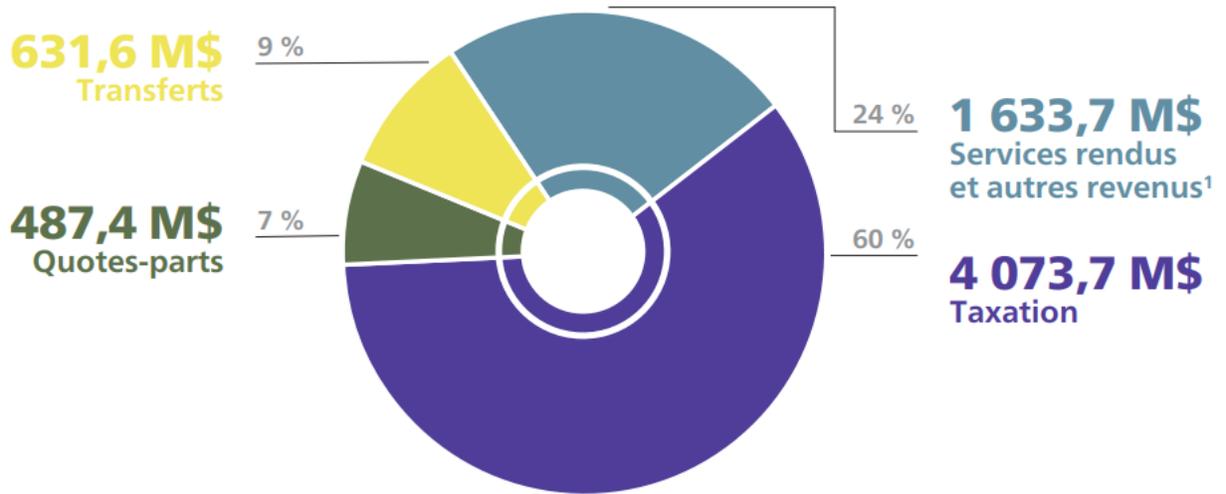
1. Comprennent les charges de fonctionnement à des fins fiscales et le financement.

**Tableau 3 – Excédent non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales par secteurs d'activités**

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2020	2021	2022	2022	2022	2022
<b>Revenus</b>						
Taxes	3 661 050,5	3 693 223,4	3 809 306,3	3 799 500,3	9 806,0	3 799 500,3
Compensations tenant lieu de taxes	279 132,6	285 843,4	264 410,7	265 090,6	(679,9)	265 090,6
Quotes-parts	424 495,7	438 752,6	487 408,5	484 349,3	3 059,2	484 349,3
Transferts	825 162,0	493 004,5	631 572,3	460 960,8	170 611,5	570 761,8
Services rendus	281 776,8	338 519,1	376 746,5	382 482,2	(5 735,7)	385 128,0
Imposition de droits	342 278,0	440 279,5	462 846,9	351 927,7	110 919,2	351 927,7
Amendes et pénalités	129 092,7	160 426,1	169 707,1	218 686,9	(48 979,8)	218 686,9
Intérêts	148 581,6	147 340,5	198 416,7	165 827,4	32 589,3	165 827,4
Autres revenus	39 553,7	39 138,9	34 817,8	24 506,1	10 311,7	36 950,1
Affectation de revenus	220 936,8	315 978,0	391 160,3	304 178,4	86 981,9	370 380,9
<b>Total – Revenus</b>	<b>6 352 060,4</b>	<b>6 352 506,0</b>	<b>6 826 393,1</b>	<b>6 457 509,7</b>	<b>368 883,4</b>	<b>6 648 603,0</b>
<b>Charges par secteurs d'activités</b>						
Services administratifs	145 314,2	151 603,6	159 736,9	157 384,5	(2 352,4)	168 039,6
Économie et rayonnement de la métropole	200 632,6	226 730,1	195 895,6	191 921,3	(3 974,3)	197 781,3
Qualité de vie	413 211,1	460 819,3	479 019,4	505 395,8	26 376,4	567 619,5
Sécurité urbaine et conformité	1 225 445,8	1 249 767,9	1 292 157,8	1 186 343,2	(105 814,6)	1 202 788,8
Service aux citoyens	368 354,3	372 118,7	435 756,4	384 348,7	(51 407,7)	421 208,6
Urbanisme, mobilité et infrastructures	533 221,7	602 819,4	601 477,6	595 742,7	(5 734,9)	604 016,4
Arrondissements	880 197,6	915 292,5	995 305,4	977 111,8	(18 193,6)	1 019 787,3
<b>Total – Charges par secteurs d'activités</b>	<b>3 766 377,3</b>	<b>3 979 151,5</b>	<b>4 159 349,1</b>	<b>3 998 248,0</b>	<b>(161 101,1)</b>	<b>4 181 241,5</b>
<b>Charges de financement corporatives</b>						
Service de la dette brute	762 212,2	760 945,9	984 081,1	901 217,7	(82 863,4)	901 217,7
Paieement comptant d'immobilisations	694 277,0	484 320,2	431 190,6	399 318,2	(31 872,4)	395 219,8
<b>Total – Charges de financement</b>	<b>1 456 489,2</b>	<b>1 245 266,1</b>	<b>1 415 271,7</b>	<b>1 300 535,9</b>	<b>(114 735,8)</b>	<b>1 296 437,5</b>
<b>Autres charges corporatives</b>						
Dépenses communes	193 804,5	146 325,9	195 908,6	443 918,2	248 009,6	464 129,0
Dépenses de contributions	729 308,5	731 610,6	757 878,0	756 672,4	(1 205,6)	752 172,4
<b>Total – Autres charges corporatives</b>	<b>923 113,0</b>	<b>877 936,5</b>	<b>953 786,6</b>	<b>1 200 590,6</b>	<b>246 804,0</b>	<b>1 216 301,4</b>
<b>Élimination des transactions internes et interentités</b>	<b>(40 915,3)</b>	<b>(42 920,8)</b>	<b>(45 809,1)</b>	<b>(41 864,8)</b>	<b>3 944,3</b>	<b>(45 377,4)</b>
<b>Total des charges de fonctionnement, du financement et des affectations</b>	<b>6 105 064,2</b>	<b>6 059 433,3</b>	<b>6 482 598,3</b>	<b>6 457 509,7</b>	<b>(25 088,6)</b>	<b>6 648 603,0</b>
<b>Excédent non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales</b>	<b>246 996,2</b>	<b>293 072,7</b>	<b>343 794,8</b>	<b>-</b>	<b>343 794,8</b>	<b>-</b>

Graphique 2 – Sommaire des revenus et des charges à des fins fiscales



1. Comprennent les affectations de revenus, pour 391,2 M\$.
2. Comprend les frais de financement, le remboursement de la dette à long terme.



Activités de  
fonctionnement –  
Analyse des résultats

2022

Analyse des revenus  
par objets



## ANALYSE DES REVENUS PAR OBJETS

Les revenus de 2022, incluant les affectations de revenus, s'élevèrent à 6,8 G\$, pour un écart favorable de 368,9 M\$ par rapport au budget original.

**Tableau 4 – Sommaire des revenus**  
(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original 2022	Écart 2022	Budget modifié 2022
	2020	2021	2022			
<b>Revenus</b>						
Taxes	3 661 050,5	3 693 223,4	3 809 306,3	3 799 500,3	9 806,0	3 799 500,3
Compensations tenant lieu de taxes	279 132,6	285 843,4	264 410,7	265 090,6	(679,9)	265 090,6
Quotes-parts	424 495,7	438 752,6	487 408,5	484 349,3	3 059,2	484 349,3
Transferts	825 162,0	493 004,5	631 572,3	460 960,8	170 611,5	570 761,8
Services rendus	281 776,8	338 519,1	376 746,5	382 482,2	(5 735,7)	385 128,0
Imposition de droits	342 278,0	440 279,5	462 846,9	351 927,7	110 919,2	351 927,7
Amendes et pénalités	129 092,7	160 426,1	169 707,1	218 686,9	(48 979,8)	218 686,9
Intérêts	148 581,6	147 340,5	198 416,7	165 827,4	32 589,3	165 827,4
Autres revenus	39 553,7	39 138,9	34 817,8	24 506,1	10 311,7	36 950,1
Affectations de revenus	220 936,8	315 978,0	391 160,3	304 178,4	86 981,9	370 380,9
<b>Total – Revenus</b>	<b>6 352 060,4</b>	<b>6 352 506,0</b>	<b>6 826 393,1</b>	<b>6 457 509,7</b>	<b>368 883,4</b>	<b>6 648 603,0</b>

## TAXES

Les taxes foncières municipales, basées sur la valeur des immeubles, représentent la principale source de revenus de la Ville de Montréal.

**Tableau 5 – Taxes**  
(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original 2022	Écart 2022	Budget modifié 2022
	2020	2021	2022			
<b>Taxes</b>						
Taxes générales	2 874 198,6	2 904 887,0	2 906 920,1	2 899 469,1	7 451,0	2 899 469,1
Taxes de secteurs	261 340,2	268 294,7	368 844,3	365 342,6	3 501,7	365 342,6
Taxes sur une autre base – Autres	14 950,8	14 477,6	14 630,0	14 907,5	(277,5)	14 907,5
Taxes, compensation et tarification	102 925,4	87 205,4	86 670,4	87 347,6	(677,2)	87 347,6
Taxe relative au financement de la contribution ARTM	11 104,8	11 307,0	11 604,7	11 467,7	137,0	11 467,7
Taxes spéciales	396 530,7	407 051,7	420 636,8	420 965,8	(329,0)	420 965,8
<b>Total – Taxes</b>	<b>3 661 050,5</b>	<b>3 693 223,4</b>	<b>3 809 306,3</b>	<b>3 799 500,3</b>	<b>9 806,0</b>	<b>3 799 500,3</b>

Les revenus de taxes pour l'année 2022 ont atteint 3,8 G\$, produisant un écart favorable de 9,8 M\$, soit à peine 0,26 % des sommes prévues au budget. L'écart provient principalement à une décision de la cour en faveur de la Ville dans des dossiers de contestation, ainsi que des taxes de secteur, où la croissance a été un peu plus forte de celle prévue.

**COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES**

Ces revenus proviennent des compensations devant être payées par les propriétaires d'immeubles exempts de taxes foncières. À titre d'exemple, les immeubles appartenant aux gouvernements canadien et québécois, les immeubles du réseau de la santé et des services sociaux et du réseau de l'éducation, et ceux dont la ou le propriétaire est mandataire de la Couronne, chef de l'État canadien, sont visés par différentes lois prévoyant le paiement de compensations.

**Tableau 6 – Compensations tenant lieu de taxes**

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original 2022	Écart 2022	Budget modifié 2022
	2020	2021	2022			
<b>Compensations tenant lieu de taxes</b>						
Gouvernement du Québec	223 702,1	228 643,8	201 925,0	206 261,2	(4 336,2)	206 261,2
Gouvernement du Canada	39 400,2	40 348,3	43 588,8	40 497,1	3 091,7	40 497,1
Organismes municipaux	14 001,6	14 837,5	16 876,7	16 141,2	735,5	16 141,2
Autres organismes compensables	2 028,7	2 013,8	2 020,2	2 191,1	(170,9)	2 191,1
<b>Total – Compensations tenant lieu de taxes</b>	<b>279 132,6</b>	<b>285 843,4</b>	<b>264 410,7</b>	<b>265 090,6</b>	<b>(679,9)</b>	<b>265 090,6</b>

Les revenus provenant des compensations tenant lieu de taxes se sont élevés à 264,4 M\$, générant un écart défavorable de 0,7 M\$, ou de 0,3 %, avec le budget. Le déficit dans les compensations provinciales est lié à une décision de la cour défavorable à la Ville dans un litige et au fait que les réseaux de la santé et de l'éducation ont rapporté un peu moins que prévu. À l'inverse, un projet rapportant plus que prévu et un transfert d'immeuble au gouvernement fédéral ont créé un surplus dans les compensations fédérales.

## QUOTES-PARTS

Les dépenses d'agglomération sont financées par des quotes-parts exigées des municipalités liées, comme le précise l'article 118.79 de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (RLRQ, c. E-20.001, ci-après la « Loi »). Une fois ces dépenses déterminées, les villes liées prélèvent les sommes qui leur reviennent, selon leurs propres orientations fiscales.

La Ville de Montréal, en tant que ville liée, participe aussi au financement des dépenses d'agglomération par le paiement de quotes-parts. Celles-ci ont totalisé plus de 2,3 G\$ en 2022, soit 2,3 M\$ de moins que les prévisions. Cette charge a été financée, principalement, par les taxes et les compensations tenant lieu de taxes perçues pour l'exercice.

Le montant global que la Ville de Montréal a perçu en 2022 auprès des autres villes liées, aussi appelées villes reconstituées, se chiffre à 487,4 M\$, soit 3,1 M\$ de plus que le budget original de 484,3 M\$. Ces autres villes liées sont :

- Baie-D'Urfé
- Beaconsfield
- Côte-Saint-Luc
- Dollard-des Ormeaux
- Dorval
- Hampstead
- L'Île-Dorval
- Kirkland
- Mont-Royal
- Montréal-Est
- Montréal-Ouest
- Pointe-Claire
- Senneville
- Sainte-Anne-de-Bellevue
- Westmount

**Tableau 7 – Quotes-parts des villes reconstituées**

(en milliers de dollars)

	2020	Réel 2021	2022	Budget original 2022	Écart 2022	Budget modifié 2022
<b>Quotes-parts des villes reconstituées</b>						
Dépenses générales	374 656,0	386 127,7	397 637,9	397 637,8	0,1	397 637,8
Alimentation en eau potable	13 273,2	14 145,7	16 369,3	13 404,0	2 965,3	13 404,0
Service de l'eau	24 136,6	24 465,3	25 736,5	25 736,5	-	25 736,5
Dettes de la voirie artérielle (2006-2008)	417,5	407,6	397,7	397,7	-	397,7
Service des premiers répondants	1 490,3	1 465,9	1 778,4	1 778,4	-	1 778,4
Tarifaire (compteurs d'eau)	217,5	330,1	215,8	122,0	93,8	122,0
Déficit - Exercices antérieurs	2 714,7	3 700,8	36 667,6	36 667,6	-	36 667,6
Financement des investissements admissibles à la TECQ	4 242,6	4 128,8	4 542,0	4 542,0	-	4 542,0
Financement des investissements admissibles au FCCQ	3 347,3	3 980,7	4 063,3	4 063,3	-	4 063,3
<b>Total – Quotes-parts des villes reconstituées</b>	<b>424 495,7</b>	<b>438 752,6</b>	<b>487 408,5</b>	<b>484 349,3</b>	<b>3 059,2</b>	<b>484 349,3</b>

La section qui suit explique brièvement les différentes quotes-parts perçues par le conseil d'agglomération. Une distinction est apportée entre les quotes-parts générales, qui financent la plus grande partie des dépenses, et les quotes-parts spécifiques, destinées au financement d'activités précises, notamment tout ce qui concerne la gestion de l'eau.

#### QUOTES-PARTS GÉNÉRALES

Les quotes-parts générales servent au financement des charges relevant des compétences d'agglomération, à l'exception de celles qui font déjà l'objet de quotes-parts spécifiques. Elles sont évidemment les plus importantes parmi l'ensemble des quotes-parts. Conformément à la Loi, ces charges sont réparties entre les municipalités liées en proportion de leur potentiel fiscal respectif, établi conformément aux règles fixées par le gouvernement du Québec.

À moins de circonstances exceptionnelles, les quotes-parts générales sont définitives, de sorte qu'il n'y a pas d'écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats financiers, hormis les écarts dus à l'arrondissement des données dans les différents systèmes financiers de la Ville.

#### QUOTES-PARTS SPÉCIFIQUES

Il existe huit quotes-parts spécifiques, dont cinq financent l'ensemble des coûts de l'eau pour l'agglomération : les quotes-parts pour l'alimentation en eau potable, les quotes-parts pour le service de l'eau, les quotes-parts tarifaires pour les compteurs d'eau ainsi que celles pour les travaux admissibles au Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) et au Programme d'aide financière Fonds Chantiers Canada-Québec (FCCQ). Les trois quotes-parts restantes financent d'autres coûts spécifiques assumés par l'agglomération, soit le service des premières répondantes et premiers répondants, les dettes de la voirie artérielle et le déficit constaté des exercices antérieurs.

#### **Quotes-parts pour l'alimentation en eau potable**

Les coûts associés aux activités de production et de distribution de l'eau potable sont partagés entre les villes liées en fonction de leur consommation réelle respective. Lors de la préparation du budget, les quotes-parts spécifiques pour l'alimentation en eau potable sont basées sur des estimations, à la fois, du volume d'eau consommé et du tarif au mètre cube. Au terme de chaque exercice financier, le tarif final est calculé en fonction des coûts et de la production réels d'eau potable. Les quotes-parts sont alors ajustées à la lumière de ces données réelles, incluant les frais d'intérêt lorsqu'il y a lieu.

Somme toute, les écarts de fin d'exercice s'expliquent par la combinaison de deux facteurs : le volume d'eau réellement consommé dans l'ensemble des villes reconstituées et le tarif final par rapport au tarif provisoire établi au moment du budget. En 2022, les revenus de l'exercice ont affiché un écart de 3,0 M\$ par rapport aux prévisions, soit de 22,1 %. Environ la moitié de cet écart s'explique par la différence entre le tarif provisoire et le tarif final, qui est passé de 0,2316 \$ le m<sup>3</sup> à 0,2562 \$ le m<sup>3</sup>, soit une hausse de 10,6 %. L'autre moitié s'explique par une consommation réelle plus élevée par rapport au volume de consommation qui avait été estimé par les villes reconstituées.

### **Quotes-parts pour le service de l'eau**

Les autres charges reliées au service de l'eau sont également financées par des quotes-parts spécifiques. Ces charges sont réparties entre les villes liées selon le même mode que celui des quotes-parts générales, à savoir le potentiel fiscal. Aussi, tout comme ces dernières, en l'absence de circonstances exceptionnelles, il n'y a pas d'écart entre les prévisions et les résultats pour ces quotes-parts, hormis les écarts dus à l'arrondissement des données dans les systèmes financiers de la Ville.

### **Quotes-parts pour les dettes de la voirie artérielle (2006-2008)**

Ces quotes-parts servent au financement des dettes relatives aux travaux d'immobilisations effectués sur les voies de circulation composant le réseau artériel, au cours des exercices de 2006, 2007 et 2008. Les villes liées où des travaux de voirie artérielle ont été effectués et qui ont conservé un solde impayé assument donc les charges relatives aux dettes restantes au moyen de quotes-parts.

Étant donné qu'il s'agit d'un service de dette avec des annuités déjà calculées pour chacune des villes, on n'observe aucun écart entre les prévisions budgétaires et les résultats financiers.

### **Quotes-parts pour le service des premières répondantes et premiers répondants**

La sécurité publique est une compétence d'agglomération, à l'exception du service des premières répondantes et premiers répondants sur le territoire de Côte-Saint-Luc, qui en assume localement le financement (RLRQ, c. E-20.001, article 28.1). Pour cette raison, les activités associées au service des premières répondantes et premiers répondants font l'objet de quotes-parts spécifiques, dont la Ville de Côte-Saint-Luc est exclue.

Les charges nettes des subventions prévues pour le service des premières répondantes et premiers répondants sont réparties entre les villes liées en proportion de leur potentiel fiscal respectif, en excluant celui de Côte-Saint-Luc. Tout comme les quotes-parts générales, celles des premières répondantes et premiers répondants sont définitives, de sorte qu'il n'y a pas d'écart entre les prévisions budgétaires et les résultats de fin d'exercice.

### **Quotes-parts tarifaires pour les compteurs d'eau**

L'alimentation en eau relève du conseil d'agglomération, notamment la mesure de la consommation d'eau dans les bâtiments utilisés en partie ou en totalité à des fins non résidentielles. Or, l'agglomération délègue aux municipalités liées les activités de mise en conformité des entrées d'eau ainsi que d'installation, de lecture, de diagnostic, de réparation et d'entretien des compteurs.

Les quotes-parts tarifaires pour les compteurs d'eau consistent à facturer les coûts de ces activités déléguées de même que le coût des compteurs. Conséquemment, les prévisions budgétaires sont directement liées au nombre de compteurs que les municipalités liées prévoient d'installer au cours de l'exercice.

Pour 2022, on observe une hausse de 0,1 M\$ entre les prévisions et les coûts réels, ce qui s'explique notamment par l'achat d'un nombre de compteurs moins élevé que ce qui avait été prévu dans les villes reconstituées.

### **Quotes-parts pour le déficit des exercices antérieurs**

En 2022, l'agglomération de Montréal a prélevé des quotes-parts spécifiques de 211,3 M\$ pour combler le déficit des exercices antérieurs. La répartition de ces quotes-parts entre les villes est faite sur la même base que les quotes-parts générales, c'est-à-dire en proportion de leur potentiel fiscal respectif. La part assumée par l'ensemble des villes reconstituées s'élevait à 36,7 M\$. Tout comme les quotes-parts générales, les quotes-parts pour le déficit des exercices antérieurs sont définitives, de sorte qu'il n'y a pas d'écart entre les prévisions budgétaires et les résultats de fin d'exercice.

### **Quotes-parts pour le financement des investissements admissibles au Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) et au Fonds Chantiers Canada-Québec (FCCQ)**

Depuis 2006, les villes liées doivent se partager le financement de travaux effectués sur les infrastructures d'approvisionnement en eau et de traitement de l'eau. Certains de ces travaux sont admissibles à des programmes de subvention, tels que ceux de la TECQ et du FCCQ. Les villes liées doivent choisir annuellement de payer comptant leur part des dépenses pour les travaux effectués l'année précédente ou d'en étaler le paiement sur 20 ans, en s'acquittant d'une quote-part spécifique à cet effet.

Tout comme les dettes de la voirie artérielle, les quotes-parts spécifiques des programmes de la TECQ et du FCCQ constituent un service de dette à la charge des villes concernées, en fonction d'annuités déjà calculées. En conséquence, il n'existe pas d'écart entre les prévisions budgétaires et les résultats financiers.

**TRANSFERTS**

Les revenus de transferts représentent des sommes reçues des gouvernements supérieurs sous forme de subventions. Règle générale, ces subventions sont liées à des ententes de partage, donc destinées à des fins précises, mais il existe aussi des transferts de droits, qui sont des sommes versées à la Ville sans être associées à des activités précises.

**Tableau 8 – Transferts**

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2020	2021	2022	2022	2022	2022
<b>Transferts</b>						
Contribution au service de la dette	22 460,7	21 499,1	17 933,5	18 686,8	(753,3)	18 686,8
Compensation relative au pacte fiscal	14 637,6	14 204,4	23 170,4	23 108,1	62,3	23 108,1
CMM	43 275,9	38 774,0	37 983,2	62 730,0	(24 746,8)	62 730,0
AccèsLogis	46 318,2	53 386,1	31 557,7	61 320,0	(29 762,3)	79 554,2
Gestion des matières résiduelles	43 382,8	47 254,7	48 256,4	42 721,3	5 535,1	42 721,3
Rénovation urbaine	5 482,1	15 238,8	12 347,9	14 579,0	(2 231,1)	15 089,0
Développement économique local	19 523,4	34 161,5	130 125,2	800,0	129 325,2	22 764,4
Sécurité publique (police)	6 493,0	20 046,7	56 747,4	28 301,3	28 446,1	36 565,7
Lutte contre la pauvreté	9 632,9	9 689,3	11 195,6	10 000,0	1 195,6	11 195,6
Projet des premiers répondants	9 423,7	8 445,1	8 799,8	7 640,9	1 158,9	8 040,6
Loisirs et culture	12 172,4	9 816,1	22 142,5	4 325,3	17 817,2	9 563,6
Violence conjugale	1 848,4	1 479,7	1 483,6	2 106,3	(622,7)	2 106,3
Réflexe Montréal – Volet inconditionnel	93 068,5	97 721,9	102 608,0	101 190,1	1 417,9	101 190,1
Réflexe Montréal – Développement économique	44 160,8	28 548,4	28 316,2	50 000,0	(21 683,8)	35 661,6
Programmes de financements pluriannuels	16 603,7	33 150,2	26 708,8	20 488,0	6 220,8	23 488,0
Aide gouvernementale COVID-19	263 470,2	761,5	-	-	-	-
Autres	173 207,7	58 827,0	72 196,1	12 963,7	59 232,4	78 296,5
<b>Total – Transferts</b>	<b>825 162,0</b>	<b>493 004,5</b>	<b>631 572,3</b>	<b>460 960,8</b>	<b>170 611,5</b>	<b>570 761,8</b>

Les revenus de transferts sont en hausse de 170,6 M\$ par rapport au budget original, pour s'établir à 631,6 M\$. Cette variation de revenus s'explique principalement par :

- une baisse globale de 54,5 M\$ des subventions reçues pour le programme AccèsLogis, soit 24,7 M\$ en provenance de la Communauté métropolitaine de Montréal et 29,8 M\$ en provenance du gouvernement du Québec. Ces subventions sont versées en fonction de l'avancement des travaux et sont tributaires de l'évolution des chantiers;
- un excédent de 5,5 M\$ lié à la gestion des matières résiduelles, qui s'explique tout d'abord par la compensation de Recyc-Québec pour la collecte sélective. Cette compensation est établie en fonction de la population et de la performance de la Ville en matière de récupération ainsi que par l'aide financière liée au Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage;
- un déficit de 2,2 M\$ associé aux programmes de rénovation urbaine dont, 2,9 M\$ pour le programme Rénovation Québec Montréal en raison d'un volume moins élevé de demandes;

- un écart favorable de 129,3 M\$ pour le développement économique local, qui s’explique principalement par :
  - un ajustement de 106,9 M\$ dans le cadre du Programme d’aide d’urgence aux PME que le gouvernement avait mis en place pendant la pandémie. Il est à noter qu’une affectation équivalente est constatée au chapitre de la dette brute corporative,
  - des revenus en provenance du gouvernement du Québec qui sont liés à différentes ententes comme celles pour la relance du centre-ville, pour 7,9 M\$, et la réhabilitation de terrains contaminés, pour 0,8 M\$, ainsi que des contributions de 10,1 M\$ versées pour l’entente relative au Fonds régions et ruralité,
  - l’entente pour les « Ateliers d’artistes », pour 2,0 M\$,
  - le développement de l’îlot central du Technopôle Angus, pour 0,5 M\$;
- une hausse des revenus de la sécurité publique principalement due à l’augmentation de 27,9 M\$ des revenus issus du Cadre sur les coûts de sécurité des événements internationaux majeurs, financés par le ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile du Canada. Cette variation est la résultante directe de l’engagement du Premier Ministre du Canada à rembourser les dépenses exceptionnelles liées à la tenue de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies (COP-15) sur le territoire de la Ville;
- des revenus supplémentaires de 1,2 M\$ en lien avec la lutte contre la pauvreté dans le cadre de l’entente avec le ministère de l’Emploi et de la Solidarité sociale, dont le budget inutilisé des années antérieures est reportable dans le temps en fonction des dépenses réalisées;
- un écart favorable de 1,2 M\$ associé aux premières répondantes et premiers répondants, en raison d’une meilleure performance quant au temps de réponse et d’un taux d’indexation supérieur à celui prévu budget;
- une hausse des subventions liées aux loisirs et à la culture, principalement pour les projets réalisés en 2022 dans le cadre du Plan de la forêt urbaine pour 11,4 M\$ et relative à l’intégration de personnes immigrantes, selon l’entente de 4,6 M\$ conclue avec le ministère de l’Immigration, de la Francisation et de l’Intégration;
- le déficit de 21,7 M\$ associé à la portion développement économique de à l’entente « Réflexe Montréal», qui est attribuable aux revenus reportables dans le temps et établi en fonction des dépenses admissibles pour la mise en œuvre de la stratégie de développement économique de la Ville;
- un versement plus important qu’anticipé pour les programmes de maintien des infrastructures (TECQ, FCCQ, MCC, etc.) de 6,2 M\$ qui génère un excédent pour les programmes de financement pluriannuels;

- un écart favorable de 59,2 M\$ pour les autres transferts, qui s’explique principalement par :
  - l’Initiative pour la création rapide de logements (ICRL) de la Société canadienne d’hypothèques et de logements (SCHL), qui permet la construction d’habitations pour des personnes en situation d’itinérance ou vulnérables, pour 30,1 M\$,
  - la réception d’un montant de 22,3 M\$ du CIUSSS du Centre-Sud-de-l’Île-de-Montréal pour compenser le soutien financier du réseau de la santé et des services sociaux en 2021 et en 2022,
  - un revenu de 10,3 M\$ en lien avec le Défi des villes intelligentes, que la Ville a remporté.

**SERVICES RENDUS**

Ces revenus comprennent l'ensemble des montants provenant d'organismes municipaux pour des services rendus sur une base contractuelle ou ponctuelle, en vertu d'ententes intermunicipales et lors de cas d'urgence. De plus, cette rubrique comprend l'ensemble des revenus associés aux services rendus à des gouvernements ou à leurs entreprises et à des tiers.

**Tableau 9 – Services rendus**

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2020	2021	2022	2022	2022	2022
<b>Services rendus</b>						
Services rendus aux organismes municipaux	8 814,2	8 903,4	8 944,4	9 096,9	(152,5)	9 096,9
Autres services rendus	272 962,6	329 615,7	367 802,1	373 385,3	(5 583,2)	376 031,1
<b>Total – Services rendus</b>	<b>281 776,8</b>	<b>338 519,1</b>	<b>376 746,5</b>	<b>382 482,2</b>	<b>(5 735,7)</b>	<b>385 128,0</b>

Les revenus de 376,7 M\$ des services rendus sont en baisse de 5,7 M\$ par rapport au budget original. Cet écart s'explique par une baisse de 32,8 M\$ dans différentes activités, compensée par une augmentation de 27,1 M\$ dans d'autres activités.

La baisse de 32,8 M\$ se compose des éléments suivants :

- Diminution de 22,1 M\$ concernant le ralentissement qu'ont connu les activités des services techniques et les travaux effectués par la Ville pour des tiers, soit :
  - 8,8 M\$ pour le réseau des conduits souterrains,
  - 6,0 M\$ pour la commercialisation des services policiers,
  - 3,5 M\$ pour les études et travaux menés par les arrondissements,
  - 2,5 M\$ pour les grands projets comme le REM, l'axe Champlain-autoroute -15, etc.,
  - 1,3 M\$ pour le matériel roulant;
- Baisse de 6,9 M\$ pour les prêts de personnel et les libérations syndicales, liée principalement à l'entente conclue avec l'Agence de mobilité durable et le Bureau du taxi, qui ont de nombreux postes vacants, à des retards d'embauche et à des projets reportés;
- Baisse des revenus de location des installations sportives et des salles dans les arrondissements de 2,3 M\$ attribuable à l'ouverture progressive de ces salles et des services de location à la suite du confinement du début d'année dans le cadre des mesures sanitaires liées à la COVID-19;
- Recettes moindres de 1,5 M\$ pour les inscriptions et les abonnements dans les différentes activités administrées par les arrondissements.

La hausse de 27,1 M\$ se compose des éléments suivants :

- Recettes plus importantes de 10,2 M\$ liées aux installations d’Espace pour la vie grâce à une excellente relance des activités des quatre musées et à la grande popularité du projet pilote du Passeport Espace pour la vie;
- Augmentation de 9,0 M\$ des revenus attribuables à l’occupation du domaine public dans les arrondissements, qui s’explique notamment par les demandes de permis pour des projets de plus grande ampleur et de plus longue durée que prévu;
- Revenus supplémentaires de 5,2 M\$ liés à la tarification globale des stationnements, regroupant, entre autres, les espaces tarifés, le stationnement sur rue et les parcomètres;
- Hausse de 2,7 M\$ des recettes liées à l’utilisation des vélos en libre-service BIXI Montréal.

**IMPOSITION DE DROITS**

La Ville de Montréal impose des droits sur les mutations immobilières et perçoit également des revenus pour la délivrance de licences et de permis divers.

**Tableau 10 – Imposition de droits**

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original 2022	Écart 2022	Budget modifié 2022
	2020	2021	2022			
<b>Imposition de droits</b>						
Licences et permis	53 409,1	56 812,8	51 994,4	36 969,0	15 025,4	36 969,0
Droits sur les mutations immobilières	288 868,9	383 466,7	410 852,5	314 958,7	95 893,8	314 958,7
<b>Total – Imposition de droits</b>	<b>342 278,0</b>	<b>440 279,5</b>	<b>462 846,9</b>	<b>351 927,7</b>	<b>110 919,2</b>	<b>351 927,7</b>

En 2022, les revenus de l'imposition de droits sont de 462,8 M\$, ce qui représente une augmentation de 110,9 M\$ par rapport au budget original. Cet écart favorable est attribuable à :

- des revenus supplémentaires de 15,0 M\$ pour les licences et permis, dont 16,3 M\$ découlent des permis de construction et de modification délivrés par les arrondissements pour des projets immobiliers (construction ou rénovation d'établissements scolaires et religieux, d'hôpitaux, de tours d'habitation et de bureaux, de coopératives d'habitation, d'industries à Saint-Laurent, etc.), et à un écart défavorable de 1,8 M\$ relatif au consentement municipal pour les travaux sur le domaine public;
- une augmentation de 95,9 M\$ des revenus des droits sur les mutations immobilières, qui s'explique ainsi :
  - Le marché immobilier a ralenti au cours de l'année 2022. Au terme de l'année, le nombre de transactions a baissé de 16 % par rapport à 2021; par contre, le montant moyen facturé pour les mutations a augmenté de 9 % entre les deux années. De plus, les grandes transactions ont rapporté 173,6 M\$, alors que la moyenne des trois exercices précédents était de 108,9 M\$.

## AMENDES ET PÉNALITÉS

Cette rubrique regroupe les revenus des contraventions données par la police ainsi que par les agentes et agents de stationnement en matière de circulation et de stationnement, de même que d'autres types d'infractions, à savoir les contraventions à la réglementation municipale (urbanisme, nuisance, prévention des incendies, fausses alarmes, etc.), à diverses lois provinciales et au Code criminel.

**Tableau 11 – Amendes et pénalités**

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2020	2021	2022	2022	2022	2022
<b>Amendes et pénalités</b>						
Contraventions – Circulation et stationnement	117 606,2	149 903,6	155 340,6	195 590,4	(40 249,8)	195 590,4
Autres – Amendes et pénalités	11 486,5	10 522,5	14 366,5	23 096,5	(8 730,0)	23 096,5
<b>Total – Amendes et pénalités</b>	<b>129 092,7</b>	<b>160 426,1</b>	<b>169 707,1</b>	<b>218 686,9</b>	<b>(48 979,8)</b>	<b>218 686,9</b>

Les revenus d'amendes et de pénalités en 2022 s'élèvent à 169,7 M\$, ce qui constitue un écart défavorable de 49,0 M\$ par rapport au budget original. Cet écart s'explique par les éléments suivants :

- Écart de 40,2 M\$ pour les revenus des contraventions en matière de circulation et de stationnement s'expliquant par :
  - un écart défavorable de 17,1 M\$ pour les revenus des constats émis par le SPVM (écart qui était de 24,4 M\$ essentiellement en raison d'un nombre moins élevé de constats émis, mais qui a été compensé en partie par un écart favorable de 7,3 M\$ pour les constats émis par le personnel de l'Agence de mobilité durable), un autre de 8,0 M\$ pour les revenus issus des procédures pénales de recouvrement, et un dernier de 15,1 M\$ attribuable à une révision de l'évaluation de la provision pour créances douteuses;
- Écart de 8,7 M\$ pour les autres revenus d'amendes et de pénalités en matière de réglementation municipale, de lois provinciales et en vertu du Code criminel, qui s'explique de la même façon que ci-dessus, soit :
  - un écart défavorable de 2,6 M\$ pour les revenus des constats émis, un autre de 1,7 M\$ pour les revenus issus des procédures pénales de recouvrement (essentiellement en raison d'un nombre moins élevé de constats émis) et une révision de l'évaluation de la provision pour créances douteuses de 4,4 M\$.

**INTÉRÊTS**

Ces revenus comprennent les intérêts sur les fonds d'amortissement, les intérêts sur l'encaisse et les autres intérêts, ainsi que les intérêts sur les arriérés de taxes.

**Tableau 12 – Intérêts**

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original 2022	Écart 2022	Budget modifié 2022
	2020	2021	2022			
<b>Intérêts</b>						
Fonds d'amortissement	66 235,9	73 140,2	83 367,8	72 996,6	10 371,2	72 996,6
Encaisse et autres intérêts	64 861,6	59 386,8	97 879,9	80 600,8	17 279,1	80 600,8
Arriérés de taxes	17 484,1	14 813,5	17 169,0	12 230,0	4 939,0	12 230,0
<b>Total – Intérêts</b>	<b>148 581,6</b>	<b>147 340,5</b>	<b>198 416,7</b>	<b>165 827,4</b>	<b>32 589,3</b>	<b>165 827,4</b>

Les revenus d'intérêts totalisent 198,4 M\$, soit une hausse de 32,6 M\$ par rapport au budget original. Cette augmentation est attribuable :

- à des revenus supplémentaires de 10,4 M\$, produits par l'accroissement des placements du fonds d'amortissement. Le volume additionnel du fonds d'amortissement est requis pour assurer le remboursement de la dette à long terme qui est associé à la hausse du financement des dépenses en immobilisations;
- à des revenus en hausse de 17,3 M\$, une hausse générée par des taux d'intérêt plus élevés que prévu pour les placements et par un volume supérieur;
- à une plus grande attention portée aux dossiers réputés comme étant à risque. En 2020, il n'y a pas eu de vente pour défaut de paiement des taxes. En 2021, compte tenu du nombre élevé de dossiers sujets à la vente, la décision a été prise de mettre l'accent sur les dossiers réputés comme étant à risque. À la suite de ce changement de procédure, un nombre important de dossiers a continué, en 2022, de générer un revenu d'intérêts, causant un revenu excédentaire de 4,9 M\$ par rapport au budget.

## AUTRES REVENUS

Cette rubrique comprend les revenus de cession d'éléments d'actif, les contributions des organismes municipaux et les revenus divers.

**Tableau 13 – Autres revenus**

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2020	2021	2022	2022	2022	2022
<b>Autres revenus</b>						
Cession d'éléments d'actif	27 893,5	16 869,7	3 547,6	14 345,6	(10 798,0)	14 345,6
Autres	11 660,2	22 269,2	31 270,2	10 160,5	21 109,7	22 604,5
<b>Total – Autres revenus</b>	<b>39 553,7</b>	<b>39 138,9</b>	<b>34 817,8</b>	<b>24 506,1</b>	<b>10 311,7</b>	<b>36 950,1</b>

Les autres revenus s'élèvent à 34,8 M\$, soit une hausse de 10,3 M\$ par rapport au budget original. Cet écart s'explique principalement par les éléments suivants :

Cession d'éléments d'actif :

- Baisse de revenus de 10,8 M\$ lié à des ventes de terrains inférieures à celles anticipées lors de la confection du budget.

Autres :

- Écart favorable de 21,1 M\$ qui s'explique principalement par les éléments suivants :
  - montant non prévu de 11,0 M\$ correspondant au surplus dégagé du contrat avec l'ancien assureur (SSQ Assurance);
  - écart favorable de 7,0 M\$ associé au remboursement des prêts consentis non utilisés dans le cadre du Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises (PME) pendant la pandémie;
  - sommes totalisant 1,8 M\$ en provenance du Programme de remboursement volontaire;
  - écart favorable de 1,0 M\$ concernant l'amortissement de la provision pour la dévaluation des prêts consentis aux OBNL et aux PME bénéficiant des fonds locaux d'investissement et de solidarité (FLI-FLS);
  - écart favorable de 0,7 M\$ lié à des revenus encaissés en vertu d'ententes conclues avec divers partenaires (ARTM, Bell Canada, etc.) pour différents projets, principalement l'implantation du SRB Pie-IX;
  - revenu additionnel de 0,7 M\$ en provenance du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal en soutien à l'ouverture du Service d'hébergement d'urgence (SHU);
  - contributions supplémentaires de 0,6 M\$ de la Fondation Espace pour la vie et des sociétés amies pour différents projets des installations d'Espace pour la vie;
  - écart défavorable de 3,5 M\$ lié à l'utilisation des fonds des arrondissements relatifs aux parcs, aux terrains de jeux et aux stationnements.

**AFFECTATION DE REVENUS**

Cette rubrique regroupe, d'une part, le financement provenant des excédents cumulés des années antérieures, des fonds réservés et des réserves financières et, d'autre part, les montants à pourvoir qui sont permis en vertu des dispositions de la comptabilité municipale du MAMH.

**Tableau 14 – Affectation de revenus**

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget	Écart	Budget
	2020	2021	2022	original 2022	2022	modifié 2022
<b>Affectation de revenus</b>						
Financement à long terme – SOFIL-STM	26 923,7	19 466,8	21 764,8	16 623,3	5 141,5	16 623,3
Financement à long terme – Autres	30 897,8	25 666,8	15 579,4	-	15 579,4	-
Excédent de fonctionnement - Aide gouvernementale COVID-19	-	178 500,0	-	-	-	-
Excédent de fonctionnement	88 181,2	89 485,9	178 179,6	111 977,1	66 202,5	178 179,6
Excédent de fonctionnement spécifique	12 925,4	-	-	-	-	-
Excédent de fonctionnement – Gestion de la dette	40 000,0	-	-	-	-	-
Excédent de fonctionnement – Élections	2 000,0	-	-	-	-	-
Excédent de fonctionnement – Régimes de retraite – Allègement	13 000,0	-	-	-	-	-
Affectation des réserves - immobilisation	-	-	172 778,0	172 778,0	-	172 778,0
Affectation des réserves et fonds	7 008,7	2 858,5	2 858,5	2 800,0	58,5	2 800,0
<b>Total – Affectation de revenus</b>	<b>220 936,8</b>	<b>315 978,0</b>	<b>391 160,3</b>	<b>304 178,4</b>	<b>86 981,9</b>	<b>370 380,9</b>

Ces affectations, totalisant 391,2 M\$, affichent une hausse de 87,0 M\$ par rapport au budget, qui s'explique principalement par les éléments suivants :

- Affectation moindre de 5,1 M\$ en financement par emprunt de la contribution versée en 2022 par la Ville dans le cadre du programme de la SOFIL, compte tenu des investissements réalisés par la STM dans le cadre de son programme d'immobilisations;
- Affectation de 15,6 M\$ reflétant la décision de financer par emprunt certaines dépenses de fonctionnement, notamment:
  - des dépenses de 12,8 M\$ liées à la réalisation du Plan de gestion de la forêt urbaine, dans le cadre du Plan d'action canopée 2012 -2021 de la Ville de Montréal,
  - une affectation de 3,6 M\$ pour le financement par emprunt des contributions versées notamment à divers organismes culturels, dans le cadre de l'entente entre le ministère de la Culture et des Communications et la Ville visant à favoriser l'accès aux arts, à la culture et à l'histoire;
- Affectation additionnelle de 66,2 M\$, qui reflète un recours plus important aux excédents accumulés des exercices antérieurs de la Ville, pour financer:
  - des dépenses additionnelles de 25,9 M\$ réalisées par les arrondissements et financées à même leurs excédents accumulés, notamment pour des projets d'aménagement urbain et

- des contributions financières à des organismes communautaires et de loisirs, ainsi que pour la bonification des services de proximité destinés à la population,
- des dépenses supplémentaires de 40,4 M\$ effectuées par les services centraux et financées par les excédents de fonctionnement antérieurs affectés, dont :
    - un financement additionnel de 21,8 M\$ pour les activités reliées au déneigement engendré par des précipitations plus importantes que prévu,
    - un paiement forfaitaire de 5,0 M\$ à Desjardins Assurances afin de bénéficier d'une économie actuarielle liée au contrat d'assurance,
    - une somme de 4,3 M\$ liée à des interventions de l'Axe-3 pour des projets innovants de logements abordables,
    - un montant de 4,2 M\$ pour compenser l'effet de l'inflation sur le prix du carburant et le coût d'entretien des véhicules,
    - une somme de 1,4 M\$ pour le financement des analyses pour la caractérisation des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante et l'estimation des coûts de démolition potentiels,
    - une aide financière de 1,1 M\$ à l'organisme Regroupement Pied Carré, qui soutient des ateliers d'artistes, des centres d'arts et des studios de création,
    - un montant de 1,1 M\$ visant la démolition des bâtiments vacants et excédentaires,
    - des sommes totalisant 1,5 M\$ associées à divers projets dont le financement d'études d'avant-projets et le Programme d'engagements prévention – jeunesse.



Activités de  
fonctionnement –  
Analyse des résultats

2022

Analyse des charges  
par secteurs d'activités

Services administratifs

Économie et rayonnement  
de la métropole

Qualité de vie

Sécurité urbaine  
et conformité

Service aux citoyens

Urbanisme, mobilité  
et infrastructures

Arrondissements



## ANALYSE DES CHARGES PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS

**Tableau 15 – Charges par secteurs d'activités**

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2020	2021	2022	2022	2022	2022
<b>Services centraux</b>						
Direction générale	17 164,2	19 787,0	19 584,6	19 967,2	382,6	20 785,7
Finances	47 524,9	50 694,2	52 906,0	51 363,6	(1 542,4)	52 790,8
Planification stratégique et performance organisationnelle	13 193,0	13 280,4	15 814,7	6 936,3	(8 878,4)	17 204,8
Ressources humaines	56 944,5	56 840,6	60 489,2	64 091,6	3 602,4	62 232,5
Bureau de l'inspecteur général	4 508,3	4 274,3	4 505,1	6 640,6	2 135,5	6 640,6
Bureau du vérificateur général	5 558,6	5 941,7	5 579,8	6 786,0	1 206,2	6 786,0
Commission de la fonction publique de Montréal	336,7	698,2	766,9	834,5	67,6	834,5
Secrétariat de liaison de l'agglomération de Montréal	84,0	87,2	90,6	764,7	674,1	764,7
<b>Total – Services administratifs</b>	<b>145 314,2</b>	<b>151 603,6</b>	<b>159 736,9</b>	<b>157 384,5</b>	<b>(2 352,4)</b>	<b>168 039,6</b>
Approvisionnement	28 360,2	27 909,8	31 694,0	30 577,7	(1 116,3)	30 923,5
Développement économique	93 640,9	122 237,5	85 535,6	88 887,3	3 351,7	91 808,6
Évaluation foncière	16 150,3	15 918,1	16 740,7	17 118,0	377,3	17 118,0
Stratégie immobilière	62 481,2	60 664,7	61 925,3	55 338,3	(6 587,0)	57 931,2
<b>Total – Économie et rayonnement de la métropole</b>	<b>200 632,6</b>	<b>226 730,1</b>	<b>195 895,6</b>	<b>191 921,3</b>	<b>(3 974,3)</b>	<b>197 781,3</b>
Culture	61 339,2	61 962,7	63 653,7	66 726,9	3 073,2	70 556,1
Diversité et inclusion sociale	34 402,6	34 740,9	42 962,8	38 492,7	(4 470,1)	43 931,6
Environnement	168 702,4	148 820,6	172 816,1	172 296,1	(520,0)	171 090,3
Espace pour la vie	59 161,5	69 444,6	81 227,9	81 746,9	519,0	83 236,1
Habitation	89 605,4	145 850,5	118 358,9	146 133,2	27 774,3	198 805,4
<b>Total – Qualité de vie</b>	<b>413 211,1</b>	<b>460 819,3</b>	<b>479 019,4</b>	<b>505 395,8</b>	<b>26 376,4</b>	<b>567 619,5</b>
Affaires juridiques	60 421,2	66 691,0	68 431,8	68 745,1	313,3	68 913,2
Greffes	29 360,0	47 359,6	30 067,3	30 671,4	604,1	30 920,2
Police	708 274,3	745 149,8	804 672,4	724 096,4	(80 576,0)	737 916,4
Sécurité incendie	427 390,3	390 567,5	388 986,3	362 830,3	(26 156,0)	365 039,0
<b>Total – Sécurité urbaine et conformité</b>	<b>1 225 445,8</b>	<b>1 249 767,9</b>	<b>1 292 157,8</b>	<b>1 186 343,2</b>	<b>(105 814,6)</b>	<b>1 202 788,8</b>
Concertation des arrondissements	98 763,0	96 215,3	113 959,6	95 083,4	(18 876,2)	116 514,1
Expérience citoyenne et communications	26 071,6	28 166,4	29 870,3	28 950,1	(920,2)	30 138,9
Grands parcs, Mont-Royal et sports	53 145,3	53 087,7	64 757,0	42 157,9	(22 599,1)	42 153,9
Matériel roulant et ateliers	107 938,7	113 091,3	138 997,5	112 803,8	(26 193,7)	130 661,1
Technologies de l'information	82 435,7	81 558,0	88 172,0	105 353,5	17 181,5	101 740,6
<b>Total – Service aux citoyens</b>	<b>368 354,3</b>	<b>372 118,7</b>	<b>435 756,4</b>	<b>384 348,7</b>	<b>(51 407,7)</b>	<b>421 208,6</b>
Commission des services électriques	69 465,3	72 935,0	69 783,9	80 855,8	11 071,9	80 855,8
Eau	266 639,1	288 921,1	298 484,2	290 931,5	(7 552,7)	294 036,7
Gestion et planification des immeubles	101 896,9	113 779,4	127 625,5	125 420,7	(2 204,8)	125 155,9
Infrastructures du réseau routier	31 317,4	65 660,4	31 007,4	27 230,4	(3 777,0)	28 927,6
Urbanisme et mobilité	63 903,0	61 523,5	74 576,6	71 304,3	(3 272,3)	75 040,4
<b>Total – Urbanisme, mobilité et infrastructures</b>	<b>533 221,7</b>	<b>602 819,4</b>	<b>601 477,6</b>	<b>595 742,7</b>	<b>(5 734,9)</b>	<b>604 016,4</b>
<b>Arrondissements</b>	<b>880 197,6</b>	<b>915 292,5</b>	<b>995 305,4</b>	<b>977 111,8</b>	<b>(18 193,6)</b>	<b>1 019 787,3</b>
<b>Total – Charges par secteurs d'activités</b>	<b>3 766 377,3</b>	<b>3 979 151,5</b>	<b>4 159 349,1</b>	<b>3 998 248,0</b>	<b>(161 101,1)</b>	<b>4 181 241,5</b>



Activités de  
fonctionnement –  
Analyse des résultats

2022

Analyse des charges par  
secteurs d'activités

Services administratifs



**SERVICES ADMINISTRATIFS**
**Tableau 16 – Services administratifs**

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2020	2021	2022	2022	2022	2022
<b>Services administratifs</b>						
<b>Services de la direction générale</b>						
Direction générale	17 164,2	19 787,0	19 584,6	19 967,2	382,6	20 785,7
Finances	47 524,9	50 694,2	52 906,0	51 363,6	(1 542,4)	52 790,8
Planification stratégique et performance organisationnelle	13 193,0	13 280,4	15 814,7	6 936,3	(8 878,4)	17 204,8
Ressources humaines	56 944,5	56 840,6	60 489,2	64 091,6	3 602,4	62 232,5
<b>Autres services administratifs</b>						
Bureau de l'inspecteur général	4 508,3	4 274,3	4 505,1	6 640,6	2 135,5	6 640,6
Bureau du vérificateur général	5 558,6	5 941,7	5 579,8	6 786,0	1 206,2	6 786,0
Commission de la fonction publique de Montréal	336,7	698,2	766,9	834,5	67,6	834,5
Secrétariat de liaison de l'agglomération de Montréal	84,0	87,2	90,6	764,7	674,1	764,7
<b>Total – Services administratifs</b>	<b>145 314,2</b>	<b>151 603,6</b>	<b>159 736,9</b>	<b>157 384,5</b>	<b>(2 352,4)</b>	<b>168 039,6</b>

**DIRECTION GÉNÉRALE**

Sous l'autorité du comité exécutif, la Direction générale dirige l'ensemble des activités administratives de la Ville de Montréal, établit les priorités d'action, soutient le processus décisionnel des instances politiques et voit à la mise en œuvre de leurs décisions.

La Direction générale exerce un rôle de leadership, d'expertise et de coordination, notamment en matière de transition écologique et de résilience, de relations gouvernementales et municipales, de relations internationales, de contrôle interne et de lutte contre le racisme et les discriminations systémiques.

**Tableau 17 – Direction générale**

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2020	2021	2022	2022	2022	2022
<b>Charges de fonctionnement</b>						
Rémunération et cotisations de l'employeur	13 148,6	14 535,0	14 869,7	15 237,1	367,4	15 656,1
Transport et communications	164,9	306,1	392,1	458,5	66,4	706,5
Services professionnels	969,8	734,6	614,5	446,1	(168,4)	675,0
Services techniques et autres	1 777,9	2 136,8	1 995,0	2 616,6	621,6	2 281,1
Location, entretien et réparation	62,3	49,3	79,1	87,5	8,4	84,5
Biens durables et non durables	93,7	72,6	457,0	318,1	(138,9)	225,9
Contributions à des organismes	944,6	2 068,5	1 159,4	785,5	(373,9)	1 138,8
Autres objets de dépenses	2,4	(115,9)	17,8	17,8	-	17,8
<b>Total – Charges de fonctionnement</b>	<b>17 164,2</b>	<b>19 787,0</b>	<b>19 584,6</b>	<b>19 967,2</b>	<b>382,6</b>	<b>20 785,7</b>

**Faits saillants**

Les résultats du service pour l'année 2022 ont été marqués par les éléments suivants :

- Poursuite de la démarche de mobilisation :
  - Communication constante du directeur général avec l'ensemble du personnel,
  - Tenue d'un deuxième sondage auprès de l'ensemble du personnel qui permettra d'apprécier l'évolution et de maintenir le dialogue avec les équipes pour continuer de s'améliorer;
- Ajustement de la structure administrative pour renforcer la mise en œuvre de Montréal 2030 :
  - Création de la nouvelle Direction générale adjointe (DGA) - Sécurité urbaine et conformité, et remaniement de la structure existante pour créer la nouvelle DGA - Économie et rayonnement de la métropole,
  - Création du Service de la stratégie immobilière;

- Coordination de l'accueil de la deuxième partie de la Conférence des Nations Unies sur la biodiversité (COP15):
  - Facilitation du dialogue avec différentes instances et planification,
  - Déploiement et mobilisation de très nombreuses ressources en matière de sécurité, en collaboration avec de multiples partenaires pour cet événement majeur, d'envergure internationale, réunissant des milliers de personnes provenant d'une centaine de pays;
- Contrôleur général :
  - Finalisation de la cartographie des risques corporatifs prioritaires de la Ville;
  - Élaboration des guides d'évaluation des procédures visant la conformité à la Loi sur l'accès aux renseignements des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels,
  - Collaboration avec les unités pour le suivi de recommandations du Bureau du vérificateur général (BVG) et du Bureau de l'inspecteur général (BIG) et pour l'application du Règlement sur la gestion contractuelle;
- Bureau de la transition écologique et de la résilience :
  - Publication de la première reddition de comptes annuelle du Plan climat 2020-2030,
  - Élaboration d'une méthodologie de calcul des investissements en matière d'adaptation aux changements climatiques, à savoir que 8 % du programme décennal d'immobilisations (PDI) sera consacré aux infrastructures vertes en plus des sommes réservées aux infrastructures grises liées à l'adaptation,
  - Dévoilement de la feuille de route Vers des bâtiments zéro émission dès 2040,
  - Conclusion, avec le gouvernement du Québec, d'une entente financière de 117 M\$ pour soutenir la lutte contre les changements climatiques et contribuer à réaliser les ambitions du Plan climat;
- Bureau des relations gouvernementales et municipales :
  - Coordination du Chantier sur la fiscalité municipale et organisation du Forum montréalais sur la fiscalité,
  - Communication, auprès des gouvernements, des prises de position de la Ville notamment en matière de transport collectif, de sécurité publique, d'habitation et de développement économique,
  - Mise en œuvre du plan d'action de la Stratégie de réconciliation avec les peuples autochtones 2020-2025 ainsi que du premier plan d'action en matière de valorisation de la langue française de la Ville de Montréal;

- Bureau des relations internationales / Unité du Protocole et de l'accueil :
  - Démonstration du leadership de Montréal en matière de transition écologique par la signature de trois déclarations importantes visant :
    - à réduire notre consommation d'énergie fossile,
    - à réduire la consommation de viande dans les installations de la Ville,
    - à augmenter l'étendue de nos forêts urbaines,
  - Accueil et tenue d'événements, dont la reprise de la réception du corps consulaire et la remise des insignes de l'Ordre de Montréal,
  - Accompagnement de deux missions de la mairesse à l'international, pour en assurer un décorum de haut niveau;
- Bureau de la commissaire à la lutte au racisme et aux discriminations systémiques :
  - Coordination de la première reddition de comptes publique présentant les avancées significatives en matière de lutte au racisme et aux discriminations systémiques,
  - Sensibilisation continue au sein de l'appareil municipal afin de prévenir les pratiques discriminatoires et de valoriser les actions de lutte contre le racisme ainsi que les meilleures pratiques municipales en matière d'équité.

### **Principales variations**

#### Budget modifié

L'écart de 0,8 M\$ entre le budget original et le budget modifié provient des éléments suivants :

- Création de la nouvelle DGA - Économie et rayonnement de la métropole, pour 0,3 M\$;
- Transfert budgétaire en provenance du Service du développement économique (SDE) afin de financer des dépenses en lien avec l'organisation de la COP-15, pour 0,4 M\$;
- Aide financière à l'Ukraine provenant des dépenses contingentes, pour 0,1 M\$.

#### Charges de fonctionnement

Globalement, la Direction générale présente un surplus budgétaire de 0,4 M\$ par rapport au budget original, principalement attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur :

- Écart favorable de 0,4 M\$ découlant d'économies générées par des postes vacants qui ne sont pas pourvus immédiatement.

Autres familles de dépenses :

- Écart favorable de 0,7 M\$ principalement expliqué par des réaménagements budgétaires afin de financer des frais d'accueil et de réception dans le cadre de la COP-15, le Forum sur la fiscalité et des contributions financières;
- Écart défavorable de 0,4 M\$ pour les dépenses encourues dans le cadre de la COP-15 et financées par un virement budgétaire en provenance du SDE;
- Écart défavorable de 0,3 M\$ principalement expliqué par des contributions financières à la Fondation du grand Montréal et à la FQM pour le 80<sup>e</sup> Congrès annuel ainsi que par l'aide financière versée à l'Ukraine grâce à des réaménagements budgétaires.

**FINANCES**

Leader de la fonction « finance » et gardien des fonds publics, le Service des finances réalise des activités de conseil stratégique, opérationnelles et transactionnelles, selon les meilleures pratiques de gouvernance, de gestion et de contrôle.

Le Service des finances :

- réalise la planification financière à long terme de la Ville et fournit des services d'expert-conseil en stratégies financières et fiscales aux unités d'affaires et aux instances;
- conseille et appuie les unités d'affaires dans la planification et l'optimisation des ressources financières. Il assure leur respect des normes et l'exactitude de leurs informations financières;
- gère les opérations de taxation et de perception, ainsi que les transactions de facturation et de déboursés, en conjuguant la qualité du service à la clientèle, l'innovation et l'efficacité;
- produit les informations financières statutaires et de gestion et fournit un service d'expertise en comptabilité;
- établit les stratégies et gère les activités de financement, de placement et de trésorerie. Dans le cadre de mandats délégués, il administre les régimes de retraite dans le respect des lois et règlements applicables.

**Tableau 18 – Finances**

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2020	2021	2022	2022	2022	2022
<b>Charges de fonctionnement</b>						
Rémunération et cotisations de l'employeur	38 105,8	38 409,9	40 353,3	40 470,7	117,4	40 706,6
Transport et communications	1 190,9	1 102,2	1 727,6	1 451,9	(275,7)	1 803,0
Services professionnels	1 491,6	1 564,3	1 550,3	1 605,4	55,1	1 566,3
Services techniques et autres	3 171,9	4 277,3	5 557,8	3 959,4	(1 598,4)	4 903,8
Location, entretien et réparation	53,2	51,8	61,9	90,1	28,2	74,5
Biens durables et non durables	246,4	130,5	123,9	231,2	107,3	181,7
Autres objets de dépenses	3 265,1	5 158,2	3 531,2	3 554,9	23,7	3 554,9
<b>Total – Charges de fonctionnement</b>	<b>47 524,9</b>	<b>50 694,2</b>	<b>52 906,0</b>	<b>51 363,6</b>	<b>(1 542,4)</b>	<b>52 790,8</b>

**Faits saillants**

Les résultats du service pour l'année 2022 ont été marqués par les éléments suivants :

- Révision de la politique de capitalisation et d'amortissement des dépenses en immobilisations en application conformément aux nouvelles normes comptables, ainsi qu'à la mise à jour de la politique de l'équilibre budgétaire, des équipements et des infrastructures;

- Maintien d'une cote de crédit Aa2, attribuée par l'agence de notation Moody's en 2006, et d'une cote AA stable, attribuée par Standard & Poor's en juin 2022;
- Publication du document « Bilan financier 2021– Faits saillants », qui permet de divulguer l'information financière et opérationnelle des différentes activités de la Ville, et bonification du rapport financier concernant les changements climatiques;
- Intégration dans les opérations d'un outil moderne (le Gestionnaire de factures [GDF]) afin de centraliser le traitement des factures des fournisseurs, de structurer les échanges et de suivre en temps réel le cheminement des factures ;
- Optimisation des processus liés à la gouvernance des différentes commissions des régimes de retraite ainsi qu'à celle de la Caisse Commune, ce qui a permis d'améliorer le service aux fiduciaires sans ajouter des ressources.

#### Principales variations

##### Budget modifié

L'écart à la hausse de 1,4 M\$ entre le budget original et le budget modifié s'explique par des crédits reçus pour l'application des normes comptables en lien avec le passif environnemental.

##### Charges de fonctionnement

Globalement, le Service des finances présente un déficit budgétaire de 1,5 M\$ par rapport au budget original.

##### Rémunération et cotisations de l'employeur :

Écart favorable de 0,1 M\$ attribuable principalement aux économies générées par la gestion des postes vacants.

##### Autres familles de dépenses :

L'écart défavorable de 1,6 M\$ est principalement attribuable aux éléments suivants:

- Écart défavorable de 1,5 M\$ attribuable principalement aux dépenses du passif environnemental ;
- Écart défavorable de 0,4 M\$ lié aux frais de poste pour la production du nouveau rôle foncier non prévu au budget,
- Écart favorable de 0,3 M\$ attribuable aux dépenses moins élevées que prévu principalement pour ce qui est des biens durables et non durables ainsi que des honoraires professionnels.

**PLANIFICATION STRATÉGIQUE ET PERFORMANCE ORGANISATIONNELLE**

Le Service de la planification stratégique et de la performance organisationnelle (SPSPO) assure la coordination du cycle de planification stratégique de la Ville, incluant sa mise en œuvre. Il met en place des mécanismes et des outils nécessaires à la gestion axée sur les résultats ainsi qu'à l'arrimage entre les processus décisionnels. Il assure la cohérence et la priorisation des actions, des projets et des programmes afin d'optimiser la gestion efficiente des ressources humaines et financières. Il met de l'avant des projets stratégiques permettant la capitalisation des apprentissages, l'innovation et l'amélioration continue de l'organisation, et permettant de répondre aux grands défis urbains.

**Tableau 19 – Planification stratégique et performance organisationnelle**

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2020	2021	2022	2022	2022	2022
<b>Charges de fonctionnement</b>						
Rémunération et cotisations de l'employeur	6 427,5	5 363,5	5 815,6	5 281,0	(534,6)	6 137,9
Transport et communications	33,5	54,8	62,3	102,8	40,5	105,3
Services professionnels	1 290,3	1 390,9	1 388,0	1 269,4	(118,6)	2 232,2
Services techniques et autres	100,0	115,7	114,4	150,5	36,1	186,2
Location, entretien et réparation	0,5	0,1	3,8	6,5	2,7	10,1
Biens durables et non durables	36,3	20,8	20,4	56,1	35,7	52,9
Contributions à des organismes	5 371,7	6 334,6	8 410,2	70,0	(8 340,2)	8 480,2
Autres objets de dépenses	(66,8)	-	-	-	-	-
<b>Total – Charges de fonctionnement</b>	<b>13 193,0</b>	<b>13 280,4</b>	<b>15 814,7</b>	<b>6 936,3</b>	<b>(8 878,4)</b>	<b>17 204,8</b>

**Faits saillants**

Les résultats du service pour l'année 2022 ont été marqués par les éléments suivants :

- Mise en œuvre de Montréal 2030 par des travaux d'arrimage des cycles annuels de gestion (planification stratégique et budgétaire);
- Projets pilotes (au cœur de trois services et d'un arrondissement) en prévision de l'exercice 2023-2025 de revue des activités et des programmes qui permettra de garantir l'adéquation des activités de la Ville avec sa mission de base de celle-ci, ses champs de compétences, son plan stratégique Montréal 2030 et ses autres priorités organisationnelles;
- Conclusion de 18 mandats en 2022 en soutien à la performance de différentes unités d'affaires, et poursuite de 41 mandats en fin d'année pour aider 19 arrondissements et 14 services à atteindre leurs objectifs (délivrance des permis, entretien préventif de l'éclairage de rue, disponibilités des véhicules de la Ville pour le déneigement, etc.);
- Accompagnement méthodologique et formations en amélioration continue, en gestion de projets et des actifs, en intelligence collective et en innovation urbaine;
- Poursuite du mandat de données ouvertes et de stratégie de données avec entre autres, la Politique de données ouvertes, la diffusion ou l'actualisation de plus de 40 ensembles de

données, la participation à plus d'une dizaine d'événements (notamment HackQC 2022) et le traitement de, plus de 300 requêtes publiques;

- Inauguration de la plateforme numérique Locomotion dans un troisième arrondissement permettant ainsi le partage de vélos cargos, de remorques à vélos et de voitures personnelles entre citoyennes et citoyens;
- Démarches d'expérimentation prometteuses autour de serres solaires (pour de l'agriculture urbaine);
- Déploiement du troisième projet de test des navettes autonomes aux abords de la Plaza St-Hubert (plus de 500 personnes à bord [Rosemont]);
- Poursuite du programme Citoyens-testeurs, permettant à la population, par exemple, de fournir de la rétroaction concernant les services numériques offerts par la Ville;
- Déploiement d'initiatives de mobilisation dans le cadre des Rendez-vous Montréal 2030, dont plusieurs projets pilotes ont émergé en transition écologique;
- Coordination des comités de gouvernance des projets et programmes d'envergure (PPE) et d'envergure majeure (PPEM), et production trimestrielle du tableau présentant l'état de 300 PPE/PPEM;
- Poursuite du déploiement de l'outil corporatif de gestion de projet (OCGP) au sein des unités d'affaires;
- Concernant la gestion des actifs, élaboration d'un portrait annuel pour la direction générale (unités accompagnées pour la compilation des données), préparation d'une politique exclusive pour adoption par les instances en 2023, et bonification des encadrements administratifs.

## Principales variations

### Budget modifié

L'écart de 10,3 M\$ entre le budget original et le budget modifié est principalement attribuable au budget de subvention dans le cadre du Défi des villes intelligentes (compensé par un revenu).

### Charges de fonctionnement

Globalement, le Service de la planification stratégique et de la performance organisationnelle présente un déficit budgétaire de 8,9 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur :

- Écart défavorable de 0,5 M\$ dû aux éléments suivants :
  - Écart défavorable de 0,9 M\$ principalement lié aux postes financés par la subvention du Défi des villes intelligentes compensé par un revenu,
  - Écart favorable de 0,4 M\$ découlant des économies générées par les postes vacants qui n'ont pas été pourvus immédiatement;

Autres familles de dépenses et contributions à des organismes :

- Écart défavorable de 8,4 M\$ principalement dû aux dépenses financées par la subvention du Défi des villes intelligentes, compensé par un revenu.

**RESSOURCES HUMAINES**

Le Service des ressources humaines exerce un leadership stratégique en offrant des services-conseils et des solutions à haute valeur ajoutée qui permettent une gestion saine et équitable des ressources humaines. Il contribue de manière importante à ce que la Ville dispose d'employées et employés compétents et mobilisés, dans une perspective d'excellence des services à la population.

**Tableau 20 – Ressources humaines**

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2020	2021	2022	2022	2022	2022
<b>Charges de fonctionnement</b>						
Rémunération et cotisations de l'employeur	52 434,8	52 597,1	55 639,4	57 333,9	1 694,5	55 474,8
Transport et communications	985,1	938,1	899,3	1 069,3	170,0	1 172,5
Services professionnels	2 739,8	2 765,4	2 940,5	3 971,0	1 030,5	4 071,5
Services techniques et autres	923,4	798,1	828,9	1 307,1	478,2	1 177,7
Location, entretien et réparation	25,4	17,9	25,3	96,6	71,3	78,5
Biens durables et non durables	103,3	84,3	155,7	313,7	158,0	257,4
Autres objets de dépenses	(267,3)	(360,3)	0,1	-	(0,1)	0,1
<b>Total – Charges de fonctionnement</b>	<b>56 944,5</b>	<b>56 840,6</b>	<b>60 489,2</b>	<b>64 091,6</b>	<b>3 602,4</b>	<b>62 232,5</b>

**Faits saillants**

Les résultats du service pour l'année 2022 ont été marqués par les éléments suivants :

- Création de la direction Stratégie, talents, diversité, équité et inclusion, qui a pour mission d'effectuer un virage culturel en matière de diversité, d'équité et d'inclusion;
- Accélération du développement de la relève en gestion issue de la diversité pour une meilleure représentation de la population montréalaise;
- Tenue de 68 événements de recrutement dans différents établissements d'enseignement, foires sur l'emploi et divers lieux publics afin d'accroître et de diversifier notre bassin de postulantes et postulants;
- Lancement d'un nouveau programme de gestion de la performance des cadres considérant les réalisations et les comportements de leader attendus bienveillance, esprit rassembleur, agilité et détermination;
- Déploiement d'un programme de prévention en santé psychologique;
- Déploiement d'une vaste démarche de mobilisation (14 212 répondantes et répondants au sondage) permettant de poser des actions d'amélioration ciblées;
- Création d'un centre de formation réservé à l'intégration et au développement des employées et employés cols bleus: Le circuit bleu.

## Principales variations

### Budget modifié

L'écart à la baisse de 1,9 M\$ entre le budget original et le budget modifié est principalement attribuable au transfert budgétaire du programme d'assignation temporaire aux unités d'affaires.

### Charges de fonctionnement

Globalement, le Service des ressources humaines présente un excédent budgétaire de 3,6 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur :

- Écart favorable de 1,7 M\$ qui s'explique par les éléments suivants :
  - Écart favorable de 2,1 M\$ principalement attribuable au transfert budgétaire du programme d'assignation temporaire aux unités d'affaires participantes;
  - Écart favorable de 1,1 M\$ relatif à la diminution du nombre de stagiaires du programme de parrainage professionnel;
  - Écart favorable de 0,7 M\$ attribuable à l'écart entre les taux budgétés de cotisations de l'employeur et les taux réellement imputés dans les unités d'affaires;
  - Écart défavorable de 1,4 M\$ dû à la création de postes temporaires principalement pour le traitement de la paie et la mise en place du nouveau système de paie;
  - Écart défavorable de 0,8 M\$, attribuable à l'augmentation des dépenses, plus élevées qu'à l'habitude, en lien avec le paiement de banques de vacances et de congés de maladie.

Services professionnels et techniques et autres :

- Écart favorable de 1,5 M\$ qui s'explique par les éléments suivants :
  - Écart favorable de 0,8 M\$, principalement attribuable à des dépenses moindres que prévu en honoraires professionnels pour les expertises médicales, les enquêtes externes en lien avec le respect de la personne, les tests d'évaluation psychométrique et l'évaluation des cadres;
  - Écart favorable de 0,5 M\$ relatif aux économies réalisées au chapitre de la formation d'employées et employés, de la formation de contremaîtres, du programme en santé psychologique ainsi que de la formation pour le respect de la personne;
  - Écart favorable de 0,2 M\$, généré par des économies dans les services professionnels en actuariat-conseil, volet assurance collective et régime de retraite.

**BUREAU DE L'INSPECTEUR GÉNÉRAL**

Le Bureau de l'inspecteur général (BIG) a pour mandat de surveiller les processus de passation de contrats et l'exécution de ceux-ci par la Ville ou par toute personne morale qui lui est liée, par exemple la Société d'habitation de Montréal, la Société du parc Jean-Drapeau, la Société des transports de Montréal (STM).

L'inspecteur général recommande au conseil municipal et à toutes les autres instances toute mesure visant à prévenir les manquements à l'intégrité dans le cadre de la passation de contrats. Il recommande également au conseil toute mesure visant à favoriser le respect des dispositions légales et des exigences de la Ville en matière de passation et d'exécution de contrats.

Le bureau exerce son mandat tant à l'égard des contrats qui relèvent d'une compétence d'agglomération que de ceux qui relèvent d'une compétence de proximité. L'article 68 de la Loi sur l'Autorité des marchés publics (LRQ a-33.2.1), confère au BIG une juridiction exclusive sur les contrats montréalais.

**Tableau 21 – Bureau de l'inspecteur général**

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2020	2021	2022	2022	2022	2022
<b>Charges de fonctionnement</b>						
Rémunération et cotisations de l'employeur	4 121,0	3 726,1	4 046,5	4 594,4	547,9	4 594,4
Transport et communications	29,2	41,9	74,1	108,0	33,9	130,0
Services professionnels	210,6	231,7	141,0	1 619,4	1 478,4	1 354,4
Services techniques et autres	100,7	92,2	109,9	207,0	97,1	247,0
Location, entretien et réparation	14,5	17,0	22,3	34,3	12,0	37,3
Biens durables et non durables	32,3	165,4	111,3	77,5	(33,8)	277,5
<b>Total – Charges de fonctionnement</b>	<b>4 508,3</b>	<b>4 274,3</b>	<b>4 505,1</b>	<b>6 640,6</b>	<b>2 135,5</b>	<b>6 640,6</b>

**Faits saillants**

Les résultats du service pour l'année 2022 ont été marqués par les éléments suivants :

- Réception de plusieurs centaines de signalements, réalisation d'enquêtes ponctuelles et de longue haleine, surveillances de chantiers, dépôt de rapports de recommandations aux instances et publication d'un rapport de décision résiliant plusieurs contrats octroyés,
- Publication de deux bulletins de prévention, et dépôt éventuel d'un rapport de mi-année ainsi que d'un rapport annuel auprès du conseil municipal et du conseil d'agglomération pour rendre compte des interventions menées du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022;
- Formation de tout le personnel de la Ville, des élués et des élus, des membres des conseils et des effectifs des sociétés paramunicipales. Un programme de formation est offert depuis l'automne 2017 dans le but d'accroître l'intégrité dans la gestion des contrats de la Ville, dont

une nouvelle formation portant sur les devis dirigés dispensée en collaboration avec le Bureau du contrôleur général de la ville de Montréal. Plus de 2 900 personnes ont bénéficié, en 2022, de 1 des 100 séances de formation offertes par le BIG;

- Restructuration des formations afin de bonifier notre offre de service et d'assurer leur conformité. Notamment, la formation portant sur l'interprétation et les exigences contractuelles est actualisée à l'aide d'études de cas plus récents et tient compte des récents développements légaux;
- Vigie et analyse des appels d'offres publiés et des contrats octroyés afin d'y déceler des indices de collusion ou des anomalies. Ces travaux ont mené à des enquêtes plus approfondies et à plusieurs interventions préventives;
- Ajustement du nouveau système informatique de gestion et d'analyse de preuve. Une équipe interne veille à l'implantation et aux ajustements nécessaires à l'optimisation du nouveau système. Le défi que représente l'intégration des données colligées de l'ancien système est de taille, de sorte qu'un poste spécialisé en technologie de l'information a été créé à cet effet;
- Décisions judiciaires confirmant les bonnes pratiques du Bureau de l'inspecteur ainsi que le bon exercice de son indépendance.

## Principales variations

### Charges de fonctionnement

Globalement, le Bureau de l'inspecteur général présente un excédent budgétaire de 2,1 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur :

- Écart favorable de 0,5 M\$ correspondant aux montants budgétisés, mais non dépensés pour pourvoir les postes vacants, en raison de départs à la retraite de membres du personnel.

Services professionnels :

- Écart favorable de 1,5 M\$ correspondant aux montants budgétisés, mais non dépensés pour des services professionnels.

**COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DE MONTRÉAL**

La Commission de la fonction publique de Montréal (CFPM) est un organisme indépendant dont la mission première est de traiter les plaintes relatives aux processus de dotation et de gestion de la main-d'œuvre. La Commission mène ses activités avec rigueur, impartialité et professionnalisme, et ce, dans le but d'assurer la confiance des employées et des employés ainsi que de la population envers les pratiques en place. Dans une perspective d'amélioration continue, elle émet des recommandations et privilégie, dans toutes ses interventions, une approche constructive et de collaboration, tout en demeurant objective et neutre. En vertu de la Charte de la Ville de Montréal, la CFPM relève du conseil municipal et est encadrée par le règlement 04-061 de la Ville.

**Tableau 22 – Commission de la fonction publique de Montréal**

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2020	2021	2022	2022	2022	2022
<b>Charges de fonctionnement</b>						
Rémunération et cotisations de l'employeur	274,0	560,1	637,1	680,3	43,2	680,3
Transport et communications	0,9	56,8	19,6	44,0	24,4	20,2
Services professionnels	28,5	52,2	74,2	68,7	(5,5)	96,0
Services techniques et autres	26,6	24,7	26,8	27,0	0,2	27,4
Location, entretien et réparation	3,3	1,1	1,6	2,5	0,9	1,4
Biens durables et non durables	3,4	3,3	7,6	12,0	4,4	9,2
<b>Total – Charges de fonctionnement</b>	<b>336,7</b>	<b>698,2</b>	<b>766,9</b>	<b>834,5</b>	<b>67,6</b>	<b>834,5</b>

**Faits saillants**

Les résultats du service pour l'année 2022 ne présentent aucun écart significatif et ont été marqués par les éléments suivants :

- Traitement de 72 requêtes, incluant 36 plaintes recevables qui ont mené à une enquête. Sur les 36 plaintes recevables, 14 ont nécessité des vérifications sommaires;
- Dépassement de la cible de 45 jours ouvrables pour le délai moyen de traitement des plaintes recevables, qui est de 58 jours en 2022;
- Dépôt au conseil municipal lors du 25 avril 2022 du rapport sur l'étude de la progression de carrière en contexte de diversité culturelle;
- Début de la conception d'activités de formation présentant le rôle, la mission et l'offre de services de la CFPM;
- Analyse des recommandations et des faits préoccupants identifiés lors du traitement des plaintes pour les années 2017-2021, dont le dépôt du rapport final aura lieu en 2023;
- Développement des outils nécessaires visant à lancer les processus d'audit suivant l'adoption de la nouvelle réglementation.

**SECRÉTARIAT DE LIAISON DE L'AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL**

Le Secrétariat de liaison de l'agglomération de Montréal (SLAM) est entré en service le 1<sup>er</sup> janvier 2009, à la suite de l'adoption, par le gouvernement du Québec, du projet de loi 22 modifiant le décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005), en juin 2008. Le SLAM relève directement du conseil d'agglomération.

La mission du SLAM est de répondre à toute demande d'information formulée par un membre du conseil d'agglomération sur tout aspect de l'administration de la municipalité centrale qui intéresse l'agglomération. Pour ce faire, le SLAM soumet une demande à la municipalité centrale en s'adressant à la personne désignée par le directeur général, le tout suivant les dispositions du décret concernant l'agglomération de Montréal.

**Tableau 23 – Secrétariat de liaison de l'agglomération de Montréal**  
(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2020	2021	2022	2022	2022	2022
<b>Charges de fonctionnement</b>						
Rémunération et cotisations de l'employeur	83,1	87,2	89,8	250,4	160,6	250,4
Transport et communications	-	-	-	12,7	12,7	12,7
Services professionnels	-	-	-	152,9	152,9	152,9
Services techniques et autres	0,9	-	0,8	14,9	14,1	14,9
Location, entretien et réparation	-	-	-	4,0	4,0	4,0
Biens durables et non durables	-	-	-	329,8	329,8	329,8
<b>Total – Charges de fonctionnement</b>	<b>84,0</b>	<b>87,2</b>	<b>90,6</b>	<b>764,7</b>	<b>674,1</b>	<b>764,7</b>

**Faits saillants**

Le SLAM assure une réponse rapide et efficace aux demandes en provenance des mairesses et maires des villes liées. En maintenant un délai de traitement minimal des requêtes, le SLAM offre un service à la clientèle de qualité qui comble les besoins des membres de l'agglomération.

Les résultats du service pour l'année 2022 ont été marqués par les éléments suivants :

- Traitement de 115 demandes en provenance des mairesses et maires des villes liées en 2022;
- Coordination de quatre demandes de présentation sous forme de séances d'information :
  - Une séance d'information virtuelle entre le SIM et les mairesses et maires des villes liées afin de présenter un état de la situation sur les mesures d'urgence,
  - Une présentation virtuelle du programme et des actions mises de l'avant par les gestionnaires auprès des fédérations sportives et des villes liées pour faire connaître le Programme de soutien aux événements sportifs internationaux, nationaux et métropolitains, qui a été faite aux mairesses et maires des villes liées par le Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports,

- Une séance d'information virtuelle entre le Service de l'environnement et les mairesses et maires des villes liées en lien avec la démarche de la Ville de Montréal concernant la distribution d'articles publicitaires,
- Une présentation des éléments d'impacts de la « Loi 96, » faite par le Bureau des relations gouvernementales et municipales aux mairesses et maires des villes liées.

### **Principales variations**

#### Charges de fonctionnement

Globalement, le Secrétariat de liaison présente un excédent budgétaire de 0,7 M\$ par rapport au budget original, principalement attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur :

- Écart favorable de 0,2 M\$ découlant des économies générées par un poste vacant.

Autres familles de dépenses :

- Écart favorable de 0,5 M\$, attribuable à des besoins et dépenses minimales dans toutes les autres familles de dépenses alors que le budget global du service est établi par règlement.



Activités de  
fonctionnement –  
Analyse des résultats

2022

Analyse des charges  
par secteurs d'activités

Économie et rayonnement  
de la métropole



**ÉCONOMIE ET RAYONNEMENT DE LA MÉTROPOLE**
**Tableau 24 – Économie et rayonnement de la métropole**

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2020	2021	2022	2022	2022	2022
<b>Économie et rayonnement de la métropole</b>						
Approvisionnement	28 360,2	27 909,8	31 694,0	30 577,7	(1 116,3)	30 923,5
Développement économique	93 640,9	122 237,5	85 535,6	88 887,3	3 351,7	91 808,6
Évaluation foncière	16 150,3	15 918,1	16 740,7	17 118,0	377,3	17 118,0
Stratégie immobilière	62 481,2	60 664,7	61 925,3	55 338,3	(6 587,0)	57 931,2
<b>Total – Économie et rayonnement de la métropole</b>	<b>200 632,6</b>	<b>226 730,1</b>	<b>195 895,6</b>	<b>191 921,3</b>	<b>(3 974,3)</b>	<b>197 781,3</b>

**APPROVISIONNEMENT**

Par l'expertise de son effectif, le Service de l'approvisionnement (SA) soutient les unités d'affaires pour leurs besoins liés au matériel, aux services et aux activités. Il développe des stratégies d'acquisition et de logistique contribuant à la saine gestion et à l'essor de la Ville de Montréal.

**Tableau 25 – Approvisionnement**

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2020	2021	2022	2022	2022	2022
<b>Charges de fonctionnement</b>						
Rémunération et cotisations de l'employeur	26 147,7	26 368,6	28 162,5	27 288,2	(874,3)	27 633,9
Transport et communications	190,2	200,7	221,3	251,0	29,7	282,3
Services professionnels	197,5	319,0	377,7	252,1	(125,6)	419,7
Services techniques et autres	2 189,6	1 385,1	2 347,8	2 058,0	(289,8)	1 863,7
Location, entretien et réparation	12,4	6,6	16,5	56,7	40,2	18,1
Biens durables et non durables	299,8	136,8	281,1	382,6	101,5	290,6
Autres objets de dépenses	(677,0)	(507,0)	287,1	289,1	2,0	415,2
<b>Total – Charges de fonctionnement</b>	<b>28 360,2</b>	<b>27 909,8</b>	<b>31 694,0</b>	<b>30 577,7</b>	<b>(1 116,3)</b>	<b>30 923,5</b>

**Faits saillants**

Les résultats du Service de l'approvisionnement pour l'année 2022 ont été marqués par les éléments suivants :

- Centralisation des achats, avec les retombées suivantes :
  - Augmentation de la consommation sur les ententes corporatives qui a atteint 48 % en 18 mois (comparativement à 30 % avant la centralisation),
  - Application rigoureuse des clauses de la loi et du règlement de gestion contractuelle (RGC) par les acheteuses et acheteurs du service, ce qui a mené à un taux de conformité au RGC de 89,36 % (comparativement à 81,23 % en 2020),
  - Tous les services centraux et bureaux de la Ville ainsi que quatre arrondissements desservis totalement par le Service de l'approvisionnement;
- Achats faisant figure de levier pour le développement économique de la métropole, comme en témoigne la mise en application de l'Énoncé d'achat local, qui a permis d'octroyer 920,8 M\$ à des fournisseurs ayant un établissement commercial sur l'île de Montréal, dont :
  - 39,9 M\$ auprès des entreprises d'économie sociale (28,7 M\$ en 2021),
  - 206,4 M\$ auprès des organismes à but non lucratif (OBNL; 176,7 M\$ en 2021),
  - 42,0 M\$ auprès de fournisseurs de la diversité (9,7 M\$ en 2021);

- Regroupement des achats et mise en place d'ententes-cadres :
  - 1 350 ententes actives en 2022, dont 292 ententes corporatives d'une valeur totale de 2,38 G\$. Ces ententes génèrent pour la Ville des économies d'au moins 66,3 M\$ annuellement. Ces économies sont calculées sur la base des consommations annuelles réelles sur l'ensemble des ententes effectuées par le SA, selon la formule que chaque dollar consommé sur entente génère 0,15 \$ d'économie, dont 60 % représentent des économies sur le processus d'achat et 40 % sur le coût du bien ou du service. La consommation sur les ententes en 2022 a atteint 442,0 M\$ d'où les 66,3 M\$ d'économies.
- Réactions aux impacts post pandémie :
  - Importants impacts sur certains contrats de la Ville en raison de perturbations majeures de la chaîne d'approvisionnement. En plus de diversifier ses stratégies, le Service de l'approvisionnement, en collaboration avec le Service des affaires juridiques (SAJ), a réévalué plusieurs contrats et a mené des discussions avec les fournisseurs pour gérer les augmentations de prix et éviter des résiliations brusques des contrats, comme dans le cas du dossier des batteries avec Dixon, du dossier de bois avec Goodfellow, etc.,
  - Ajustement des documents d'appels d'offres notamment par l'intégration d'une nouvelle clause d'indexation des prix qui permet de protéger la Ville et les fournisseurs en cas de variation majeure des prix, qui continuent à être menaçants (ex. : clause d'indexation du carburant),
  - Ajustement du système Édilex et du cahier des clauses administratives générales (CCAG) pour refléter ces changements.

## Principales variations

### Budget modifié

L'écart de 0,3 M\$ entre le budget original et le budget modifié est principalement dû à des crédits additionnels pour des postes supplémentaires visant l'atteinte du plancher d'emploi des cols bleus pour soutenir le Service du matériel roulant et des ateliers (SMRA) dans ses opérations.

### Charges de fonctionnement

Globalement, le Service de l'approvisionnement présente un déficit budgétaire de 1,1 M\$ par rapport au budget original, principalement attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur :

- Écart défavorable de 0,5 M\$ en raison des heures supplémentaires pour soutenir les opérations du SMRA;

Services professionnels :

- Écart défavorable de 0,1 M\$ en raison de mandats professionnels en gestion de changement pour soutenir la transformation organisationnelle du service et les travaux de déploiement du nouveau modèle d'affaires lancés en 2021.

Services techniques et autres :

- Écart défavorable de 0,3 M\$ principalement dû par une contrainte budgétaire temporaire d'un an sur le contrat de service pour la gestion vestimentaire intégrée.

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le Service du développement économique (SDE) vise à faire de Montréal un leader dans des secteurs d'avenir et une référence en matière de croissance économique durable et inclusive, en collaboration avec les acteurs du milieu.

**Tableau 26 – Développement économique**

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2020	2021	2022	2022	2022	2022
<b>Charges de fonctionnement</b>						
Rémunération et cotisations de l'employeur	9 180,0	10 496,8	10 285,1	9 754,4	(530,7)	10 768,1
Transport et communications	357,0	718,6	879,7	1 085,0	205,3	1 362,9
Services professionnels	4 248,0	5 287,7	4 019,6	2 415,6	(1 604,0)	5 050,3
Services techniques et autres	742,4	804,3	633,9	795,2	161,3	1 111,7
Location, entretien et réparation	3,4	0,1	28,4	82,6	54,2	91,4
Biens durables et non durables	195,9	17,1	488,0	130,1	(357,9)	576,0
Contributions à des organismes	78 899,1	104 912,9	69 200,9	74 619,4	5 418,5	72 843,2
Autres objets de dépenses	15,1	-	-	5,0	5,0	5,0
<b>Total – Charges de fonctionnement</b>	<b>93 640,9</b>	<b>122 237,5</b>	<b>85 535,6</b>	<b>88 887,3</b>	<b>3 351,7</b>	<b>91 808,6</b>

## Faits saillants

L'année 2022 a été marquée par l'élaboration de la Stratégie centre-ville renouvelée, la poursuite des travaux entourant la cellule facilitatrice immobilière, le renouvellement de la planification économique conjointe avec le ministère de l'Économie et de l'Innovation et la gestion des ententes financières avec le gouvernement du Québec.

Les principales réalisations du service correspondent à 10 mesures d'un second plan de relance pour soutenir l'économie montréalaise, qui inclut les éléments suivants :

- Relance du centre-ville et développement de la Stratégie centre-ville renouvelée par la réalisation de la phase -1 du plan de relance de 25 M\$ et la mise en œuvre de la phase -2 du plan de relance de 7 M\$;
- Vitalité commerciale par des investissements dans des projets de soutien (ex.: aménagements, piétonnisation, subventions aux commerçantes et commerçants, subventions aux sociétés de développement commercial, etc.);
- Aménagement et mobilité durable avec la poursuite de la mise en œuvre d'un programme de subvention de 8,0 M\$ sur quatre ans;
- Soutien à l'entrepreneuriat, notamment par un réinvestissement de 1 M\$ dans le Programme d'innovation ouverte aux entreprises émergentes, un soutien de 1,5 M\$ offert à Startup Montréal pour la consolidation de l'écosystème entrepreneurial des jeunes pousses et un investissement additionnel de 16,3 M\$ par le réseau PME MTL;

- Dynamisation de l’immobilier collectif grâce à l’adoption, avec l’aide du ministère de la Culture et des Communications (MCC), d’un nouveau programme de 30 M\$ spécifique aux bâtiments accueillant des ateliers d’artistes;
- Investissement total de plus de 0,8 M\$ pour huit événements internationaux économiques d’envergure à Montréal et l’organisation de sept missions commerciales.

### **Principales variations**

#### Budget modifié

L’augmentation de 2,9 M\$ entre le budget original et le budget modifié s’explique principalement par les éléments suivants :

- Affectation de 14,0 M\$ dans le cadre des ententes relatives au Fonds régions et ruralité, au développement du secteur bioalimentaire de la région de Montréal (avec le ministère de l’agriculture, des pêcheries et de l’alimentation du Québec [MAPAQ]), aux appels à projets pour les ateliers d’artistes (avec le MCC) ainsi qu’à la réhabilitation des terrains (avec le ministère de l’Économie, de l’Innovation et de l’Énergie [MEI] et celui de l’Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs);
- Affectation de 7,9 M\$ dans le cadre de deux ententes du MEI pour la mise en œuvre des projets visant le centre-ville de Montréal;
- Affectation de 35,7 M\$ liés à l’entente-cadre Réflexe Montréal, conformément aux dispositions de l’entente de 150,0 M\$ conclue avec le MEI (2018-2022);
- Diminution de 50,0 M\$ liée à l’entente-cadre Réflexe Montréal non approuvée au cours de l’année 2022 avec le MEI;
- Diminution de 4,7 M\$ liée à des transferts budgétaires aux autres unités d’affaires.

#### Charges de fonctionnement

Globalement, le Service du développement économique présente un excédent budgétaire de 2,9 M\$ par rapport au budget original. Cet excédent s’explique par les éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l’employeur :

- Écart défavorable de 0,5 M\$ en raison des réaménagements des autres familles de dépenses en fonction de besoins additionnels pour la gestion des différents programmes de subventions financés par diverses ententes.

Services professionnels :

- Écart défavorable de 1,6 M\$ qui s’explique par les dépenses réalisées dans le cadre des diverses ententes non prévues au budget original.

Biens durables et non durables :

- Écart défavorable de 0,4 M\$ qui s'explique par les dépenses réalisées dans le cadre du projet de piétonnisation non prévu au budget original.

Contributions à des organismes et autres objets de dépenses :

- Écart favorable de 5,4 M\$ lié à des transferts budgétaires vers des unités d'affaires afin d'assurer la continuité des opérations et de financer les dépenses en lien avec la COP15 ainsi que le réaménagement vers d'autres postes budgétaires pour la réalisation des diverses ententes non prévues au budget original.

**ÉVALUATION FONCIÈRE**

La mission du Service de l'évaluation foncière est de confectionner, tenir à jour et défendre le rôle d'évaluation foncière des municipalités de l'agglomération de Montréal, conformément aux dispositions de la *Loi sur la fiscalité municipale*.

**Tableau 27 – Évaluation foncière**  
(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2020	2021	2022	2022	2022	2022
<b>Charges de fonctionnement</b>						
Rémunération et cotisations de l'employeur	15 576,6	15 248,4	16 159,7	16 385,0	225,3	16 385,0
Transport et communications	172,1	218,5	157,0	246,9	89,9	227,8
Services professionnels	7,1	9,8	6,6	19,2	12,6	17,6
Services techniques et autres	251,6	359,8	327,2	350,1	22,9	364,4
Location, entretien et réparation	21,9	32,0	20,3	31,3	11,0	28,0
Biens durables et non durables	121,0	49,6	69,3	85,5	16,2	95,2
Autres objets de dépenses	-	-	0,6	-	(0,6)	-
<b>Total – Charges de fonctionnement</b>	<b>16 150,3</b>	<b>15 918,1</b>	<b>16 740,7</b>	<b>17 118,0</b>	<b>377,3</b>	<b>17 118,0</b>

**Faits saillants**

Les résultats du service pour l'année 2022 ne présente aucun écart significatif et ont été marqués par les éléments suivants :

- Confection et dépôt des nouveaux rôles d'évaluation foncière 2023, 2024 et 2025 des 16 villes de l'agglomération :
  - Mise à jour de la base de répartition de l'impôt foncier en fonction des valeurs réelles au 1<sup>er</sup> juillet 2021,
  - Introduction de nouvelles pratiques de collecte d'information en ligne,
  - Communication accrue des rôles et du processus d'évaluation aux instances et au public;
- Ajout de 5,5 G\$ de nouvelles valeurs aux rôles courants des suites des permis de construction et de rénovation;
- Développement et mise en production des fonctionnalités de dépôt des demandes de révision en ligne;
- Conclusion de 160 dossiers de contestation de valeurs devant les tribunaux.

**STRATÉGIE IMMOBILIÈRE**

Le Service de la stratégie immobilière (SSI) élabore, réalise et recommande des stratégies immobilières intégrées ainsi que des transactions immobilières pour l'ensemble du territoire montréalais.

**Tableau 28 – Stratégie immobilière**

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2020	2021	2022	2022	2022	2022
<b>Charges de fonctionnement</b>						
Rémunération et cotisations de l'employeur	11 817,9	9 599,2	8 124,7	8 309,3	184,6	8 715,0
Transport et communications	112,7	10,2	37,0	43,8	6,8	39,5
Services professionnels	15,3	97,8	105,9	-	(105,9)	122,5
Services techniques et autres	168,4	180,6	73,6	-	(73,6)	151,5
Location, entretien et réparation	49 947,7	49 681,6	47 247,0	46 458,0	(789,0)	47 431,0
Biens durables et non durables	419,2	802,1	5,2	527,2	522,0	5,3
Contributions à des organismes	-	-	6 331,9	-	(6 331,9)	1 466,4
Autres objets de dépenses	-	293,2	-	-	-	-
<b>Total – Charges de fonctionnement</b>	<b>62 481,2</b>	<b>60 664,7</b>	<b>61 925,3</b>	<b>55 338,3</b>	<b>(6 587,0)</b>	<b>57 931,2</b>

**Faits saillants**

Le SSI, créé en juin 2022, relevait auparavant du Service de la gestion et de la planification des immeubles (SGPI). Voici ce qui a marqué ses résultats :

- Réalisation de six acquisitions à des fins de grands parcs et de protection des milieux naturels :
  - par le droit de préemption à L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève et dans la Ville de Senneville,
  - de gré à gré à L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, à Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles et à Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce;
- Dans le cadre du Chantier Montréal abordable, prise en charge du Chantier foncier et immobilier. Le SSI conseille le Service de l'habitation pour des stratégies, réalise les transactions et assure la gestion du droit de préemption en procédant :
  - À la réalisation de cinq acquisitions, soit par droit de préemption au 2160, avenue de l'Église, au 2145, rue Hall, au 2510, rue Rachel Est et au 15, rue Bernard Est, ainsi que de gré à gré au 690, rue Jarry Ouest,
  - À la cession réalisée pour la construction de 15 logements pour personnes vulnérables (dans l'arrondissement de Verdun),
  - À un appel public de soumissions et à un appel candidatures pour la vente de deux lots de l'ancien hippodrome;
- Mesures visant à assurer la solidarité, l'équité et l'inclusion, soit :
  - La prolongation des emphytéoses de quatre coopératives pour qu'elles réalisent des travaux,

- Des projets d'aide aux personnes en situation d'itinérance, comme la location de sites d'accueil et d'hébergement au Complexe Guy-Favreau, à l'église Notre-Dame-du-Saint-Rosaire, sur le terrain adjacent à l'Hôtel des Arts, etc.;
- Autres réalisations, soit :
  - des analyses immobilières pour le développement des grands secteurs de planification que sont le quartier Namur-Hippodrome, Louvain-Est, L'Assomption Sud-Longue-Pointe, le Grand parc de l'Ouest et les corridors verts, etc.,
  - un droit de préemption pour l'accompagnement des services pour les analyses (assujettissement et exercice du droit);
- Analyse des besoins d'écoles et cession d'immeubles aux centres de services scolaires;
- Conclusion de plus de 100 baux à titre de locataire (centres communautaires, espaces culturels, bureaux, postes de quartiers, COP15, etc.) et à titre de locateur, gestion de 450 baux (Marché Bonsecours, centres d'affaires du Technoparc, Centre interculturel Strathearn, etc.);
- Conclusion de baux pour des projets d'occupation transitoire à la Cité-des-Hospitalières et à l'Îlot Voyageur Sud;
- Modernisation de notre système informatique pour la gestion et le suivi des mandats ainsi que la charge de travail;
- Entente avec Hydro-Québec pour l'acquisition de terrains permettant l'élargissement du boulevard de l'Assomption et la création d'une réserve foncière pour l'Écoparc Longue-Pointe;
- Acquisition de terrains pour des cours de services (dans les arrondissements du Plateau-Mont-Royal et du Sud-Ouest);
- Cession d'un terrain au Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île pour la construction d'une école secondaire et d'un centre de formation aux adultes (dans l'arrondissement d'Anjou);
- Entente tripartite entre la Ville de Montréal, la Société québécoise des infrastructures (SQI) et l'Université McGill visant l'agrandissement et le verdissement du parc du Mont-Royal.

## **Principales variations**

### Budget modifié

L'écart à la hausse de 2,6 M\$ entre le budget original et le budget modifié s'explique principalement par le virement budgétaire reçu du SGPI en 2022.

### Charges de fonctionnement

Le SSI présente un déficit budgétaire de 6,6 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur :

- Écart favorable de 0,2 M\$ attribuable aux économies générées par la gestion des postes vacants.

Services professionnels et techniques :

- Écart défavorable de 0,2 M\$ dû à la sous-budgétisation des honoraires professionnels (dépenses liées au projet C40) et des services techniques.

Location, entretien et réparation :

- Écart défavorable de 0,8 M\$ attribuable à la sous-budgétisation des locations.

Biens durables et non durables :

- Écart favorable de 0,5 M\$ dû à des dépenses moins élevées que le budget.

Contributions à des organismes :

- Écart défavorable de 5,6 M\$ lié à la constatation en 2022 de la contribution financière accordée à YMCA QUÉBEC;
- Écart défavorable de 0,7 M\$ attribuable à l'allègement du loyer des commerçants du Marché Bonsecours en raison de la COVID -19.



Activités de  
fonctionnement –  
Analyse des résultats

2022

Analyse des charges  
par secteurs d'activités

Qualité de vie



**QUALITÉ DE VIE**
**Tableau 29 – Qualité de vie**

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2020	2021	2022	2022	2022	2022
<b>Qualité de vie</b>						
Culture	61 339,2	61 962,7	63 653,7	66 726,9	3 073,2	70 556,1
Diversité et inclusion sociale	34 402,6	34 740,9	42 962,8	38 492,7	(4 470,1)	43 931,6
Environnement	168 702,4	148 820,6	172 816,1	172 296,1	(520,0)	171 090,3
Espace pour la vie	59 161,5	69 444,6	81 227,9	81 746,9	519,0	83 236,1
Habitation	89 605,4	145 850,5	118 358,9	146 133,2	27 774,3	198 805,4
<b>Total – Qualité de vie</b>	<b>413 211,1</b>	<b>460 819,3</b>	<b>479 019,4</b>	<b>505 395,8</b>	<b>26 376,4</b>	<b>567 619,5</b>

## CULTURE

Le Service de la culture a pour mission de favoriser l'accès à la culture pour toutes et tous et d'enrichir l'expérience culturelle de la population dans tous les arrondissements ainsi qu'au Quartier des spectacles. Cette culture de proximité s'exprime dans un esprit d'inclusion et de diversité et dans une perspective de transition écologique.

De manière plus précise, l'action du service a pour but de développer ou de mettre en valeur :

- le réseau des bibliothèques et le réseau municipal de diffusion culturelle (Accès culture);
- la médiation culturelle, l'art public et le patrimoine artistique;
- les événements et les festivals culturels;
- l'industrie cinématographique et télévisuelle, ainsi que les industries culturelles et créatives;
- les équipements, espaces et quartiers culturels;
- le loisir, la pratique artistique amateur, le patrimoine immatériel et mémoriel et les musées.

**Tableau 30 – Culture**  
(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2020	2021	2022	2022	2022	2022
<b>Charges de fonctionnement</b>						
Rémunération et cotisations de l'employeur	16 129,5	16 453,3	17 813,5	18 097,4	283,9	18 038,3
Transport et communications	80,4	139,3	334,3	388,0	53,7	423,3
Services professionnels	3 822,8	3 986,0	3 777,0	3 905,7	128,7	3 779,6
Services techniques et autres	2 870,9	2 941,0	3 460,8	3 079,9	(380,9)	3 097,1
Location, entretien et réparation	40,4	72,7	169,7	262,4	92,7	248,4
Biens durables et non durables	8 037,8	9 492,8	8 105,3	8 023,9	(81,4)	8 182,4
Contributions à des organismes	30 357,4	28 877,6	29 922,4	32 969,6	3 047,2	36 787,0
Autres objets de dépenses	-	-	70,7	-	(70,7)	-
<b>Total – Charges de fonctionnement</b>	<b>61 339,2</b>	<b>61 962,7</b>	<b>63 653,7</b>	<b>66 726,9</b>	<b>3 073,2</b>	<b>70 556,1</b>

### Faits saillants

Le Service de la culture a travaillé étroitement avec le milieu culturel pour un retour à la normale, tout en contribuant à la relance du centre-ville. Il a développé de nouveaux soutiens, comme ceux pour les salles de spectacles alternatives ou des projets en transition écologique, et a approfondi les soutiens déjà existants, notamment pour les ateliers d'artistes et les artistes autochtones. Deux inaugurations majeures d'équipements culturels ont eu lieu au centre de l'île, et des travaux de construction et de rénovation progressent aux quatre coins de la ville. Chaque projet, imprégné de la vision Montréal 2030, fait participer davantage la collectivité, s'assure de l'inclusivité et de l'équité des mesures, promeut des valeurs de transition écologique et soutient activement la créativité.

Les résultats du service pour l'année 2022 ont été marqués par les éléments suivants :

- Nouveaux lieux culturels rénovation et art public :
  - Réouverture du Théâtre de Verdure en juin 2022 avec quelque 32 spectacles présentés gratuitement à plus de 47 000 personnes,
  - Inauguration de la patinoire réfrigérée et du chalet urbain de l'esplanade Tranquille au Quartier des spectacles,
  - Avancement important de trois projets d'espaces culturels mixtes, soit la clôture des plans et des devis du projet Sanaaq (dans l'arrondissement de Ville-Marie), le démarrage de ceux de Cœur-Nomade (dans l'arrondissement de Montréal-Nord et d'Achats-Cartierville) et le lancement du concours d'architecture pour Espace Rivière (dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies),
  - Ajout de 4 œuvres d'art public pour enrichir le paysage urbain, restauration de 4 autres œuvres, entretien de 22 œuvres et réalisation de 6 nouvelles murales;
- Offre culturelle et services directs à la population :
  - En collaboration avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCC) ainsi que le Service du développement économique (SDÉ), investissement de 14 M\$ à ce jour pour la rénovation de bâtiments accueillant des ateliers d'artistes.
  - Déploiement d'initiatives concrètes avec le Conseil des arts de Montréal;
  - Soutien de 11 salles de spectacles alternatives pour la réduction des nuisances nocturnes liées au bruit, en collaboration avec le SDÉ;
- Actions concrètes pour une plus grande vitalité culturelle du centre-ville et des quartiers :
  - Nouvelles vision et stratégie de développement pour que les Maisons de la culture soient plus visibles et accessibles, particulièrement auprès des communautés culturelles et des clientèles plus éloignées de la culture;
  - Soutien de 12 projets développés avec le SDÉ pour contribuer à la relance du centre-ville;
- Solidarité, diversité et inclusion :
  - Concrétisation de plus de 250 initiatives, dont un sondage des publics des Maisons de la culture et des bibliothèques pour faire état de la mixité des usagères et usagers,
  - Nouveau volet en art mural pour les artistes de la relève autochtone,
  - Tenue de centaines de spectacles d'artistes autochtones et issus de la diversité,
  - Activité pour les personnes âgées en bibliothèque et dans les résidences;

- Transition écologique :
  - Réalisation d’une cinquantaine d’initiatives, dont l’appel de projets Montréal culturelle, verte et résiliente,
  - Programmation de dizaines d’activités en bibliothèque;
- Francisation et valorisation de la langue française :
  - Déploiement de quelque 900 activités, dont un projet de francisation auprès de communautés culturelles,
  - Compétition de rap en français pour adolescentes et adolescents financée par un programme de l’Union des municipalités du Québec (UMQ),
  - Réalisation de 40 ateliers unissant le Théâtre La Roulotte et 20 organismes, qui ont rassemblé plus de 650 participantes et participants.

### **Principales variations**

#### Budget modifié

Le Service de la culture a enregistré une augmentation de 3,8 M\$ de son budget de fonctionnement. Cette hausse est principalement attribuable à un budget additionnel de 3,8 M\$ en contributions financières pour des aides ponctuelles à divers organismes.

#### Charges de fonctionnement

Globalement, le Service de la culture présente un excédent budgétaire de 3,1 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments suivants :

Services techniques et autres :

- Écart défavorable de 0,4 M\$ principalement pour des dépenses liées à l’Entente sur le développement culturel de Montréal;

Contributions à des organismes :

- Écart favorable de 3,0 M\$ qui s’explique principalement par les éléments suivants :
  - Écart favorable de 4,4 M\$ pour des dépenses reportées, prévues dans l’Entente sur le développement culturel de Montréal;
  - Écart défavorable de 1,1 M\$ à la suite d’une contribution additionnelle à un organisme.

**DIVERSITÉ ET INCLUSION SOCIALE**

Dans un monde où l'accès des Montréalaises et Montréalais à la ville est inégal, certaines personnes peuvent vivre de l'exclusion. Face à cette situation, le Service de la diversité et de l'inclusion sociale travaille de concert avec ses partenaires pour que chaque personne ait sa place à Montréal, quels que soient son statut, son identité, son origine et ses capacités.

**Tableau 31 – Diversité et inclusion sociale**

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2020	2021	2022	2022	2022	2022
<b>Charges de fonctionnement</b>						
Rémunération et cotisations de l'employeur	6 725,3	7 112,6	7 928,5	6 058,0	(1 870,5)	6 550,9
Transport et communications	412,4	79,1	62,9	45,4	(17,5)	105,6
Services professionnels	1 655,7	2 321,5	4 285,4	2 052,4	(2 233,0)	5 456,7
Services techniques et autres	352,3	535,5	449,4	535,1	85,7	596,5
Location, entretien et réparation	1,3	-	35,7	24,4	(11,3)	137,9
Biens durables et non durables	33,0	45,0	62,6	47,9	(14,7)	66,2
Contributions à des organismes	24 713,4	24 295,8	30 138,3	29 729,5	(408,8)	31 017,8
Autres objets de dépenses	509,2	351,4	-	-	-	-
<b>Total – Charges de fonctionnement</b>	<b>34 402,6</b>	<b>34 740,9</b>	<b>42 962,8</b>	<b>38 492,7</b>	<b>(4 470,1)</b>	<b>43 931,6</b>

**Faits saillants**

Les résultats du service pour l'année 2022 ont été marqués par les éléments suivants :

- Poursuite de l'implantation de l'analyse différenciée selon les sexes et intersectionnelle (ADS+) afin d'accroître l'offre de services municipaux inclusifs pour la population;
- Poursuite de la stratégie de suivi et d'évaluation des initiatives par la mise en place d'une gestion de projet inspirée du modèle Planification, Suivi, Évaluation, Adaptation et un tableau de bord des indicateurs du service pour un meilleur pilotage des projets;
- Développement du pôle de données sociales par la réalisation du portrait des investissements en développement social et l'élaboration d'une série de cartographies interactives sur les enjeux d'itinérance et de sécurité urbaine, basée sur les données du recensement;
- Élaboration des indicateurs par la préparation de la deuxième édition du Baromètre Écho afin de dresser un portrait comparatif des besoins des personnes immigrantes et des personnes non-immigrantes à Montréal;
- Création de l'indice d'équité des milieux de vie afin de renforcer la prise en compte de l'équité territoriale dans les investissements municipaux;
- Investissement de 5,0 M\$ dans 100 projets en sécurité urbaine et en prévention de la violence commise et subie par les jeunes dans les 19 arrondissements;

- Lancement de l'appel à projets Par et pour les jeunes, doté d'une enveloppe de 1,4 M\$ qui intègre la dimension des droits et de l'équité pour permettre aux jeunes de concevoir et de mettre en œuvre, dans leurs quartiers, des projets concrets afin de prévenir la violence;
- Investissement de 1,0 M\$ pour le déploiement de l'Équipe mobile de médiation et d'intervention sociale (EMMIS), qui a réalisé plus de 5 300 interventions depuis le démarrage du projet pilote, en septembre 2021 (ex.: interventions auprès de personnes en situation d'itinérance visant à référer celles-ci vers des ressources adéquates, prise de contact auprès de riveraines et riverains, etc.);
- Soutien des personnes en situation de vulnérabilité;
- Diagnostic organisationnel dans le cadre du Chantier en accessibilité;
- Dévoilement des résultats d'une recherche sur le harcèlement de rue à Montréal financée par la Ville de Montréal et le Secrétariat à la condition féminine, et réalisée par une équipe de chercheuses de l'Université de Montréal (UQAM), de l'Université du Québec en Outaouais, de l'Université du Québec à Montréal et du Centre d'action et d'éducation des femmes de Montréal (CÉAF), dans le cadre du Service aux collectivités de l'UQAM;
- Lancement de la seconde édition du Pacte pour l'inclusion au travail des personnes immigrantes avec 18 organisations participantes, et développement d'une communauté de pratiques en équité, diversité et inclusion pour les entreprises;
- Mobilisation via le Plan d'intervention de la Ville de Montréal lors d'un événement migratoire exceptionnel en réponse à l'arrivée de dizaines de milliers de personnes demandeuses d'asile et ressortissantes ukrainiennes;
- Poursuite du déploiement de la Politique d'accès aux services municipaux sans peur et consolidation des projets au bénéfice des personnes migrantes à statut précaire.

## Principales variations

### Budget modifié

L'écart de 5,4 M\$ entre le budget original et le budget modifié provient des éléments suivants :

- Subventions de 7,0 M\$ principalement reliées aux ententes avec le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et avec le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS);
- Transfert budgétaire de 0,5 M\$ en provenance des surplus affectés pour accorder un soutien financier au Centre Social et Communautaire de La Petite-Patrie pour la réalisation du projet Acquisition et transformation du 6839 Drolet;
- Diminution de 2,1 M\$ en raison de transferts budgétaires aux arrondissements dans le cadre de la Politique de l'enfant.

### Charges de fonctionnement

Globalement, le Service de la diversité et de l'inclusion sociale présente un déficit budgétaire de 4,5 M\$ par rapport au budget original, principalement attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur :

- Écart défavorable de 1,9 M\$ qui s'explique par les éléments suivants :
  - Postes financés par la subvention du MIFI ainsi que des postes temporaires financés par les autres familles de dépenses.

Services professionnels :

- Écart défavorable de 2,2 M\$ qui s'explique par les éléments suivants :
  - Écart défavorable de 1,6 M\$ attribuable aux dépenses en lien avec l'EMMIS et les mesures d'urgence en itinérance financées par des réaménagements budgétaires,
  - Écart défavorable de 0,6 M\$ principalement relié aux ententes avec le MIFI et le MESS.

Contributions à des organismes :

- Écart défavorable de 0,4 M\$ qui s'explique par les éléments suivants :
  - Écart défavorable de 5,8 M\$ lié à des soutiens financiers provenant principalement des subventions du MIFI, du ministère de la Sécurité publique (MSP) pour le programme de prévention de la violence commise et subie par les jeunes, du MESS ainsi que du MAMH pour la revitalisation urbaine intégrée,
  - Écart défavorable de 0,5 M\$ lié au transfert budgétaire en provenance des surplus affectés pour accorder un soutien financier au Centre Social et Communautaire de La Petite-Patrie pour la réalisation du projet Acquisition et transformation du 6839 Drolet,
  - Écart favorable de 2,3 M\$ attribuable aux virements budgétaires aux arrondissements dans le cadre de la Politique de l'enfant et à l'arrondissement de Ville-Marie pour le projet de l'implantation et de l'évaluation du service de délivrance de la carte d'accès aux services municipaux,
  - Écart favorable de 2,0 M\$ en lien avec la sécurité urbaine, l'itinérance et le pôle de données sociales;
  - Écart favorable de 1,6 M\$ attribuable aux dépenses en lien avec l'EMMIS et les mesures d'urgence en itinérance financées par des réaménagements budgétaires.

**ENVIRONNEMENT**

Le Service de l'environnement oriente ses actions afin d'améliorer la qualité et le cadre de vie de la population de l'agglomération de Montréal, en sensibilisant cette population aux problématiques environnementales, en assurant la promotion et le contrôle de la qualité du milieu physique, en agissant pour une gestion responsable des matières résiduelles et des ressources sur le territoire et en contrôlant la qualité et l'innocuité des aliments des établissements alimentaires.

Par son expertise, le service assume, auprès des services municipaux, des arrondissements, des villes liées et autres instances, un rôle d'expert en matière de protection de l'environnement et développe, à ce titre, des politiques, des programmes et des plans d'action, le tout dans une perspective de transition écologique.

**Tableau 32 – Environnement**

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2020	2021	2022	2022	2022	2022
<b>Charges de fonctionnement</b>						
Rémunération et cotisations de l'employeur	22 885,0	22 848,2	24 646,7	25 016,3	369,6	25 037,6
Transport et communications	341,6	423,3	324,2	911,1	586,9	537,6
Services professionnels	2 427,2	1 264,3	393,6	906,7	513,1	1 212,0
Services techniques et autres	127 241,4	126 204,5	136 644,2	147 203,7	10 559,5	145 937,9
Location, entretien et réparation	759,5	960,6	1 314,6	1 619,1	304,5	1 830,3
Biens durables et non durables	29 380,0	7 200,2	6 910,5	3 377,3	(3 533,2)	4 460,2
Contributions à des organismes	25,0	28,0	82,8	170,5	87,7	193,3
Autres objets de dépenses	(14 357,3)	(10 108,5)	2 499,5	(6 908,6)	(9 408,1)	(8 118,6)
<b>Total – Charges de fonctionnement</b>	<b>168 702,4</b>	<b>148 820,6</b>	<b>172 816,1</b>	<b>172 296,1</b>	<b>(520,0)</b>	<b>171 090,3</b>

**Faits saillants**

Les mandats du Service de l'environnement sont en lien direct avec plusieurs priorités du plan stratégique Montréal 2030, qu'il s'agisse de la transition écologique, de la participation citoyenne et des parties prenantes, ou de l'offre de milieux de vie de qualité.

Les résultats du service pour l'année 2022 ont été marqués par les éléments suivants :

- Poursuite de la mise en œuvre du Plan directeur de gestion des matières résiduelles (PDGMR) 2020-2025 selon les priorités annoncées :
  - Préparation de l'entrée en vigueur du règlement interdisant la distribution de certains articles à usage unique ainsi que du règlement visant la réduction des impacts environnementaux associés à la distribution d'articles publicitaires,
  - Entrée en vigueur de la modification du règlement interdisant la distribution de certains sacs d'emplettes pour étendre cette interdiction à l'ensemble des sacs d'emplettes en plastique pour les commerces de détail et les établissements de restauration,

- Réponse aux recommandations de la Commission sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs à la suite des consultations sur la réduction du gaspillage alimentaire par les institutions, commerces et industries (ICI) tenues dans le cadre du droit d'initiative en consultation publique (pétition de 15 000 personnes),
- Poursuite du déploiement de la collecte des matières organiques dans les logements de 9 unités ou plus dans 6 arrondissements (inclusion de plus de 34 000 portes additionnelles ainsi que de 65 écoles), ce qui représente 26 % des établissements visés,
- Réalisation d'un projet pilote d'espacement des collectes d'ordures ménagères conjointement avec l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve et d'un autre portant sur la collecte hors foyer avec l'arrondissement de Saint-Léonard;
- Contribution aux groupes de travail visant la mise en œuvre de la responsabilité élargie des producteurs (2025), dont l'élargissement de la consigne aux contenants de boissons dans le cadre de la gestion des matières recyclables afin de prendre en compte la réalité montréalaise;
- Remplacement de l'opérateur du centre de tri des matières recyclables (CTMR) de Lachine pour le maintien constant du service à la population;
- Mise en service de l'usine de traitement des lixiviats au Complexe environnemental de Saint-Michel;
- Poursuite du mandat réglementaire pour le respect des normes de qualité de l'air et de l'eau grâce à la réalisation des actions suivantes au 30 septembre 2022;
  - Délivrance de 260 permis et autorisations pour différents travaux et activités, dépôt en cour de 36 poursuites ou constats d'infraction et traitement de près de 820 plaintes,
  - Ajout d'une station mobile de mesures dans l'est de l'île et d'autres équipements de pointe pour l'amélioration du suivi de la qualité de l'air,
  - Révision de certains articles prioritaires du règlement sur la qualité de l'air ainsi que sur la tarification sur les rejets d'eaux usées,
  - Reprise des activités d'inspection des aliments à un niveau pré-pandémique tout en tenant compte d'une baisse d'environ 1 000 établissements depuis 2019, et renouvellement de l'entente entre la Ville et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) sur le fonctionnement des programmes d'inspection des aliments.

## Principales variations

### Budget modifié

L'écart entre le budget original et le budget modifié est de 1,2 M\$ et provient principalement de virements budgétaires vers d'autres services corporatifs et vers les arrondissements pour la réalisation des actions d'information, de sensibilisation et d'éducation (ISE) liées au déploiement de la collecte des résidus organiques pour les immeubles de neuf logements et plus et certaines institutions.

### Charges de fonctionnement

Globalement, le Service de l'environnement présente un déficit budgétaire de 0,5 M\$ par rapport au budget original, qui est principalement attribuable aux éléments suivants :

Transport et communications :

- Écart favorable de 0,5 M\$ en raison de virements budgétaires vers les arrondissements pour la réalisation des actions du PDGMR (ISE),

Services professionnels, techniques et autres :

- L'écart favorable de 11,1 M\$ principalement attribuable aux activités suivantes de la gestion des matières résiduelles :
  - Écart favorable de 1,6 M\$ lié aux contingences non requises, au volume de transport des conteneurs et à des changements de lieu de livraison pour les contrats de collecte et de transport des matières résiduelles, et ce, malgré la hausse des taux d'indexation (IPC, indice de carburant),
  - Écart favorable de 6,2 M\$ attribuable à des écarts de volume pour le traitement et la disposition des matières résiduelles (baisse pour les déchets et les débris de construction, rénovation et démolition, et moins grande participation de la population citoyenne et des ICI pour les matières organiques), à des études reportées et à la hausse des taux d'indexation sur les contrats,
  - Écart favorable de 0,8 M\$ attribuable aux activités des écocentres relatives au transport (nombre et temps de transport), à la baisse de volume (bois) et aux frais de gestion,
  - Écart favorable de 1,3 M\$ attribuable à l'exploitation de l'usine de traitement des eaux du PEPSC (période de rodage), maintenant pleinement fonctionnelle,
  - Écart favorable de 0,7 M\$ en raison de virements budgétaires vers les arrondissements pour la réalisation des actions du PDGMR (ISE) et vers d'autres services corporatifs.

Biens durables et non durables :

- Écart défavorable de 3,5 M\$ principalement attribuable aux éléments suivants :
  - Écart défavorable de 2,7 M\$ associé à l'achat d'outils de collecte des matières résiduelles (implantation et remplacement), prévu au budget d'investissement de 2022,
  - Écart défavorable de 1,3 M\$ couvert par le passif environnemental de la Pointe-Saint-Charles à la suite de la hausse du coût du projet de construction des puits et de l'écran d'étanchéité.

Autres objets de dépenses :

- Écart défavorable de 9,4 M\$ principalement attribuable à l'élément suivant :
  - Écart défavorable de 8,1 M\$ essentiellement relié à la révision annuelle des provisions des passifs environnementaux.

## ESPACE POUR LA VIE

Par ses actions de diffusion, de conservation, de recherche et d'éducation, le Service de l'Espace pour la vie accompagne l'être humain pour mieux vivre la nature. Ensemble, le Biodôme, la Biosphère, le Jardin botanique, l'Insectarium et le Planétarium Rio Tinto Alcan forment le plus grand complexe muséal en sciences de la nature au Canada – un important pôle de biodiversité actif et ouvert sur le monde, en milieu urbain.

### Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2022 ont été marqués par les éléments suivants :

- Retour enthousiaste du public après 2 années de pandémie, avec 2,2 millions de visiteuses et visiteurs dans les 5 musées d'Espace pour la vie;
- Succès du Passeport Espace pour la vie, lancé à la fin de 2021;
- Ouverture, en avril, de l'Insectarium métamorphosé;
- Programmation grand public qui suscite l'émerveillement (Bébé symphonique au Planétarium, Jardins de lumière au Jardin botanique, etc.);
- Tenue d'activités avec un fort impact sociétal (la Nature près de chez vous, l'accueil d'Eurêka!, les camps de jour, les programmes de science participative, etc.);
- Rayonnement des activités de recherche et de conservation (programmes de conservation des espèces menacées, nombreuses conférences et publications scientifiques, participation à la COP15, etc.);
- Stratégie de communication efficace (25 millions de pages vues sur le site Web, 8 779 mentions dans les médias, etc.);
- Collaborations fructueuses avec la Fondation Espace pour la vie, les sociétés amies des musées, et les autres partenaires locaux et internationaux.

**Tableau 33 – Espace pour la vie – Charges de fonctionnement**

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2020	2021	2022	2022	2022	2022
<b>Charges de fonctionnement</b>						
Rémunération et cotisations de l'employeur	28 761,4	33 231,1	39 160,8	39 883,2	722,4	39 867,5
Transport et communications	1 278,1	1 459,1	2 065,2	1 753,0	(312,2)	2 292,5
Services professionnels	1 479,5	3 293,2	3 409,3	2 801,4	(607,9)	3 925,0
Services techniques et autres	8 306,5	9 828,1	12 201,7	11 746,5	(455,2)	12 071,5
Location, entretien et réparation	157,0	238,1	241,8	238,7	(3,1)	271,4
Biens durables et non durables	3 265,2	4 085,9	5 706,7	6 208,6	501,9	5 728,7
Frais de financement	6 388,6	6 530,7	6 610,0	6 880,7	270,7	6 839,6
Remboursement de la dette à long terme	9 065,7	10 435,9	11 358,1	11 791,8	433,7	11 719,9
Contributions à des organismes	490,7	457,0	517,0	443,0	(74,0)	520,0
Autres objets de dépenses	(31,2)	(114,5)	(42,7)	-	42,7	-
<b>Total – Charges de fonctionnement</b>	<b>59 161,5</b>	<b>69 444,6</b>	<b>81 227,9</b>	<b>81 746,9</b>	<b>519,0</b>	<b>83 236,1</b>

### Principales variations

#### Budget modifié

L'augmentation de 1,5 M\$ entre le budget original et le budget modifié s'explique principalement par les éléments suivants :

- Honoraires associés à la vente des Passeports Espace pour la vie (projet pilote) pour 0,7 M\$;
- Camps de jour, projets divers financés par la Fondation Espace pour la vie et les sociétés amies, et contrats-échanges pour 0,5 M\$;
- Transfert de 0,3 M\$ du SRH pour le remboursement du salaire du personnel en fonction sur une base temporaire.

#### Charges de fonctionnement

Globalement, le Service de l'Espace pour la vie présente un excédent budgétaire de 0,5 M\$ attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur :

- Écart favorable de 0,7 M\$ en lien avec les enjeux de main-d'œuvre post-pandémique et des ajustements apportés aux différentes banques d'heures compensées, de vacances et de congés de maladie.

Services professionnels :

- Écart défavorable de 0,6 M\$ attribuable principalement à différents mandats financés en majeure partie par des contributions de la Fondation Espace pour la vie et des sociétés amies.

Services techniques et autres :

- Écart défavorable de 0,5 M\$ découlant principalement des frais d'administration internes facturés par la Ville sur la portion des dépenses d'exploitation administrées par le SGPI.

Biens durables et non durables :

- Écart favorable de 0,5 M\$ lié à l'économie d'acquisition de divers biens non durables requis dans le cours normal des opérations pour l'entretien des collections végétales et animales.

Frais de financement et remboursement de la dette à long terme :

- Écart favorable de 0,7 M\$ à la suite de la réduction du volume d'emprunt relatif aux projets d'investissement.

**Tableau 34 – Espace pour la vie – Revenus**

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2020	2021	2022	2022	2022	2022
<b>Revenus</b>						
Transferts	86,8	149,4	19,5	-	19,5	10,0
Services rendus	3 394,2	17 338,2	39 864,6	28 927,7	10 936,9	30 143,9
<b>Total – Revenus</b>	<b>3 481,0</b>	<b>17 487,6</b>	<b>39 884,1</b>	<b>28 927,7</b>	<b>10 956,4</b>	<b>30 153,9</b>

**Principales variations**

Budget modifié

L'augmentation de 1,2 M\$ entre le budget original et le budget modifié s'explique par les revenus additionnels suivants :

- 0,7 M\$ pour la vente des Passeports Espace pour la vie;
- 0,5 M\$ pour les camps de jour, des contributions diverses provenant de la Fondation Espace pour la vie et des sociétés amies et des contrats-échanges;

## Revenus

L'écart favorable de 11,0 M\$ entre les revenus réels et le budget original est principalement attribuable aux éléments suivants :

Services rendus :

- Augmentation de l'achalandage due aux ouvertures au maximum de leur capacité des musées (écart favorable de 6,8 M\$) et au projet pilote du Passeport Espace pour la vie (écart favorable de 3,6 M\$).

Autres revenus :

- Contributions provenant de la Fondation Espace pour la vie et des sociétés amis pour la réalisation des différents projets (écart favorable de 0,6 M\$).

**HABITATION**

Le Service de l’habitation a pour mission de soutenir et d’accélérer un développement résidentiel équilibré à Montréal, d’améliorer l’habitat et de répondre aux enjeux urbains en intervenant de façon structurante sur le cadre bâti et le territoire.

**Tableau 35 – Habitation**

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2020	2021	2022	2022	2022	2022
<b>Charges de fonctionnement</b>						
Rémunération et cotisations de l’employeur	10 806,8	11 887,4	12 505,9	12 902,4	396,5	12 907,7
Transport et communications	44,6	98,2	83,9	69,6	(14,3)	117,8
Services professionnels	556,0	797,6	666,0	1 330,7	664,7	1 569,8
Services techniques et autres	123,4	117,6	78,3	169,5	91,2	163,4
Location, entretien et réparation	2,4	18,8	0,5	19,1	18,6	0,2
Biens durables et non durables	92,3	57,9	36,5	99,3	62,8	84,0
Contributions à des organismes	78 065,7	132 875,6	104 987,8	131 542,6	26 554,8	183 962,5
Autres objets de dépenses	(85,8)	(2,6)	-	-	-	-
<b>Total – Charges de fonctionnement</b>	<b>89 605,4</b>	<b>145 850,5</b>	<b>118 358,9</b>	<b>146 133,2</b>	<b>27 774,3</b>	<b>198 805,4</b>

**Faits saillants**

En 2022, le Service de l’habitation a renforcé les mesures en place et a lancé plusieurs nouvelles initiatives :

- Extension de l’usage du droit de préemption par l’entremise d’un nouveau règlement visant l’assujettissement de lots à des fins d’habitation ( ce règlement a été mis en place pour renforcer celui déjà existant à des fins de logement social ), qui a mené à l’assujettissement de 200 nouveaux lots, auxquels la Ville a ajouté 40 immeubles résidentiels occupés (conciergeries) et 106 maisons de chambres;
- Lancement du Chantier Montréal abordable, qui permettra d’accroître la construction et la sauvegarde de logements abordables de manière durable grâce à la concertation de dizaines d’organisations reconnues pour leur expertise dans les secteurs de l’immobilier, du financement et de l’économie sociale;
- Mise en place du projet de certification Propriétaire responsable et du registre des loyers afin de favoriser l’accès à des logements sains, sécuritaires et abordables par une responsabilisation accrue des propriétaires de bâtiments multilogements;
- Élargissement des aides à l’achat d’une propriété à Montréal pour les nouveaux acheteurs et acheteuses, notamment par l’augmentation de 15 % du prix d’achat maximal des propriétés

admissibles au programme d'appui à l'acquisition résidentielle dans le cas des propriétés existantes, et de 35 % dans le cas des propriétés neuves.

## Principales variations

### Budget modifié

L'écart de 52,7 M\$ entre le budget original et le budget modifié s'explique principalement par les éléments suivants :

- Initiative pour la création rapide de logements (ICRL), qui vise à venir en aide à une population vulnérable ou faisant face à un risque d'itinérance, pour 30,1 M\$;
- Budgets supplémentaires de 18,2 M\$ découlant des ententes tripartites 2018, 2019, 2020, 2021 et 2022 intervenues entre la Ville de Montréal, la Société d'habitation du Québec (SHQ) et le gouvernement du Québec dans le cadre du programme AccèsLogis.

### Charges de fonctionnement

Globalement, le Service de l'habitation présente un excédent budgétaire de 27,8 M\$ attribuable principalement aux éléments suivants :

Services professionnels :

- Écart favorable de 0,7 M\$ attribuable à des études reportées.

Contributions à des organismes :

- Écart favorable de 26,6 M\$ qui s'explique principalement par les éléments suivants :
  - Écart favorable de 54,2 M\$ en raison d'un ralentissement dans la réception et l'octroi des sommes par la Ville, en provenance de la SHQ pour le financement des programmes AccèsLogis Québec et AccèsLogis Montréal,
  - Écart défavorable de 30,1 M\$ pour des dépenses faites dans le cadre de l'ICRL, qui sont habituellement constatées selon la progression des chantiers, et soutenues par un budget réservé et reportable à l'année suivante.



Activités de  
fonctionnement –  
Analyse des résultats

2022

Analyse des charges par  
secteurs d'activités

Sécurité urbaine  
et conformité



**SÉCURITÉ URBAINE ET CONFORMITÉ**
**Tableau 36 – Sécurité urbaine et conformité**

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2020	2021	2022	2022	2022	2022
<b>Sécurité urbaine et conformité</b>						
Affaires juridiques	60 421,2	66 691,0	68 431,8	68 745,1	313,3	68 913,2
Greffe	29 360,0	47 359,6	30 067,3	30 671,4	604,1	30 920,2
<b>Services de sécurité publique</b>						
Police	708 274,3	745 149,8	804 672,4	724 096,4	(80 576,0)	737 916,4
Sécurité incendie	427 390,3	390 567,5	388 986,3	362 830,3	(26 156,0)	365 039,0
<b>Total – Sécurité urbaine et conformité</b>	<b>1 225 445,8</b>	<b>1 249 767,9</b>	<b>1 292 157,8</b>	<b>1 186 343,2</b>	<b>(105 814,6)</b>	<b>1 202 788,8</b>

## AFFAIRES JURIDIQUES

La mission du Service des affaires juridiques est d'offrir des services-conseils en matière juridique ainsi que des services de négociation et de rédaction de contrats et d'actes notariés pour le compte des autorités administratives et politiques de la Ville (services centraux et arrondissements), de rédiger des règlements municipaux et de représenter la Ville devant les tribunaux de droit commun et les tribunaux administratifs.

Le Service des affaires juridiques assure également à la population de l'agglomération de Montréal les services d'une cour municipale accessible, moderne et efficace ayant pour objectif d'offrir à l'ensemble des justiciables de l'île de Montréal une justice pénale de proximité. Il s'occupe de la représentation de la poursuite de la Ville de Montréal, des 15 autres municipalités de l'agglomération de Montréal, de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), de la Société de transport de Montréal (STM) et de Sa Majesté le Roi dans les dossiers traités par la cour municipale en matière pénale et criminelle relevant de sa compétence.

Enfin, le Service des affaires juridiques offre les services accessibles et efficaces du Bureau des réclamations, où les citoyennes et citoyens peuvent déposer leurs demandes d'indemnisation pour des dommages subis en raison d'une faute commise par la Ville ou un membre de son personnel.

**Tableau 37 – Affaires juridiques**

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2020	2021	2022	2022	2022	2022
<b>Charges de fonctionnement</b>						
Rémunération et cotisations de l'employeur	51 961,5	57 046,7	57 667,5	56 736,6	(930,9)	56 904,7
Transport et communications	1 209,9	1 706,5	2 186,2	2 542,3	356,1	2 508,4
Services professionnels	2 480,7	2 275,1	2 500,3	1 955,1	(545,2)	1 992,8
Services techniques et autres	4 206,7	4 755,5	5 222,5	6 891,1	1 668,6	6 469,2
Location, entretien et réparation	105,9	250,0	204,9	129,8	(75,1)	192,4
Biens durables et non durables	446,5	621,5	628,0	480,2	(147,8)	805,7
Contributions à des organismes	10,0	10,0	15,0	10,0	(5,0)	15,0
Autres objets de dépenses	-	25,7	7,4	-	(7,4)	25,0
<b>Total – Charges de fonctionnement</b>	<b>60 421,2</b>	<b>66 691,0</b>	<b>68 431,8</b>	<b>68 745,1</b>	<b>313,3</b>	<b>68 913,2</b>

## Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2022 ont été marqués par les éléments suivants :

- Mise en œuvre des premières phases d'implantation de la cour numérique en collaboration avec le fournisseur externe retenu;
- Consolidation de la nouvelle Direction des projets spéciaux, du soutien général et du service à la clientèle (DPS), et création de la Division de la perception des amendes;

- Mise en marche du processus d'acquisition d'une nouvelle plateforme de gestion des dossiers et revue des processus administratifs à la Direction des affaires civiles (DAC), à la Division des affaires policières et à la Division du droit du travail afin d'améliorer l'agilité de l'équipe en termes de gestion documentaire;
- Poursuite des travaux liés à la réduction des délais de traitement des dossiers en salle d'audience (dossiers en matières pénale et criminelle, contestés ou non);
- Implication soutenue des juristes de la DAC, de la Division des affaires policières ainsi que de la Division du droit du travail dans de nombreux dossiers stratégiques et d'importance, tant en service-conseil qu'en litige auprès de l'ensemble des unités d'affaires de la Ville de Montréal;
- Finalisation de la démarche ciblée de consultation auprès du personnel administratif du périmètre de la cour municipale de Montréal afin de favoriser la mobilisation.

### **Principales variations**

#### Budget modifié

L'écart à la hausse de 0,2 M\$ entre le budget original et le budget modifié est expliqué par le transfert d'un poste en provenance d'un autre service.

#### Charges de fonctionnement

Globalement, le Service des affaires juridiques présente un excédent budgétaire de 0,3 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur :

- Écart défavorable de 0,9 M\$ résultant de l'indexation salariale de 2022 de la magistrature, décrétée par le gouvernement du Québec et rétroactive au 1<sup>er</sup> juillet 2019 à un taux plus élevé que celui budgété.

Services professionnels et techniques :

- Écart favorable de 1,1 M\$ relatif aux dépenses pour les procédures de signification en raison d'un volume moindre combiné à des économies dans le coût unitaire.

**GREFFE**

Le Service du greffe voit à la préparation, à la tenue et au suivi des séances du comité exécutif, du conseil municipal et du conseil d'agglomération. Il assure le soutien opérationnel et professionnel aux commissions permanentes du conseil municipal et du conseil d'agglomération, au Conseil du patrimoine de Montréal, au Comité Jacques-Viger, au Conseil interculturel de Montréal, au Conseil des Montréalaises et au Conseil jeunesse. Il voit à la gestion des documents et des archives de la Ville ainsi qu'au traitement et à la signature des contrats. Il a également comme obligation de veiller à l'application de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* et de la *Loi sur les archives* ainsi qu'à la gestion des processus électoraux.

**Tableau 38 – Greffe**

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2020	2021	2022	2022	2022	2022
<b>Charges de fonctionnement</b>						
Rémunération et cotisations de l'employeur	27 951,7	33 194,2	28 764,0	28 647,0	(117,0)	28 849,0
Transport et communications	215,5	2 462,5	258,3	401,6	143,3	364,7
Services professionnels	458,2	614,9	299,3	525,1	225,8	558,8
Services techniques et autres	369,7	7 794,0	352,7	611,2	258,5	555,1
Location, entretien et réparation	229,9	2 368,1	245,8	269,9	24,1	300,7
Biens durables et non durables	145,3	925,9	132,2	176,6	44,4	235,9
Contributions à des organismes	5,0	-	5,0	40,0	35,0	45,0
Autres objets de dépenses	(15,3)	-	10,0	-	(10,0)	11,0
<b>Total – Charges de fonctionnement</b>	<b>29 360,0</b>	<b>47 359,6</b>	<b>30 067,3</b>	<b>30 671,4</b>	<b>604,1</b>	<b>30 920,2</b>

**Faits saillants**

Les résultats du service pour l'année 2022 ont été marqués par les éléments suivants :

- Soutien aux instances dans le contexte de la COVID-19 :
  - Adaptation aux divers changements annoncés par la santé publique, notamment par la préparation majeure du retour des instances en mode présentiel à la suite de la fin des arrêtés ministériels en avril 2022, à l'aide de divers scénarios afin de favoriser le retour sécuritaire, la formation et l'accompagnement des personnes élues ainsi que l'arrimage mensuel avec les équipes (Santé publique; Santé, sécurité et mieux-être; etc.),
  - Préparation pour le retour du public en présentiel pour la période de questions lors du conseil municipal et du conseil d'agglomération;
- Accueil des nouveaux élus et élues du mandat 2021-2025 et offre d'un parcours de formation adapté et diversifié:
  - Parcours qui a débuté en novembre 2021 et se répartit en trois blocs échelonnés sur deux années, pour une offre totale de 32 séances en 2022,

- Formations offertes en éthique aux membres de cabinet à quatre reprises;
- Réalisation d'un bilan opérationnel complet de l'élection générale 2021, qui a été rendu public le 7 juin 2022 et a présenté des données et des cartes géographiques inédites sur la participation électorale dans les quartiers montréalais;
- Poursuite de la diffusion proactive des documents et accélération du traitement des archives institutionnelles afin d'en faciliter leur consultation :
  - Témoignant de l'évolution de l'administration montréalaise et de la vie à Montréal, accessibilité en diffusion proactive sur le site des données ouvertes de la Ville les documents remis en réponse à quelque 650 demandes d'accès à l'information du Service du greffe et des arrondissements,
  - Traitement et description de quelque 35 mètres de documents et de 9 000 photographies du Fonds du Service de l'urbanisme afin d'en faciliter la consultation, qui ont beaucoup d'intérêt pour les chercheuses et chercheurs;
- Dévoilement de l'exposition thématique sur la Charte des droits et des responsabilités de Montréal :
  - Coordination de la réalisation d'une exposition temporaire sur la Charte montréalaise des droits et responsabilités modifiée en 2021, qui :
    - s'intitulait « La Charte montréalaise des droits et responsabilités : votre ville, vos droits »,
    - a été inaugurée, sur le parvis extérieur de l'hôtel de ville, le 13 juin 2022, par la présidente du conseil municipal,
    - s'inscrit dans les actions de la Ville visant à reconnaître le caractère systémique et intersectionnel des formes de discrimination ainsi que l'endossement de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.

## Principales variations

### Budget modifié

L'écart de 0,2 M\$ entre le budget original et le budget modifié est principalement dû à des crédits additionnels pour un poste de chargé d'expertise principal (aidant à moderniser les processus électoraux, à développer des stratégies et des outils informationnels, à assurer une vigie, etc.) ainsi que des crédits provenant de la direction générale pour un poste temporaire de responsable du soutien aux élus et élus afin d'épauler les activités de cette unité.

### Charges de fonctionnement

Globalement le Service du greffe présente un surplus budgétaire de 0,6 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur :

- Écart défavorable de 0,1 M\$ attribuable à l'octroi des crédits additionnels pour le financement de deux postes temporaires (chargé d'expertise principal et responsable du soutien aux élues et élus).

Transport et communications :

- Écart favorable de 0,1 M\$ attribuable aux dépenses réduites des frais de déplacement, d'hébergement, de voyages à l'extérieur effectués entre autres par les élues et élus, sur fond de pandémie et de mesures sanitaires pendant les quatre premiers mois de l'année 2022.

Services professionnels, techniques et autres écarts :

- Écart favorable de 0,6 M\$ attribuable à une baisse des activités et des événements publics, sur fond de pandémie pendant les quatre premiers mois de l'année 2022, au Bureau de la présidence du conseil ainsi qu'à la Division du soutien aux élues et élus.

## POLICE

Le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) a pour mission de protéger la vie et les biens des citoyennes et citoyens, de maintenir la paix et la sécurité publique, de prévenir et de combattre le crime et de faire respecter les lois et les règlements en vigueur.

En partenariat avec les institutions, les groupes communautaires ainsi que la population de l'agglomération de Montréal, le SPVM s'engage à réduire la criminalité, à améliorer le bilan routier, à favoriser le sentiment de sécurité, à constituer un milieu de vie paisible et sûr, et ce, dans le respect des droits et libertés garantis par les chartes canadienne et québécoise.

**Tableau 39 – Police**

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2020	2021	2022	2022	2022	2022
<b>Charges de fonctionnement</b>						
Rémunération et cotisations de l'employeur	687 113,7	720 944,6	771 045,2	699 288,7	(71 756,5)	702 674,5
Transport et communications	2 018,8	2 704,2	3 776,9	2 524,0	(1 252,9)	4 086,5
Services professionnels	1 180,3	1 057,4	1 135,0	1 215,5	80,5	1 210,2
Services techniques et autres	3 902,1	5 188,6	6 837,4	4 402,4	(2 435,0)	7 068,0
Location, entretien et réparation	2 173,2	2 111,4	3 370,0	2 924,4	(445,6)	3 668,9
Biens durables et non durables	8 866,3	9 347,5	13 668,3	8 944,8	(4 723,5)	14 365,0
Contributions à des organismes	4 850,1	4 769,7	4 796,6	4 796,6	-	4 800,3
Autres objets de dépenses	(1 830,2)	(973,6)	43,0	-	(43,0)	43,0
<b>Total – Charges de fonctionnement</b>	<b>708 274,3</b>	<b>745 149,8</b>	<b>804 672,4</b>	<b>724 096,4</b>	<b>(80 576,0)</b>	<b>737 916,4</b>

## Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2022 ont été marqués par les éléments suivants :

- Poursuite des activités pour contrer les violences armées (Forum montréalais pour la lutte contre la violence armée, l'équipe multidisciplinaire d'intervention dans les écoles (EMIE), le projet ARRET, et entente quinquennale avec le MSP pour l'ajout d'effectifs policiers);
- Actions en concertation avec le milieu, comme le déploiement de l'Équipe de concertation communautaire et de rapprochement (ECCR), l'embauche d'une conseillère d'origine autochtone et la collaboration avec l'EMMIS;
- Mise en fonction de la nouvelle section spécialisée en matière de lutte aux violences conjugales (SSVC);
- Mise en place des divisions des partenariats et de la diversité et de l'intelligence d'affaires;
- Déploiement et mobilisation majeurs de personnel civil et policier pour la planification, la mise en œuvre et la gestion des mesures qui ont assuré le déroulement sécuritaire de la COP15 (ex. :

création d'un poste de police temporaire, élaboration de différents scénarios de services d'ordre pour parer à toute éventualité, formation de 250 policières et policiers en maintien et en rétablissement de l'ordre provenant de différentes organisations policières, rencontre de nombreux organismes dans un but de sensibilisation, etc.).

## Principales variations

### Budget modifié

L'écart à la hausse entre le budget original et le budget modifié, de l'ordre de 13,8 M\$, est attribuable aux éléments suivants :

- Diverses subventions, d'un montant de 5,6 M\$, en provenance du ministère de la Sécurité publique, notamment pour la lutte contre le trafic d'armes à feu et la lutte à la violence liée aux armes à feu et aux gangs (CENTAURE et ÉMAF), pour une offre de services de visio-comparution, pour la mise en œuvre d'opérations policières spéciales pendant la pandémie ainsi que pour la participation à un programme de formation sur les capacités affaiblies par la drogue;
- Montant de 4,2 M\$ pour les activités de logistique liées à la planification et à la sécurisation de l'événement COP15;
- Montant de 2,6 M\$ pour permettre au SPVM d'honorer ses obligations contractuelles et légales dans le cadre de sa mission;
- Montant de 0,8 M\$ pour permettre l'augmentation de la banque d'heures prévues pour les cadettes et cadets policiers;
- Financement de 0,6 M\$ pour couvrir la hausse des frais de remorquage.

### Charges de fonctionnement

Globalement, le Service de police présente un déficit budgétaire de 80,6 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur :

- Écart défavorable de 71,8 M\$ qui s'explique principalement par les éléments suivants :
  - Écart favorable de 16,3 M\$ découlant d'économies générées par une augmentation du nombre d'absences, de départs à la retraite et de postes laissés vacants parmi le corps policier,
  - Écart favorable de 6,8 M\$ provenant d'économies sur les contributions de l'employeur pour le personnel policier,

- Écart favorable de 5,1 M\$ pour des économies de structure policière (CAP, cadettes et cadets, banque de vacances, et nouvelles escouades financées),
- Écart favorable de 1,6 M\$ provenant d'économies sur la rémunération des brigadières et brigadiers, et de postes laissés vacants chez le personnel civil,
- Écart défavorable de 61,4 M\$ pour les heures supplémentaires en grande partie liées aux opérations générales, au remplacement des absences et des postes vacants de même qu'aux événements avec armes à feu. Cet écart inclut la dépense inhabituelle de 22,9 M\$ liée aux heures supplémentaires des policières et policiers engendrées par l'organisation de la COP15,
- Écart défavorable de 2,0 M\$ pour les heures supplémentaires du personnel civil en grande partie liées aux activités du Centre d'urgence 911 et à l'organisation de la COP15,
- Écart défavorable de 20,0 M\$ pour la portion non réalisée de l'optimisation de la structure des effectifs policiers,
- Écart défavorable de 18,1 M\$ pour le coût excédentaire du régime de retraite du personnel policier, à la suite de l'évaluation actuarielle et d'autres cotisations de l'employeur,
- Écart défavorable de 2,0 M\$ pour les heures supplémentaires du personnel civil en grande partie liées aux activités du Centre d'urgence 911.

Autres familles de dépenses :

- Écart défavorable de 8,8 M\$ qui est attribuable aux éléments suivants :
  - Écart défavorable de 3,3 M\$ découlant des activités de logistique pour les phases de planification, de déploiement et de démobilisation liées à la sécurité de l'événement COP15,
  - Écart défavorable de 1,6 M\$ lié aux activités de l'armurerie (armes, munitions, achat et location de pièces et d'équipements, et remplacement de vestes pare-balle),
  - Écart défavorable de 1,3 M\$ attribuable aux frais de fonctionnement non prévus au budget en lien avec diverses équipes subventionnées par le ministère de la Sécurité publique telles que Centaure, ÉMAF, Projet école et EICDE,
  - Écart défavorable de 0,8 M\$ dû à des dépassements pour les coûts de formation (inscription, déplacement et hébergement),
  - Écart défavorable de 0,8 M\$ pour l'achat d'équipements spécialisés pour le Groupe tactique d'intervention (GTI) et les enquêtes ainsi que pour les dépenses en enquêtes spéciales,
  - Écart défavorable de 0,7 M\$ considérant l'évolution à la hausse des frais de remorquage,
  - Écart défavorable de 0,4 M\$ attribuable à un dépassement au chapitre des acquisitions de mobiliers, d'ordinateurs, d'équipements et de fournitures de bureau.

**SÉCURITÉ INCENDIE**

Le Service de sécurité incendie de Montréal (SIM) s'emploie à rendre l'agglomération de Montréal plus sécuritaire en protégeant les vies, les biens et l'environnement.

Cette mission se réalise en intervenant lors de tous types d'urgence, notamment les urgences médicales, les incendies et les mesures d'urgence, et en poursuivant les actions de prévention, d'éducation et de sécurité civile.

**Tableau 40 – Sécurité incendie**

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2020	2021	2022	2022	2022	2022
<b>Charges de fonctionnement</b>						
Rémunération et cotisations de l'employeur	335 851,7	350 046,7	362 646,5	349 268,7	(13 377,8)	349 953,2
Transport et communications	2 505,3	676,7	790,8	896,8	106,0	751,9
Services professionnels	1 787,9	1 267,6	2 246,2	1 412,5	(833,7)	1 255,6
Services techniques et autres	19 567,4	9 139,6	4 711,0	2 305,5	(2 405,5)	2 599,1
Location, entretien et réparation	21 867,5	13 544,5	6 860,0	862,6	(5 997,4)	955,3
Biens durables et non durables	34 540,1	8 714,5	11 833,5	7 884,2	(3 949,3)	8 339,4
Contributions à des organismes	26,2	43,9	39,5	200,0	160,5	60,1
Autres objets de dépenses	11 244,2	7 134,0	(141,2)	-	141,2	1 124,4
<b>Total – Charges de fonctionnement</b>	<b>427 390,3</b>	<b>390 567,5</b>	<b>388 986,3</b>	<b>362 830,3</b>	<b>(26 156,0)</b>	<b>365 039,0</b>

**Faits saillants**

Les résultats du service pour l'année 2022 ont été marqués par les éléments suivants :

- Ajustement apporté au plan de la sécurité civile de l'agglomération de Montréal, qui passe du mode d'intervention au mode de rétablissement le 19 mai 2022, en raison de l'urgence sanitaire nationale créée par la pandémie de COVID-19;
- Poursuite de la révision du schéma de couverture de risques conformément à la *Loi sur la sécurité incendie* à des fins de présentation aux instances en 2023;
- Planification de la mise en œuvre de la nouvelle vision 2023-2030 du SIM en matière de prévention intitulée « Vers une culture de sécurité citoyenne positionnant le SIM en tant que leader au plan national en matière de prévention et de sécurité incendie et civile » et qui sera arrimée avec la révision du schéma de couverture de risques;
- Nomination de la première femme à titre de cheffe aux opérations à la direction des opérations;
- Collaboration au développement du projet d'envergure de la nouvelle technologie 9-1-1 PG visant l'implantation d'une solution numérique qui permettra à la population de rejoindre le 9-1-1 par de multiples plateformes, et ce, conformément à une exigence du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes;

- Poursuite de la phase de réalisation du projet Système d’alerte en caserne, qui permettra notamment la réduction du temps requis pour informer les casernes lors d’un appel d’urgence, améliorant ainsi le temps de réponse global;
- À la suite de l’implantation de la nouvelle convention collective des pompières et pompiers de Montréal, mise en place d’un projet pilote par la nouvelle Division de la planification des effectifs visant l’optimisation des ressources et la une réduction des coûts associés aux heures supplémentaires.

## Principales variations

### Budget modifié

L’écart de 2,2 M\$ entre le budget original et le budget modifié s’explique principalement par un budget modifié non redressé pour l’entraide et le remboursement des affectations temporaires.

### Charges de fonctionnement

Globalement, le Service de sécurité incendie présente un déficit budgétaire de 26,2 M\$ par rapport au budget original, principalement attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l’employeur :

- L’écart défavorable de 13,4 M\$ qui s’explique par les éléments suivants :
  - Écart défavorable de 15,3 M\$ relatif aux heures supplémentaires principalement dues à l’assiduité et aux opérations des pompières et pompiers, ce qui comprend l’effet de l’horaire de 24 heures,

Dépenses additionnelles de

- 2,4 M\$ liées à une mesure en contexte de COVID-19 devant être appliquée et qui a généré des heures supplémentaires chez les pompières et pompiers,
- Écart défavorable de 2,9 M\$ en lien avec les contraintes budgétaires,
- Écart défavorable de 2,1 M\$ relié aux dépenses de rémunération externe au Service de sécurité incendie et concernant principalement les mesures d’urgence relatives à la pandémie de COVID -19,
- Écart favorable de 3,5 M\$ dû aux cotisations de l’employeur inférieures aux hypothèses budgétaires,
- Écart favorable de 5,8 M\$ réalisé grâce à des économies générées par les postes vacants, les écarts salariaux, les provisions et autres.

Autres familles de dépenses :

- Écart défavorable de 12,8 M\$ entre les dépenses réelles et le budget original, qui est attribuable aux éléments suivants :
  - Écart défavorable de 12,8 M\$ relié aux dépenses de la Sécurité civile, des villes liées, des arrondissements et d'autres services de la Ville concernant principalement les mesures d'urgence relatives à la pandémie de COVID-19,
  - Écart défavorable de 1,2 M\$ attribuable à l'augmentation des coûts d'inventaire d'habits de combat et des équipements des véhicules,
  - Écart favorable de 0,5 M\$ attribuable à l'arrêt des services des réviseurs et réviseurs d'Urgences-santé et au retard sur la formation des premières répondantes et premiers répondants, en raison de la pandémie,
  - Écart favorable de 0,7 M\$ attribuable à des économies réalisées sur des honoraires professionnels, des services techniques et autres.

Activités de  
fonctionnement –  
Analyse des résultats

2022

Analyse des charges par  
secteurs d'activités

Service aux citoyens



**SERVICE AUX CITOYENS**
**Tableau 41 – Service aux citoyens**

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2020	2021	2022	2022	2022	2022
<b>Service aux citoyens</b>						
Concertation des arrondissements	98 763,0	96 215,3	113 959,6	95 083,4	(18 876,2)	116 514,1
Expérience citoyenne et communications	26 071,6	28 166,4	29 870,3	28 950,1	(920,2)	30 138,9
Grands parcs, Mont-Royal et sports	53 145,3	53 087,7	64 757,0	42 157,9	(22 599,1)	42 153,9
Matériel roulant et ateliers	107 938,7	113 091,3	138 997,5	112 803,8	(26 193,7)	130 661,1
Technologies de l'information	82 435,7	81 558,0	88 172,0	105 353,5	17 181,5	101 740,6
<b>Total – Service aux citoyens</b>	<b>368 354,3</b>	<b>372 118,7</b>	<b>435 756,4</b>	<b>384 348,7</b>	<b>(51 407,7)</b>	<b>421 208,6</b>

**CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS**

Le Service de la concertation des arrondissements (SCA) :

- exerce sa compétence dans les domaines du déneigement, de l'Escouade mobilité et de la gestion animalière;
- travaille de concert avec les services centraux et les arrondissements afin de les soutenir pour leurs activités locales;
- collabore et contribue, par exemple avec son expertise-conseil, à la mise sur pied de programmes, notamment en matière de propreté, visant à bonifier les activités, et développe des outils technologiques adaptés aux besoins de ses clientèles. Au cours de la dernière année, le SCA s'est vu confier le mandat de suivi de l'évolution des projets d'implantation de nouvelles écoles.

**Tableau 42 – Concertation des arrondissements**

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2020	2021	2022	2022	2022	2022
<b>Charges de fonctionnement</b>						
Rémunération et cotisations de l'employeur	8 660,7	9 169,9	9 937,3	9 553,8	(383,5)	9 620,4
Transport et communications	168,0	154,7	137,6	254,4	116,8	246,0
Services professionnels	604,0	551,4	479,6	395,6	(84,0)	621,3
Services techniques et autres	87 979,0	85 086,5	101 587,2	83 414,9	(18 172,3)	103 878,5
Location, entretien et réparation	605,2	672,3	913,7	620,0	(293,7)	1 003,9
Biens durables et non durables	436,3	268,4	571,8	544,7	(27,1)	742,4
Contributions à des organismes	309,8	312,1	332,4	300,0	(32,4)	401,6
<b>Total – Charges de fonctionnement</b>	<b>98 763,0</b>	<b>96 215,3</b>	<b>113 959,6</b>	<b>95 083,4</b>	<b>(18 876,2)</b>	<b>116 514,1</b>

**Faits saillants**

Les résultats du service pour l'année 2022 ont été marqués par les éléments suivants :

- Déneigement :
  - Déclenchement de trois chargements locaux et de quatre chargements globaux,
- Précipitations assez communes :
  - l'hiver dernier, avec des chutes de neige de 217,9 centimètres, comparativement aux 197 centimètres de l'année précédente,
  - Mois de février actif et éprouvant pour les opérations, avec trois chargements, dont le dernier a été déclenché trois jours seulement après la fin du deuxième chargement;
- Gestion des sols d'excavation :
  - Plus d'un an d'exploitation dans le projet du PEPSC (parc d'entreprises de la Pointe- Saint-Charles),

- Opérations pour :
  - assurer une gestion standard et conforme des matières issues des travaux d’excavation;
  - Mise sur pied d’un modèle d’affaires alliant efficacité et efficience avec trois arrondissements et deux arrondissements de plus à partir du mois de juin,
  - Traitement de près de 34 000 tonnes de sols provenant des 5 arrondissements participants,
  - Révision et optimisation du site du PEPSC pour permettre l’accueil de nouveaux arrondissements en 2023 et l’accroissement du volume de sols accueillis et traités;
- Escouade mobilité :
  - Réalisation de près de 23 561 interventions visant les déplacements actifs, collectifs et véhiculaires au 31 décembre 2022,
  - Bonification de la couverture à vélo en période estivale grâce à l’ajout de deux arrondissements,
  - Réalisation de quatre opérations concertées avec le SPVM, l’Agence de mobilité durable et la Société de l’assurance automobile du Québec visant la sécurité aux abords des écoles et la circulation des camions lourds,
  - Projet pilote pour le signalement des entraves de courte durée avec la CSEM et Hydro-Québec;
- Propreté :
  - 98 000 heures d’intervention et déploiement de quelque 200 brigadières et brigadiers à la propreté pour du nettoyage manuel dans les 19 arrondissements,
  - Installation de 1 000 cendriers publics sur les artères à fort achalandage, ce qui a permis de collecter et d’envoyer au recyclage 1,2 million de mégots,
  - Finalisation du déploiement de 500 modules d’affichage libre permettant à la population de communiquer grâce à ces babillards favorisant la préservation d’un environnement visuel propre,
  - Soutien offert à plus de 13 organismes communautaires et culturels pour la réalisation de 15 projets de murales de quartier dans 12 arrondissements,
  - Financement de quatre projets d’entretien de murales dans trois arrondissements;
- Gestion animalière :
  - Réalisation de plus de 5 000 interventions visant la sensibilisation, l’éducation et le respect de la réglementation en vigueur par la Patrouille de contrôle animal qui sillonne le territoire montréalais,
  - Traitement de plus de 450 incidents de morsures et plaintes pour des chiens au comportement agressif par les agentes et agents de prévention du SCA afin que soient menées des enquêtes visant à assurer la sécurité publique,

- Poursuite des travaux de planification du futur refuge animalier de Montréal,
- Lutte contre la surpopulation des chats communautaires;
- Déploiement de programmes et de projets visant à assurer la sécurité et à améliorer la cohabitation entre la population et les animaux de compagnie;
- Pilotage de systèmes technologiques :
  - Mise en œuvre des projets technologiques pour la population, tels que les services numériques (ex. : permis en ligne, requêtes numériques, etc.) et les outils de suivi permettant de structurer les activités opérationnelles en arrondissement (ex. : GDT Mobile),
  - Accompagnement des arrondissements dans le déploiement d'outils de gestion de changement et de formation novateurs, facilitant l'adhésion aux systèmes pilotés par le SCA et leur utilisation;
- Coordination des projets d'écoles :
  - Gestion et facilitation de l'arrimage entre les arrondissements, les services municipaux et les centres de services scolaires sur les projets d'agrandissement ou de construction d'écoles.

## Principales variations

### Budget modifié

L'écart de 21,4 M\$ entre le budget original et le budget modifié est principalement attribuable au budget additionnel de 21,7 M\$ reçu pour les coûts supplémentaires de chargement et de transport de la neige (provenant de la « réserve neige »), au transfert de 0,5 M\$ au SPVM pour ses dépenses de remorquage excédentaires et au montant de 0,2 M\$ reçu des arrondissements dans le cadre de leur intégration du site de gestion des matières issues des travaux d'excavation au parc d'entreprises de la Pointe-Saint-Charles (PEPSC).

### Charges de fonctionnement

Globalement, le Service de la concertation des arrondissements présente un déficit budgétaire de 18,9 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur :

- Écart défavorable de 0,4 M\$ principalement attribuable aux heures supplémentaires des cols bleus pour l'élimination de la neige.

Services techniques et autres :

- Écart défavorable de 18,2 M\$ qui s'explique par les éléments suivants
  - Écart défavorable de 19,3 M\$ afin de couvrir les coûts supplémentaires d'enlèvement, de transport et d'élimination de la neige, compensé par la « réserve neige »,

- Écart favorable de 1,1 M\$ relié au remorquage et s'expliquant par le fait que 50 % des dépenses sont déjà incluses dans les contrats de déneigement clés en main.

Location, entretien et réparation :

- Écart défavorable de 0,3 M\$ financé par un virement budgétaire provenant des arrondissements dans le cadre de leur intégration au site de gestion de sol du (PEPSC).

**EXPÉRIENCE CITOYENNE ET COMMUNICATIONS**

Le Service de l'expérience citoyenne et des communications (SECC) a pour mission de créer une expérience citoyenne simplifiée et fluide en établissant des liens intelligibles, compréhensibles et logiques entre les actions de la Ville et la population. Porte-étendard de la Ville, il fait rayonner celle-ci en la rendant inspirante, attrayante et accueillante.

**Tableau 43 – Expérience citoyenne et communications**

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2020	2021	2022	2022	2022	2022
<b>Charges de fonctionnement</b>						
Rémunération et cotisations de l'employeur	22 725,7	24 095,0	25 614,2	25 065,9	(548,3)	25 715,2
Transport et communications	2 360,7	2 820,0	2 769,6	2 291,7	(477,9)	2 847,1
Services professionnels	447,8	439,5	301,8	297,6	(4,2)	333,8
Services techniques et autres	810,0	778,1	984,2	1 147,3	163,1	1 031,2
Location, entretien et réparation	5,7	14,2	9,2	13,2	4,0	25,2
Biens durables et non durables	151,5	164,8	185,8	134,4	(51,4)	181,0
Contributions à des organismes	50,0	-	4,6	-	(4,6)	4,6
Autres objets de dépenses	(479,8)	(145,2)	0,9	-	(0,9)	0,8
<b>Total – Charges de fonctionnement</b>	<b>26 071,6</b>	<b>28 166,4</b>	<b>29 870,3</b>	<b>28 950,1</b>	<b>(920,2)</b>	<b>30 138,9</b>

**Faits saillants**

Les résultats du service pour l'année 2022 ont été marqués par les éléments suivants :

- Principales campagnes et opérations de communication :
  - En soutien à la vitalité commerciale et culturelle, campagne « Vivez votre été en ville » pour mettre de l'avant la richesse de la programmation estivale de Montréal et de ses activités gratuites (rues piétonnes, espaces publics animés, parcours d'art, festivals et activités en plein air),
  - En soutien à la transition écologique, déploiement de la campagne Zéro déchet pour encourager les comportements à adopter afin de réduire davantage à la source, de réemployer et de récupérer,
  - Afin d'accueillir et de faire rayonner la Ville à l'occasion de la COP15 et du Sommet des villes, communications qui font connaître nos engagements en matière de préservation de la biodiversité, que ce soit ici ou à l'international;
- Communications numériques :
  - Promotion soutenue du service numérique Avis et alertes ayant mené à des envois dans le cadre d'environ 500 chantiers, ce qui a engendré une augmentation de près de 300 % du nombre de personnes abonnées (plus de 130 000 au 31 octobre 2022),

- Croissance de 17 % de la fréquentation de Montréal.ca avec plus de 10 millions de visites, 24 millions de pages vues et plus de 5 millions d’internautes uniques;
- Effort soutenu pour informer la population lors de l’an 2 de la Charte montréalaise des chantiers : ensemble vers des chantiers exemplaires :
  - Distribution de plus de 1 600 lettres aux propriétaires en vue du remplacement des entrées d’eau en plomb,
  - Envoi de plus de 350 lettres (avant et après les travaux),
  - Émission de plus de 700 avis de travaux (pendant les travaux),
  - Tenue de 22 séances d’information publiques (ce qui représente le double par rapport à 2021),
  - Mise sur pied de visites de chantiers exclusives pour la population riveraine de certains chantiers;
- Centre de services 311 :
  - Maintien de sa performance au-delà des objectifs pour une deuxième année consécutive (au 31 octobre 2022),
  - Regroupement des arrondissements de Rosemont–La Petite-Patrie et Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce;
- Relations de presse :
  - Constitution de la Section rédaction et mesures d’urgence, responsable des communications du Service de sécurité incendie et de la Sécurité civile.

## Principales variations

### Budget modifié

Le Service a reçu des budgets additionnels au cours de l’année 2022, portant l’écart entre le budget original et le budget modifié à 1,2 M\$, qui s’explique de la façon suivante :

- 0,4 M\$ provenant des surplus affectés dans le cadre de la réalisation du budget participatif;
- 0,4 M\$ provenant de deux arrondissements pour la centralisation du centre de services 311;
- 0,2 M\$ provenant des contingences pour les placements média obligatoires;
- 0,2 M\$ provenant de divers services pour la réalisation de certaines campagnes (Zéro déchet, Maisons de la culture, promotion des activités hivernales, etc.)

### Charges de fonctionnement

Le déficit budgétaire de 0,9 M\$ est attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur :

- Écart défavorable de 0,5 M\$ qui s'explique par les éléments suivants :
  - Écart de 0,2 M\$ pour les dépenses dans le cadre du budget participatif provenant d'un surplus affecté,
  - Transferts budgétaires de 0,2 M\$ pour le financement des postes en provenance de deux arrondissements pour la centralisation du centre de services 311,
  - Écart de 0,1 M\$ en raison des heures supplémentaires en lien avec le centre de services 311.

Autres familles de dépenses :

- Écart défavorable de 0,4 M\$ qui s'explique par les éléments suivants :
  - Écart de 0,2 M\$ pour les placements média obligatoires financé par les contingences,
  - Écart de 0,2 M\$ pour les dépenses dans le cadre du budget participatif provenant d'un surplus affecté.

**GRANDS PARCS, MONT-ROYAL ET SPORTS**

Par ses actions, le Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports place la nature au cœur de la ville pour améliorer la qualité de vie de la population et contribuer à la lutte contre les changements climatiques. Il rend Montréal plus résiliente et en fait une référence en matière d'écologie urbaine et d'environnements favorables aux saines habitudes de vie.

**Tableau 44 – Grands parcs, Mont-Royal et sports**

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2020	2021	2022	2022	2022	2022
<b>Charges de fonctionnement</b>						
Rémunération et cotisations de l'employeur	19 780,4	20 549,0	23 283,6	22 080,3	(1 203,3)	22 231,8
Transport et communications	189,9	202,0	177,6	206,2	28,6	252,3
Services professionnels	2 672,5	1 798,5	2 444,6	2 030,7	(413,9)	1 979,6
Services techniques et autres	6 564,6	12 972,3	17 052,4	6 304,5	(10 747,9)	6 255,2
Location, entretien et réparation	3 051,2	3 073,2	3 611,1	4 123,3	512,2	3 915,6
Biens durables et non durables	10 666,4	6 628,3	9 001,8	604,5	(8 397,3)	924,5
Contributions à des organismes	10 495,8	7 901,8	9 121,0	6 743,1	(2 377,9)	6 529,3
Autres objets de dépenses	(275,5)	(37,4)	64,9	65,3	0,4	65,6
<b>Total – Charges de fonctionnement</b>	<b>53 145,3</b>	<b>53 087,7</b>	<b>64 757,0</b>	<b>42 157,9</b>	<b>(22 599,1)</b>	<b>42 153,9</b>

**Faits saillants**

Les actions du service sont guidées par le *Plan nature et sports*. Ce plan contient la vision et les priorités d'intervention du service en réponse aux enjeux environnementaux, ainsi qu'aux besoins de la population en matière de parcs, d'espaces verts, de protection des milieux naturels et de modes de vie actifs. Les résultats pour l'année 2022 ont été marqués par les éléments suivants :

- Concernant le legs de la COP15 au parc du Mont-Royal, signature d'une entente pour l'agrandissement du parc du côté de l'ancien hôpital Royal-Victoria, verdissement de 40 % des stationnements aux abords de la Maison Smith et plantation de 200 arbres dans le parc Jeanne-Mance;
- Concernant la forêt urbaine et la canopée, plantation de 39 000 arbres, traitement de 14 500 frênes, abattage de 8 200 frênes, et 50 hectares en production et 4 200 arbres livrés à la pépinière municipale;
- Concernant la réhabilitation de berges, inventaire de l'état des berges du réseau des grands parcs complété et dépôt de l'avis de projet pour l'étude des impacts sur l'environnement par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et de la Protection (MELCCFP) pour les travaux au parc René-Lévesque et au parc riverain de Lachine;
- Concernant le Grand parc de l'Ouest, bonification de la programmation d'activités, développement de la stratégie de mise en œuvre et démarrage de la concertation des parties prenantes;

- Offre d'expériences inclusives et variées dans les installations sportives et le réseau des grands parcs, dont le prêt gratuit d'équipement de plein air hivernal pour les jeunes;
- Reprise des événements sportifs d'importance et élaboration d'une politique de reconnaissance en sport régional pour les 19 arrondissements.

## Principales variations

### Charges de fonctionnement

Globalement, le Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports présente un déficit budgétaire de 22,6 M\$ par rapport au budget original, principalement attribuable aux dépenses reliées au Plan de gestion de la forêt urbaine. Les principaux écarts s'expliquent de la façon suivante :

Rémunération et cotisations de l'employeur :

- Écart défavorable de 1,2 M\$ principalement lié à la non-capitalisation de la main d'œuvre affectée à des projets qui ne sont pas en phase d'exécution.

Services professionnels :

- Écart défavorable de 1,3 M\$ attribuable aux dépenses liées au Plan de gestion de la forêt urbaine et à l'entente sur le développement culturel;
- Écart favorable de 0,8 M\$ principalement lié à des études reportées.

Services techniques et autres :

- Écart défavorable de 11,3 M\$ attribuable aux dépenses liées au Plan de gestion de la forêt urbaine;
- Écart favorable de 0,5 M\$ principalement lié à des besoins d'intervention moindres dans les parcs urbains et aux contrats de gestion de la biodiversité urbaine.

Location, entretien et réparation :

- Écart favorable de 0,3 M\$ principalement lié à réaffectation des ressources en vue de la relocalisation des organismes du complexe sportif Claude Robillard;
- Écart favorable de 0,2 M\$ principalement lié aux coûts de l'entretien des parcs-nature.

Biens durables et non durables :

- Écart défavorable de 8,4 M\$ attribuable aux dépenses du Plan de gestion de la forêt urbaine.

Contributions à des organismes :

- Écart défavorable de 2,9 M\$ attribuable aux dépenses liées au Plan de gestion de la forêt urbaine;
- Écart favorable de 0,5 M\$ lié à l'annulation de certains événements sportifs et à des réaménagements budgétaires.

**MATÉRIEL ROULANT ET ATELIERS**

Le Service du matériel roulant (SMRA) et des ateliers a pour mission d'assurer la disponibilité et la fiabilité des véhicules et des équipements ainsi que d'offrir divers services et produits spécialisés adaptés aux besoins des arrondissements et des services centraux, de façon écoresponsable et dans un milieu sécuritaire.

**Tableau 45 – Matériel roulant et ateliers**

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2020	2021	2022	2022	2022	2022
<b>Charges de fonctionnement</b>						
Rémunération et cotisations de l'employeur	46 722,6	46 935,3	53 071,5	50 813,1	(2 258,4)	51 379,7
Transport et communications	162,0	95,2	144,5	156,2	11,7	158,5
Services professionnels	83,9	34,8	27,4	101,8	74,4	39,1
Services techniques et autres	2 650,1	3 251,4	5 086,0	3 872,0	(1 214,0)	3 675,5
Location, entretien et réparation	20 723,5	20 489,3	24 748,4	19 193,7	(5 554,7)	27 349,2
Biens durables et non durables	38 452,0	43 654,6	58 022,7	42 167,0	(15 855,7)	51 144,4
Autres objets de dépenses	(855,4)	(1 369,3)	(2 103,0)	(3 500,0)	(1 397,0)	(3 085,3)
<b>Total – Charges de fonctionnement</b>	<b>107 938,7</b>	<b>113 091,3</b>	<b>138 997,5</b>	<b>112 803,8</b>	<b>(26 193,7)</b>	<b>130 661,1</b>

**Faits saillants**

Les résultats du service pour l'année 2022 ont été marqués par les éléments suivants :

- Dépôt d'un Plan de transformation sur cinq ans (2023-2027), regroupé en trois chantiers majeurs et interdépendants : mutualisation, acquisition et entretien;
- Création de la table de concertation avec les arrondissements, pour un total de plus de 80 heures de travail;
- Contribution à la réalisation du Plan stratégique Montréal 2030 et au Plan Climat 2020-2030 par les initiatives suivantes:
  - Mise en commun du parc de véhicules et d'équipements municipaux,
  - Optimisation de l'utilisation des véhicules,
  - Reconditionnement des actifs,
  - Analyse des demandes de véhicules et remplacement ou déplacement à même le parc existant;
- Réduction des risques opérationnels et réalisation d'économies d'échelle avec le rééquilibrage des équipements en arrondissement et les prêts à court terme de véhicules entre ateliers;
- Mise à jour des appels d'offres pour tenir compte des nouvelles réalités du marché;
- Mise en place du plan de relève des gérants d'ateliers;

- Projet d'amélioration de la planification de l'entretien des véhicules hors saison;
- Programme de reconnaissance des acquis pour les opérateurs cols bleus.

### **Principales variations**

#### Budget modifié

La variation à la hausse de 17,9 M\$ entre le budget original et le budget modifié s'explique principalement par l'effet de l'inflation sur les postes budgétaires que sont les pièces, l'entretien des véhicules à l'externe et le carburant.

#### Charges de fonctionnement

Globalement, le Service du matériel roulant et des ateliers présente un déficit budgétaire de 26,2 M\$ par rapport au budget original, provenant principalement des éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur :

- Écart défavorable de 2,3 M\$ attribuable principalement aux provisions pour les griefs de cols bleus ainsi qu'au financement corporatif de l'augmentation du plancher d'emploi et des assignations temporaires des cols bleus.

Services techniques et autres :

- Écart défavorable de 1,2 M\$ attribuable principalement aux dépenses d'immatriculation comptabilisées dans le bilan pour la période de 2019 à juin 2021 par le Bureau du taxi et reclassées au SMRA.

Location, entretien et réparation :

- Écart défavorable de 5,6 M\$ attribuable principalement à l'augmentation des coûts pour les services d'entretien des véhicules dues à l'inflation qui a marqué l'année 2022.

Biens durables et non durables :

- Écart défavorable de 15,9 M\$ attribuable à l'augmentation du coût des pièces de véhicules observée depuis 2017 et largement amplifiée en 2022;

Autres objets de dépenses :

- Écart défavorable de 1,4 M\$ en facturation interne dû à la réduction de l'activité offerte par l'atelier de métallurgie aux autres clients de la Ville, vu l'orientation véhiculaire de cet atelier.

**TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION**

La mission du Service des technologies de l'information est d'assurer le maintien et de soutenir la modernisation des services technologiques clés de la Ville afin d'appuyer les projets de transformation et d'améliorer les services à la population.

**Tableau 46 – Technologies de l'information**

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2020	2021	2022	2022	2022	2022
<b>Charges de fonctionnement</b>						
Rémunération et cotisations de l'employeur	45 744,2	45 326,9	48 674,0	54 213,5	5 539,5	54 269,8
Transport et communications	8 139,1	8 169,1	7 714,2	8 307,0	592,8	8 319,4
Services professionnels	739,8	1 017,1	788,3	1 114,8	326,5	1 395,6
Services techniques et autres	1 227,5	1 497,2	28 883,6	1 590,8	(27 292,8)	34 572,7
Location, entretien et réparation	27 693,1	24 875,6	902,8	38 237,8	37 335,0	1 108,0
Biens durables et non durables	621,1	732,7	1 209,1	1 889,6	680,5	2 086,2
Contributions à des organismes	11,8	0,5	-	-	-	-
Autres objets de dépenses	(1 740,9)	(61,1)	-	-	-	(11,1)
<b>Total – Charges de fonctionnement</b>	<b>82 435,7</b>	<b>81 558,0</b>	<b>88 172,0</b>	<b>105 353,5</b>	<b>17 181,5</b>	<b>101 740,6</b>

**Faits saillants**

Les résultats du service pour l'année 2022 ont été marqués par les éléments suivants :

- Adaptation des processus et de la structure organisationnelle au mode de travail hybride pour maintenir la mobilisation et le niveau de performance des équipes en technologies de l'information (TI) et le retour en présentiel du personnel de la Ville;
- Vigie, analyse, recommandations et exécution d'une nouvelle stratégie d'approvisionnement et de déploiement d'une nouvelle suite bureautique en réponse au rapport du Bureau de l'inspecteur général;
- Soutien logistique et technologique d'importance lié aux opérations policières en préparation de la Conférence de l'Organisation des Nations unies sur la biodiversité COP15;
- Mise en place d'ententes-cadres de formation (350 personnes utilisent la plateforme de formation technique en ligne et plus de 1 500 documents ont été consultés);
- Optimisation du programme de cyber-sensibilisation afin d'intégrer les nouvelles pratiques en matière de cybersécurité et mise en place de la gouvernance de l'informatique grise.

**Principales variations**
Budget modifié

La diminution nette de 3,6 M\$ entre le budget original et le budget modifié s'explique par l'octroi d'un budget additionnel de 0,1 M\$ pour l'analyse des modèles d'affaires en vue du déploiement de la 5G, par un virement de 3,5 M\$ vers le Service du matériel roulant et des ateliers et par un virement de 0,2 M\$ vers le Service d'urbanisme et de mobilité.

### Charges de fonctionnement

Globalement, le Service des technologies de l'information présente un excédent budgétaire de 17,2 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur :

- Écart favorable de 5,5 M\$ s'explique principalement par les éléments suivants :
  - Écart favorable de 1,2 M\$ dû à une capitalisation plus élevée que prévu des coûts de la main-d'œuvre affectée à des projets d'immobilisations,
  - Écart favorable de 8,9 M\$ lié à des postes laissés vacants,
  - Écart défavorable de 2,6 M\$ dû au paiement d'heures supplémentaires et de primes,
  - Écart défavorable de 2,0 M\$ dû à des écarts salariaux.

Transport et communications :

- Écart favorable de 0,6 M\$ dû à des économies en téléphonie et téléinformatique.

Services professionnels :

- Écart favorable de 0,3 M\$ attribuable à des économies non récurrentes.

Services techniques et autres :

- Écart défavorable de 27,3 M\$ dû à un reclassement des dépenses de la catégorie Location, entretien et réparation vers les Services techniques.

Location, entretien et réparation :

- Écart favorable de 37,3 M\$ qui s'explique par les éléments suivants :
  - Écart favorable de 27,3 M\$ dû à un reclassement des dépenses de la catégorie Location, entretien et réparation vers les Services techniques,
  - Écart favorable de 5,1 M\$ résultant de la non-budgétisation des frais payés d'avance en lien avec l'achat des différentes licences,
  - Écart favorable de 2,6 M\$ attribuable à la révision de la stratégie de déploiement,
  - Écart favorable de 0,8 M\$ attribuable à une révision des priorités,
  - Écart favorable de 1,5 M\$ dû à des économies non récurrentes.

Biens durables et non durables :

- Écart favorable de 0,7 M\$ dû à des économies sur des accessoires de radiocommunication.

Activités de  
fonctionnement –  
Analyse des résultats

2022

Analyse des charges par  
secteurs d'activités

Urbanisme, mobilité  
et infrastructures



**URBANISME, MOBILITÉ ET INFRASTRUCTURES**
**Tableau 47– Urbanisme, mobilité et infrastructures**

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2020	2021	2022	2022	2022	2022
<b>Urbanisme, mobilité et infrastructures</b>						
Commission des services électriques	69 465,3	72 935,0	69 783,9	80 855,8	11 071,9	80 855,8
Eau	266 639,1	288 921,1	298 484,2	290 931,5	(7 552,7)	294 036,7
Gestion et planification des immeubles	101 896,9	113 779,4	127 625,5	125 420,7	(2 204,8)	125 155,9
Infrastructures du réseau routier	31 317,4	65 660,4	31 007,4	27 230,4	(3 777,0)	28 927,6
Urbanisme et mobilité	63 903,0	61 523,5	74 576,6	71 304,3	(3 272,3)	75 040,4
<b>Total – Urbanisme, mobilité et infrastructures</b>	<b>533 221,7</b>	<b>602 819,4</b>	<b>601 477,6</b>	<b>595 742,7</b>	<b>(5 734,9)</b>	<b>604 016,4</b>

**COMMISSION DES SERVICES ÉLECTRIQUES**

La Commission des services électriques de Montréal (CSEM) s'emploie à promouvoir et à favoriser l'enfouissement des réseaux câblés sur l'ensemble du territoire de Montréal, conformément aux orientations et politiques de la Ville.

La CSEM planifie, conçoit, fait construire, entretient, exploite et administre le réseau de conduits souterrains. Elle gère et coordonne les interventions sur le réseau de distribution aérien et assure l'intégration de celui-ci au réseau souterrain.

La CSEM se finance au moyen de redevances perçues auprès de ses usagères et usagers ainsi que de ses utilisatrices et utilisateurs.

**Tableau 48 – Commission des services électriques**

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2020	2021	2022	2022	2022	2022
<b>Charges de fonctionnement</b>						
Rémunération et cotisations de l'employeur	6 596,2	8 478,6	8 114,0	7 275,2	(838,8)	7 275,2
Transport et communications	196,2	190,4	213,8	285,2	71,4	287,8
Services professionnels	485,3	413,7	366,2	776,4	410,2	774,4
Services techniques et autres	4 137,0	2 569,4	(1 514,9)	7 352,7	8 867,6	7 453,8
Location, entretien et réparation	1 475,9	1 842,7	1 717,5	2 353,7	636,2	2 004,4
Biens durables et non durables	520,9	621,3	612,6	673,7	61,1	921,3
Frais de financement	20 807,1	22 938,3	20 970,1	21 369,2	399,1	21 369,2
Remboursement de la dette à long terme	34 499,9	35 648,2	38 797,4	38 769,7	(27,7)	38 769,7
Contributions à des organismes	746,8	232,4	507,2	2 000,0	1 492,8	2 000,0
<b>Total – Charges de fonctionnement</b>	<b>69 465,3</b>	<b>72 935,0</b>	<b>69 783,9</b>	<b>80 855,8</b>	<b>11 071,9</b>	<b>80 855,8</b>

**Faits saillants**

Les résultats du service pour l'année 2022 ont été marqués par les éléments suivants :

- Réalisation d'un volume de 94,0 M\$ en travaux de construction et de modification de conduits souterrains, incluant ceux de la Ville et des tiers sur le réseau de la CSEM;
- Enlèvement de poteaux sur 8,1 kilomètres de rues;
- Inspection de l'occupation des conduits sur 1 175 structures;
- Fixation du taux de redevance à 3,638 \$ le mètre, soit une baisse de 7,5 % par rapport au taux réel de 2021.

## Principales variations

### Charges de fonctionnement

Globalement, la Commission des services électriques présente un excédent budgétaire de 11,1 M\$ par rapport au budget original, principalement attribuable aux éléments suivants :

#### Rémunération et cotisations de l'employeur :

- Écart défavorable de 0,8 M\$ provenant principalement de la baisse de la rémunération capitalisable reliée aux travaux intégrés et aux travaux des tiers, mais atténué par une réduction dans les salaires et les avantages sociaux causée par les postes vacants.

#### Services professionnels :

- Écart favorable de 0,4 M\$ provenant principalement de la baisse des honoraires professionnels scientifiques et des frais de services professionnels en ressources humaines.

#### Services techniques et autres :

- Écart favorable de 8,8 M\$ qui s'explique par :
  - un écart favorable de 8,3 M\$ causé par un surplus de facturation à la clientèle, un changement de méthodologie comptable et le fait que plusieurs travaux de construction sont intégrés aux contrats de la Ville de Montréal et du ministère des Transports du Québec, et ne sont donc pas imputés aux comptes de dépenses et de revenus de la CSEM,
  - un écart favorable de 0,5 M\$ relié à des économies dans les dépenses d'inspection structurale du réseau, de nettoyage des puits d'accès et de désencombrement de structures ainsi que dans les frais de services professionnels.

#### Location, entretien et réparation :

- Écart favorable de 0,6 M\$ provenant principalement de la baisse des dépenses de location des véhicules et de l'outillage ainsi que de la baisse des dépenses de l'entretien et de la réparation des immeubles et de l'ameublement.

#### Contributions à des organismes :

- Écart favorable de 1,5 M\$ relié au Programme d'aide et de subventions pour les projets d'enfouissement des fils (PEP) reportés ou retardés à cause de la non-disponibilité des partenaires (Hydro-Québec, Vidéotron, Bell, etc.).

**EAU**

Le Service de l'eau fournit l'eau potable à la collectivité montréalaise, gère les eaux pluviales et assainit les eaux usées pour assurer la santé et la sécurité publiques et protéger l'environnement, maintenant et pour les générations futures.

**Tableau 49 – Eau**

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2020	2021	2022	2022	2022	2022
<b>Charges de fonctionnement</b>						
Rémunération et cotisations de l'employeur	81 981,2	85 856,4	90 511,1	85 954,4	(4 556,7)	86 780,4
Transport et communications	640,7	718,1	570,3	1 047,5	477,2	886,5
Services professionnels	7 938,8	7 414,6	7 990,9	10 139,6	2 148,7	9 331,4
Services techniques et autres	7 502,8	8 987,9	10 508,3	9 020,6	(1 487,7)	12 615,5
Location, entretien et réparation	11 045,4	10 593,5	10 397,7	16 036,0	5 638,3	12 001,5
Biens durables et non durables	57 368,5	59 382,3	63 034,3	60 072,9	(2 961,4)	63 961,5
Frais de financement	36 012,4	37 287,9	38 299,4	39 991,7	1 692,3	39 991,7
Remboursement de la dette à long terme	64 654,0	78 708,9	77 006,1	78 591,6	1 585,5	78 591,6
Contributions à des organismes	30,9	115,7	479,7	477,0	(2,7)	496,3
Autres objets de dépenses	(535,6)	(144,2)	(313,6)	(10 399,8)	(10 086,2)	(10 619,7)
<b>Total – Charges de fonctionnement</b>	<b>266 639,1</b>	<b>288 921,1</b>	<b>298 484,2</b>	<b>290 931,5</b>	<b>(7 552,7)</b>	<b>294 036,7</b>

**Faits saillants**

Les résultats du service pour l'année 2022 ont été marqués par les éléments suivants :

- Mise en service de l'ouvrage de rétention Lavigne requis pour améliorer la gestion des eaux pluviales du secteur d'Ahuntsic- Cartierville;
- Rétention de 21 000 mètres cubes d'eaux de pluie sur la propriété privée, évitant plus de 46,0 M\$ de coûts;
- 88 corrections de raccordements inversés, évitant le rejet d'environ 25 000 mètres cubes d'eaux usées dans les cours d'eau;
- Valorisation de 11 000 tonnes de cendres, ce qui correspond à 26 % du total des cendres;
- Récompense pour les six usines d'eau potable dans le cadre du Programme d'excellence en eau potable – volet traitement (PEXEP-T);
- 30 798 dépistages et plus de 5 000 remplacements des entrées de service en plomb;
- Dépôt du bilan de la Stratégie montréalaise de l'eau 2011-2020;
- Campagnes de sensibilisation à l'économie d'eau potable dans les médias sociaux :
  - Journée mondiale de l'eau,
  - Imaginez une journée sans eau,

- Campagne Gaspillage de l'eau;
- Prix de l'AWWA Water Landmark Awards 2022 décerné au projet du réservoir McTavish.

## Principales variations

### Budget modifié

L'écart défavorable de 3,1 M\$ entre le budget original et le budget modifié s'explique par les éléments suivants :

- Augmentation de 6,1 M\$ pour soutenir la hausse du coût des coagulants ainsi que pour combler les besoins de fonctionnement de la station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte;
- Diminution de 3,8 M\$ pour un transfert aux arrondissements concernant les activités d'entretien des réseaux d'eau;
- Augmentation de 0,8 M\$ des autres transferts interservices.

### Charges de fonctionnement

Globalement, le Service de l'eau présente un déficit budgétaire de 7,6 M\$ par rapport au budget original. Les principaux écarts s'expliquent de la façon suivante :

Rémunération et cotisations de l'employeur :

- Écart défavorable de 4,6 M\$ attribuable :
  - aux dépenses supérieures à ce qui avait été budgété concernant les heures supplémentaires ainsi que les banques de vacances et de congés mobiles,
  - aux économies moindres que prévu découlant des postes vacants et des écarts salariaux.

Transport et communications :

- Écart favorable de 0,5 M\$ principalement lié à la révision de la stratégie de communication dans le cadre du programme de remplacement des entrées de service en plomb.

Services professionnels :

- Écart favorable de 2,1 M\$ s'expliquant par :
  - un écart favorable de 1,6 M\$ lié aux activités d'inspection et d'auscultation,
  - un écart favorable de 0,5 M\$ pour les activités réalisées en régie.

Services techniques et autres :

- Écart défavorable de 1,5 M\$ s'expliquant principalement par :
  - un écart défavorable de 2,2 M\$ provenant de l'utilisation de la carrière Lafarge lors d'événements de pluie,
  - un écart favorable de 0,8 M\$ pour les activités réalisées en régie.

Location, entretien et réparation :

- Écart favorable de 5,6 M\$ s'explique principalement par le montant réservé pour les transferts aux arrondissements relatifs à l'entente de partenariat.

Biens durables et non durables :

- Écart défavorable de 3,0 M\$ s'expliquant principalement par :
  - un écart défavorable de 2,3 M\$ pour l'énergie (essence, huile diesel et gaz naturel), en partie attribuable à la hausse importante du coût d'achat ainsi qu'à une plus grande consommation de diesel,
  - un écart défavorable de 1,7 M\$ pour les dépenses en produits chimiques lié à la hausse du coût des coagulants,
  - un écart défavorable de 1,0 M\$ au chapitre des pièces attribuable majoritairement à une hausse généralisée du coût d'achat,
  - un écart favorable de 1,8 M\$ pour les dépenses en électricité, provenant principalement de la réduction de la production d'eau ainsi qu'au non-départ de l'ozonation à l'usine de Pierrefonds.

Frais de financement et remboursement de la dette à long terme :

- Écart favorable de 3,3 M\$ attribuable principalement à une sous-estimation des investissements financés par emprunt.

Autres objets de dépenses :

- Écart défavorable de 10,1 M\$ s'expliquant essentiellement par la centralisation de l'économie anticipée au budget, sans suppression d'activités et basée sur les excédents.

**GESTION ET PLANIFICATION DES IMMEUBLES**

Le Service de la gestion et de la planification des immeubles (SGPI) vise à protéger et à développer les immeubles de la Ville de Montréal de façon durable.

**Tableau 50 – Gestion et planification des immeubles**

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2020	2021	2022	2022	2022	2022
<b>Charges de fonctionnement</b>						
Rémunération et cotisations de l'employeur	52 244,0	56 640,2	62 751,9	62 191,2	(560,7)	61 540,9
Transport et communications	478,8	405,7	451,8	463,4	11,6	517,7
Services professionnels	958,1	1 009,0	444,3	1 721,6	1 277,3	639,9
Services techniques et autres	7 648,8	7 786,1	8 293,7	9 352,0	1 058,3	8 912,6
Location, entretien et réparation	19 159,2	22 339,2	28 375,4	26 946,3	(1 429,1)	27 671,1
Biens durables et non durables	21 812,6	25 941,2	27 308,4	24 746,2	(2 562,2)	25 873,7
Contributions à des organismes	0,2	-	-	-	-	-
Autres objets de dépenses	(404,8)	(342,0)	-	-	-	-
<b>Total – Charges de fonctionnement</b>	<b>101 896,9</b>	<b>113 779,4</b>	<b>127 625,5</b>	<b>125 420,7</b>	<b>(2 204,8)</b>	<b>125 155,9</b>

**Faits saillants**

Les résultats du service pour l'année 2022 ont été marqués par les éléments suivants :

- Transfert des équipes de la Direction des transactions vers le SSI et intégration de la Division de la gestion des espaces et des aménagements;
- Planification du programme des cours de services, du développement des sites Louvain Est et 50-150 Louvain Ouest, du plan directeur du site des Carrières et du projet de requalification de l'édifice Lucien-Saulnier;
- Soutien aux activités immobilières visant l'hébergement des personnes en situation d'itinérance et l'occupation transitoire;
- Livraison de projets -immobiliers, soit:
  - le nouveau Théâtre de Verdure,
  - la rénovation du chalet du Mont-Royal,
  - l'aménagement intérieur du Centre des mémoires montréalaises,
  - la poursuite des travaux de rénovation de l'hôtel de ville, des cours de voirie Dickson lot2 et du complexe sportif Claude-Robillard,
  - la construction du nouvel Insectarium et du complexe aquatique de Rosemont,
  - livraison de l'aréna Raymond-Bourque, du PDQ 5 et de la bibliothèque Maisonneuve,

- la réalisation des travaux de construction du centre de tri des matières organiques Saint-Laurent et du centre de biométhanisation à Montréal-Est;
- Amorce de la phase -1 du Programme de transition écologique visant à rendre le parc immobilier du SGPI zéro carbone opérationnel d'ici 2030, par la mise en œuvre de 19 projets de décarbonation grâce à une subvention de 63,0 M\$;
- Mise en œuvre de la première phase pour le développement de l'indice de vulnérabilité aux changements climatiques (IVACC; en lien avec la résilience);
- Retrait du chauffage résiduel au mazout dans le cadre de deux projets en 2022, d'un projet en 2023 et de quatre projets planifiés en 2024;
- Ajout de 41 bornes de recharge au parc immobilier pour les véhicules ville ;
- Réalisation de 130 audits permettant d'illustrer le portrait complet de l'état de santé et la conformité des immeubles, portant notamment sur l'ancienne station de pompage Riverside, l'édifice du 6000, Notre-Dame Ouest, le centre Jean-Claude-Malépart, l'édifice Shamrock, le bureau d'arrondissement de Pierrefonds, l'aréna Bill-Durnan, la bibliothèque Saint-Charles, le Complexe récréatif Gadbois et l'usine de filtration Atwater;
- Implantation d'un outil de gestion des opérations de sécurité pour l'hôtel de ville, l'unité de patrouille et le Centre opérationnel de sécurité;

## Principales variations

### Budget modifié

L'écart défavorable de 0,3 M\$ entre le budget original et le budget modifié s'explique par :

- l'augmentation de 1,1 M\$ concernant la réception de l'affectation des surplus pour la stratégie visant les bâtiments vacants et excédentaires (démolition d'une chute à neige et de la station Craig);
- l'augmentation de 0,5 M\$ provenant du fonds d'auto assurance de la Ville et des subventions (0,3 M\$ pour la réparation du 1300, rue Saint-Antoine et 0,2 M\$ de consommation des subventions perçues pour le Plan pour une économie verte – décarbonation des immeubles municipaux ( PEV-DIM), l'entretien de la Biosphère et le projet de géothermie du Centre Père-Marquette);
- l'augmentation de 0,4 M\$ pour atteindre le nouveau seuil du plancher d'emploi des cols bleus et pour des assignations temporaires;
- l'augmentation de 0,2 M\$ pour le transfert de responsabilité au SGPI de bâtiments d'arrondissement (ex. :centre culturel Cartierville et parcours Gouin);
- le transfert budgétaire de 2,5 M\$ au SSI.

### Charges de fonctionnement

Globalement, le SGPI présente un déficit budgétaire de 2,2 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur :

- Écart défavorable de 0,6 M\$ attribuable aux éléments suivants :
  - Écart favorable de 0,4 M\$ lié aux charges sociales,
  - Écart défavorable de 1,0 M\$ généré par le recours aux heures supplémentaires pour maintenir les activités (ex. : entretien en régie, centre d'appels et sécurité).

Services professionnels :

- Écart favorable de 1,3 M\$ par une économie sur les services livrés en vue de contribuer au déficit des dépenses de location au nouveau Service des stratégies immobilières.

Services techniques et autres :

- Écart favorable de 1,1 M\$ par une économie sur les services livrés;

Location, entretien et réparation :

- Écart défavorable de 1,4 M\$ lié à la démolition d'une chute à neige et de la station Craig, à la réparation du 1300, rue Saint-Antoine et à la prise en charge de la Biosphère.

Biens durables et non durables

- Écart défavorable de 2,6 M\$ attribuable aux éléments suivants :
  - Écart favorable de 0,4 M\$ lié aux pièces et accessoires nécessaires à l'entretien des immeubles,
  - Écart défavorable de 3,0 M\$ attribuable à des dépenses plus élevées que prévu en énergie.

**INFRASTRUCTURES DU RÉSEAU ROUTIER**

La mission du Service des infrastructures du réseau routier est de protéger, d'aménager et de développer les infrastructures urbaines de façon durable et innovante, afin de concrétiser le Montréal de demain.

**Tableau 51 – Infrastructures du réseau routier**

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2020	2021	2022	2022	2022	2022
<b>Charges de fonctionnement</b>						
Rémunération et cotisations de l'employeur	24 522,8	58 936,8	24 687,9	21 118,6	(3 569,3)	21 753,9
Transport et communications	446,8	387,3	284,9	628,8	343,9	346,8
Services professionnels	806,7	450,2	1 031,5	819,8	(211,7)	1 191,5
Services techniques et autres	588,5	749,9	720,0	504,9	(215,1)	815,7
Location, entretien et réparation	1 828,8	1 762,7	857,0	961,2	104,2	755,0
Biens durables et non durables	3 362,1	3 298,5	3 341,1	3 164,8	(176,3)	3 979,3
Contributions à des organismes	75,0	75,0	85,0	32,3	(52,7)	85,4
Autres objets de dépenses	(313,3)	-	-	-	-	-
<b>Total – Charges de fonctionnement</b>	<b>31 317,4</b>	<b>65 660,4</b>	<b>31 007,4</b>	<b>27 230,4</b>	<b>(3 777,0)</b>	<b>28 927,6</b>

**Faits saillants**

Les résultats du service pour l'année 2022 ont été marqués par les éléments suivants :

- Traitement de quelque 109 500 nids-de-poule sur le réseau artériel, auscultation du réseau routier local et inspection de 545 structures routières;
- Planification intégrée des projets et réalisation d'un portefeuille de quelque 470 M\$ en travaux pour le compte de différents requérants et requérantes;
- Déploiement progressif du volet AGIR-Planification visant à assurer une programmation intégrée et coordonnée des travaux des services centraux. Près de 73 500 permis ont été demandés par l'intermédiaire d'AGIR-Permis. Ce sont aussi 3 750 consentements municipaux qui ont été traités en 2022 via AGIR-Consentement;
- Implantation de la traçabilité des sols excavés lors des travaux conformément aux nouvelles exigences réglementaires provinciales en vigueur;
- Poursuite de la mise en œuvre d'engagements de la charte montréalaise des chantiers ainsi que de la mission de l'escouade chantier pour assurer la qualité des travaux en chantier, et introduction de nouvelles gammes de mesures d'atténuation d'impacts des chantiers et renforcement des canaux de communication avec diverses clientèles;
- Protection du domaine public par le maintien de l'inventaire des actifs et la représentation numérique du territoire montréalais géolocalisation des infrastructures urbaines dans le cadre des travaux, et relevés par drone pour le suivi du volume de neige dans chacun des dépôts à neige à des fins de gestion.

## Principales variations

### Budget modifié

Le service a eu, pour l'année 2022, une augmentation de budget de 1,7 M\$, s'expliquant principalement par les éléments suivants :

- Augmentation de 0,8 M\$ pour des études et expertises en phase d'avant-projets afin de soutenir les projets menés en partenariat (SRB Pie -IX, corridor du pont Samuel-De Champlain et secteur Gadbois-Cabot);
- Augmentation de 0,7 M\$ en provenance du fonds de voirie.

### Charges de fonctionnement

Globalement, le Service des infrastructures du réseau routier présente un déficit budgétaire de 3,8 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments suivants:

Rémunération et cotisations de l'employeur :

- Écart défavorable de 3,6 M\$ s'expliquant principalement par une baisse dans la capitalisation de la main-d'œuvre.

**URBANISME ET MOBILITÉ**

Le Service de l'urbanisme et de la mobilité a pour mission de planifier et d'encadrer la réalisation d'un Montréal attrayant, inclusif et résilient au bénéfice de la population actuelle et future. Il oriente la mise en valeur des milieux de vie, du paysage et du patrimoine en plus de développer des solutions écologiques de mobilité.

Ses interventions sont résolument orientées en fonction des quatre piliers de Montréal 2030, soit la transition écologique; la solidarité, l'équité et l'inclusion; la démocratie et la participation; l'innovation et la créativité.

**Tableau 52 – Urbanisme et mobilité**  
(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2020	2021	2022	2022	2022	2022
<b>Charges de fonctionnement</b>						
Rémunération et cotisations de l'employeur	31 448,8	32 236,9	34 432,6	35 165,0	732,4	35 643,4
Transport et communications	544,6	453,0	330,8	484,9	154,1	428,0
Services professionnels	7 676,1	9 489,9	8 682,8	7 931,6	(751,2)	9 771,7
Services techniques et autres	3 045,2	3 389,8	3 095,6	1 377,7	(1 717,9)	3 274,3
Location, entretien et réparation	7 721,7	7 606,0	8 330,6	8 431,9	101,3	8 274,4
Biens durables et non durables	1 678,0	(1 006,4)	551,7	686,5	134,8	645,8
Contributions à des organismes	11 800,1	9 347,1	19 152,5	17 226,7	(1 925,8)	17 002,8
Autres objets de dépenses	(11,5)	7,2	-	-	-	-
<b>Total – Charges de fonctionnement</b>	<b>63 903,0</b>	<b>61 523,5</b>	<b>74 576,6</b>	<b>71 304,3</b>	<b>(3 272,3)</b>	<b>75 040,4</b>

**Faits saillants**

Les résultats du service pour l'année 2022 ont été marqués par les éléments suivants :

- En prévision de l'adoption en 2024 du Plan d'urbanisme et de mobilité (PUM) 2050, tournée des arrondissements afin de créer des outils et de réaliser le bilan du plan de 2004;
- Afin d'assurer le développement équitable du territoire montréalais, il a par ailleurs définition des indicateurs pour les écoquartiers et participation à l'élaboration de l'indice d'équité territoriale de Montréal 2030;
- Tenue d'une consultation publique, intitulée Réflexion 2050, et arrimée avec la Stratégie centre-ville, présentement en cours avec l'Office de consultation publique de Montréal dans le cadre de l'élaboration du PUM;
- Adoption du Cadre d'intervention en reconnaissance du patrimoine a été adopté, déterminant ainsi des balises pour la mise en place de futures reconnaissances à caractère patrimonial;
- Conformément à la *Loi sur le patrimoine culturel*, finalisation d'entente de 10,0 M\$ avec le ministère de la Culture et des Communications (MCC) afin de réaliser l'inventaire des bâtiments construits avant 1940 présentant une valeur patrimoniale;

- Annonce de la nouvelle Vision Vélo, qui prévoit 200 kilomètres de nouvelles voies cyclables pour les 5 prochaines années, dont 10 nouveaux axes du REV et le développement du réseau local;
- Parallèlement, poursuite active de la planification des écoquartiers et des grands projets inscrits au Plan décennal d’immobilisations (PDI) par :
  - l’élaboration du plan directeur de mise en valeur dans le cadre du projet Bridge-Bonaventure,
  - le dépôt des études en innovations urbaines dans le cadre du projet Lachine Est,
  - la production des documents requis pour la déconstruction des bâtiments prévue en 2023 ainsi que pour la réalisation des premiers aménagements dans le cadre du projet Louvain Est,
  - l’avancement des avant-projets visant le réaménagement de la voie Camillien-Houde et du chemin Remembrance;
- Dans le cadre des projets réalisés avec les partenaires, poursuite de la préparation du dossier d’affaires relatif au prolongement de la ligne bleue, adoption des ententes qui en découlent et mise en place de la nouvelle gouvernance;
- En collaboration avec l’Autorité régionale de transport métropolitain, contribution au dossier d’opportunité pour la définition d’un mode structurant électrique de transport en commun pour le secteur du Grand Sud-Ouest (ligne rose).

### **Principales variations**

#### Budget modifié

L’écart entre le budget original et le budget modifié s’explique par une hausse budgétaire de 3,7 M\$, soit : 2,5 M\$ pour des études provenant du fonds de voirie et de l’affectation de surplus, 0,8 M\$ de budget additionnel (revenus/dépenses) lié à divers projets et 0,4 M\$ de budget additionnel divers.

#### Charges de fonctionnement

Globalement, le Service de l’urbanisme et de la mobilité présente un dépassement budgétaire de 3,3 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisation employeur :

- Écart favorable de 0,7 M\$ s’expliquant principalement par les économies diverses liées aux postes vacants et aux écarts salariaux.

Services professionnels :

- Écart défavorable de 0,8 M\$ s'expliquant par les éléments suivants :
  - Écart défavorable de 2,3 M\$ pour des études et expertises en phase d'avant-projets liées au fonds de voirie,
  - Économies de 1,5 M\$ pour des services professionnels moindres qu'attendu dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel (avec le MCC);

Services techniques et autres :

- Écart défavorable de 1,7 M\$ s'expliquant par les éléments suivants :
  - Écart défavorable de 1,2 M\$ pour des dépenses plus élevées liées au volume croissant d'utilisation des bornes de recharge des véhicules électriques qui impliquent des frais d'entretien et de consommation d'électricité (augmentation de revenus-dépenses),
  - Écart défavorable de 0,5 M\$ pour des études et expertises en phase d'avant-projets liées au fonds de voirie.

Contributions à des organismes :

- Écart défavorable de 1,9 M\$ s'expliquant en grande partie par les éléments suivants :
  - Écart défavorable de 2,5 M\$ par une contribution à BIXI Montréal supérieure à celle planifiée (augmentation de revenus-dépenses),
  - Économies de 0,6 M\$ pour des demandes de subventions au patrimoine contribution moindre que prévu dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel (avec le MCC).

Activités de  
fonctionnement –  
Analyse des résultats

2022

Analyse des charges par  
secteurs d'activités

Arrondissements

# L'île de Montréal et sa population



- Les 19 arrondissements de la Ville de Montréal
- Les 15 autres villes liées

Population totale de Montréal : 1 800 055

Population totale de l'île de Montréal : 2 048 125

Source : Estimation de la population pour 2023, Gazette officielle du Québec, 14 décembre 2022, 1831-2022.



## ARRONDISSEMENTS

Pour 2022, les arrondissements affichent un excédent de 49,1 M\$ par rapport à un budget original de 977,1 M\$ pour les dépenses de fonctionnement. Ces excédents s'expliquent principalement par les raisons suivantes :

- certaines économies ont été générées par les fermetures temporaires d'installations sportives, culturelles et communautaires en début d'année 2022 à cause de la pandémie et de difficultés de recrutement dans certaines fonctions résultant de la pénurie de main-d'œuvre;
- des surplus proviennent des budgets de contingences pour les imprévus et de projets reportés à l'année suivante;
- le résultat des arrondissements tient compte également d'ajustements corporatifs totalisant 16,5 M\$, qui sont essentiellement : les excédents des revenus de permis de construction et de modification en fonction du contexte immobilier, pour 15,3 M\$, le remboursement apporté au budget des matières résiduelles, pour 5,0 M\$, des ajustements touchant l'imputabilité de la santé et sécurité au travail (SST), pour 4,2 M\$, le remboursement du financement excédentaire provenant du Fonds énergie, pour 0,8 M\$, des ajustements de rémunération, pour (2,5 M\$), une participation des arrondissements à l'abolition des mesures transitoires relatives au régime de retraite, pour (4,0 M\$) et une récupération du budget inutilisé d'auto-assurance pour l'incendie des ateliers municipaux de Saint-Laurent, pour (3,1 M\$).

**Tableau 53 – Sommaire des arrondissements**

(en milliers de dollars)

	Réel 2022				Réel 2021	
	Revenus	Charges <sup>1</sup>	Affectations	Ajustements corporatifs	Excédent	
<b>Arrondissements</b>						
Ahuntsic-Cartierville	60 470,3	62 880,3	3 487,1	3 851,9	4 929,0	4 855,3
Anjou	30 259,1	29 815,3	274,0	109,6	827,4	4 044,1
Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	72 267,5	73 447,3	3 471,8	3 360,4	5 652,4	9 816,2
Lachine	30 607,0	31 509,3	1 485,6	1 649,7	2 233,0	3 506,2
LaSalle	42 440,2	41 970,4	1 570,2	(908,2)	1 131,8	5 189,9
L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	11 956,9	12 849,7	51,0	276,8	(565,0)	(164,7)
Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	71 275,2	70 094,7	3 086,2	1 721,5	5 988,2	8 619,7
Montréal-Nord	43 980,0	44 976,0	2 257,3	(728,7)	532,6	4 048,8
Outremont	16 551,5	16 970,4	636,5	177,2	394,8	2 075,5
Pierrefonds-Roxboro	35 684,5	35 492,7	1 192,9	596,9	1 981,6	3 300,4
Plateau-Mont-Royal	58 197,9	59 563,1	1 589,3	(435,4)	(211,3)	2 914,5
Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	64 901,6	65 396,2	1 563,6	1 926,4	2 995,4	6 532,7
Rosemont–La Petite-Patrie	70 280,7	72 368,7	7 350,0	1 711,8	6 973,8	10 063,4
Saint-Laurent	74 387,1	72 019,7	311,0	(2 395,6)	282,8	5 158,0
Saint-Léonard	39 486,1	40 259,0	1 268,2	(94,7)	400,6	3 591,9
Sud-Ouest	59 089,2	61 222,5	3 856,5	941,5	2 664,7	7 709,6
Verdun	37 108,5	37 872,7	2 149,2	(199,8)	1 185,2	1 780,0
Ville-Marie	95 458,7	103 142,1	14 096,1	4 880,6	11 293,3	18 480,5
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	61 788,4	63 455,3	2 070,7	36,5	440,3	7 084,7
<b>Total – Arrondissements</b>	<b>976 190,4</b>	<b>995 305,4</b>	<b>51 767,2</b>	<b>16 478,4</b>	<b>49 130,6</b>	<b>108 606,7</b>

1. Ces montants incluent le remboursement de la dette à long terme.

Les surplus des arrondissements ont diminué de 59,5 M\$ comparativement à l'exercice 2021, principalement en raison de la reprise, après la pandémie, de plusieurs activités auprès de la population, de l'intensification de plusieurs activités des Travaux publics réalisées par les cols bleus, ainsi que des indexations de prix importantes dans les autres familles de dépenses, notamment pour les services techniques et les matériaux de construction.

## ARRONDISSEMENT D'AHUNTSIC-CARTIERVILLE

**Tableau 54 – Ahuntsic-Cartierville**

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2020	2021	2022	2022	2022	2022
<b>Revenus</b>						
Taxes <sup>1</sup>	7 520,8	7 824,7	8 172,7	8 118,3	54,4	8 118,3
Transferts centraux	45 811,3	49 305,5	49 673,6	49 655,4	18,2	49 679,9
Services rendus et autres revenus	1 639,2	1 625,3	2 314,8	1 946,3	368,5	1 953,4
Transferts	142,9	135,2	309,2	-	309,2	309,2
<b>Total – Revenus</b>	<b>55 114,2</b>	<b>58 890,7</b>	<b>60 470,3</b>	<b>59 720,0</b>	<b>750,3</b>	<b>60 060,8</b>
<b>Charges de fonctionnement</b>						
Administration générale	7 777,0	8 295,4	8 099,3	8 823,5	724,2	8 741,7
Sécurité publique	208,3	375,5	380,4	400,5	20,1	396,9
Transport	13 567,6	13 498,0	14 471,2	14 139,4	(331,8)	14 790,3
Hygiène du milieu	8 644,6	9 435,0	9 197,3	8 043,3	(1 154,0)	8 203,5
Santé et bien-être	245,4	293,7	332,6	380,9	48,3	453,6
Aménagement, urbanisme et développement	3 917,7	4 010,2	4 008,4	3 691,0	(317,4)	4 018,9
Loisirs et culture	23 871,3	24 409,3	26 391,1	24 854,5	(1 536,6)	26 936,6
<b>Total – Charges de fonctionnement</b>	<b>58 231,9</b>	<b>60 317,1</b>	<b>62 880,3</b>	<b>60 333,1</b>	<b>(2 547,2)</b>	<b>63 541,5</b>
Affectations	3 371,1	3 281,8	3 487,1	613,1	2 874,0	3 480,7
<b>Excédent (déficit) de gestion selon le budget original</b>	<b>253,4</b>	<b>1 855,4</b>	<b>1 077,1</b>	<b>-</b>	<b>1 077,1</b>	<b>-</b>
Ajustements	4 774,3	2 999,9	3 851,9			
<b>Excédent (déficit) de gestion</b>	<b>5 027,7</b>	<b>4 855,3</b>	<b>4 929,0</b>	<b>-</b>	<b>4 929,0</b>	<b>-</b>

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

**Faits saillants**

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2022 ont été marqués par les éléments suivants :

- Poursuite du Plan d'action intégré en diversité et en inclusion sociale 2021-2026;
- Renforcement de la canopée sur les sites privés et institutionnels, sur le territoire de l'arrondissement;
- Continuation de la mise en œuvre du plan de propreté et du plan de déplacement local;
- Poursuite de l'installation de mesures de sécurisation aux abords des écoles et des mesures d'apaisement de la circulation dans tous les quartiers;
- Mise en œuvre des projets sélectionnés au cours des première et deuxième éditions du budget participatif;
- Poursuite des travaux du nouveau centre culturel et communautaire Cartierville;
- Poursuite du projet pilote Mobilité de quartier pour la réduction de l'auto-solo.

## Principales variations

### Budget modifié

La variation entre le budget original et le budget modifié est de 3,2 M\$. Elle provient essentiellement des éléments suivants :

- Affectation d'un excédent de gestion de 2,9 M\$, notamment pour le plan de propreté, le plan maître de plantation, l'entretien des saillies et le plan de déplacement local;
- Augmentation de 0,3 M\$ provenant d'une aide financière dans le cadre du programme Climat municipalités – phase 2 Mobilité de quartier pour la réduction de l'auto-solo.

### Revenus

Services rendus et autres revenus :

- Surplus de 0,4 M\$ provenant des revenus de permis d'occupation du domaine public et des demandes de services des citoyens.

Transferts centraux :

- Écart favorable de 0,3 M\$ relatif à une aide financière reçue dans le cadre du programme Climat municipalités.

### Charges de fonctionnement

Administration générale :

- Économies budgétaires de 0,7 M\$ provenant de postes vacants.

Hygiène du milieu de vie

- Écart défavorable de 1,2 M\$ provenant principalement de la rémunération des réseaux d'eau potable et d'égouts ainsi que de la gestion des matières résiduelles en fonction des besoins.

Loisirs et culture

- Dépenses additionnelles de 1,7 M\$ provenant du plan maître de plantation 2022-2031, du renforcement de la canopée, du programme Un arbre abattu, un arbre planté et de l'entretien des saillies;
- Surplus de 0,4 M\$ relatif à un transfert de responsabilité au Service de la gestion et de la planification des immeubles pour l'entretien du nouveau Centre culturel et communautaire Cartierville.

## ARRONDISSEMENT D'ANJOU

**Tableau 54 – Anjou**  
 (en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2020	2021	2022	2022	2022	2022
<b>Revenus</b>						
Taxes <sup>1</sup>	7 747,4	7 342,8	8 245,8	8 151,7	94,1	8 151,7
Transferts centraux	17 391,4	19 193,0	19 933,5	19 206,5	727,0	19 943,6
Services rendus et autres revenus	980,6	1 228,0	2 015,1	1 532,1	483,0	2 350,6
Transferts	18,9	-	64,7	50,5	14,2	50,5
<b>Total – Revenus</b>	<b>26 138,3</b>	<b>27 763,8</b>	<b>30 259,1</b>	<b>28 940,8</b>	<b>1 318,3</b>	<b>30 496,4</b>
<b>Charges de fonctionnement</b>						
Administration générale	3 808,4	4 177,7	4 463,8	4 961,4	497,6	4 707,1
Sécurité publique	521,0	448,7	247,7	233,1	(14,6)	241,8
Transport	7 214,4	7 613,3	8 295,1	8 247,2	(47,9)	8 311,9
Hygiène du milieu	1 953,0	2 255,1	2 607,7	1 917,8	(689,9)	2 619,0
Aménagement, urbanisme et développement	1 632,9	1 682,4	1 890,7	2 046,1	155,4	2 035,6
Loisirs et culture	10 108,4	10 269,7	12 127,4	11 352,1	(775,3)	12 661,7
Frais de financement	50,5	42,1	33,2	59,9	26,7	33,4
<b>Total – Charges de fonctionnement</b>	<b>25 288,6</b>	<b>26 489,0</b>	<b>29 665,6</b>	<b>28 817,6</b>	<b>(848,0)</b>	<b>30 610,5</b>
Financement	(132,5)	(140,9)	(149,7)	(123,2)	(26,5)	(149,7)
Affectations	1 024,0	1 010,2	274,0	-	274,0	263,8
<b>Excédent (déficit) de gestion selon le budget original</b>	<b>1 741,2</b>	<b>2 144,1</b>	<b>717,8</b>	<b>-</b>	<b>717,8</b>	<b>-</b>
Ajustements	1 000,6	1 900,0	109,6			
<b>Excédent (déficit) de gestion</b>	<b>2 741,8</b>	<b>4 044,1</b>	<b>827,4</b>	<b>-</b>	<b>827,4</b>	<b>-</b>

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

**Faits saillants**

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2022 ont été marqués par les éléments suivants :

- Installation d'une dizaine d'indicateurs de vitesse sur le territoire;
- Installation de caméras de sécurité dans divers parcs et installations de l'arrondissement afin d'accroître le sentiment de sécurité de la population;
- Création d'un projet pilote de patrouille de sécurité urbaine;
- Réfection des jardinets des jardins communautaires Notre-Dame et des Roseraies;
- Mise en place d'une nouvelle équipe de propreté qui se consacre aux chalets de parc;
- Optimisation du verdissement avec l'ajout de plates-bandes fleuries et de bacs à fleurs, et la plantation de 215 arbres;
- Modification du processus de gestion des cas d'éviction de façon à mieux desservir la population angevine;

- Poursuite de la diversification de l'offre de services en communications par la finalisation du projet des panneaux électroniques et l'instauration d'un compte Instagram.

## Principales variations

### Budget modifié

La variation de 1,8 M\$ s'explique principalement par des transferts des services centraux, notamment pour les activités de gestion de l'eau et la Politique de l'enfant, ainsi que par le recours à l'affectation de surplus et par le Fonds de parcs pour financer divers projets (travaux aux parcs des Riverains, Anjou-sur-le-Lac, d'Allonnes, etc.).

### Revenus

Transferts centraux :

- Transfert de 0,6 M\$ pour l'entretien des réseaux secondaires d'aqueduc et d'égouts;
- Transfert de 0,1 M\$ pour le plancher de l'emploi des cols bleus et la Politique de l'enfant.

Services rendus et autres revenus :

- Utilisation de 0,7 M\$ provenant du Fonds de parcs afin d'octroyer des contrats;
- Écart défavorable de 0,2 M\$ relatif à la diminution des inscriptions aux camps de jour ainsi qu'à l'achalandage aux cours et aux activités.

### Charges de fonctionnement

Administration générale :

- Économies de 0,5 M\$ relatives principalement à la réserve pour imprévus.

Hygiène du milieu :

- Dépenses supplémentaires de 0,7 M\$ principalement liées à la rémunération pour l'entretien des réseaux secondaires d'aqueduc et d'égouts.

Loisirs et culture :

- Écart défavorable de 0,8 M\$ principalement en lien avec l'utilisation du Fonds de parcs de l'arrondissement pour financer des travaux d'aménagement dans les parcs.

## ARRONDISSEMENT DE CÔTE-DES-NEIGES–NOTRE-DAME-DE-GRÂCE

**Tableau 56 – Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce**

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2020	2021	2022	2022	2022	2022
<b>Revenus</b>						
Taxes <sup>1</sup>	9 390,9	9 736,4	10 065,6	9 977,6	88,0	9 977,6
Transferts centraux	52 184,5	56 028,7	57 881,8	57 034,7	847,1	57 867,1
Services rendus et autres revenus	3 335,3	4 480,7	4 188,5	3 437,0	751,5	3 623,8
Transferts	77,1	38,1	131,6	-	131,6	-
<b>Total – Revenus</b>	<b>64 987,8</b>	<b>70 283,9</b>	<b>72 267,5</b>	<b>70 449,3</b>	<b>1 818,2</b>	<b>71 468,5</b>
<b>Charges de fonctionnement</b>						
Administration générale	8 083,0	6 996,5	7 723,6	8 706,8	983,2	7 643,9
Sécurité publique	319,6	612,3	713,6	673,4	(40,2)	718,8
Transport	12 583,8	11 790,4	13 799,5	14 989,6	1 190,1	15 632,0
Hygiène du milieu	9 874,5	9 530,2	10 744,9	10 262,0	(482,9)	10 371,1
Santé et bien-être	1 653,1	1 638,1	1 804,0	1 189,2	(614,8)	1 819,5
Aménagement, urbanisme et développement	4 602,9	5 513,6	5 817,8	5 542,7	(275,1)	6 219,5
Loisirs et culture	27 918,6	29 469,6	32 843,9	31 068,4	(1 775,5)	32 550,1
<b>Total – Charges de fonctionnement</b>	<b>65 035,5</b>	<b>65 550,7</b>	<b>73 447,3</b>	<b>72 432,1</b>	<b>(1 015,2)</b>	<b>74 954,9</b>
Affectations	3 036,6	2 668,4	3 471,8	1 982,8	1 489,0	3 486,4
<b>Excédent (déficit) de gestion selon le budget original</b>	<b>2 988,9</b>	<b>7 401,6</b>	<b>2 292,0</b>	<b>-</b>	<b>2 292,0</b>	<b>-</b>
Ajustements	4 514,0	2 414,6	3 360,4			
<b>Excédent (déficit) de gestion</b>	<b>7 502,9</b>	<b>9 816,2</b>	<b>5 652,4</b>	<b>-</b>	<b>5 652,4</b>	<b>-</b>

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

**Faits saillants**

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2022 ont été marqués par les éléments suivants :

- Reprise graduelle des activités postpandémie et adoption du premier Plan stratégique de l'arrondissement 2023-2030;
- Début du projet pour la sécurisation des pistes cyclables;
- Poursuite du projet Vélorution CDN-NDG;
- Partenariat avec divers organismes communautaires afin de lutter contre l'insécurité alimentaire dans l'arrondissement;
- Poursuite de la collecte des résidus organiques dans les immeubles de neuf logements et plus ainsi que dans les institutions, commerces et industries;
- Dynamisation des artères commerciales comprenant l'installation de placotoirs et d'espaces éphémères publics;
- Amorce de projets d'agriculture urbaine, notamment sur le site de l'ancien hippodrome.

## Principales variations

### Budget modifié :

- Affectation d'un surplus de 1,9 M\$ et utilisation de 0,2 M\$ provenant du Fonds de parcs pour financer divers projets, dont des travaux d'élagage et d'aménagements cyclables, et octroi de contributions financières pour la promotion de l'utilisation du vélo et pour la planification du secteur de l'ancien hippodrome;
- Transfert de 0,8 M\$ des services centraux, notamment pour la Politique de l'enfant et le plancher d'emploi des cols bleus;
- Virement vers les activités d'immobilisations de 0,4 M\$ pour divers travaux de rénovation.

### Revenus

#### Transferts centraux :

- Transfert de 0,8 M\$ en provenance d'autres unités administratives, principalement pour le programme de plancher d'emploi des cols bleus.

#### Services rendus et autres revenus :

- Excédent de 0,8 M\$ essentiellement pour les permis d'occupation du domaine public.

### Charges de fonctionnement

#### Administration générale :

- Excédent de 1,0 M\$ réaffecté à des services professionnels et techniques et à la réalisation de différents projets prioritaires.

#### Transport :

- Économies de 1,2 M\$ notamment dans les activités de déblaiement et de chargement de la neige ainsi que d'épandage d'abrasifs, en raison d'un hiver plus clément.

#### Santé et bien-être :

- Dépenses additionnelles de 0,6 M\$ reliées notamment à la Politique de l'enfant, au corridor écologique Darlington, au secteur Namur-Hippodrome et au projet *Vélorution*.

#### Loisirs, culture et parcs :

- Déficit de 1,8 M\$ lié à la reprise des activités culturelles, sportives et de loisirs ainsi qu'à l'entretien des parcs et des terrains de jeux, incluant la plantation et l'élagage d'arbres.

## ARRONDISSEMENT DE LACHINE

**Tableau 57 – Lachine**

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2020	2021	2022	2022	2022	2022
<b>Revenus</b>						
Taxes <sup>1</sup>	4 540,5	4 643,5	4 786,6	4 703,9	82,7	4 703,9
Transferts centraux	20 894,0	23 185,8	23 467,3	22 987,3	480,0	23 423,7
Services rendus et autres revenus	2 049,3	1 866,1	2 298,7	1 771,7	527,0	1 771,7
Transferts	24,5	91,5	54,4	56,0	(1,6)	56,0
<b>Total – Revenus</b>	<b>27 508,3</b>	<b>29 786,9</b>	<b>30 607,0</b>	<b>29 518,9</b>	<b>1 088,1</b>	<b>29 955,3</b>
<b>Charges de fonctionnement</b>						
Administration générale	4 225,5	4 131,0	4 687,4	4 690,0	2,6	4 725,8
Sécurité publique	26,9	45,6	43,7	65,0	21,3	47,7
Transport	4 616,9	4 971,7	5 691,7	5 795,9	104,2	5 928,7
Hygiène du milieu	3 486,1	3 850,1	3 832,9	3 542,5	(290,4)	3 630,3
Santé et bien-être	1 177,2	1 265,2	1 479,6	1 123,5	(356,1)	1 194,3
Aménagement, urbanisme et développement	2 141,9	2 389,7	2 276,2	2 270,7	(5,5)	2 379,2
Loisirs et culture	12 484,5	12 719,6	13 497,8	13 067,1	(430,7)	13 578,5
<b>Total – Charges de fonctionnement</b>	<b>28 159,0</b>	<b>29 372,9</b>	<b>31 509,3</b>	<b>30 554,7</b>	<b>(954,6)</b>	<b>31 484,5</b>
Affectations	2 297,5	1 697,4	1 485,6	1 035,8	449,8	1 529,2
<b>Excédent (déficit) de gestion selon le budget original</b>	<b>1 646,8</b>	<b>2 111,4</b>	<b>583,3</b>	<b>-</b>	<b>583,3</b>	<b>-</b>
Ajustements	734,4	1 394,8	1 649,7			
<b>Excédent (déficit) de gestion</b>	<b>2 381,2</b>	<b>3 506,2</b>	<b>2 233,0</b>	<b>-</b>	<b>2 233,0</b>	<b>-</b>

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

**Faits saillants**

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2022 ont été marqués par les éléments suivants :

- Adoption d'un nouveau plan de développement en culture et en développement social;
- Bonification de l'offre de location d'embarcations nautiques et d'activités au nouveau parc riverain, et lancement de la démarche pour la création d'un pôle nautique, récréotouristique et culturel;
- Restauration et remise en service de la géothermie, et obtention de la certification Or du Conseil québécois des événements responsables pour la scène écoresponsable de la salle de spectacle l'Entrepôt;
- Mise en œuvre de la conversion du terrain et lancement de l'appel d'offres pour la réfection de la Maison mère des Sœurs de Sainte-Anne;
- Octroi du permis pour les travaux d'agrandissement de l'Hôpital de Lachine (CUSM);

- Consultation publique de l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) pour l'adoption du programme particulier d'urbanisme (PPU) de Lachine-Est;
- Transformation du grand mur situé à l'entrée de la bibliothèque Saul-Bellow pour mettre en valeur tous les nouveaux livres;
- Ouverture de la halte-chalet pour les personnes en situation d'itinérance;
- Ajout de deux terrains de tennis léger, et mise en œuvre d'une plateforme de réservation en ligne et du prêt d'équipements sportifs dans cinq chalets de parc;
- Organisation de la première fête de Noël familiale à la bibliothèque Saul-Bellow;
- Rénovation des chalets aux parcs Michel-Ménard et Dixie;
- Installation d'un pavillon de jardin au parc du Village Saint-Louis et d'un calendrier de l'avent sur la Place du Marché de Lachine;
- Restauration du pont à l'intersection de la 15<sup>e</sup> Avenue et du boulevard Saint-Joseph.

### **Principales variations**

#### Budget modifié

- Appropriation d'excédents de 0,5 M\$ pour divers dossiers : projet Lachine-Est, relance économique, fermeture du centre communautaire Albert-Gariépy et butte du parc Grovehill;
- Virement de 0,3 M\$ en provenance de services corporatifs lié au nouveau parc urbain.

#### Revenus

##### Transferts centraux :

- Transferts budgétaires de 0,3 M\$ provenant des services corporatifs, notamment pour le mandat d'aménagement temporaire et d'animation du site du nouveau parc riverain.

##### Services rendus et autres revenus :

- Occupation du domaine public ainsi que licences et permis divers pour 0,3 M\$.

#### Charges de fonctionnement

##### Santé et bien-être :

- Financement des dépenses par des crédits additionnels reçus en cours d'année à la suite de la bonification de l'offre des activités sportives, pour un montant de 0,3 M\$.

##### Loisirs et culture :

- Financement des dépenses par l'appropriation d'excédents à la suite de la bonification de l'offre des activités culturelles et des loisirs, pour un montant de 0,4 M\$.

## ARRONDISSEMENT DE LASALLE

**Tableau 58 – LaSalle**

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2020	2021	2022	2022	2022	2022
<b>Revenus</b>						
Taxes <sup>1</sup>	4 801,4	5 052,9	5 293,3	5 237,8	55,5	5 237,8
Transferts centraux	32 030,0	34 683,6	36 053,5	35 902,2	151,3	36 296,2
Services rendus et autres revenus	1 326,8	1 391,7	1 088,4	1 504,7	(416,3)	1 504,7
Transferts	11,1	25,9	5,0	30,1	(25,1)	30,1
<b>Total – Revenus</b>	<b>38 169,3</b>	<b>41 154,1</b>	<b>42 440,2</b>	<b>42 674,8</b>	<b>(234,6)</b>	<b>43 068,8</b>
<b>Charges de fonctionnement</b>						
Administration générale	6 202,6	5 818,1	6 510,2	8 311,0	1 800,8	7 667,4
Sécurité publique	274,2	523,7	503,7	622,5	118,8	641,0
Transport	9 503,1	9 826,2	10 697,4	11 264,6	567,2	11 482,2
Hygiène du milieu	3 620,9	3 789,2	3 701,7	3 597,9	(103,8)	3 932,6
Aménagement, urbanisme et développement	2 086,5	2 498,9	2 659,8	2 750,1	90,3	3 026,7
Loisirs et culture	15 634,8	15 787,0	17 897,6	17 666,3	(231,3)	17 646,3
<b>Total – Charges de fonctionnement</b>	<b>37 322,1</b>	<b>38 243,1</b>	<b>41 970,4</b>	<b>44 212,4</b>	<b>2 242,0</b>	<b>44 396,2</b>
Affectations	1 467,5	738,2	1 570,2	1 537,6	32,6	1 327,4
<b>Excédent (déficit) de gestion selon le budget original</b>	<b>2 314,7</b>	<b>3 649,2</b>	<b>2 040,0</b>	-	<b>2 040,0</b>	-
Ajustements	3 182,3	1 540,7	(908,2)			
<b>Excédent (déficit) de gestion</b>	<b>5 497,0</b>	<b>5 189,9</b>	<b>1 131,8</b>	-	<b>1 131,8</b>	-

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

**Faits saillants**

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2022 ont été marqués par les éléments suivants :

- Tenue du premier budget participatif de LaSalle, doté d'une enveloppe de 0,2 M\$;
- Lancement d'une démarche participative visant à imaginer le quartier LaSalle Ouest (LaS-O) et ses orientations;
- Renouvellement d'un programme de contrôle des bernaches au parc riverain;
- Déploiement de la cinquième Semaine de l'harmonie interculturelle de LaSalle, en collaboration avec les organismes locaux;
- Bonification de la programmation culturelle estivale dans les parcs de l'arrondissement;
- Poursuite du programme de sécurisation des quadrilatères autour de trois écoles : LaSalle Elementary Junior, école secondaire Cavalier-De LaSalle et école des Découvreurs;
- Installation d'un parcours de disque-golf au parc Lefebvre;
- Déploiement d'une vaste campagne de sensibilisation sur la sécurité routière;

- Plantation de 700 arbres sur le domaine public afin d'améliorer l'indice de canopée.

## Principales variations

### Budget modifié

La variation de 0,2 M\$ provient principalement de transferts centraux, tels que ceux du Service de l'eau pour l'entretien du réseau secondaire d'aqueduc et d'égouts, pour le financement du plancher d'emploi des cols bleus, pour la Politique de l'enfant ainsi que pour l'implantation de la collecte des résidus alimentaires des immeubles de neuf logements et plus, de même que du financement de biens capitalisables par le budget de fonctionnement.

### Revenus

Services rendus et autres revenus :

- Écart défavorable de 0,4 M\$ attribuable à la diminution de l'utilisation des infrastructures municipales et à la réduction des travaux effectués par la Ville découlant de demandes de la population citoyenne.

### Charges de fonctionnement

Administration générale :

- Écart favorable de 1,8 M\$ provenant principalement de transferts à d'autres activités budgétaires et d'économies sur des sommes allouées pour des imprévus.

Transport :

- Écart favorable de 0,6 M\$ découlant d'un hiver clément et de la diminution des coûts d'entretien, d'éclairage et de chauffage de bâtiments fermés pendant une partie de l'année en plus de la fermeture complète de la bibliothèque L'Octogone.

## ARRONDISSEMENT DE L'ÎLE-BIZARD–SAINTE-GENEVIÈVE

**Tableau 59 – L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève**  
 (en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2020	2021	2022	2022	2022	2022
<b>Revenus</b>						
Taxes <sup>1</sup>	1 676,1	1 772,6	2 392,2	2 382,2	10,0	2 382,2
Transferts centraux	8 388,9	8 758,4	9 122,8	8 848,8	274,0	9 160,0
Services rendus et autres revenus	377,8	388,8	441,9	638,0	(196,1)	638,0
Transferts	-	-	-	7,0	(7,0)	7,0
<b>Total – Revenus</b>	<b>10 442,8</b>	<b>10 919,8</b>	<b>11 956,9</b>	<b>11 876,0</b>	<b>80,9</b>	<b>12 187,2</b>
<b>Charges de fonctionnement</b>						
Administration générale	2 467,4	2 983,1	3 174,4	2 846,0	(328,4)	2 843,8
Sécurité publique	76,8	127,0	301,1	283,8	(17,3)	322,5
Transport	3 219,7	3 245,8	3 677,9	3 348,5	(329,4)	3 270,3
Hygiène du milieu	894,3	951,5	953,2	722,1	(231,1)	974,9
Santé et bien-être	25,7	24,9	27,3	10,0	(17,3)	36,9
Aménagement, urbanisme et développement	913,2	1 090,7	941,3	845,4	(95,9)	843,8
Loisirs et culture	3 388,0	3 763,6	3 774,5	3 820,2	45,7	3 908,9
<b>Total – Charges de fonctionnement</b>	<b>10 985,1</b>	<b>12 186,6</b>	<b>12 849,7</b>	<b>11 876,0</b>	<b>(973,7)</b>	<b>12 201,1</b>
Affectations	106,1	395,6	51,0	-	51,0	13,9
<b>Excédent (déficit) de gestion selon le budget original</b>	<b>(436,2)</b>	<b>(871,2)</b>	<b>(841,8)</b>	<b>-</b>	<b>(841,8)</b>	<b>-</b>
Ajustements	606,3	706,5	276,8			
<b>Excédent (déficit) de gestion</b>	<b>170,1</b>	<b>(164,7)</b>	<b>(565,0)</b>	<b>-</b>	<b>(565,0)</b>	<b>-</b>

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

**Faits saillants**

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2022 ont été marqués par les éléments suivants :

- Réalisation de nombreux événements tels que la Fête nationale;
- Bonification de l'offre d'activités sportives et culturelles;
- Versement de contributions à de nombreux organismes locaux;
- Augmentation des heures de la patrouille de la sécurité publique;
- Poursuite des opérations de plantation d'arbres et de lutte à l'agrile du frêne;
- Amélioration des communications et restructuration des opérations financières;
- Réorganisation locale du service 311;
- Mise en place d'un exercice participatif pour la création d'une maison de jeunes.

## Principales variations

### Budget modifié

L'écart de 0,3 M\$ s'explique principalement par des virements de services corporatifs, notamment en provenance de la Direction de la gestion des réseaux d'eau et pour le plancher d'emploi des cols bleus.

### Revenus

Transferts centraux :

- Crédits additionnels de 0,2 M\$ pour la gestion des activités de l'eau;
- Bonification de 0,1 M\$ en provenance de services corporatifs pour soutenir différents programmes locaux et le transfert de compétences.

Services rendus et autres revenus :

- Déficit de 0,2 M\$ s'expliquant par une baisse en location d'installations, une diminution des certificats d'autorisation et des permis ainsi que l'abolition des amendes à la bibliothèque.

### Charges de fonctionnement

Administration générale :

- Déficit structurel de 0,3 M\$ dans la rémunération globale des employées et employés cols blancs en fonction des besoins.

Transport :

- Déficit structurel de 0,4 M\$ dans la rémunération des employées et employés cols bleus.
- Économies de 0,1 M\$ réalisées en achat de sel et d'autres abrasifs, conséquemment aux conditions climatiques.

Hygiène du milieu :

- Dépenses additionnelles de 0,2 M\$ pour l'entretien et les réparations du réseau de distribution de l'eau potable et du réseau d'égouts.

**ARRONDISSEMENT DE MERCIER–HOCHELAGA-MAISONNEUVE**
**Tableau 60 – Mercier–Hochelaga–Maisonneuve**

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2020	2021	2022	2022	2022	2022
<b>Revenus</b>						
Taxes <sup>1</sup>	9 933,7	10 521,7	11 066,7	10 936,1	130,6	10 935,8
Transferts centraux	50 138,0	54 615,3	55 537,8	54 911,6	626,2	55 574,7
Services rendus et autres revenus	3 859,2	4 633,4	4 433,9	3 395,3	1 038,6	3 980,7
Transferts	-	47,9	236,8	-	236,8	-
<b>Total – Revenus</b>	<b>63 930,9</b>	<b>69 818,3</b>	<b>71 275,2</b>	<b>69 243,0</b>	<b>2 032,2</b>	<b>70 491,2</b>
<b>Charges de fonctionnement</b>						
Administration générale	7 792,3	8 210,3	7 587,9	8 950,9	1 363,0	8 939,0
Sécurité publique	(284,2)	528,7	532,1	503,3	(28,8)	564,4
Transport	15 259,4	15 094,6	16 401,3	16 930,1	528,8	17 190,0
Hygiène du milieu	7 509,4	7 707,1	7 705,3	7 638,2	(67,1)	7 730,0
Santé et bien-être	493,6	671,7	347,9	218,1	(129,8)	416,7
Aménagement, urbanisme et développement	4 177,9	5 364,8	5 395,9	4 723,0	(672,9)	5 725,7
Loisirs et culture	28 625,0	29 812,5	32 124,3	30 995,8	(1 128,5)	32 975,2
<b>Total – Charges de fonctionnement</b>	<b>63 573,4</b>	<b>67 389,7</b>	<b>70 094,7</b>	<b>69 959,4</b>	<b>(135,3)</b>	<b>73 541,0</b>
Affectations	3 130,0	2 146,4	3 086,2	716,4	2 369,8	3 049,8
<b>Excédent (déficit) de gestion selon le budget original</b>	<b>3 487,5</b>	<b>4 575,0</b>	<b>4 266,7</b>	<b>-</b>	<b>4 266,7</b>	<b>-</b>
Ajustements	2 019,5	4 044,7	1 721,5			
<b>Excédent (déficit) de gestion</b>	<b>5 507,0</b>	<b>8 619,7</b>	<b>5 988,2</b>	<b>-</b>	<b>5 988,2</b>	<b>-</b>

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

**Faits saillants**

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2022 ont été marqués par les éléments suivants :

- Transition écologique :
  - Plantation de plus de 2 500 arbres pour améliorer la canopée,
  - Création d'un boisé et d'un ruisseau sec au parc Honoré-Mercier,
  - Création du jardin d'agriculture urbaine Carlos-D'Alcantara,
  - Distribution de plus de 180 000 végétaux,
  - Adoption du Plan climat MHM 2022-2030;
- Développement social :
  - Démarches avec les partenaires pour faciliter la cohabitation et établir un service d'hébergement d'urgence remplaçant les refuges temporaires;

- Qualité de vie :
  - Piétonnisation estivale de la Promenade Ontario,
  - Aménagement de rues ludiques (Joffre, Lotbinière, Beauclerk),
  - Aménagement des Balcons bleus de Tétreaultville,
  - Aménagement de la Zone de rencontre Simon-Valois,
  - Retrait de près de 300 graffitis;
- Sécurité et mobilité :
  - Ajout de plus de 1 000 supports à vélos,
  - Aménagement d'un parcours écolier sur la rue Boileau;
- Amélioration des installations extérieures :
  - Réfection du chalet du parc Raymond-Préfontaine,
  - Inauguration du parc de planche à roulettes Honoré-Mercier;
- Activités culturelles et de loisirs :
  - Poursuite de la réhabilitation et de l'agrandissement de la bibliothèque Maisonneuve,
  - Projet pilote estival de prêt d'équipement gratuit,
  - Programmation estivale,
  - Poursuite des actions en soutien au Plan d'action culturel local;
- Aménagement des parcs et des espaces verts :
  - Aménagement et bonification de huit ruelles vertes,
  - Augmentation des surfaces en gestion de tonte différenciée;
- Participation citoyenne :
  - Poursuite des projets issus des budgets participatifs.

### **Principales variations**

#### Budget modifié

- Affectation de 2,3 M\$ pour augmenter l'offre de services prévue au budget et contribuer à celle des partenaires ;
- Utilisation de 0,6 M\$ du Fonds des parcs pour le verdissement et budget additionnel de 0,7 M\$ pour la bibliothèque Maisonneuve, le déneigement et le plancher d'emploi des cols bleus.

## Revenus

### Transferts centraux :

- Crédits additionnels de 0,7 M\$ principalement pour la stratégie de comblement des postes de cols bleus, la prouverture de la bibliothèque Maisonneuve et le déneigement.

### Services rendus et autres :

- Revenus excédentaires de 1,0 M\$ liés à l'occupation du domaine public, aux vignettes de stationnement sur rue réservé aux résidentes et résidents, et aux encaissements liés au fonds des parcs.

## Charges de fonctionnement

### Administration générale :

- Économies de 1,4 M\$ attribuables au règlement favorable des causes en justice et au financement imprévu de projets en cours d'année.

### Transport :

- Économies de 0,5 M\$ attribuables à l'éclairage des rues et au plus faible épandage d'abrasifs en raison des conditions météorologiques clémentes en fin d'année.

### Aménagement, urbanisme et développement :

- Dépenses additionnelles de 0,6 M\$ pour la piétonnisation et la dynamisation des artères commerciales.

### Loisirs et culture :

- Dépenses additionnelles de 1,1 M\$ liées principalement aux projets de plantation d'arbres et à l'entretien de la forêt urbaine.

## ARRONDISSEMENT DE MONTRÉAL-NORD

**Tableau 61 – Montréal-Nord**

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2020	2021	2022	2022	2022	2022
<b>Revenus</b>						
Taxes <sup>1</sup>	9 653,9	9 948,7	10 195,1	10 190,8	4,3	10 190,9
Transferts centraux	29 514,7	31 915,3	32 938,7	32 525,1	413,6	32 988,6
Services rendus et autres revenus	757,5	1 078,3	837,7	823,8	13,9	823,8
Transferts	-	-	8,5	-	8,5	-
<b>Total – Revenus</b>	<b>39 926,1</b>	<b>42 942,3</b>	<b>43 980,0</b>	<b>43 539,7</b>	<b>440,3</b>	<b>44 003,3</b>
<b>Charges de fonctionnement</b>						
Administration générale	6 270,5	6 693,5	6 915,9	7 468,8	552,9	7 663,6
Sécurité publique	107,3	107,4	113,2	125,0	11,8	113,5
Transport	7 178,9	7 240,3	8 389,6	7 852,5	(537,1)	7 951,3
Hygiène du milieu	4 415,1	4 500,4	4 773,2	4 560,6	(212,6)	4 579,7
Santé et bien-être	1 563,3	1 656,4	1 263,9	1 529,1	265,2	1 678,1
Aménagement, urbanisme et développement	3 201,4	3 564,0	3 642,2	3 811,4	169,2	3 894,8
Loisirs et culture	17 391,4	17 670,5	19 878,0	19 870,2	(7,8)	20 329,6
<b>Total – Charges de fonctionnement</b>	<b>40 127,9</b>	<b>41 432,5</b>	<b>44 976,0</b>	<b>45 217,6</b>	<b>241,6</b>	<b>46 210,6</b>
Affectations	2 638,0	1 962,5	2 257,3	1 677,9	579,4	2 207,3
<b>Excédent (déficit) de gestion selon le budget original</b>	<b>2 436,2</b>	<b>3 472,3</b>	<b>1 261,3</b>	-	<b>1 261,3</b>	-
Ajustements	1 892,9	576,5	(728,7)			
<b>Excédent (déficit) de gestion</b>	<b>4 329,1</b>	<b>4 048,8</b>	<b>532,6</b>	-	<b>532,6</b>	-

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

**Faits saillants**

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2022 ont été marqués par les éléments suivants :

- Accompagnement, soutien et évaluation des organismes promoteurs des projets du Plan d'action collectif de Montréal-Nord – Priorité Jeunesse;
- Nouvelle offre de services au pavillon du parc Henri-Bourassa, à la maison Brignon-Dit-Lapierre et au pôle aquatique Henri-Bourassa;
- Participation de l'Arrondissement au Salon du livre de Montréal;
- Camps de jour avec les Fourchettes de l'espoir (plus de 450 jeunes par semaine);
- Mise en œuvre des recommandations d'une étude sur la violence commise et subie par les jeunes effectuée par le Centre international pour la prévention de la criminalité;
- Financement de quatre projets en sécurité urbaine et d'un poste à la Table de quartier de Montréal-Nord;

- Adoption d'une politique locale en équité, diversité et inclusion;
- Consultations citoyennes pour le plan vélo de Montréal-Nord et le Plan directeur des parcs.

## Principales variations

### Budget modifié

L'écart de 1,0 M\$ est attribuable principalement à l'utilisation du surplus de 0,6 M\$ pour l'octroi de contributions et le soutien à la réalisation des projets. Également, des transferts des services centraux de 0,4 M\$ s'ajoutent pour le plancher d'emploi des cols bleus et la Politique de l'enfant.

### Revenus

Transferts centraux :

- Virements de 0,4 M\$ provenant des services centraux principalement pour la Politique de l'enfant et le plancher d'emploi des cols bleus.

### Charges de fonctionnement

Administration générale :

- Excédent de 0,4 M\$ pour les imprévus et le financement de postes permanents transférés à d'autres activités, dont une somme de 0,1 M\$ correspond aux honoraires professionnels non mandatés;
- Économies de 0,1 M\$ sur les publications de l'Arrondissement, les événements annulés et la diminution de l'utilisation des équipements due au télétravail.

Transport :

- Dépenses additionnelles de 0,3 M\$ relatives à l'augmentation des interventions pour le nettoyage de rues et la réparation de chaussées;
- Écart défavorable de 0,2 M\$ relié à l'éclairage de rues, une partie de la rémunération étant budgétée dans une autre activité.

Santé et bien-être :

- Économies de 0,2 M\$ sur la rémunération en raison de maladies et d'un départ;
- Surplus de 0,1 M\$ sur les services techniques, dont le contrat de la médiation culturelle, en raison de l'arrêt de services du fournisseur.

## ARRONDISSEMENT D'OUTREMONT

Tableau 62 – Outremont

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2020	2021	2022	2022	2022	2022
<b>Revenus</b>						
Taxes <sup>1</sup>	2 952,2	3 026,1	3 148,0	3 192,4	(44,4)	3 192,4
Transferts centraux	8 693,2	9 564,3	10 498,6	10 085,3	413,3	10 535,5
Services rendus et autres revenus	3 452,3	3 110,8	2 904,9	3 123,3	(218,4)	3 200,1
Transferts	-	-	-	8,0	(8,0)	8,0
<b>Total – Revenus</b>	<b>15 097,7</b>	<b>15 701,2</b>	<b>16 551,5</b>	<b>16 409,0</b>	<b>142,5</b>	<b>16 936,0</b>
<b>Charges de fonctionnement</b>						
Administration générale	3 302,7	3 433,9	3 918,1	3 944,0	25,9	4 157,7
Sécurité publique	682,1	836,5	813,5	752,1	(61,4)	831,9
Transport	2 777,0	2 622,3	3 058,4	2 774,6	(283,8)	3 067,7
Hygiène du milieu	740,5	805,1	873,9	779,3	(94,6)	836,8
Santé et bien-être	134,7	253,8	193,2	223,5	30,3	296,9
Aménagement, urbanisme et développement	1 431,6	1 673,8	1 588,7	1 576,0	(12,7)	1 584,8
Loisirs et culture	5 385,2	5 773,6	6 524,6	6 359,5	(165,1)	6 760,0
<b>Total – Charges de fonctionnement</b>	<b>14 453,8</b>	<b>15 399,0</b>	<b>16 970,4</b>	<b>16 409,0</b>	<b>(561,4)</b>	<b>17 535,8</b>
Affectations	(171,4)	725,5	636,5	-	636,5	599,8
<b>Excédent (déficit) de gestion selon le budget original</b>	<b>472,5</b>	<b>1 027,7</b>	<b>217,6</b>	<b>-</b>	<b>217,6</b>	<b>-</b>
Ajustements	597,3	1 047,8	177,2			
<b>Excédent (déficit) de gestion</b>	<b>1 069,8</b>	<b>2 075,5</b>	<b>394,8</b>	<b>-</b>	<b>394,8</b>	<b>-</b>

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

## Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2022 ont été marqués par les éléments suivants :

- Campagnes de communication pour la propreté dans les parcs et ruelles;
- Implantation de la collecte des résidus alimentaires dans les immeubles de neuf logements et plus et dans les industries, commerces et institutions (ICI);
- Séances de consultations publiques sur la sécurisation, les nuisances, le verdissement et le cannabis;
- Lancement d'un portrait de quartier en partenariat avec la Table de quartier Outremont et création d'un comité conseiller d'expertes et experts afin d'élaborer le plan d'action de l'Arrondissement;
- Reprise des activités de la bibliothèque et de la Galerie d'Outremont à la suite des rénovations;
- Optimisation réglementaire liée aux permis et certificats pour simplifier les démarches;
- Mise en ligne de la carte interactive pour consulter les informations de zonage par propriété;

- Règlement pour interdire les souffleurs de feuilles à essence;
- Plantation de 130 arbres;
- Sécurisation de deux avenues et d'un boulevard, mesures d'atténuation pour quatre intersections de l'avenue Van Horne et diminution de la vitesse dans les ruelles;
- Refonte du stationnement sur rue afin de réserver des places exclusives pour les résidentes et résidents;
- Réduction du tarif des vignettes journalières pour les personnes âgées au Centre communautaire intergénérationnel;
- Réfection des terrains de tennis des parcs Joyce et F.-X.-Garneau ainsi que du chalet et de l'aire de jeux du parc Outremont;
- Reconstruction complète des égouts, de l'aqueduc, des infrastructures de chaussée, des trottoirs et de l'éclairage de rue de plusieurs avenues ainsi que remplacement des entrées d'eau en plomb.

### Principales variations

#### Budget modifié

L'écart de 1,1 M\$ est attribuable à l'utilisation de 0,7 M\$ des excédents de gestion du Fonds des parcs pour les activités de propreté, la transition écologique et, les consultations publiques ainsi qu'à un transfert de dotation de 0,4 M\$ principalement pour la Politique de l'enfant, le Théâtre Outremont et le plancher d'emploi des cols bleus.

#### Revenus

Transferts centraux :

- Surplus de 0,4 M\$ relié à des transferts de services corporatifs en cours d'année.

Services rendus et autres revenus

- Écart défavorable de 0,8 M\$ attribuable à une diminution en location d'installations récréatives, à la suite des fermetures temporaires causées par la pandémie, du nombre d'études au règlement d'urbanisme et dans la vente de vignettes de stationnement;
- Écart favorable de 0,4 M\$ pour l'occupation du domaine public, conséquemment au niveau anticipé d'activités à la délivrance des permis et aux inspections.

#### Charges de fonctionnement

Transport :

- Dépenses supplémentaires de 0,3 M\$ pour refléter l'ajout d'effectifs pour la propreté.

Loisirs et culture :

- Dépenses excédentaires de 0,2 M\$ relatives à la Politique de l'enfant et au Théâtre Outremont.

## ARRONDISSEMENT DE PIERREFONDS-ROXBORO

**Tableau 63 – Pierrefonds-Roxboro**

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2020	2021	2022	2022	2022	2022
<b>Revenus</b>						
Taxes <sup>1</sup>	5 999,5	6 515,7	7 044,7	7 021,8	22,9	7 021,7
Transferts centraux	23 678,4	25 730,0	27 086,1	25 794,8	1 291,3	27 086,2
Services rendus et autres revenus	1 159,4	1 142,5	1 527,2	1 385,2	142,0	1 810,3
Transferts	-	-	26,5	25,3	1,2	25,3
<b>Total – Revenus</b>	<b>30 837,3</b>	<b>33 388,2</b>	<b>35 684,5</b>	<b>34 227,1</b>	<b>1 457,4</b>	<b>35 943,5</b>
<b>Charges de fonctionnement</b>						
Administration générale	4 524,5	5 078,1	5 791,4	6 341,2	549,8	6 672,1
Sécurité publique	(153,3)	30,1	35,6	69,9	34,3	39,7
Transport	7 338,8	7 638,9	8 062,1	7 738,4	(323,7)	8 077,3
Hygiène du milieu	3 083,0	3 716,0	4 395,9	3 235,0	(1 160,9)	4 426,8
Santé et bien-être	379,6	419,8	464,7	290,0	(174,7)	438,9
Aménagement, urbanisme et développement	2 820,4	3 045,9	3 238,0	3 322,5	84,5	3 338,3
Loisirs et culture	11 823,9	12 351,1	13 505,0	13 980,1	475,1	14 143,3
<b>Total – Charges de fonctionnement</b>	<b>29 816,9</b>	<b>32 279,9</b>	<b>35 492,7</b>	<b>34 977,1</b>	<b>(515,6)</b>	<b>37 136,4</b>
Affectations	864,1	1 235,5	1 192,9	750,0	442,9	1 192,9
<b>Excédent (déficit) de gestion selon le budget original</b>	<b>1 884,5</b>	<b>2 343,8</b>	<b>1 384,7</b>	<b>-</b>	<b>1 384,7</b>	<b>-</b>
Ajustements	620,0	956,6	596,9			
<b>Excédent (déficit) de gestion</b>	<b>2 504,5</b>	<b>3 300,4</b>	<b>1 981,6</b>	<b>-</b>	<b>1 981,6</b>	<b>-</b>

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

**Faits saillants**

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2022 ont été marqués par les éléments suivants :

- Implantation de la collecte des matières résiduelles pour les immeubles de neuf logements et plus, les industries, les commerces et les écoles – phase 2;
- Organisation de la journée du jardinage et de l'environnement avec la distribution gratuite de plantes potagères, de fines herbes, de compost et de copeaux de bois à la population citoyenne – plus de 1 000 personnes ont profité des services offerts;
- Intégration d'Instagram comme moyen de communication;
- Adoption du plan d'action en culture;
- Adoption du plan d'action en loisirs;
- Mise en œuvre d'un plan particulier d'urbanisme (PPU) pour le secteur du boulevard Saint-Charles.

## Principales variations

### Budget modifié

L'augmentation du budget provient des affectations d'excédents de 0,4 M\$ pour épauler les travaux publics et de l'utilisation de 0,4 M\$ du Fonds de parcs pour verdir le territoire et aménager les parcs. Des crédits de 1,3 M\$ en provenance des services centraux ont également permis, entre autres, d'appuyer les efforts de l'Arrondissement à l'égard de la Politique de l'enfant, de la gestion des matières résiduelles, et de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égouts.

### Revenus

Transferts centraux :

- Crédits additionnels de 1,3 M\$ qui ont été alloués par des services centraux pour plusieurs projets communautaires et relatifs aux Travaux publics.

### Charges de fonctionnement

Administration générale :

- Économies salariales de 0,2 M\$ dégagées à la suite de mouvements de personnel;
- Surplus de 0,3 M\$ reliés aux dépenses contingentes de l'Arrondissement et d'autres services techniques.

Transport :

- Utilisation des surplus affectés de 0,3 M\$ pour des travaux de réfection routière et de signalisation demandés par les citoyennes et citoyens de l'Arrondissement.

Hygiène du milieu :

- Augmentation de 1,1 M\$ des dépenses pour l'entretien et la réparation des infrastructures municipales ainsi que pour le déversement de sols d'excavation.

Loisirs et culture :

- Économies salariales de 0,4 M\$ dégagées à la suite de mouvements de personnel, des vacances de poste et d'un retard de comblement.

## ARRONDISSEMENT DU PLATEAU-MONT-ROYAL

**Tableau 64 – Plateau-Mont-Royal**

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2020	2021	2022	2022	2022	2022
<b>Revenus</b>						
Taxes <sup>1</sup>	10 281,7	10 491,5	10 828,7	10 804,8	23,9	10 804,7
Transferts centraux	33 568,7	36 837,6	37 411,5	36 720,0	691,5	37 046,8
Services rendus et autres revenus	7 581,7	8 379,4	9 915,4	8 532,4	1 383,0	8 543,7
Transferts	34,4	35,3	42,3	-	42,3	-
<b>Total – Revenus</b>	<b>51 466,5</b>	<b>55 743,8</b>	<b>58 197,9</b>	<b>56 057,2</b>	<b>2 140,7</b>	<b>56 395,2</b>
<b>Charges de fonctionnement</b>						
Administration générale	6 152,3	6 600,7	7 188,9	6 614,9	(574,0)	6 514,4
Sécurité publique	(115,1)	151,7	178,8	154,6	(24,2)	181,8
Transport	14 618,5	15 562,7	18 027,3	16 576,5	(1 450,8)	17 038,7
Hygiène du milieu	7 982,1	7 811,3	7 513,3	7 846,1	332,8	7 996,9
Santé et bien-être	-	-	-	200,0	200,0	43,8
Aménagement, urbanisme et développement	4 613,8	5 305,0	4 806,2	4 516,2	(290,0)	4 748,4
Loisirs et culture	18 578,2	19 167,6	21 848,6	21 086,0	(762,6)	21 825,2
<b>Total – Charges de fonctionnement</b>	<b>51 829,8</b>	<b>54 599,0</b>	<b>59 563,1</b>	<b>56 994,3</b>	<b>(2 568,8)</b>	<b>58 349,2</b>
Affectations	1 972,9	1 390,4	1 589,3	937,1	652,2	1 954,0
<b>Excédent (déficit) de gestion selon le budget original</b>	<b>1 609,6</b>	<b>2 535,2</b>	<b>224,1</b>	<b>-</b>	<b>224,1</b>	<b>-</b>
Ajustements	1 689,4	379,3	(435,4)			
<b>Excédent (déficit) de gestion</b>	<b>3 299,0</b>	<b>2 914,5</b>	<b>(211,3)</b>	<b>-</b>	<b>(211,3)</b>	<b>-</b>

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

**Faits saillants**

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2022 ont été marqués par les éléments suivants :

- Réalisation des projets du premier budget participatif sous le thème de la transition écologique;
- Piétonnisation estivale de l'avenue Mont-Royal et de la rue Duluth;
- Aménagement d'un espace de repos et événementiel à vocation culturelle en partenariat avec l'École nationale de théâtre du Canada;
- Projet d'agriculture urbaine en collaboration avec le comité citoyen de Milton-Parc;
- Mise sur pied d'un projet pilote de bacs d'agriculture urbaine avec des colonnes d'arrosage sur la terrasse Guindon;
- Livraison de plus de 1 200 bacs bruns pour le compost;
- Gestion de l'itinérance avec une approche agile;

- Verdissement accru sur le territoire avec 553 arbres plantés, 601 saillies (35 520 m<sup>2</sup>) désherbées et 30 saillies (448 m<sup>2</sup>) de vivaces et d'arbustes plantés;
- Enlèvement de 58 240 m<sup>2</sup> de graffitis sur le domaine privé;
- Organisation de 829 activités en bibliothèques, dont 105 activités de médiation de la lecture et 130 ateliers d'aide aux devoirs;
- Tenue de près de 90 représentations à la maison de la culture ainsi que de 60 activités de médiation culturelle, et accueil de 25 résidences de création;
- Réouverture du centre Laurier, en partenariat avec l'organisme la Relance des loisirs tout 9, et prêt gratuit d'équipements sportifs et récréatifs;
- Réouverture de l'aréna Saint-Louis en surface multisport;
- Présentation de quatre soirées thématiques gratuites à l'aréna Mont-Royal;
- Organisation de 80 séances gratuites d'activités physiques et sportives dans les parcs;
- Accueil de plus de 103 000 baigneuses et baigneurs à la piscine extérieure Sir-Wilfrid-Laurier;
- Présentation de 223 événements culturels sur le domaine public.

### **Principales variations**

#### Budget modifié

- Affectation de surplus de 1,0 M\$ pour financer les activités liées à la dynamisation et à la sécurisation des artères commerciales ainsi qu'au service d'enlèvement de graffitis ;
- Virement de 0,3 M\$ de la Ville centre pour financer le plancher d'emploi des cols bleus et pour soutenir les enfants et les personnes vulnérables.

#### Revenus

##### Transferts centraux :

- Écart d'affectation de 0,4 M\$ dû à la capitalisation de la main-d'œuvre interne et virement de 0,3 M\$ en provenance de services corporatifs pour divers programmes.

##### Services rendus et autres revenus :

- Hausse de 1,4 M\$ des revenus d'occupation du domaine public et de la vente de vignettes à la suite du déconfinement.

#### Charges de fonctionnement

##### Administration générale :

- Écart défavorable de 0,6 M\$ à la suite d'un ajustement de la provision pour les causes en justice.

Transport :

- Dépenses additionnelles de 1,5 M\$ dans les activités de balayage et de nettoyage des voies publiques, qui ont été bonifiées afin d'assurer un niveau de propreté optimal.

Loisirs et culture :

- Écart défavorable de 0,8 M\$ dû à un accroissement des activités de propreté dans les parcs et l'ajout de quatre gardiens de chalets.

## ARRONDISSEMENT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES–POINTE-AUX-TREMBLES

**Tableau 65 – Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles**

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2020	2021	2022	2022	2022	2022
<b>Revenus</b>						
Taxes <sup>1</sup>	10 439,7	10 720,8	10 956,0	10 941,8	14,2	10 941,8
Transferts centraux	46 677,2	50 361,7	51 592,1	50 937,6	654,5	51 628,0
Services rendus et autres revenus	1 701,7	1 544,2	2 287,6	2 247,0	40,6	2 323,6
Transferts	48,7	-	65,9	26,0	39,9	26,0
<b>Total – Revenus</b>	<b>58 867,3</b>	<b>62 626,7</b>	<b>64 901,6</b>	<b>64 152,4</b>	<b>749,2</b>	<b>64 919,4</b>
<b>Charges de fonctionnement</b>						
Administration générale	6 725,1	6 753,1	7 315,0	7 887,9	572,9	8 112,4
Sécurité publique	140,6	400,3	459,1	384,4	(74,7)	462,2
Transport	14 149,9	13 756,9	15 234,7	15 838,8	604,1	15 791,2
Hygiène du milieu	7 614,3	8 262,0	8 451,6	7 362,3	(1 089,3)	7 831,9
Santé et bien-être	660,6	476,6	634,5	200,5	(434,0)	491,8
Aménagement, urbanisme et développement	3 671,4	3 586,3	4 040,4	3 965,0	(75,4)	4 019,0
Loisirs et culture	23 977,2	27 050,9	29 260,9	28 713,5	(547,4)	29 738,7
<b>Total – Charges de fonctionnement</b>	<b>56 939,1</b>	<b>60 286,1</b>	<b>65 396,2</b>	<b>64 352,4</b>	<b>(1 043,8)</b>	<b>66 447,2</b>
Affectations	2 642,9	1 641,4	1 563,6	200,0	1 363,6	1 527,8
<b>Excédent (déficit) de gestion selon le budget original</b>	<b>4 571,1</b>	<b>3 982,0</b>	<b>1 069,0</b>	<b>-</b>	<b>1 069,0</b>	<b>-</b>
Ajustements	1 798,1	2 550,7	1 926,4			
<b>Excédent (déficit) de gestion</b>	<b>6 369,2</b>	<b>6 532,7</b>	<b>2 995,4</b>	<b>-</b>	<b>2 995,4</b>	<b>-</b>

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

**Faits saillants**

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2022 ont été marqués par les éléments suivants :

- Obtention du grand prix dans la catégorie Aménagement, environnement pour le projet du parc Saint-Joseph lors du gala Mérite Ovation municipale;
- Couronnement du design de la plage de l'Est dans la catégorie Paysages publics lors du concours de l'Association des architectes paysagistes du Canada (AAPC);
- Dévoilement des détails du projet de revitalisation commerciale et immobilière du secteur du Vieux-Pointe-aux-Trembles;
- Octroi d'une aide financière dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'action en agriculture urbaine;
- Bonification des ressources humaines et financières pour la gestion de l'arbre, permettant de planter un nombre record de 2 033 arbres;

- Aménagement ou réaménagement des parcs de la Traversée, Honoré-Primeau et Sainte-Marthe;
- Ouverture d'un nouveau chalet au parc Armand-Bombardier;
- Reconduction de la navette fluviale avec une bonification du service pour la saison 2022.

## Principales variations

### Budget modifié

L'écart de 2,1 M\$ résulte de transferts de dotation budgétaire de 0,8 M\$ de la Ville centre notamment pour les réseaux d'aqueduc et d'égouts. De plus, des affectations de 1,3 M\$ ont été réalisées pour des gardiennes et gardiens de parcs, des travaux non capitalisables, du marquage de rues, etc.

### Revenus

Transferts centraux :

- Crédits additionnels de 0,7 M\$ pour la Politique de l'enfant, le plancher d'emploi des cols bleus et les activités de gestion de l'eau.

### Charges de fonctionnement

Administration générale

- Économies de 0,6 M\$ sur divers postes de dépenses reliées à la Maison du citoyen et aux réserves pour la santé et la sécurité au travail ainsi qu'à la structure des cols bleus.

Transport :

- Économies de 0,6 M\$ principalement en matière d'éclairage de rues et de circulation, résultant de la conversion de l'éclairage traditionnel de rue à la technologie à diode électroluminescente (DEL).

Hygiène du milieu :

- Déficit de 1,1 M\$ relié à la gestion des matières résiduelles et au réseau de distribution de l'eau potable, dans le cadre de la réponse aux besoins opérationnels.

Santé et bien-être :

- Variation défavorable de 0,4 M\$ reliée aux contributions et à la rémunération globale destinées au développement social.

Loisirs et culture :

- Variation favorable de 0,6 M\$ concernant le centre sportif et culturel Saint-Jean-Vianney;
- Économies de 0,4 M\$ sur la gestion et l'exploitation des piscines, reliées à la pénurie de sauveteuses et sauveteurs après la pandémie;
- Déficit de 1,3 M\$ pour la rémunération supplémentaire concernant la gestion de l'arbre et le remplacement des frênes ainsi que pour les gardiennes et gardiens de parcs.

## ARRONDISSEMENT DE ROSEMONT–LA PETITE-PATRIE

Tableau 66 – Rosemont–La Petite-Patrie

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2020	2021	2022	2022	2022	2022
<b>Revenus</b>						
Taxes <sup>1</sup>	9 233,6	9 628,8	9 998,8	9 810,5	188,3	9 810,6
Transferts centraux	45 614,0	49 210,3	51 438,1	51 042,4	395,7	51 503,2
Services rendus et autres revenus	7 764,7	9 018,6	8 786,1	4 087,1	4 699,0	6 987,8
Transferts	265,6	5,1	57,7	-	57,7	-
<b>Total – Revenus</b>	<b>62 877,9</b>	<b>67 862,8</b>	<b>70 280,7</b>	<b>64 940,0</b>	<b>5 340,7</b>	<b>68 301,6</b>
<b>Charges de fonctionnement</b>						
Administration générale	8 845,8	8 884,0	8 561,2	8 526,6	(34,6)	8 682,8
Sécurité publique	39,3	80,8	99,1	114,8	15,7	114,8
Transport	18 572,5	18 772,2	22 429,0	17 736,9	(4 692,1)	23 745,6
Hygiène du milieu	7 065,6	7 109,1	7 766,1	7 289,5	(476,6)	7 852,5
Santé et bien-être	1 423,2	1 595,7	1 896,2	1 337,3	(558,9)	1 920,2
Aménagement, urbanisme et développement	3 517,4	3 979,0	4 124,4	3 645,9	(478,5)	4 620,8
Loisirs et culture	24 725,1	25 297,4	27 492,7	26 738,2	(754,5)	28 649,8
<b>Total – Charges de fonctionnement</b>	<b>64 188,9</b>	<b>65 718,2</b>	<b>72 368,7</b>	<b>65 389,2</b>	<b>(6 979,5)</b>	<b>75 586,5</b>
Affectations	6 220,5	5 054,1	7 350,0	449,2	6 900,8	7 284,9
<b>Excédent (déficit) de gestion selon le budget original</b>	<b>4 909,5</b>	<b>7 198,7</b>	<b>5 262,0</b>	<b>-</b>	<b>5 262,0</b>	<b>-</b>
Ajustements	(1 590,4)	2 864,7	1 711,8			
<b>Excédent (déficit) de gestion</b>	<b>3 319,1</b>	<b>10 063,4</b>	<b>6 973,8</b>	<b>-</b>	<b>6 973,8</b>	<b>-</b>

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

**Faits saillants**

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2022 ont été marqués par les éléments suivants :

- Investissement de 2,7 M\$ pour la bonification de l'offre en matière de propreté et de verdissement, l'aménagement de 2 microforêts au parc du Père-Marquette et la plantation de 500 arbres;
- Service étendu pour le déneigement des pistes cyclables;
- Développement de 80 initiatives dans 11 milieux de vie pour la troisième année des Projets participatifs citoyens;
- Aménagement de corridors de glisse et prêt d'équipement sportif hivernal;
- Réalisation de la troisième phase d'implantation de la collecte des résidus alimentaires dans les immeubles de neuf logements et plus ainsi que dans les industries, commerces et institutions (ICI);
- Tenue de défis Zéro déchet dans les commerces et dans les foyers;

- Sécurisation du carré Augier par l'aménagement temporaire de l'intersection Augier et Louis-Hémon et une consultation en vue d'un aménagement permanent.

## Principales variations

### Budget modifié

- Facturation interne de 2,8 M\$ provenant de la Direction de l'entretien de l'éclairage, de la signalisation et du marquage de la chaussée;
- Virement de 6,9 M\$ du compte d'excédents budgétaires pour financer différents projets comme le déneigement et la bonification de l'offre de services des travaux publics, et budget additionnel de 0,4 M\$ principalement lié au plancher d'emploi des cols bleus.

### Revenus

#### Transferts centraux :

- Budget additionnel de 0,4 M\$ provenant des services centraux pour le plancher d'emploi des cols bleus.

#### Services rendus et autres revenus :

- Revenus supplémentaires de 2,9 M\$ liés à la facturation interne et de 1,8 M\$ découlant notamment de réclamations de dommages par des tiers, de l'occupation temporaire du domaine public, de la réalisation d'études de demandes et de travaux, du stationnement et du golf.

### Charges de fonctionnement

#### Transport :

- Écart défavorable de 4,7 M\$ attribuable principalement à la bonification de la propreté des voies publiques en été, à divers projets financés au surplus et à la facturation interne.

#### Hygiène du milieu :

- Écart défavorable de 0,5 M\$ attribuable aux contrats de location de camions et à la rémunération des cols bleus.

#### Santé et bien-être :

- Dépenses de 0,6 M\$ pour la mise en place de divers projets principalement financés par l'utilisation des surplus affectés (projets participatifs citoyens, défis Zéro déchet, etc.).

Aménagement, urbanisme et développement :

- Écart défavorable de 0,5 M\$ pour la révision de la structure des ressources.

Loisirs et culture :

- Dépenses supplémentaires de 1,4 M\$ pour bonifier la propreté et l'entretien des parcs durant la période estivale et économies de 0,6 M\$ sur la masse salariale, en raison de l'ouverture tardive du nouveau complexe aquatique.

## ARRONDISSEMENT DE SAINT-LAURENT

**Tableau 67 – Saint-Laurent**

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2020	2021	2022	2022	2022	2022
<b>Revenus</b>						
Taxes <sup>1</sup>	13 539,5	14 022,2	14 513,1	14 308,2	204,9	14 308,3
Transferts centraux	51 212,0	54 749,7	56 291,1	55 955,0	336,1	56 298,1
Services rendus et autres revenus	2 095,4	2 956,2	3 447,4	5 088,5	(1 641,1)	5 194,9
Transferts	33,8	48,8	135,5	-	135,5	39,4
<b>Total – Revenus</b>	<b>66 880,7</b>	<b>71 776,9</b>	<b>74 387,1</b>	<b>75 351,7</b>	<b>(964,6)</b>	<b>75 840,7</b>
<b>Charges de fonctionnement</b>						
Administration générale	9 879,1	9 964,1	10 399,1	11 479,6	1 080,5	10 415,2
Sécurité publique	1 340,1	1 407,7	1 136,5	1 388,4	251,9	1 379,4
Transport	15 394,8	16 029,5	17 765,0	19 049,9	1 284,9	18 076,7
Hygiène du milieu	5 008,3	5 278,1	5 694,1	5 521,5	(172,6)	5 770,1
Santé et bien-être	1 780,3	1 530,6	1 642,0	1 442,6	(199,4)	1 680,6
Aménagement, urbanisme et développement	4 913,0	5 172,5	5 574,9	5 977,2	402,3	6 189,0
Loisirs et culture	24 562,5	26 664,1	29 808,1	31 694,4	1 886,3	32 633,5
<b>Total – Charges de fonctionnement</b>	<b>62 878,1</b>	<b>66 046,6</b>	<b>72 019,7</b>	<b>76 553,6</b>	<b>4 533,9</b>	<b>76 144,5</b>
Affectations	40,6	(276,3)	311,0	1 201,9	(890,9)	303,8
<b>Excédent (déficit) de gestion selon le budget original</b>	<b>4 043,2</b>	<b>5 454,0</b>	<b>2 678,4</b>	<b>-</b>	<b>2 678,4</b>	<b>-</b>
Ajustements	1 713,2	(296,0)	(2 395,6)			
<b>Excédent (déficit) de gestion</b>	<b>5 756,4</b>	<b>5 158,0</b>	<b>282,8</b>	<b>-</b>	<b>282,8</b>	<b>-</b>

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

**Faits saillants**

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2022 ont été marqués par les éléments suivants :

- Lancement de l'initiative Mai, mois du jardin et du nouveau concours Mon jardin écolo;
- Lancement de nouvelles subventions pour encourager l'utilisation d'équipements d'entretien paysager sans carburant et d'équipements domestiques écologiques;
- Aménagement d'un nouveau jardin public réservé aux papillons et autres pollinisateurs au parc Beaudet;
- Réglementation permettant l'installation de bardeaux solaires ou de panneaux solaires thermiques et photovoltaïques sur les toits en pente;
- Implantation de la collecte des matières organiques dans les immeubles de 9 à 20 logements;

- Ouverture de l'aréna Raymond-Bourque nouvellement rénové et présentant de nombreuses améliorations au chapitre de la sécurité, de l'accessibilité universelle et de la performance énergétique;
- Lancement de la construction de la Coopérative d'habitation laurentienne, au cœur de l'aménagement orienté sur le transport en commun Bois-Franc;
- Installation de six bornes d'information numériques pour mieux joindre la population;
- Lancement d'une consultation pour la création d'un quartier culturel dans le secteur du Vieux-Saint-Laurent.

### Principales variations

#### Budget modifié

- Montant de 1,2 M\$ d'affectation de surplus inutilisé relatif principalement à la reprise graduelle des activités de loisirs, et remboursement de 0,2 M\$ au fonds de roulement;
- Financement de 0,5 M\$ par les excédents budgétaires cumulés pour les dépenses liées aux plans sectoriels et à la planification stratégique 2022-2025, et budget additionnel de 0,3 M\$ provenant de services centraux, notamment pour la Politique de l'enfant et le plancher d'emploi des cols bleus;

#### Revenus

##### Services rendus et autres revenus

- Écart défavorable de 1,6 M\$ s'expliquant par la reprise graduelle des activités culturelles, de loisirs et communautaires, en raison de la pandémie et de la pénurie de la main-d'œuvre, ainsi que par l'offre de plusieurs gratuités sur le plan culturel pour favoriser la relance.

#### Charges de fonctionnement

##### Administration générale :

- Écart favorable de 1,0 M\$ principalement lié à des réserves financières et aux frais de surveillance de travaux facturés aux promoteurs de nouveaux secteurs immobiliers.

##### Transport :

- Économies de 1,3 M\$ attribuables principalement à une diminution des demandes de coupes dans la voie publique, à une économie de prix pour le sel et d'autres abrasifs et à un excédent pour la location de machinerie reliée au déneigement.

Aménagement, urbanisme et développement :

- Économies de 0,4 M\$ sur la rémunération de plusieurs postes vacants.

Loisirs et culture :

- Économies de 1,9 M\$ dues à la reprise graduelle des activités culturelles, de loisirs et communautaires, en raison de la pandémie et de la pénurie de main-d'œuvre.

## ARRONDISSEMENT DE SAINT-LÉONARD

Tableau 68 – Saint-Léonard

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2020	2021	2022	2022	2022	2022
<b>Revenus</b>						
Taxes <sup>1</sup>	7 461,7	7 628,9	8 447,8	8 419,5	28,3	8 419,5
Transferts centraux	26 405,5	28 067,2	28 958,9	28 446,2	512,7	28 958,9
Services rendus et autres revenus	1 257,1	1 347,5	1 594,8	1 842,6	(247,8)	1 842,6
Transferts	2,2	53,5	484,6	60,0	424,6	347,8
<b>Total – Revenus</b>	<b>35 126,5</b>	<b>37 097,1</b>	<b>39 486,1</b>	<b>38 768,3</b>	<b>717,8</b>	<b>39 568,8</b>
<b>Charges de fonctionnement</b>						
Administration générale	5 047,0	5 389,5	5 824,1	5 737,2	(86,9)	5 862,0
Sécurité publique	213,0	276,2	309,3	285,8	(23,5)	299,5
Transport	7 621,3	7 254,3	8 120,5	9 037,0	916,5	8 066,3
Hygiène du milieu	2 806,9	2 948,8	3 352,0	2 994,2	(357,8)	3 494,4
Santé et bien-être	345,7	214,8	518,3	212,4	(305,9)	534,7
Aménagement, urbanisme et développement	1 939,0	2 024,2	2 222,6	2 105,4	(117,2)	2 122,7
Loisirs et culture	16 177,5	16 712,8	18 972,8	18 112,1	(860,7)	19 517,7
Frais de financement	255,9	208,5	157,8	158,0	0,2	158,0
<b>Total – Charges de fonctionnement</b>	<b>34 406,3</b>	<b>35 029,1</b>	<b>39 477,4</b>	<b>38 642,1</b>	<b>(835,3)</b>	<b>40 055,3</b>
Financement	(683,5)	(730,9)	(781,6)	(781,7)	0,1	(781,7)
Affectations	800,1	1 064,1	1 268,2	655,5	612,7	1 268,2
<b>Excédent (déficit) de gestion selon le budget original</b>	<b>836,8</b>	<b>2 401,2</b>	<b>495,3</b>	<b>-</b>	<b>495,3</b>	<b>-</b>
Ajustements	1 098,5	1 190,7	(94,7)			
<b>Excédent (déficit) de gestion</b>	<b>1 935,3</b>	<b>3 591,9</b>	<b>400,6</b>	<b>-</b>	<b>400,6</b>	<b>-</b>

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

## Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2022 ont été marqués par les éléments suivants :

- Déploiement d'actions en lien avec la sécurité urbaine, dont la consolidation de la stratégie avec les OBNL du territoire, la poursuite de plusieurs mesures de sécurité additionnelles et la création d'espaces pour les jeunes;
- Adoption :
  - du Plan de gestion de la circulation de Saint-Léonard pour assurer la sécurité, le confort et la durabilité du réseau routier,
  - du Plan d'action en développement social, pour que les citoyennes et citoyens puissent participer, s'épanouir et se sentir en sécurité,

- du Plan climat de Saint-Léonard pour mobiliser la communauté, adapter le territoire et proposer des actions concrètes en réduction des gaz à effet de serre (GES).

## Principales variations

### Budget modifié

- Affectation de surplus de 0,6 M\$ au financement de plantations supplémentaires d'arbres;
- Obtention d'une aide financière de 0,3 M\$ du ministère de la Sécurité publique;
- Participation à des programmes corporatifs totalisant 0,5 M\$, notamment pour les activités de gestion de l'eau et la collecte de résidus alimentaires.

### Revenus

#### Transferts centraux :

- Variation favorable de 0,5 M\$ pour les transferts centraux, en lien avec les participations de l'Arrondissement aux programmes corporatifs.

#### Transferts :

- Surplus de 0,4 M\$ découlant de l'obtention de subventions issues de divers programmes.

### Charges de fonctionnement

#### Transport :

- Économie de 0,2 M\$ pour l'entretien de la voirie, comprenant les opérations de colmatage de nids-de-poule;
- Écart favorable global de 0,6 M\$ pour les opérations de déneigement, comprenant les économies sur la main-d'œuvre, la location d'équipements et les fournitures d'abrasifs.

#### Hygiène du milieu :

- Dépenses supplémentaires de 0,3 M\$ en lien avec le déploiement de la collecte de résidus alimentaires.

#### Santé et bien-être :

- Écart défavorable de 0,3 M\$ pour des dépenses additionnelles affectées à la création d'espaces récréatifs pour les jeunes.

#### Loisirs et culture :

- Utilisation des surplus affectés de 0,7 M\$ à des dépenses supplémentaires relatives à la plantation d'arbres et à l'entretien.

## ARRONDISSEMENT DU SUD-OUEST

Tableau 69 – Sud-Ouest

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2020	2021	2022	2022	2022	2022
<b>Revenus</b>						
Taxes <sup>1</sup>	7 942,2	8 635,7	9 448,3	8 950,0	498,3	8 950,0
Transferts centraux	38 222,0	41 330,1	43 687,2	42 942,9	744,3	43 647,5
Services rendus et autres revenus	4 707,7	6 428,4	5 695,0	5 042,0	653,0	5 215,9
Transferts	4,5	46,2	258,7	-	258,7	218,3
<b>Total – Revenus</b>	<b>50 876,4</b>	<b>56 440,4</b>	<b>59 089,2</b>	<b>56 934,9</b>	<b>2 154,3</b>	<b>58 031,7</b>
<b>Charges de fonctionnement</b>						
Administration générale	9 931,0	10 441,2	11 961,7	11 403,8	(557,9)	11 720,6
Sécurité publique	21,9	133,4	150,5	212,8	62,3	171,7
Transport	11 410,8	11 087,1	12 480,8	13 380,3	899,5	13 623,5
Hygiène du milieu	7 244,3	8 765,2	8 834,7	7 852,8	(981,9)	8 289,6
Santé et bien-être	3 992,4	3 424,6	3 997,1	3 546,9	(450,2)	4 053,5
Aménagement, urbanisme et développement	4 177,4	5 156,2	5 311,8	6 056,9	745,1	5 631,5
Loisirs et culture	15 722,1	16 459,8	18 485,9	17 281,4	(1 204,5)	18 437,5
<b>Total – Charges de fonctionnement</b>	<b>52 499,9</b>	<b>55 467,5</b>	<b>61 222,5</b>	<b>59 734,9</b>	<b>(1 487,6)</b>	<b>61 927,9</b>
Affectations	4 752,2	4 264,7	3 856,5	2 800,0	1 056,5	3 896,2
<b>Excédent (déficit) de gestion selon le budget original</b>	<b>3 128,7</b>	<b>5 237,6</b>	<b>1 723,2</b>	<b>-</b>	<b>1 723,2</b>	<b>-</b>
Ajustements	2 034,0	2 472,0	941,5			
<b>Excédent (déficit) de gestion</b>	<b>5 162,7</b>	<b>7 709,6</b>	<b>2 664,7</b>	<b>-</b>	<b>2 664,7</b>	<b>-</b>

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

## Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2022 ont été marqués par les éléments suivants :

- Développement urbain, permis et inspection :
  - Lutte à l'insalubrité pour les locataires,
  - Révision du Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA);
- Développement durable et transition écologique :
  - Adoption de normes supplémentaires d'urbanisme,
  - Modification des méthodes d'entretien,
  - Réalisation de projets contribuant à l'atteinte de l'objectif de carboneutralité (ex. : balai de rue et vélos électriques);

- Amélioration du milieu de vie :
  - Augmentation des inspections et de la propreté dans des secteurs vulnérables de Griffintown,
  - Reconversion des frênes abattus en 60 bacs de plantation,
  - Augmentation de 20 % de l'enlèvement de graffitis;
- Loisirs, sports et culture :
  - Installations de glisse au parc Ignace-Bourget,
  - Ajout d'une patinoire au parc Saint-Paul,
  - Accueil et animation dans sept chalets de parc,
  - Retour de la Cyclovia avec un parcours festif,
  - Diffusion de 61 spectacles et expositions,
  - Concert de l'Orchestre symphonique de Montréal (OSM) au parc Angrignon,
  - Ajout d'activités destinées aux jeunes vulnérables et d'une stratégie en sécurité urbaine,
  - Déploiement de trousse de naloxone dans les bibliothèques.

### **Principales variations**

#### Budget modifié

- Affectations de 1,5 M\$ principalement à des opérations de loisirs, culture et développement économique, et virements de 0,7 M\$ de services corporatifs, notamment pour les activités de gestion de l'eau et le plancher d'emploi des cols bleus.

#### Revenus

##### Transferts centraux :

- Virements de 0,7 M\$ provenant de services corporatifs et finançant surtout les travaux publics.

##### Services rendus et autres revenus :

- Excédent de 0,7 M\$ concernant les permis d'occupation du domaine public et divers frais.

## Charges de fonctionnement

### Administration générale :

- Écart défavorable de 0,6 M\$ concernant la rémunération, à la suite d'une contrainte budgétaire imposée sur la masse salariale qui s'est matérialisée dans les autres activités.

### Transport :

- Écart favorable de 1,0 M\$ concernant l'électricité et le déneigement (en raison de conditions clémentes).

### Hygiène du milieu :

- Écart défavorable de 0,7 M\$ concernant les coûts de la main-d'œuvre affectée à la gestion des matières résiduelles dans les parcs et à la voirie, en réponse à la hausse du besoin de collectes.

### Santé et bien-être :

- Ajout de diverses contributions de 0,4 M\$ pour l'amélioration des conditions de vie des populations en situation de vulnérabilité et la cohabitation harmonieuse.

### Aménagement, urbanisme et développement

- Surplus de 0,7 M\$ attribuable à une réorganisation des travaux publics.

### Loisirs et culture :

- Ajout de diverses contributions de 0,3 M\$ et services techniques de 0,9 M\$, notamment pour l'entretien, l'accueil et l'animation des chalets de parc et des terrains de jeux.

## ARRONDISSEMENT DE VERDUN

**Tableau 70 – Verdun**

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2020	2021	2022	2022	2022	2022
<b>Revenus</b>						
Taxes <sup>1</sup>	7 151,4	7 275,0	7 600,2	7 356,9	243,3	7 356,9
Transferts centraux	24 309,4	26 779,6	27 007,1	26 443,1	564,0	27 007,0
Services rendus et autres revenus	1 727,5	1 836,6	2 480,5	2 834,8	(354,3)	2 849,3
Transferts	57,8	51,9	20,7	-	20,7	20,7
<b>Total – Revenus</b>	<b>33 246,1</b>	<b>35 943,1</b>	<b>37 108,5</b>	<b>36 634,8</b>	<b>473,7</b>	<b>37 233,9</b>
<b>Charges de fonctionnement</b>						
Administration générale	5 652,8	5 254,3	5 319,9	5 945,0	625,1	5 846,7
Sécurité publique	278,1	450,7	393,8	463,4	69,6	474,1
Transport	10 394,2	9 968,8	10 118,4	9 310,3	(808,1)	9 681,4
Hygiène du milieu	2 294,1	2 328,8	2 669,4	2 330,3	(339,1)	2 700,7
Santé et bien-être	836,0	537,9	582,6	569,4	(13,2)	625,0
Aménagement, urbanisme et développement	2 494,2	3 290,9	3 186,1	3 239,2	53,1	3 278,0
Loisirs et culture	13 667,9	15 615,0	15 602,5	16 775,5	1 173,0	16 777,2
<b>Total – Charges de fonctionnement</b>	<b>35 617,3</b>	<b>37 446,4</b>	<b>37 872,7</b>	<b>38 633,1</b>	<b>760,4</b>	<b>39 383,1</b>
Affectations	2 392,6	2 020,2	2 149,2	1 998,3	150,9	2 149,2
<b>Excédent (déficit) de gestion selon le budget original</b>	<b>21,4</b>	<b>516,9</b>	<b>1 385,0</b>	<b>-</b>	<b>1 385,0</b>	<b>-</b>
Ajustements	365,7	1 263,1	(199,8)			
<b>Excédent (déficit) de gestion</b>	<b>387,1</b>	<b>1 780,0</b>	<b>1 185,2</b>	<b>-</b>	<b>1 185,2</b>	<b>-</b>

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

**Faits saillants**

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2022 ont été marqués par les éléments suivants :

- Piétonnisation de la rue Wellington déclarée la plus « cool » au monde et partenariat avec la Société de développement commercial Wellington et PME MTL Grand Sud-Ouest afin de favoriser la vitalité des artères commerciales;
- Projet de la bibliothèque de plage, qui représente une première à Montréal et s'est valu d'être finaliste pour l'obtention d'un prix d'excellence de l'Association québécoise du loisir municipal;
- Mise en place de matinées apaisées aux piscines des parcs de la Fontaine et Arthur-Terrien pour les personnes ayant des besoins particuliers;
- Adoption du Plan de développement de la communauté nourricière;
- Tenue de la première édition de Verdun à l'avant-scène, qui vise à accroître la participation de la population à la vie culturelle de l'arrondissement en lui offrant des lieux de rencontres artistiques.

## Principales variations

### Budget modifié

L'écart de 0,8 M\$ s'explique principalement par des transferts centraux de 0,6 M\$ et également par l'affectation de 0,2 M\$ provenant de l'excédent de gestion et visant à financer diverses dépenses liées aux activités de déneigement.

### Revenus

Transferts centraux :

- Écart favorable de 0,6 M\$ lié à des virements de services corporatifs pour la réalisation d'activités d'entretien des réseaux secondaires d'aqueducs et d'égouts, les nouvelles dispositions de la convention collective des cols bleus et la Politique de l'enfant.

Services rendus et autres revenus :

- Variation défavorable de 0,3 M\$ découlant des travaux effectués par la Ville afin de réparer des infrastructures endommagées par des tiers à la suite de l'encaissement de dépôts de garantie.

### Charges de fonctionnement

Administration générale :

- Économies de 0,4 M\$ réalisées grâce à des écarts salariaux découlant de mouvements de personnel ainsi qu'à la radiation de comptes de bilan.

Transport :

- Écart défavorable de 1,1 M\$ provenant d'un reclassement des dépenses dans la section des loisirs et à de la culture, des dépenses additionnelles liées au déneigement et à l'éclairage des rues, et de l'application des nouvelles dispositions de la convention collective des cols bleus;
- Surplus de 0,3 M\$ pour les dépenses relatives aux travaux effectués par la Ville concernant l'encaissement de dépôts de garantie (contrepartie dans les revenus).

Hygiène du milieu :

- Écart défavorable de 0,3 M\$ attribuable à la réalisation d'activités d'entretien des réseaux secondaires d'aqueducs et d'égouts.

Loisirs et culture

- Surplus de 1,2 M\$ principalement attribuable à un reclassement des dépenses dans la section du transport.

## ARRONDISSEMENT DE VILLE-MARIE

**Tableau 71 – Ville-Marie**

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2020	2021	2022	2022	2022	2022
<b>Revenus</b>						
Taxes <sup>1</sup>	18 520,0	19 730,4	20 166,9	19 954,0	212,9	19 953,2
Transferts centraux	43 875,3	47 833,8	48 830,2	47 159,8	1 670,4	48 831,2
Services rendus et autres revenus	23 555,4	29 084,4	26 439,6	22 355,1	4 084,5	22 424,5
Transferts	52,2	15,4	22,0	10,0	12,0	10,0
<b>Total – Revenus</b>	<b>86 002,9</b>	<b>96 664,0</b>	<b>95 458,7</b>	<b>89 478,9</b>	<b>5 979,8</b>	<b>91 218,9</b>
<b>Charges de fonctionnement</b>						
Administration générale	10 867,8	12 647,6	12 760,6	13 628,9	868,3	13 363,4
Sécurité publique	67,0	358,8	415,5	524,8	109,3	476,9
Transport	25 409,2	25 539,7	29 442,9	29 177,9	(265,0)	30 819,5
Hygiène du milieu	16 580,6	15 451,4	16 110,5	15 996,9	(113,6)	16 352,3
Santé et bien-être	1 006,8	1 061,4	1 724,9	1 151,8	(573,1)	1 467,7
Aménagement, urbanisme et développement	9 655,7	9 494,7	9 335,5	8 131,7	(1 203,8)	9 549,5
Loisirs et culture	26 312,1	28 412,4	32 177,2	30 837,2	(1 340,0)	33 285,7
Frais de financement	-	-	982,0	-	(982,0)	-
<b>Total – Charges de fonctionnement</b>	<b>89 899,2</b>	<b>92 966,0</b>	<b>102 949,1</b>	<b>99 449,2</b>	<b>(3 499,9)</b>	<b>105 315,0</b>
Financement	-	-	(193,0)	-	(193,0)	-
Affectations	15 339,3	10 262,9	14 096,1	9 970,3	4 125,8	14 096,1
<b>Excédent (déficit) de gestion selon le budget original</b>	<b>11 443,0</b>	<b>13 960,9</b>	<b>6 412,7</b>	<b>-</b>	<b>6 412,7</b>	<b>-</b>
Ajustements	12 799,2	4 519,6	4 880,6			
<b>Excédent (déficit) de gestion</b>	<b>24 242,2</b>	<b>18 480,5</b>	<b>11 293,3</b>	<b>-</b>	<b>11 293,3</b>	<b>-</b>

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

**Faits saillants**

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2022 ont été marqués par les éléments suivants :

- Aménagement et développement urbain :
  - Délivrance de 2 034 permis (de construction et de modification) correspondant à des coûts de travaux de 1,2 G\$,
  - Présentation de 349 dossiers au comité consultatif d'urbanisme de l'Arrondissement,
  - Adoption de l'article 89 et de l'entente tripartite pour le réaménagement du site du Royal-Victoria,
  - Création de l'unité de paysage Quartier Chinois, qui reflète les caractéristiques uniques de ce secteur;

- Développement économique :
  - Apport d'un soutien financier de 2,4 M\$ pour la réalisation de divers projets, dont 0,4 M\$ pour soutenir le déploiement de projets de piétonnisation sur des artères commerciales;
- Culture, sports, loisirs et développement social :
  - Versement de contributions financières de 3,2 M\$, dont 0,6 M\$ en développement social,
  - Création du quartier culturel de l'Est,
  - Réalisation du projet de la Piscinette au parc Jos-Montferrand.

### Principales variations

#### Budget modifié

- Excédent de 4,1 M\$ principalement affecté :
  - à la bonification des activités liées à la propreté,
  - à l'achat de paniers de rues,
  - au financement des dépenses d'assignations temporaires,
  - à l'octroi de contributions financières aux sociétés de développement économique de l'arrondissement pour la réalisation de divers projets;
- Transferts budgétaires de 1,7 M\$ en provenance de services corporatifs, notamment pour :
  - l'animation aux abords du chantier Sainte-Catherine Ouest,
  - l'octroi d'une contribution au projet du Théâtre du Nouveau Monde,
  - le financement d'autres projets au centre-ville.

#### Revenus

##### Transferts centraux :

- Virement de 1,7 M\$ en provenance des services corporatifs, principalement pour le projet du chantier Sainte-Catherine Ouest et le Théâtre du Nouveau Monde.

##### Services rendus et autres revenus :

- Excédent de 4,1 M\$ principalement attribuable à la délivrance des permis d'occupation temporaire du domaine public en fonction du contexte de développement immobilier.

#### Charges de fonctionnement

##### Administration générale :

- Économie de 0,9 M\$ reliée essentiellement au budget de dépenses contingentes et d'autres objets, viré pour financer des projets dans d'autres activités.

Santé et bien-être :

- Écart défavorable de 0,6 M\$ principalement lié à la rémunération des employées et employés et aux services sociaux du Square Viger financés par l'utilisation des surplus affectés.

Aménagement, urbanisme et développement :

- Écart défavorable de 1,2 M\$, surtout pour soutenir les sociétés de développement commercial et autres organismes dans la réalisation de divers projets.

Loisirs et culture :

- Dépenses additionnelles de 1,3 M\$ principalement lié à la bonification des activités de propreté au Centre-Ville, à l'entretien du Square Viger et à la rémunération globale.

Frais de financement :

- Écart défavorable de 1,0 M\$ relatif au loyer pour le nouveau Centre Sanaaq.

**ARRONDISSEMENT DE VILLERAY–SAINT-MICHEL–PARC-EXTENSION**
**Tableau 72 – Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension**

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2020	2021	2022	2022	2022	2022
<b>Revenus</b>						
Taxes <sup>1</sup>	7 906,0	8 144,3	8 569,9	8 462,3	107,6	8 462,3
Transferts centraux	45 484,2	48 760,5	49 757,4	49 157,4	600,0	49 832,5
Services rendus et autres revenus	3 972,2	4 629,6	3 115,6	3 670,3	(554,7)	3 670,3
Transferts	2,2	25,1	345,5	-	345,5	73,9
<b>Total – Revenus</b>	<b>57 364,6</b>	<b>61 559,5</b>	<b>61 788,4</b>	<b>61 290,0</b>	<b>498,4</b>	<b>62 039,0</b>
<b>Charges de fonctionnement</b>						
Administration générale	6 517,8	6 744,1	6 999,0	7 761,5	762,5	7 673,0
Sécurité publique	565,7	537,5	547,1	562,3	15,2	580,4
Transport	12 280,6	12 321,4	14 240,6	14 407,6	167,0	14 883,2
Hygiène du milieu	8 669,6	8 321,2	8 824,1	7 829,5	(994,6)	8 333,3
Santé et bien-être	602,7	471,4	771,1	181,7	(589,4)	667,7
Aménagement, urbanisme et développement	3 893,9	4 203,5	4 389,7	4 332,4	(57,3)	4 503,7
Loisirs et culture	25 598,5	25 602,2	27 683,7	26 594,1	(1 089,6)	27 393,4
<b>Total – Charges de fonctionnement</b>	<b>58 128,8</b>	<b>58 201,3</b>	<b>63 455,3</b>	<b>61 669,1</b>	<b>(1 786,2)</b>	<b>64 034,7</b>
Affectations	2 380,2	1 792,7	2 070,7	379,1	1 691,6	1 995,7
<b>Excédent (déficit) de gestion selon le budget original</b>	<b>1 616,0</b>	<b>5 150,9</b>	<b>403,8</b>	<b>-</b>	<b>403,8</b>	<b>-</b>
Ajustements	3 676,9	1 933,8	36,5			
<b>Excédent (déficit) de gestion</b>	<b>5 292,9</b>	<b>7 084,7</b>	<b>440,3</b>	<b>-</b>	<b>440,3</b>	<b>-</b>

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

**Faits saillants**

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2022 ont été marqués par les éléments suivants :

- Transition écologique et verdissement :
  - Innovations réglementaires pour favoriser la transition écologique,
  - Plantation de 1 339 arbres,
  - Réalisation de 11 nouvelles ruelles vertes,
  - Bonification des subventions pour l'achat de couches lavables et de produits d'hygiène féminine durables,
  - Distribution de 4 000 bacs de recyclage.
- Mobilité et sécurité :
  - Plan d'apaisement dans Parc-Extension et autres mesures ciblées ailleurs,
  - Implantation de trois nouvelles pistes cyclables,

- Déploiement d'une stratégie jeunesse en prévention de la criminalité,
- Construction d'un trajet ludique et protégé menant à une école,
- Inspections plus systématiques des bâtiments pour la salubrité des logements.
- Milieux de vie :
  - Intensification d'actions en matière de propreté,
  - Modifications réglementaires favorisant les cafés-terrasses,
  - Création de la Société de développement commercial Quartier Villeray,
  - Piétonnisation estivale de la rue De Castelnau,
  - Construction de nouvelles murales.

## Principales variations

### Budget modifié

L'écart de 2,4 M\$ entre le budget original et le budget modifié s'explique essentiellement par les éléments suivants :

- Budget additionnel de 1,6 M\$ provenant des affectations à des projets de verdissement des espaces publics ainsi que de mobilité et de sécurité de la population, et provenant de transferts de 0,6 M\$ pour financer des opérations relatives à la Politique de l'enfant et aux réseaux d'aqueduc.

### Revenus

Transferts centraux :

- Budgets additionnels de 0,6 M\$ principalement pour financer des opérations relatives à la Politique de l'enfant et aux réseaux d'aqueduc.

Services rendus et autres revenus :

- Écart défavorable de 0,7 M\$ causé principalement par la fermeture temporaire des installations récréatives (en raison de la COVID-19) et par la diminution des demandes de permis d'occupation temporaire du domaine public;
- Surplus de 0,2 M\$ attribuable à la révision des tarifs des stationnements résidentiels sur rues.

### Charges de fonctionnement

#### Administration générale :

- Excédent de 0,8 M\$ attribuable principalement à des économies budgétaires concernant les honoraires professionnels et les services techniques.

#### Hygiène du milieu :

- Écart défavorable de 1,0 M\$ lié principalement à la rémunération destinée à la gestion des matières résiduelles et aux interventions sur les réseaux d'aqueduc et d'égout.

#### Santé et bien-être :

- Dépassement de 0,6 M\$ relatif à des contributions financières versées aux différents organismes communautaires.

#### Loisirs et culture :

- Dépenses excédentaires de 1,1 M\$ attribuables surtout aux programmes de la transition écologique et du verdissement ainsi qu'aux coûts de la main-d'œuvre reliés à la gestion et à l'exploitation des patinoires intérieures et extérieures.

Activités de  
fonctionnement –  
Analyse des résultats

2022

Autres charges  
corporatives –  
Financement  
et autres charges



**AUTRES CHARGES CORPORATIVES – FINANCEMENT ET AUTRES CHARGES**
**Tableau 73 – Autres charges corporatives – Financement et autres charges**

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2020	2021	2022	2022	2022	2022
<b>Charges de financement corporatives</b>						
Service de la dette brute	762 212,2	760 945,9	984 081,1	901 217,7	(82 863,4)	901 217,7
Affectations – Activités d'investissement en immobilisations et en prêts	694 277,0	484 320,2	431 190,6	399 318,2	(31 872,4)	395 219,8
<b>Total – Charges de financement corporatives</b>	<b>1 456 489,2</b>	<b>1 245 266,1</b>	<b>1 415 271,7</b>	<b>1 300 535,9</b>	<b>(114 735,8)</b>	<b>1 296 437,5</b>
<b>Autres charges corporatives</b>						
Dépenses communes	193 804,5	146 325,9	195 908,6	443 918,2	248 009,6	464 129,0
Dépenses de contributions	729 308,5	731 610,6	757 878,0	756 672,4	(1 205,6)	752 172,4
<b>Total – Autres charges corporatives</b>	<b>923 113,0</b>	<b>877 936,5</b>	<b>953 786,6</b>	<b>1 200 590,6</b>	<b>246 804,0</b>	<b>1 216 301,4</b>
<b>Total – Autres charges corporatives et de financement</b>	<b>2 379 602,2</b>	<b>2 123 202,6</b>	<b>2 369 058,3</b>	<b>2 501 126,5</b>	<b>132 068,2</b>	<b>2 512 738,9</b>

Les dépenses associées aux autres charges corporatives totalisent 2,4 G\$, soit 132,1 M\$ de moins que le budget original. Cette rubrique est constituée du service de la dette brute corporative, des paiements au comptant d'immobilisations, des dépenses communes (charges relatives aux régimes de retraite, charges requises en vertu des dispositions légales, etc.) et des dépenses de contributions versées à des agences et organismes gouvernementaux et régionaux pour la réalisation d'activités relevant de leur responsabilité.

**SERVICE DE LA DETTE BRUTE CORPORATIVE**

Le service de la dette brute corporative comprend les éléments suivants :

- Frais de financement correspondant aux intérêts et aux autres frais relatifs à l'ensemble des emprunts émis par la Ville;
- Remboursement de la dette à long terme, reflétant les contributions au fonds d'amortissement et les remboursements de capital pour les emprunts liés au financement des dépenses d'immobilisations. Il inclut également le versement de contributions à la réserve financière destinée au remboursement accéléré de la dette;
- Remboursement de capital sur les emprunts servant au financement à long terme de dépenses de fonctionnement.

**Tableau 74 – Service de la dette brute corporative**

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2020	2021	2022	2022	2022	2022
Frais de financement	396 696,3	406 616,2	417 120,8	428 707,4	11 586,6	428 639,8
Remboursement de la dette à long terme	534 848,0	568 666,6	595 908,9	603 454,0	7 545,1	603 408,6
Affectations – Remboursement de capital	3 217,9	(21 664,6)	166 389,9	67 573,8	(98 816,1)	67 573,8
<b>Sous total – Service de la dette brute</b>	<b>934 762,2</b>	<b>953 618,2</b>	<b>1 179 419,6</b>	<b>1 099 735,2</b>	<b>(79 684,4)</b>	<b>1 099 622,2</b>
Service de la dette décentralisée <sup>1</sup>	(172 550,0)	(192 672,3)	(195 338,5)	(198 517,5)	(3 179,0)	(198 404,5)
<b>Total – Service de la dette brute</b>	<b>762 212,2</b>	<b>760 945,9</b>	<b>984 081,1</b>	<b>901 217,7</b>	<b>(82 863,4)</b>	<b>901 217,7</b>

1. Ce montant correspond aux remboursements de dettes, aux intérêts et aux autres frais sur la dette à long terme dont le budget se trouve dans certaines unités d'affaires (Commission des services électriques, Eau, Espace pour la vie et arrondissements d'Anjou, de Saint-Léonard et de Ville-Marie).

Le service de la dette brute corporative, totalisant 984,1 M\$, affiche un déficit de 82,9 M\$ par rapport au budget prévu. Ce déficit s'explique principalement, d'une part, par une affectation supplémentaire au remboursement de capital de 106,9 M\$ pour enregistrer la diminution de la dette auprès du gouvernement du Québec après le pardon des prêts consentis dans le cadre du Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises (PME) pendant la pandémie, et, d'autre part, par une économie liée au volume d'emprunts inférieur au scénario de planification du programme d'emprunt.

**AFFECTATIONS – ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS ET EN PRÊTS, RÉSERVES FINANCIÈRES ET FONDS RÉSERVÉS**
**Tableau 75 – Affectations - Activités d'investissement en immobilisations et en prêts, réserves financières et fonds réservés**

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2020	2021	2022	2022	2022	2022
<b>Affectations</b>						
Affectation – Réserve financière – Eau	4 393,2	13 911,5	11 036,3	13 829,0	2 792,7	10 909,0
Affectation – Réserve financière – Eau – Taxes dédiées	54 800,0	42 100,0	42 100,0	42 100,0	-	42 100,0
Affectation – Réserve financière – Voirie	(554,3)	(882,2)	(106,2)	2 000,0	2 106,2	(385,2)
Affectation – Réserve financière – Immobilisations	565 605,9	338 982,6	347 657,4	336 600,0	(11 057,4)	336 600,0
Affectation – Activités d'investissement en immobilisations et en prêts	11 436,0	2 727,2	20 250,6	4 717,1	(15 533,5)	5 744,5
Affectation – Fonds réservés	58 596,2	87 481,1	10 252,5	72,1	(10 180,4)	251,5
<b>Total – Affectations</b>	<b>694 277,0</b>	<b>484 320,2</b>	<b>431 190,6</b>	<b>399 318,2</b>	<b>(31 872,4)</b>	<b>395 219,8</b>

Le paiement au comptant des activités d'investissement en immobilisations et en prêts, totalisant 431,2 M\$, a été plus élevé que prévu au budget original. Il présente en effet un écart favorable de 31,9 M\$, ce qui s'explique par les éléments suivants :

- Contribution moindre de 2,8 M\$ et de 2,1 M\$ aux réserves financières de l'eau et de la voirie, respectivement destinées au financement des investissements portant sur ces deux catégories d'infrastructures, car le budget a plutôt été affecté au financement de dépenses de fonctionnement liées à des projets spécifiques ou au financement d'études de faisabilité portant sur des projets d'immobilisations liés aux infrastructures de voirie et de transport;
- Contribution additionnelle de 11,1 M\$ reflétant principalement les revenus d'intérêts inhérents à la réserve financière des immobilisations;
- Affectation supplémentaire totalisant 15,5 M\$ au financement au comptant des activités d'immobilisations;
- Somme de 10,2 M\$ principalement en provenance du gouvernement du Québec dans le cadre de son programme de prêts d'urgence aux PME, afin de soutenir leur viabilité financière, menacée par le ralentissement économique qui a sévi, à partir du début de la pandémie en 2020 et, s'est poursuivi en 2022.

**DÉPENSES COMMUNES**
**Tableau 76 – Dépenses communes**

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2020	2021	2022	2022	2022	2022
<b>Dépenses communes</b>						
Redéploiement des ressources et dépenses relatives aux régimes de retraite	75 384,8	107 184,7	80 664,3	84 528,5	3 864,2	103 990,7
Crédits pour dépenses contingentes	21 379,6	6 941,2	45 596,2	38 118,6	(7 477,6)	29 646,8
Pertes possibles dans la perception	16 959,3	14 387,8	(15 674,3)	24 150,0	39 824,3	24 150,0
Prêt de personnel au MESS	15 709,7	12 637,7	11 026,9	9 962,5	(1 064,4)	9 962,5
Développement du réseau des bibliothèques	-	-	-	575,5	575,5	328,1
Prêt de personnel au Bureau du taxi de Montréal	3 036,6	2 350,6	2 390,3	3 048,6	658,3	3 048,6
Bureau des régimes de retraite	6 902,6	6 819,1	7 171,3	8 002,9	831,6	8 002,9
Agence de mobilité durable - Entente et prêt de personnel	47 764,3	59 634,4	71 591,6	86 108,8	14 517,2	86 126,6
Affectation – Montants à pourvoir – Régimes de retraite – Mesures d'allègement	-	(58 600,0)	(25 000,0)	(33 100,0)	(8 100,0)	(33 100,0)
Affectation – Régimes de retraite	14 300,0	14 300,0	20 611,1	20 611,1	-	20 611,1
Affectation – Montants à pourvoir – Régimes de retraite – Autres	(32 854,4)	(34 364,2)	(33 933,5)	(39 467,9)	(5 534,4)	(39 467,9)
Affectation – Sites contaminés	1 600,0	1 600,0	1 600,0	1 600,0	-	1 600,0
Affectation – Montant à pourvoir – TVQ	2 200,0	2 200,0	2 340,0	2 340,0	-	2 340,0
Affectation – Comblement de déficit ou autres	-	-	-	211 276,0	211 276,0	211 276,0
Autres	21 422,0	11 234,6	27 524,7	26 163,6	(1 361,1)	35 613,6
<b>Total – Dépenses communes</b>	<b>193 804,5</b>	<b>146 325,9</b>	<b>195 908,6</b>	<b>443 918,2</b>	<b>248 009,6</b>	<b>464 129,0</b>

Les dépenses communes de 195,9 M\$ affichent un écart favorable de 248,0 M\$ qui s'explique par les éléments suivants :

- Écart favorable global de 3,9 M\$, associé aux charges liées au redéploiement des ressources et aux régimes de retraite principalement attribuable aux règlements des griefs corporatifs pour des montants inférieurs aux prévisions;
- Écart défavorable de 7,5 M\$ aux dépenses contingentes résultant essentiellement de la révision de la provision pour les causes en justice liées aux poursuites intentées contre la Ville;
- Écart favorable de 39,8 M\$, au poste budgétaire des pertes possibles dans la perception conséquemment à la mise en application de la nouvelle méthodologie comptable visant à diminuer les revenus plutôt que de traiter les mauvaises créances en contrepartie de dépenses. La correction historique des années antérieures de ce changement de méthode a engendré une économie de 19,6 M\$ en 2022;
- Écart favorable 14,5 M\$ relatif à l'Agence de mobilité durable, dont les nombreux postes vacants et les délais d'embauche ont occasionné des économies liées aux prêts de personnel et au frais de gestion facturé par l'Agence;

- Écart défavorable combiné de près de 13,6 M\$ découlant de la révision des montants à pourvoir qui sont liés aux régimes de retraite et établis selon la plus récente évaluation actuarielle;
- Écart favorable de 211,3 M\$ lié au poste budgétaire spécifiquement prévu aux fins du comblement des déficits accumulés de l'agglomération.

**CHARGES DE CONTRIBUTIONS CORPORATIVES**

Ce poste prévoit les contributions financières versées à des organismes relevant de la juridiction de la Ville, le paiement des quotes-parts de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) ainsi que la contribution à l’Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM), qui se consacre à la planification des services de transport collectif sur l’ensemble de son territoire, constitué de ceux de la CMM, de Kahnawake et de la ville de Saint-Jérôme.

**Tableau 77 – Charges de contributions corporatives**

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2020	2021	2022	2022	2022	2022
<b>Charges de contributions corporatives</b>						
Communauté métropolitaine de Montréal	41 983,8	42 690,5	42 918,7	43 208,7	290,0	43 208,7
Autorité régionale de transport métropolitain	619 946,6	622 644,3	648 958,0	647 253,3	(1 704,7)	642 253,3
Société du parc Jean-Drapeau	15 194,0	14 214,6	15 808,8	15 808,9	0,1	15 808,9
Société d'initiative et de développement commercial	14 950,8	14 477,6	14 630,0	14 935,0	305,0	14 935,0
Conseil des arts	20 235,0	20 427,2	20 835,7	20 835,7	-	20 835,7
Bureau du taxi de Montréal	3 238,2	3 381,3	-	-	-	-
Autres organismes	13 760,1	13 775,1	14 726,8	14 630,8	(96,0)	15 130,8
<b>Total – Charges de contributions corporatives</b>	<b>729 308,5</b>	<b>731 610,6</b>	<b>757 878,0</b>	<b>756 672,4</b>	<b>(1 205,6)</b>	<b>752 172,4</b>

Les charges de contributions corporatives, totalisant 757,9 M\$, affichent un écart défavorable de 1,2 M\$ associé notamment à l’élément suivant :

- Écart défavorable de 1,7 M\$ à l’ARTM qui s’explique ainsi :
  - Écart défavorable de 2,3 M\$ attribuable à un transfert effectué dans le cadre de l’initiative de la Ville concernant l’accès gratuit aux stations du métro désignées pour la saison estivale,
  - Écart défavorable de 5,1 M\$ en raison d’une contribution plus élevée que prévu dans le cadre du programme de la SOFIL,
  - Écart favorable de 5,0 M\$ attribuable à un transfert budgétaire effectué vers le SMRA dans le but de minimiser les effets causés par la hausse du prix du carburant, des pièces de véhicules et de l’entretien de véhicules à l’externe,
  - Écart favorable de 0,7 M\$ relatif à la réduction tarifaire pour les personnes âgées, puisque la facturation réelle s’est avérée plus basse que prévu.

Activités de  
fonctionnement –  
Analyse des résultats

2022

Analyses  
complémentaires



**ANALYSES COMPLÉMENTAIRES**
**CHARGES DE FONCTIONNEMENT PAR OBJETS**
**Tableau 78 – Charges de fonctionnement par objets**

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original <sup>1</sup>	Écart	Budget modifié
	2020	2021	2022	2022	2022	2022
<b>Charges de fonctionnement</b>						
Rémunération	1 912 300,4	2 008 534,5	2 114 514,9	1 979 464,3	(135 050,6)	1 997 164,5
Cotisations de l'employeur	537 039,3	602 368,6	604 818,6	613 667,9	8 849,3	616 623,7
Transport et communications	30 752,7	32 858,9	33 160,0	37 024,9	3 864,9	39 511,9
Services professionnels, techniques et autres	444 321,2	472 347,7	537 280,5	503 319,7	(33 960,8)	594 750,7
Location, entretien et réparation	204 324,8	203 112,7	184 501,6	218 658,0	34 156,4	191 096,8
Biens non durables	239 173,5	232 868,4	262 095,3	243 683,1	(18 412,2)	261 789,5
Biens durables	68 075,5	33 185,3	36 844,1	22 997,7	(13 846,4)	36 730,8
Frais de financement	396 696,3	406 616,2	417 120,8	428 707,4	11 586,6	428 639,8
Contributions à des organismes	1 015 928,4	1 088 199,4	1 076 686,3	1 088 846,2	12 159,9	1 156 445,9
Autres objets	38 863,5	32 883,5	56 469,3	87 535,3	31 066,0	96 388,0
<b>Total – Charges de fonctionnement</b>	<b>4 887 475,6</b>	<b>5 112 975,2</b>	<b>5 323 491,4</b>	<b>5 223 904,5</b>	<b>(99 586,9)</b>	<b>5 419 141,6</b>

## RÉMUNÉRATION ET COTISATIONS DE L'EMPLOYEUR

**Tableau 79 – Rémunération et cotisations de l'employeur**  
 (en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2020	2021	2022	2022	2022	2022
<b>Rémunération</b>						
Salaires et avantages rattachés à la rémunération	1 798 573,6	1 869 797,9	1 936 980,0	1 896 770,2	(40 209,8)	1 914 681,1
Temps supplémentaire	108 845,0	133 362,5	172 319,2	77 532,9	(94 786,3)	77 296,7
Allocations et autres avantages	4 881,8	5 374,1	5 215,7	5 161,2	(54,5)	5 186,7
<b>Total – Rémunération</b>	<b>1 912 300,4</b>	<b>2 008 534,5</b>	<b>2 114 514,9</b>	<b>1 979 464,3</b>	<b>(135 050,6)</b>	<b>1 997 164,5</b>
<b>Cotisations de l'employeur</b>						
Régimes de retraite						
Services courants	206 513,2	237 006,0	242 942,5	232 450,5	(10 492,0)	233 190,6
Services passés	42 850,6	73 118,2	31 700,0	59 186,3	27 486,3	59 201,3
<b>Total – Régimes de retraite</b>	<b>249 363,8</b>	<b>310 124,2</b>	<b>274 642,5</b>	<b>291 636,8</b>	<b>16 994,3</b>	<b>292 391,9</b>
Charges sociales et autres cotisations	287 675,5	292 244,4	330 176,1	322 031,1	(8 145,0)	324 231,8
<b>Total – Cotisations de l'employeur</b>	<b>537 039,3</b>	<b>602 368,6</b>	<b>604 818,6</b>	<b>613 667,9</b>	<b>8 849,3</b>	<b>616 623,7</b>
<b>Total – Rémunération globale</b>	<b>2 449 339,7</b>	<b>2 610 903,1</b>	<b>2 719 333,5</b>	<b>2 593 132,2</b>	<b>(126 201,3)</b>	<b>2 613 788,2</b>

*Salaires et avantages rattachés à la rémunération*

La rémunération régulière, soit les salaires et avantages rattachés à la rémunération, ainsi que les allocations et autres avantages s'élève à 1,9 G\$ en 2022, pour un écart défavorable de 40,3 M\$ par rapport aux prévisions budgétaires. Cette rémunération représente 91,9 % de l'ensemble de la rémunération. L'écart budgétaire s'explique par les éléments suivants :

- Concernant les services centraux, écart défavorable net de 4,3 M\$ provenant de la non-réalisation des prévisions d'économies découlant des postes vacants;
- Concernant les secteurs chapitres corporatifs, écart défavorable net de 15,3 M\$ provenant majoritairement de règlements de griefs chez les cols blancs et les cols bleus;
- Concernant les arrondissements, écart défavorable net de 20,6 M\$.

### *Heures supplémentaires*

En 2022, la rémunération liée aux heures supplémentaires s'élève à 172,3 M\$, ce qui signifie un écart défavorable de 94,8 M\$ avec les prévisions budgétaires. Une grande partie de l'excédent des dépenses liées à la rémunération en heures supplémentaires, soit plus de 82 %, concerne la sécurité publique. Plus spécifiquement, l'écart budgétaire s'explique notamment par les éléments suivants :

- Au Service de police, écart défavorable de 60,9 M\$, principalement lié aux opérations générales, au remplacement des absences et des postes vacants, de même qu'aux événements avec armes à feu. Cet écart inclut aussi la dépense inhabituelle liée à la COP15, qui s'élève à 22,9 M\$;
- Au Service de sécurité incendie, écart défavorable net de 17,3 M\$ principalement associé au travail des pompières et pompiers et de l'état-major, à un dépassement en heures supplémentaires notamment relié aux remplacements restreints entre casernes (dans le contexte de la COVID-19) ainsi qu'aux affectations temporaires et aux opérations courantes;
- Dans les arrondissements, écart défavorable de 10,0 M\$ principalement attribuable aux heures supplémentaires non budgétées;
- Dans les services centraux, écart défavorable net de 5,5 M\$ pour le remplacement des postes vacants.

### *Cotisations de l'employeur*

Les cotisations de l'employeur incluent les charges des régimes de retraite, les avantages sociaux et la part de l'employeur à l'égard des charges sociales.

Les régimes de retraite de la Ville de Montréal sont à prestations déterminées. On entend par régime de retraite à prestations déterminées un régime dans lequel est précisé soit le montant des prestations que recevront les employées et les employés, soit le mode de calcul du montant de ces prestations. Ce calcul est basé sur des facteurs comme l'âge, le salaire et le nombre d'années de service de la participante ou, du participant.

Un tel régime repose sur le principe de la capitalisation. Les cotisations déposées dans une caisse de retraite et les revenus de placement qui en découlent servent à financer le paiement des prestations prévues.

La charge des services courants représente la valeur des prestations acquises durant l'exercice financier. Elle est déterminée selon les hypothèses actuarielles. Ce montant permet de faire face aux obligations des régimes de retraite en fonction des hypothèses actuarielles. Il s'agit de la part de l'employeur.

La charge des services passés est un montant déterminé par l'actuaire afin de respecter les obligations des régimes de retraite en fonction des déficits actuariels. Il s'agit notamment de la partie nécessaire au remboursement du déficit.

Les dépenses associées aux cotisations de l'employeur ont atteint 604,8 M\$ en 2022, ce qui signifie un écart favorable de 8,8 M\$ avec les prévisions budgétaires. Cet écart provient des éléments suivants :

- Pour ce qui est des régimes de retraite, écart favorable de 17,0 M\$ découlant principalement des derniers ajustements imputés aux charges de retraite comptabilisées au chapitre corporatif et dont la finalité reflète, conformément au dépôt de la dernière évaluation actuarielle, un déficit de 10,5 M\$ pour les services courants et une économie de 27,5 M\$ pour les services passés. Ces derniers ajustements entraînent une charge de retraite globale à hauteur de 274,6 M\$ pour l'ensemble de la Ville, à mettre en comparaison avec le montant de 291,6 M\$ prévu au budget;
- Pour ce qui est des charges sociales et des autres cotisations, écart net défavorable de 8,1 M\$ découlant principalement d'un écart dans les prévisions concernant la CNESST, en raison d'une hausse de plus de 10 % du nombre de lésions avec perte de temps.

## TRANSPORT ET COMMUNICATIONS

**Tableau 80 – Transport et communications**

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2020	2021	2022	2022	2022	2022
<b>Transport et communications</b>						
Transport et communications	30 752,7	32 858,9	33 160,0	37 024,9	3 864,9	39 511,9
<b>Total – Transport et communications</b>	<b>30 752,7</b>	<b>32 858,9</b>	<b>33 160,0</b>	<b>37 024,9</b>	<b>3 864,9</b>	<b>39 511,9</b>

Les charges associées au transport et aux communications sont de 33,2 M\$, en baisse de 3,9 M\$ par rapport au budget original. Cet écart s'explique notamment par les éléments suivants :

- Économies de 2,1 M\$ en frais de déplacement de l'ensemble de la Ville grâce au déploiement du modèle de travail flexible, soit 0,8 M\$ pour les moyens de transport, 1,0 M\$ pour les allocations d'automobiles et 0,3 M\$ pour les dépenses de fonction ;
- Économies de 1,3 M\$ pour la téléphonie et la téléinformatique dans les arrondissements et services centraux ;
- Économies de 1,0 M\$ pour les dépenses de publicité et d'information principalement dans les arrondissements ;
- Hausse de 0,5 M\$ des coûts associés à des activités de logistique, en grande partie liés à la sécurité de l'événement COP15 par le Service de police de la Ville de Montréal.

## SERVICES PROFESSIONNELS, TECHNIQUES ET AUTRES

**Tableau 81 – Services professionnels, techniques et autres**

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2020	2021	2022	2022	2022	2022
<b>Services professionnels, techniques et autres</b>						
Honoraires professionnels	93 537,3	106 613,7	113 245,2	121 159,3	7 914,1	138 209,3
Services techniques	345 387,3	362 082,5	418 504,9	377 213,1	(41 291,8)	450 531,3
Autres	5 396,6	3 651,5	5 530,4	4 947,3	(583,1)	6 010,1
<b>Total – Services professionnels, techniques et autres</b>	<b>444 321,2</b>	<b>472 347,7</b>	<b>537 280,5</b>	<b>503 319,7</b>	<b>(33 960,8)</b>	<b>594 750,7</b>

Les charges en services professionnels, techniques et autres s'élèvent à 537,3 M\$ et affichent un écart défavorable de 34,0 M\$ par rapport au budget original, qui s'explique par les éléments suivants :

- Concernant les honoraires professionnels, baisse des charges de 7,9 M\$ qui s'explique ainsi :
  - Économies de 16,3 M\$ résultant des éléments suivants :
    - Économies de 8,7 M\$ imputable aux frais de gestion facturés par l'Agence de mobilité durable qui sont moins élevés que prévu étant donné des économies de fonctionnement,
    - Économies de 2,3 M\$ au Service de l'eau grâce à l'activité d'auscultation (qui implique l'abandon de la détection de fuite d'eau potable et la réalisation de l'activité à l'interne) et au report ou à l'abandon de plusieurs projets (relativement à la production et au traitement des eaux) en raison de hausses importantes des coûts,
    - Économies de 2,1 M\$ en honoraires professionnels scientifiques et de génie, dont 1,3 M\$ au Service de la gestion et de la planification immobilière et 0,8 M\$ au Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports, grâce à la réallocation de certaines dépenses ou à des transferts budgétaires vers d'autres unités,
    - Économies de 1,3 M\$ dans les arrondissements pour les expertises médicales et les honoraires liés aux relations de travail ainsi que pour d'autres honoraires professionnels,
    - Économies de 1,3 M\$ au Bureau de l'inspecteur général pour des services professionnels ponctuels non récurrents, dans des circonstances imprévues,
    - Économies de 0,6 M\$ au Service de l'urbanisme et de la mobilité en raison de dépenses moindres que prévu pour les grands projets de transport en partenariat, les projets d'aménagement urbain et la planification de la mise en valeur du territoire ;
  - Hausse des dépenses de 8,4 M\$ qui s'explique ainsi :

- Montant de 3,7 M\$ dans les dépenses communes, pour des réclamations du contentieux prévues dans d'autres familles de dépenses plutôt que dans les services professionnels,
  - Montant de 3,7 M\$, dont 2,2 M\$ au Service de la diversité et de l'inclusion sociale et 1,5 M\$ au Service du développement économique, pour certaines dépenses financées par ententes gouvernementales, non budgétées ou assumées à même des contributions financières,
  - Montant de 1,0 M\$ au Service de sécurité incendie pour des dépenses liées aux mesures d'urgence dans le contexte de la COVID-19;
- Concernant les services techniques, hausse des charges de 41,3 M\$ qui s'explique ainsi :
- Augmentation de 61,9 M\$ des dépenses qui s'explique ainsi :
    - Montant de 27,3 M\$ au Service des technologies de l'information dû au transfert de certains contrats vers la catégorie « Services techniques », mais budgétés dans la catégorie « Location, entretien et réparation »,
    - Montant de 21,7 M\$ au Service de la concertation des arrondissements pour les coûts supplémentaires financés par la « réserve neige » (enlèvement, transport et élimination),
    - Montant de 9,4 M\$ au Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports attribuable aux dépenses pour le Plan de gestion de la forêt urbaine,
    - Montant de 3,5 M\$ relatif à la sécurité publique pour les dépenses occasionnées par les mesures d'urgence dans le contexte de la COVID-19 et par la COP15,
  - Économies de 20,6 M\$ qui s'expliquent ainsi :
    - Économies de 8,7 M\$ à la Commission des services électriques en raison d'une baisse des travaux effectués pour les tiers et pour la Ville de Montréal à la suite de changements apportés à l'exécution des contrats (la Ville et le ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec intègrent ces travaux dans leurs opérations),
    - Économies de 6,0 M\$ au Service de l'environnement, principalement du côté des activités de la gestion des matières résiduelles, avec 1,6 M\$ d'économies sur les contrats de collecte et de transport des matières résiduelles (indexation et carburant, contingences nouveaux contrats prix moins élevés) et 4,4 M\$ d'économies dans le traitement et l'élimination des matières résiduelles,
    - Économies de 1,8 M\$ grâce à de plus petits versements à la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) en raison de la baisse des constats de circulation et de stationnement émis,

## LOCATION, ENTRETIEN ET RÉPARATION

**Tableau 82 – Location, entretien et réparation**

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2020	2021	2022	2022	2022	2022
<b>Location, entretien et réparation</b>						
Location de bâtiments et de terrains	75 765,2	75 464,4	74 717,3	73 773,6	(943,7)	74 837,6
Location de véhicules et de matériel roulant	16 293,5	17 649,7	20 929,0	19 567,3	(1 361,7)	22 388,3
Autres locations	11 125,5	12 323,6	5 672,1	5 299,4	(372,7)	4 441,8
Entretien et réparation de bâtiments et de terrains	45 217,0	42 863,8	49 859,1	49 131,5	(727,6)	49 822,5
Entretien et réparation de véhicules et de matériel roulant	15 078,1	15 546,4	18 650,7	16 412,9	(2 237,8)	21 653,1
Entretien et réparation – Autres	40 845,5	39 264,8	14 673,4	54 473,3	39 799,9	17 953,5
<b>Total – Location, entretien et réparation</b>	<b>204 324,8</b>	<b>203 112,7</b>	<b>184 501,6</b>	<b>218 658,0</b>	<b>34 156,4</b>	<b>191 096,8</b>

Les charges de location, d'entretien et de réparation s'élèvent à 184,5 M\$, en baisse de 34,2 M\$ par rapport au budget original. Cet écart est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- Écart défavorable de 2,7 M\$ pour l'ensemble des charges de location, qui s'explique ainsi :
  - Déficit de 4,1 M\$ lié aux mesures d'urgence,
  - Économies de 1,4 M\$ en location d'équipements de bureau et informatiques à la suite du report de déploiement de solutions informatiques ;
- Écart favorable de 36,8 M\$ pour les charges d'entretien et de réparation, qui s'explique ainsi :
  - Diminution des charges de 42,4 M\$ résultant des éléments suivants :
    - Baisse de 36,5 M\$ au Service des technologies de l'information pour des équipements de bureau et informatiques, dont 5,1 M\$ sont liés au renversement d'une dépense payée d'avance (contrats informatiques), 27,3 M\$ proviennent du reclassement de dépenses d'entretien en honoraires professionnels, et 2,3 M\$ sont relatifs à des contrats d'entretien informatique,
    - Baisse de 5,9 M\$ au Service de l'eau, dont 3,1 M\$ sont en lien avec les infrastructures municipales pour les transferts aux arrondissements relatifs à l'entente de partenariat et 2,8 M\$ concernent l'entretien des véhicules, la machinerie et l'équipement,
    - Hausse des charges de 5,6 M\$ liée à l'entretien des véhicules effectué à l'externe.

**BIENS NON DURABLES**
**Tableau 83 – Biens non durables**

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2020	2021	2022	2022	2022	2022
<b>Biens non durables</b>						
Fourniture de services publics	71 691,5	75 684,9	83 705,7	84 239,9	534,2	83 278,9
Autres biens non durables	167 482,0	157 183,5	178 389,6	159 443,2	(18 946,4)	178 510,6
<b>Total – Biens non durables</b>	<b>239 173,5</b>	<b>232 868,4</b>	<b>262 095,3</b>	<b>243 683,1</b>	<b>(18 412,2)</b>	<b>261 789,5</b>

Les charges associées aux biens non durables s'élèvent à 262,1 M\$, en hausse de 18,4 M\$ par rapport au budget original. Cet écart s'explique notamment par les éléments suivants :

- Concernant la fourniture de services publics, baisse des charges de 0,5 M\$ qui s'explique principalement ainsi :
  - Réduction des frais d'électricité de 2,7 M\$,
  - Augmentation de 2,2 M\$ au Service de l'eau pour le gaz naturel à la suite d'une hausse importante des prix ;
- Concernant les biens non durables, hausse des charges de 18,9 M\$ qui s'explique ainsi :
  - Hausse de 27,9 M\$ qui s'explique comme suit :
    - 9,5 M\$ pour les pièces et accessoires pour l'entretien des véhicules, des équipements spécialisés et des infrastructures municipales, soit 7,8 M\$ au Service du matériel roulant et des ateliers, 1,0 M\$ au Service de l'eau et 0,7 M\$ pour la sécurité publique,
    - 8,3 M\$ pour l'essence et le diesel des services centraux, dont les coûts ont augmenté en raison des pressions inflationnistes,
    - 4,5 M\$ relatifs à la sécurité publique pour les dépenses occasionnées par les mesures d'urgence dans le contexte de la COVID-19 et par la COP15 ainsi que pour des ajustements des inventaires,
    - 3,0 M\$ au Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports pour des dépenses pour le Plan de gestion de la forêt urbaine,
    - 1,7 M\$ au Service de l'eau pour les dépenses en produits chimiques supérieures en raison de la hausse du coût des coagulants,
    - 0,9 M\$ au Service d'Espace pour la vie, pour l'acquisition de plus de marchandises destinées à la revente, en boutique et en restauration, engendrée par l'achalandage accru des quatre musées à la suite de la relance des activités,

- Baisse de 9,0 M\$ qui s'explique comme suit :
  - 6,2 M\$ en arrondissement, soit 2,5 M\$ pour les sels et autres abrasifs, 1,3 M\$ en pièces et accessoires destinés à l'entretien des véhicules, des équipements spécialisés et des infrastructures municipales et 2,4 M\$ pour les autres biens non durables,
  - 1,8 M\$ au Service d'Espace pour la vie, étant donné des biens non requis pour l'entretien des collections végétales et animales,
  - 1,0 M\$ pour les fournitures de bureau et informatiques de l'ensemble de la Ville.

**BIENS DURABLES**
**Tableau 84 – Biens durables**

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2020	2021	2022	2022	2022	2022
<b>Biens durables</b>						
Biens durables	61 812,4	25 775,9	33 103,2	14 011,1	(19 092,1)	27 744,2
Propriétés destinées à la revente	6 263,1	7 409,4	3 740,9	8 986,6	5 245,7	8 986,6
<b>Total – Biens durables</b>	<b>68 075,5</b>	<b>33 185,3</b>	<b>36 844,1</b>	<b>22 997,7</b>	<b>(13 846,4)</b>	<b>36 730,8</b>

Les charges associées aux biens durables s'élèvent à 36,8 M\$, en hausse de 13,8 M\$ par rapport au budget original. Cet écart s'explique par les éléments suivants :

- Concernant les biens durables, hausse des charges de 19,0 M\$ qui s'explique ainsi :
  - 6,7 M\$ en arrondissement pour le Plan de gestion de la forêt urbaine, des équipements de bureau, de l'outillage, des travaux dans les parcs, du mobilier urbain, des ordinateurs et des supports à vélos,
  - 5,2 M\$ pour le Plan de gestion de la forêt urbaine,
  - 4,1 M\$ au Service de l'environnement, dont 2,7 M\$ concernent en grande partie des dépenses non capitalisables payées par emprunt pour des outils de collecte des matières résiduelles et 1,4 M\$ proviennent de l'ajustement à la hausse d'un litige en lien avec le passif environnemental du Parc d'entreprises de la Pointe Saint-Charles,
  - 3,0 M\$ au Service de police de la Ville de Montréal en raison d'un dépassement de coûts pour l'achat d'équipements adaptés pour diverses équipes spécialisées, l'achat d'armes et d'équipements pour les besoins en armurerie, l'acquisition de mobilier et d'équipement de bureau, d'ordinateurs et de périphériques ainsi que l'achat d'équipements audiovisuels et photographiques;
- Concernant les propriétés destinées à la revente, baisse des charges de 5,2 M\$ qui s'explique ainsi :
  - 3,5 M\$ proviennent de la dévaluation des terrains acquis à des fins de logements sociaux,
  - 1,7 M\$ concernent la vente de terrains en 2022 à un coût moindre que celui prévu au budget.

**FRAIS DE FINANCEMENT**
**Tableau 85 – Frais de financement**

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2020	2021	2022	2022	2022	2022
<b>Frais de financement</b>						
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme	393 551,9	412 021,8	416 327,9	425 407,4	9 079,5	425 339,8
Autres frais de financement	3 144,4	(5 405,6)	792,9	3 300,0	2 507,1	3 300,0
<b>Total – Frais de financement</b>	<b>396 696,3</b>	<b>406 616,2</b>	<b>417 120,8</b>	<b>428 707,4</b>	<b>11 586,6</b>	<b>428 639,8</b>

Les frais de financement présentent un écart favorable de 11,6 M\$ par rapport au budget original. Cette économie s'explique principalement par la réduction du programme d'emprunt de 2022 et le financement négocié à des taux d'intérêt moindres que ceux prévus.

## CONTRIBUTIONS À DES ORGANISMES

**Tableau 86 – Principales contributions à des organismes**

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original <sup>1</sup>	Écart	Budget modifié
	2020	2021	2022	2022	2022	2022
<b>Principales contributions</b>						
Communauté métropolitaine de Montréal	41 983,8	42 690,5	42 918,7	43 208,7	290,0	43 208,7
Autorité régionale de transport métropolitain	619 946,6	622 644,3	648 958,0	647 253,3	(1 704,7)	642 253,3
Société du parc Jean-Drapeau	15 194,0	14 214,6	15 808,8	15 808,9	0,1	15 808,9
Société d'initiative et de développement commercial	14 950,8	14 477,6	14 630,0	14 935,0	305,0	14 935,0
Conseil des arts	20 235,0	20 427,2	20 835,7	20 835,7	-	20 835,7
Bureau du taxi de Montréal	3 238,2	3 381,3	-	-	-	-
Autres organismes	300 380,0	370 363,9	333 535,1	346 804,6	13 269,5	419 404,3
<b>Total – Principales contributions</b>	<b>1 015 928,4</b>	<b>1 088 199,4</b>	<b>1 076 686,3</b>	<b>1 088 846,2</b>	<b>12 159,9</b>	<b>1 156 445,9</b>

Les charges des contributions à des organismes totalisent 1 076,7 M\$, soit une baisse de 12,2 M\$ par rapport au budget original. Cet écart s'explique, entre autres, par les éléments suivants :

- Écart défavorable de 1,7 M\$ à l'ARTM qui s'explique ainsi :
  - Économies de 5,7 M\$ relatives à l'enveloppe budgétaire destinée au rabais tarifaire offert aux personnes âgées, puisque la facturation réelle s'est avérée plus basse que prévu,
  - Déficit de 2,3 M\$, attribuable à l'initiative de la Ville concernant l'accès gratuit aux stations du métro désignées pour la saison estivale,
  - Écart défavorable de 5,1 M\$, attribuable à la hausse de la contribution versée par la Ville dans le cadre du programme de la SOFIL, compte tenu des investissements réalisés par la STM dans le cadre de son programme d'immobilisations;
- Écart favorable de 13,3 M\$ relativement aux contributions aux autres organismes, qui s'explique par les principaux éléments suivants :
  - Économies :
    - de 26,6 M\$ au Service de l'habitation, provenant de portions non utilisées pour AccèsLogis Québec à la suite du ralentissement des projets de construction et de rénovation (à cause de la pandémie de COVID-19), et en raison de demandes moindres pour le Programme Rénovation Québec Montréal (PRQM) et le Programme d'appui à l'acquisition d'une propriété résidentielle (PAAR),
    - 5,4 M\$ au Service du développement économique liées principalement à l'entente-cadre Réflexe Montréal, à l'entente entre le MEI et le centre-ville, à l'entente relative au Fonds régions et ruralité (FRR), à l'entente sur les ateliers d'artistes et au ralentissement des demandes de subventions dans différents programmes,

- 3,0 M\$ au Service de la culture concernant principalement un budget non utilisé lié à l'Entente sur le développement culturel et la Bibliothèque Saint-Sulpice,
- Déficits :
  - de 2,4 M\$ découlant de dépenses non capitalisables liées au Plan de gestion de la forêt urbaine,
  - 4,8 M\$ pour l'ensemble des arrondissements qui ont versé des sommes plus importantes que prévu au courant de l'année aux sociétés de développement commercial (SDC) et aux organismes sportifs, de loisirs et communautaires,
  - 6,3 M\$ correspondant au transfert de droit accordé à YMCA Québec pour l'utilisation des espaces à des fins culturelles et sportives ainsi qu'aux allègements de loyer pour les commerçants du Marché Bonsecours en raison de la pandémie de COVID -19,
  - 8,3 M\$ en provenance de la Planification stratégique et performance organisationnelle, compensés par la subvention du Défi des villes intelligentes.

**AUTRES OBJETS**
**Tableau 87 – Autres objets**

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2020	2021	2022	2022	2022	2022
<b>Autres objets</b>						
Dépenses contingentes	19 806,3	14 919,2	43 825,9	43 064,8	(761,1)	27 016,1
Créances douteuses ou irrécouvrables	26 621,5	14 388,2	(15 627,4)	24 191,9	39 819,3	24 197,4
Autres objets – Autres que dépenses contingentes	(7 564,3)	3 576,1	28 270,8	20 278,6	(7 992,2)	45 174,5
<b>Total – Autres objets</b>	<b>38 863,5</b>	<b>32 883,5</b>	<b>56 469,3</b>	<b>87 535,3</b>	<b>31 066,0</b>	<b>96 388,0</b>

Les charges des autres objets totalisent 56,5 M\$, en baisse de 31,1 M\$ par rapport au budget original. Cet écart est attribuable principalement aux éléments suivants :

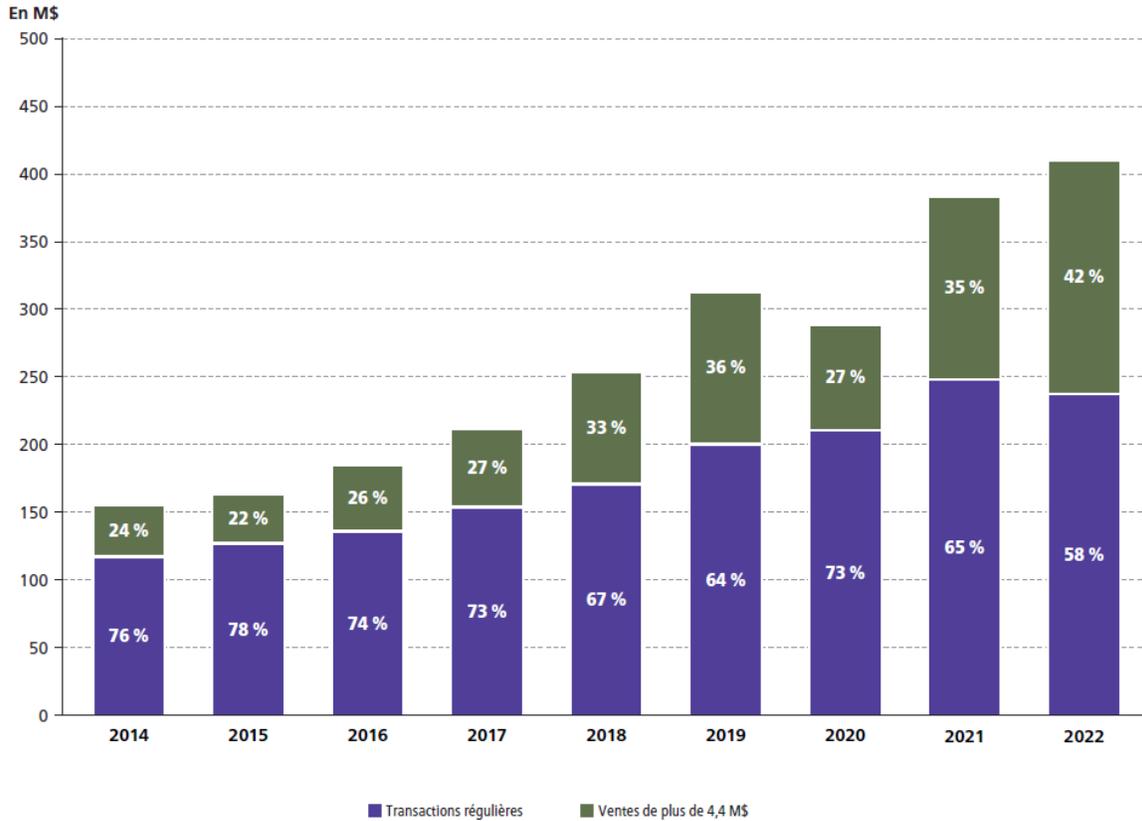
- Déficit de 0,8 M\$ dans les dépenses contingentes qui s’explique ainsi :
  - Réduction de 9,0 M\$, car les dépenses sont réalisées dans les unités d’affaires où des budgets ont été transférés dans un autre objet de dépenses, à la suite des autorisations des instances, pour la réalisation de projets ponctuels,
  - Baisse de 2,9 M\$ pour les litiges en réclamations contre la Ville réglés pour un montant moindre que prévu ou dans un autre objet de dépenses plus associé à la dépense réelle;
  - Économies de 16,6 M\$ relativement aux provisions inutilisées à la fin de l’année,
  - Écart favorable de 2,5 M\$ dans les arrondissements, relié à des réserves non utilisées,
  - Déficit de 31,3 M\$, attribuable à la révision de la provision pour les causes en justice liées aux poursuites intentées contre la Ville;
- Écart favorable de 39,8 M\$ en créances douteuses ou irrécouvrables résultant principalement de la mise en application de la nouvelle méthodologie comptable visant à diminuer les revenus plutôt qu’à traiter les mauvaises créances en contrepartie de dépenses. La correction historique des années antérieures à ce changement de méthode a engendré une économie de 19,6 M\$ en 2022;
- Déficit de 8,0 M\$ pour les autres objets, découlant principalement des éléments suivants :
  - Économies de :
    - 28,7 M\$ pour des budgets non utilisés et destinés aux nouveaux dossiers priorités en cours d’exercice par l’administration municipale,
    - 7,3 M\$ concernant l’ajustement à la baisse des charges à payer de l’exercice antérieur,
    - 3,6 M\$ pour les dépenses générales d’administration des arrondissements,

- 1,1 M\$ en lien avec le budget pour la dynamisation des rues commerciales en 2022 en corrélation avec la baisse des revenus de stationnement tarifés générés au courant de l'exercice précédent,
- Déficits de :
  - 1,4 M\$ pour les projets couverts par les réserves des passifs environnementaux du CESM, du PEPSC et des autres sites contaminés,
  - 8,1 M\$ à la suite de la révision à la hausse en 2022 des provisions pour les passifs environnementaux associés au CESM, au PEPSC et aux autres sites contaminés. Cette variation résulte de la hausse du taux d'indexation, de l'effet de l'inflation sur le coût des dépenses et de l'ajout de terrains,
  - 10,1 M\$ au Service de l'eau, principalement en raison d'une économie anticipée au budget sans suppression d'activités, basée sur les excédents historiques,
  - 14,3 M\$ correspondant à un paiement forfaitaire octroyé à Desjardins Assurances afin de bénéficier d'une économie actuarielle liée au contrat d'assurance,
  - 14,9 M\$ en lien avec l'augmentation de la valeur marchande des terrains de l'hippodrome en attendant leurs dispositions, selon l'entente avec le gouvernement du Québec.

**ANALYSE DE CERTAINES ACTIVITÉS**

**DROITS SUR LES MUTATIONS IMMOBILIÈRES**

**Graphique 3 – Droits sur les mutations immobilières**  
(en millions de dollars)



Le marché immobilier a ralenti au cours de l'année 2022. Au terme de l'année, le nombre de transactions a baissé de 16 % par rapport à 2021, par contre, le montant moyen facturé pour les mutations a augmenté de 9 % entre les 2 années. De plus, les grandes transactions ont rapporté 173,6 M\$ alors que la moyenne des 3 exercices précédents était de 108,9 M\$.

ENLÈVEMENT DE LA NEIGE

**Graphique 4 – Évolution du coût réel de l'enlèvement de la neige en fonction des précipitations, de 2018 à 2022**

(en millions de dollars)



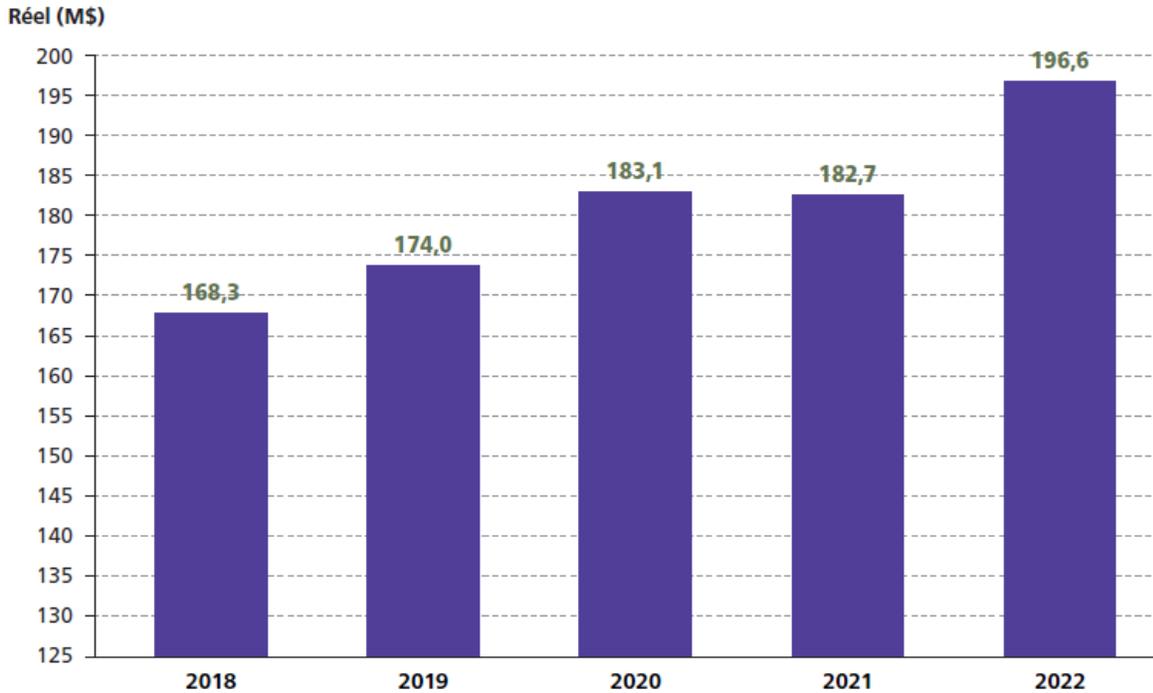
L'augmentation des coûts de 35,0 M\$ pour les activités de déneigement en 2022 par rapport aux activités de 2021 peut s'expliquer par les quantités de neige ramassées, qui ont été supérieures en 2022 ainsi que par la hausse des coûts des contrats pour le déneigement.

Les données relatives aux précipitations proviennent de l'Aéroport international Montréal Trudeau.

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

**Graphique 5 – Coût de la gestion des matières résiduelles**

(en millions de dollars)



Basé sur les définitions du *Manuel de la présentation de l'information financière municipale*, le coût de la gestion des matières résiduelles regroupe plusieurs dépenses relatives aux activités associées aux matières résiduelles, notamment :

- la collecte, le transport et l'élimination des déchets domestiques et assimilés;
- la collecte, le transport, le tri et le conditionnement des matières recyclables provenant de la collecte sélective;
- la collecte, le transport et le traitement des matières organiques (résidus verts et alimentaires);
- la collecte, le transport et la valorisation des matériaux secs tels que les résidus de construction, de rénovation et de démolition d'immeubles, de ponts, de routes et d'autres structures;
- la collecte, le transport, l'entreposage et la valorisation des autres matières non énumérées précédemment et destinées à être valorisées comme les pneus, les électroménagers, les meubles, les résidus domestiques dangereux et, les résidus technologiques;
- la réalisation, la modification et la révision d'un plan de gestion des matières résiduelles;
- la gestion des boues de la station d'épuration.

Les dépenses reliées aux matières résiduelles de la Ville s'élèvent à 196,6 M\$ en 2022. Il s'agit d'une hausse de 13,9 M\$ par rapport à 2021, principalement attribuable aux éléments suivants :

- Augmentation de 6,5 M\$ attribuable à l'évolution défavorable du marché des matières recyclables. Ces coûts seront compensés en 2023 pour 70 % au minimum dans le cadre du régime de compensation, toujours actif, du coût de la gestion des matières recyclables;
- Augmentation de 4,9 M\$ liée à la hausse des coûts des contrats de collecte et de transport des matières résiduelles (pour l'indexation de l'indice des prix à la consommation et du carburant) et à la poursuite de l'implantation des collectes des matières organiques dans les immeubles de 9 logements et plus et les dans les ICI assimilables, dont les écoles (ce qui comprends les outils de collecte et les activités de sensibilisation);
- Diminution de 1,5 M\$, en raison d'un plus faible volume de traitement et d'élimination des matières collectées (résidus mélangés, et déchets domestiques et verts);
- Augmentation de 0,5 M\$ des dépenses des écocentres liée principalement à l'indexation et à l'augmentation du nombre d'heures par voyage (en raison de la circulation routière);
- Augmentation de 2,5 M\$ des coûts associés aux activités de gestion des matières résiduelles des arrondissements.

**EXCÉDENTS ACCUMULÉS ET RÉSERVES**
**Tableau 88 – Sommaire des excédents accumulés et des réserves**

(en millions de dollars)

	Compétences de nature locale			Compétences d'agglomération	Total	
	Ville	Arrondis- sements	Total		2022	2021
Excédents accumulés non affectés <sup>1</sup>	148,3	49,1	197,4	(120,7)	76,7	102,4
Excédents accumulés affectés	507,9	300,3	808,2	5,0	813,2	644,2
<b>Solde au 31 décembre</b>	656,2	349,4	1 005,6	(115,7)	889,9	746,6
<b>Réserves</b>						
Eau	13,1		13,1	4,0	17,1	19,3
Voirie	10,2		10,2	2,5	12,7	15,6
Immobilisations	329,1		329,1	188,5	517,6	604,0
Autres	4,1	2,8	6,9	0,7	7,6	10,2
	356,5	2,8	359,3	195,7	555,0	649,1
	1 012,7	352,2	1 364,9	80,0	1 444,9	1 395,7

1. Après affectation des excédents de gestion aux arrondissements et affectation à l'équilibre budgétaire de l'année suivante.

Les excédents accumulés de la Ville représentent les sommes dont la Ville dispose, en plus de son budget annuel, pour réaliser certains projets spécifiques. Ils sont composés des excédents accumulés non affectés et des excédents accumulés affectés.

**EXCÉDENTS ACCUMULÉS NON AFFECTÉS**

Ces excédents accumulés représentent les sommes pour lesquelles aucune affectation n'a encore été faite, c'est-à-dire les excédents libres de la Ville. Ces montants sont présentés avant toute autre affectation à différents projets ou réserves.

**EXCÉDENTS ACCUMULÉS AFFECTÉS (RÉSERVES DE FONDS)**

Ces excédents accumulés représentent l'ensemble des sommes affectées par la Ville ou les arrondissements à divers projets, ainsi que les sommes disponibles pour les excédents des arrondissements.



Activités  
d'investissement  
en immobilisations  
et en prêts –  
Analyse des résultats

2022

Activités d'investissement  
en immobilisations et  
en prêts

Portrait des investissements

Analyse des investissements  
par catégories d'actifs

Impact des investissements  
en immobilisations

Analyse des principales  
réalisations



## ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS ET EN PRÊTS

Le sommaire des résultats contenus dans le tableau suivant présente les activités d'investissement en immobilisations et en prêts de la Ville de Montréal. Ces activités non consolidées couvrent les investissements réalisés sur le territoire de Montréal. Le tableau illustre aussi les revenus et le financement à long terme des activités d'investissement en immobilisations et en prêts ainsi que les affectations utilisées pour le paiement des immobilisations.

**Tableau 89 – Excédent consolidé des activités d'investissement en immobilisations et en prêts à des fins fiscales**

(en milliers de dollars)

	2020	Réel 2021	2022
<b>Revenus</b>			
Transferts	65 195	448 586	753 502
Autres revenus			
Contributions des promoteurs	16 963	7 468	21 132
Effet net des opérations de restructuration	12 423	-	
Autres	6 613	15 746	12 082
<b>Total – Revenus</b>	<b>101 194</b>	<b>471 800</b>	<b>786 716</b>
<b>Dépenses d'immobilisations</b>			
Infrastructures	1 050 114	1 090 201	1 392 230
Bâtiments et améliorations locatives	208 346	268 387	311 179
Véhicules	38 279	25 202	49 397
Ameublement et équipements de bureau	82 694	94 596	100 142
Machinerie, outillage et équipements	22 992	21 977	25 120
Terrains	5 157	11 560	3 248
Autres	(681)	8 904	14 157
<b>Total – Dépenses d'immobilisations</b>	<b>1 406 901</b>	<b>1 520 827</b>	<b>1 895 473</b>
<b>Émission de prêts</b>	<b>67 114</b>	<b>78 386</b>	<b>15 812</b>
<b>Déficit de l'exercice</b>	<b>(1 372 821)</b>	<b>(1 127 413)</b>	<b>(1 124 569)</b>
<b>Financement</b>			
Financement à long terme des activités d'investissement en immobilisations et en prêts	724 687	967 435	626 596
<b>Affectations</b>			
Activités de fonctionnement	11 436	2 727	20 251
Excédent (déficit) des activités de fonctionnement affecté	12 696	21 123	18 082
Réserves financières et fonds réservés	810 822	134 770	333 454
<b>Total – Affectations</b>	<b>834 954</b>	<b>158 620</b>	<b>371 787</b>
<b>Excédent (déficit) des activités d'immobilisations à des fins fiscales de l'exercice</b>	<b>186 820</b>	<b>(1 358)</b>	<b>(126 186)</b>

## **PORTRAIT DES INVESTISSEMENTS**

Les dépenses d'immobilisations proviennent d'un ensemble de projets et de programmes d'investissements que la Ville de Montréal réalise sur son territoire pour entretenir ses infrastructures, favoriser le développement économique, culturel et social et améliorer la qualité de vie de la population. La valeur de remplacement des éléments des actifs de la Ville est estimée à environ 66 G\$<sup>1</sup>.

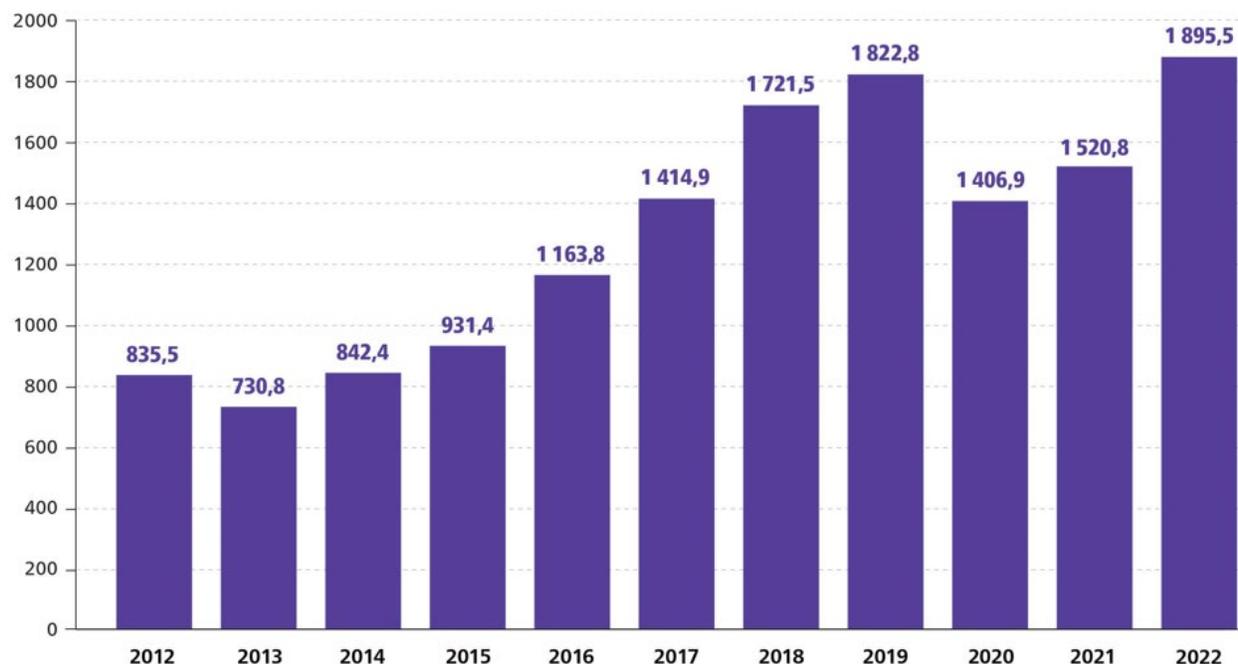
Les infrastructures de la Ville ont besoin d'entretien et de réparation réguliers afin de parer aux hausses des coûts de fonctionnement et, aussi, d'éviter les coûts substantiels de réparation ou de remplacement complet, à la limite de la durée de vie d'un élément d'actif. Ainsi, les activités d'investissement en immobilisations et en prêts s'imbriquent à plusieurs égards dans le budget de fonctionnement de la Ville pour maximiser l'utilisation des actifs.

---

<sup>1</sup> Données de 2011.

## Graphique 6 – Réalisations annuelles des activités d'investissement en immobilisations et en prêts à des fins fiscales

(en millions de dollars)



Depuis 2015, la Ville a mis en place plusieurs mesures afin d'accroître substantiellement ses réalisations en investissements. Ainsi, la valeur des réalisations en investissements a presque doublé de 2015 à 2019 (l'augmentation est de près de 96 %), passant de quelque 0,9 G\$ à 1,8 G\$. Alors que les années 2020 et 2021 ont fait place à un important ralentissement des réalisations en raison de la pandémie de COVID-19, dont les impacts ont retardé ou repoussé les chantiers de construction, l'année 2022 est représentative d'un retour à un niveau d'investissements prépandémique.

En 2022, les sommes investies sur l'ensemble du territoire montréalais ont totalisé 1,9 G\$, soit une hausse de 374,7 M\$ ou 24,6 % par rapport à 2021.

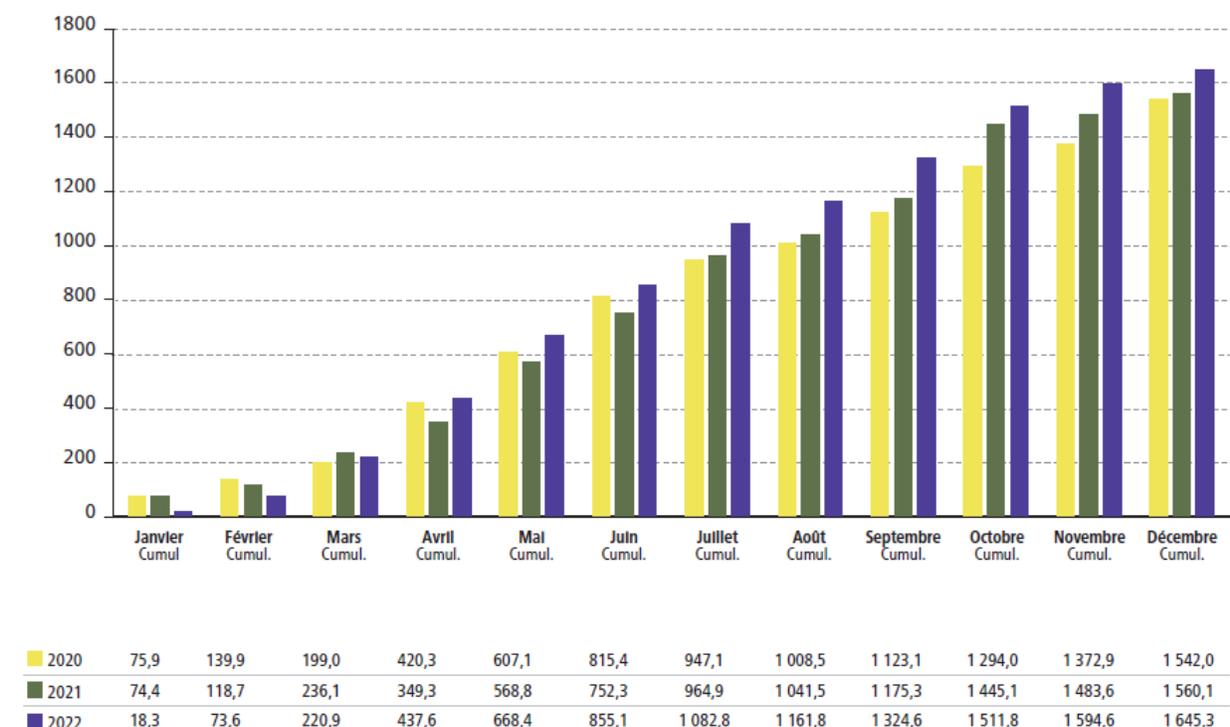
Les principales réalisations de 2022 proviennent des investissements dans les éléments d'actifs liés à l'environnement et aux infrastructures souterraines, pour 666,1 M\$, aux infrastructures routières, pour 549,9 M\$, aux bâtiments, pour 311,2 M\$, ainsi qu'aux parcs, aux espaces verts et aux terrains de jeux, pour 176,3 M\$.

Le graphique 7 illustre les engagements annuels cumulés des années 2020 à 2022. La progression des engagements annuels cumulatifs de la Ville en 2022 fait suite aux nombreux contrats octroyés durant cette période par les différents services centraux et arrondissements. Ces contrats seront réalisés au cours des mois et des années à venir.

L'augmentation des engagements annuels témoigne de l'objectif de la Ville de combler les besoins à l'égard de ses infrastructures vieillissantes afin d'éliminer, notamment, le déficit d'entretien dans ses réseaux d'eau et de voirie.

**Graphique 7 – Engagements cumulatifs annuels – Ville de Montréal, de 2020 à 2022**

(en milliers de dollars)



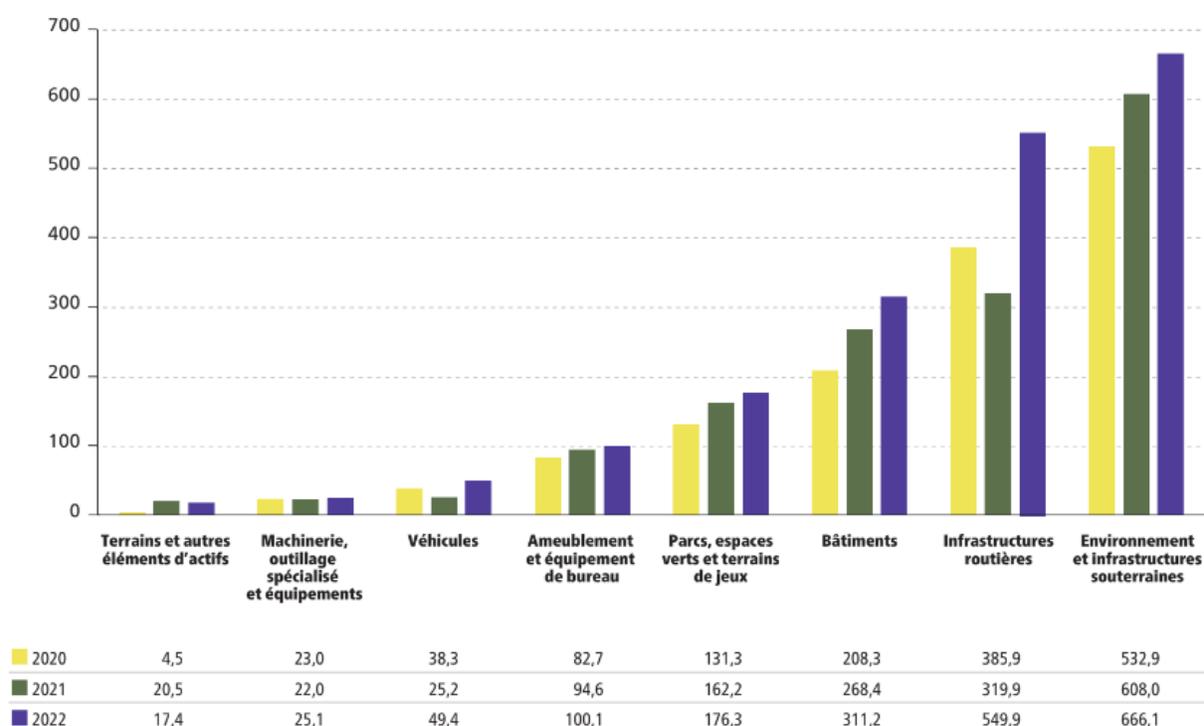
## ANALYSE DES INVESTISSEMENTS PAR CATÉGORIES D'ACTIFS

La Ville de Montréal a injecté, en 2022, 1,9 G\$ pour l'entretien, la réhabilitation et le développement d'éléments de ses actifs, répartis sur l'ensemble du territoire montréalais. À ces investissements totaux, ses services centraux ont participé à hauteur de 1,7 G\$ et les arrondissements, à hauteur de 152,3 M\$.

Cette section présente, par grandes catégories d'actifs, les principaux projets et programmes pour lesquels les sommes ont été investies.

### Graphique 8 – Réalisations de 2020 à 2022, par catégories d'actifs

(en millions de dollars)



### ENVIRONNEMENT ET INFRASTRUCTURES SOUTERRAINES

Un montant de 666,1 M\$ a été investi en 2022 dans la catégorie d'actifs relative à l'environnement et aux infrastructures souterraines, ce qui constitue une hausse de 58,1 M\$ ou 9,6 % par rapport à l'exercice précédent.

La gestion de l'eau est une priorité pour la Ville de Montréal. De nombreux projets sont réalisés sur l'ensemble du territoire pour éliminer le déficit d'entretien des années antérieures et pour entretenir et développer l'ensemble des éléments d'actifs relatifs à l'eau.

Des investissements importants de 284,4 M\$ ont été consacrés au renouvellement de l'ensemble des conduites. De ce montant 60,3 M\$ ont servi à la réhabilitation et à la reconstruction de 7,9 km de conduites relatives au réseau primaire d'aqueduc, tandis que 209,2 M\$ ont été investis dans le renouvellement de 38,5 km du réseau d'aqueduc et de 55,5 km d'égouts secondaires. La technique d'intervention sans tranchée a été utilisée pour 78 % des conduites secondaires. Un montant de 14,9 M\$ a également été employé pour le réseau primaire d'égouts.

Un montant de 48,4 M\$ a servi à la modernisation et à l'entretien des éléments d'actifs liés aux usines de production d'eau potable. Des investissements de 30,5 M\$ ont également été réalisés pour des réservoirs et stations de pompage d'eau potable, notamment dans le projet du réservoir McTavish pour 20,0 M\$. De plus, 15,4 M\$ ont été consacrés au projet visant la protection de la source d'alimentation, à l'usine Atwater. Afin d'améliorer et d'optimiser la consommation et la distribution de l'eau potable, 5,1 M\$ ont été investis de manière à sectoriser le réseau, à réguler la pression et à mesurer la distribution.

En ce qui a trait à la gestion des eaux usées et à la protection de l'environnement, un montant de 23,2 M\$ a été investi dans la station d'épuration Jean-R.-Marcotte et son réseau d'intercepteurs afin de maintenir l'actif en bon état. Les investissements suivants ont aussi été réalisés en 2022 : 9,1 M\$ dans la construction d'ouvrages de rétention, afin de réduire les surverses d'eaux usées, et 55,4 M\$ dans le projet de désinfection à l'ozone des eaux usées.

Concernant les conduites d'aqueduc et d'égouts, des investissements ont également été effectués pour la réalisation de projets de transport et de réaménagement d'artères importantes sur l'ensemble du territoire de Montréal, notamment 22,6 M\$ pour le complexe Turcot (rétrocession d'actifs à la Ville, à coût nul), 7,0 M\$ pour l'intersection des chemins Remembrance et de la Côte-des-Neiges ainsi que 4,4 M\$ pour l'avenue des Pins.

À l'égard de l'habitation, les infrastructures d'eau réalisées par les promoteurs du projet de développement de logements sur le site des Bassins du Nouveau Havre, situé au cœur du secteur urbain de Griffintown dans l'arrondissement du Sud-Ouest, ont été remises à la Ville à coût nul, pour 4,2 M\$.

À propos de développement durable, la Ville a investi 25,2 M\$ pour la construction d'un centre de compostage, dans l'arrondissement de Saint-Laurent, afin de traiter les matières organiques. De plus, 41,9 M\$ ont été consacrés au futur centre de biométhanisation de Montréal-Est.

Pour sa part, la Commission des services électriques de Montréal a investi 72,3 M\$ dans le programme de construction et de modification de conduits souterrains. Ce programme est autofinancé à 100 %, à même les redevances payées par les utilisatrices et utilisateurs selon la portion de conduits utilisée.

## INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

Un montant de 549,9 M\$ a été investi en 2022 dans la catégorie d'actifs relative aux infrastructures routières, ce qui constitue une hausse de 230 M\$ ou 71,9 % par rapport à l'exercice précédent.

Maintenir et améliorer l'état d'un réseau routier vieillissant comprenant plus de 4 070 km de chaussées et près de 600 structures constitue un défi majeur et demeure chaque année une grande priorité pour la Ville. En conséquence, la remise à niveau de ce réseau névralgique afin d'éliminer son déficit d'entretien a été établie comme un objectif stratégique.

Globalement, c'est un investissement de 145,3 M\$ qui a été consacré à l'entretien des éléments d'actifs liés à la voirie. Ainsi, la Ville de Montréal a investi dans plusieurs programmes destinés aux infrastructures de la voirie :

- 3,1 M\$ dans le programme de réfection routière;
- 73,4 M\$ dans les programmes d'aménagement des rues;
- 37,3 M\$ dans le programme de réfection des structures routières (ponts et tunnels);
- 19,9 M\$ dans les programmes complémentaires de planage-revêtement (qui consistent à prolonger la durée de vie des chaussées en attente de réhabilitation majeure);
- 6,7 M\$ dans les programmes de réhabilitation de chaussées par planage-revêtement;
- 4,9 M\$ dans le programme de maintien des infrastructures routières.

La Ville a poursuivi la mise en œuvre des mesures de sécurisation en consacrant 4,1 M\$ à l'amélioration de la sécurité aux abords des écoles et aux intersections, en accord avec l'approche Vision Zéro. À cela s'ajoute un montant de 19,7 M\$ consacré aux programmes de mise aux normes, de maintien et d'amélioration des feux de circulation, afin de conserver une gestion optimale des déplacements en matière tant de sécurité et de mobilité que de développement durable.

Par ailleurs, des investissements ont été effectués dans plusieurs projets de réaménagement d'artères importantes sur le territoire de Montréal, notamment ceux : de l'avenue des Pins, pour 11,1 M\$; de l'intersection des chemins Remembrance et de la Côte-des-Neiges, pour 8,2 M\$; et de la rue Sainte-Catherine Ouest, pour 6,5 M\$. De plus, un montant de 7,7 M\$ a été consacré au programme d'acquisition de mobilier d'éclairage et au projet de mise à niveau de l'éclairage de rue.

La réalisation de grands projets d'aménagement urbain et de transport a également nécessité des investissements en infrastructures routières, soit :

- 227 M\$ dans le cadre du projet de reconstruction de l'échangeur Turcot, réalisé par le ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec (rétrocession d'actifs à la Ville, à coût nul);

- 12,9 M\$ dans la mise en valeur de la nouvelle place des Montréalaises et de ses abords, dont l'accès piétonnier a été bonifié grâce au recouvrement de l'autoroute Ville-Marie;
- 11,9 M\$ dans les travaux visant le remplacement du pont Jacques-Bizard;
- 6,5 M\$ pour le réaménagement urbain en lien avec la mise en fonction du système rapide par bus (SRB) sur le boulevard Pie-IX;
- 3,5 M\$ dans la mise en œuvre du Programme particulier d'urbanisme (PPU) du secteur de Griffintown.

De plus, les infrastructures routières réalisées par les promoteurs du projet de développement de logements sur le site des Bassins du Nouveau Havre, situé au cœur du secteur urbain de Griffintown dans l'arrondissement du Sud-Ouest, ont été remises à la Ville à coût nul, pour 9,4 M\$.

La Ville de Montréal reconnaît le vélo comme l'un des modes de transport privilégiés pour le déplacement actif des personnes grâce à des axes cyclables confortables et sécuritaires. Afin d'augmenter la part modale du vélo, un investissement de 3,1 M\$ a été consacré au programme Réseau express vélo (REV) et au développement du réseau cyclable sur rue.

Enfin, un montant total de 61,2 M\$ a été investi par les 19 arrondissements dans différents programmes de réfection routière afin de maximiser la durée de vie et le confort des réseaux locaux de rues.

## BÂTIMENTS

Un montant de 311,2 M\$ a été investi en 2022 dans la catégorie d'actifs relative aux bâtiments, en hausse de 42,8 M\$ ou 15,9 % par rapport à l'exercice précédent. Les principaux investissements sont les suivants :

- 42,8 M\$ dans le projet de rénovation de l'hôtel de ville;
- 34,8 M\$ dans le programme de mise à niveau des cours de services, dans les arrondissements;
- 30,8 M\$ dans le réseau des bibliothèques pour le programme de rénovation, d'agrandissement et de construction de bibliothèques ainsi que le programme d'aménagement des bibliothèques pour accueillir la technologie RFID;
- 27,7 M\$ en matière de sécurité publique, notamment dans les programmes de protection des bâtiments du Service de police de Montréal (SPVM) et du Service de sécurité incendie (SIM) ainsi que dans les projets d'aménagement d'un centre de formation du SPVM et de relocalisation du centre d'appels 911;
- 23,7 M\$ en lien avec le nouveau contrat de location-acquisition afin d'héberger de nouvelles installations au centre culturel et communautaire Sanaaq;
- 13,2 M\$ au parc Jean-Drapeau, dans la protection de son actif immobilisé;

- 12,6 M\$ dans les programmes de protection des bâtiments des grands parcs et des bâtiments sportifs;
- 10,4 M\$ à l'Espace pour la vie, principalement dans le projet *Métamorphose de l'Insectarium* ainsi que dans le programme commun de maintien des actifs;
- 8,4 M\$ dans le programme de protection du complexe sportif Claude-Robillard;
- 7,6 M\$ dans le programme de protection des bâtiments culturels;
- 4,5 M\$ dans le programme de construction d'équipements aquatiques et sportifs;
- 3,7 M\$ pour le réaménagement du Théâtre de Verdure, qui a réouvert au parc La Fontaine;
- 3,6 M\$ dans le programme de mise aux normes des aré纳斯;
- 3,3 M\$ dans le programme d'accessibilité universelle;
- 2,8 M\$ dans la mise en valeur des immeubles patrimoniaux municipaux.

Enfin, 38,3 M\$ ont été consacrés par les arrondissements à différents programmes de réfection, de protection et d'amélioration des installations et des bâtiments municipaux sous leur responsabilité.

#### PARCS, ESPACES VERTS ET TERRAINS DE JEUX

Un montant de 176,3 M\$ a été investi en 2022 dans la catégorie d'actifs relative aux parcs, aux espaces verts et aux terrains de jeux, ce qui représente une hausse de 14,1 M\$ ou 8,7 % par rapport à l'exercice précédent.

Une somme de 3,0 M\$ a été investie pour l'aménagement de certaines sections du parc Frédéric-Back, situé au cœur du Complexe environnemental de Saint-Michel (CESM). La transformation de ce parc constitue le plus vaste projet de réhabilitation environnementale jamais entrepris en milieu urbain en Amérique du Nord. De plus, 19,8 M\$ ont été consacrés au réaménagement du réseau des grands parcs ainsi qu'à celui du mont Royal, pour permettre la protection et la mise en valeur de ce dernier tout en bonifiant son accessibilité, et un montant de 8,5 M\$ a servi à la protection de l'actif immobilisé du parc Jean-Drapeau. Par ailleurs, 4,4 M\$ ont été consacrés au développement et à l'aménagement du grand parc de l'Ouest.

La réalisation de projets structurants d'aménagement urbain a nécessité des investissements dans les parcs, les espaces verts et les terrains de jeux, soit 6,8 M\$ dans la mise en valeur de la nouvelle place des Montréalaises et de ses abords, 5,6 M\$ dans le secteur de Griffintown ainsi que 4,6 M\$ dans le réaménagement de l'avenue des Pins.

Afin de protéger la mosaïque d'habitats et la biodiversité, ainsi que d'offrir de nouveaux espaces verts qui favorisent le contact de la population avec la nature, un montant de 6,4 M\$ a été investi dans le programme d'acquisition de milieux naturels.

De manière à favoriser l'utilisation sécuritaire du vélo selon une approche de développement durable, un montant de 8,6 M\$ a été consacré au REV ainsi qu'au maintien et au développement du réseau cyclable montréalais dans les parcs.

Soucieuse d'améliorer la qualité de ses espaces verts, la Ville a mis en place, depuis 2019, un nouveau programme de soutien aux 19 arrondissements afin d'offrir des sites conviviaux et accessibles, favorisant les activités de plein air et, par conséquent, d'améliorer la qualité de l'offre à la population. Ce soutien a permis d'investir 21,6 M\$ en 2022 pour rénover des parcs dans plusieurs arrondissements.

Toujours en soutien aux arrondissements, la Ville a investi 9,3 M\$ dans son programme des équipements supralocaux, en lien avec l'accueil d'événements sportifs dont l'usage et le rayonnement dépassent largement l'arrondissement dans lequel ils sont situés, et ce, au bénéfice de l'ensemble des Montréalaises et Montréalais. Grâce à ces investissements, l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville voit la mise en place d'un pôle sportif régional en sports de balle grâce à la mise aux normes du stade Gary-Carter. La création de ce pôle sportif permettra d'accueillir des compétitions d'envergure.

Par ailleurs, le Programme des installations sportives extérieures (PISE) a fait l'objet d'un investissement de 15,1 M\$ afin de résorber le déficit d'entretien qui limite actuellement l'utilisation de ces installations. En soutenant financièrement les arrondissements dans la réalisation de leurs projets, le PISE a pour objectif de mettre à niveau les installations sportives existantes et d'offrir des installations de qualité, sécuritaires et pérennes. Grâce à cette mise à niveau, le programme permet de favoriser la pratique sportive et de maintenir le statut de Montréal comme ville sportive par excellence.

Pour leur part, les 19 arrondissements ont investi un total de 45,1 M\$ dans des programmes de réfection et d'aménagement de parcs et d'aires de jeux.

### AUTRES CATÉGORIES D'ACTIFS

Un montant de 100,1 M\$ a été investi en 2022 dans la catégorie d'actifs relative à l'ameublement et aux équipements de bureau, ce qui constitue une hausse de 5,5 M\$ ou 5,8 % par rapport à l'exercice précédent. Les principaux investissements ont été réalisés dans des projets liés aux technologies de l'information, pour 90,0 M\$.

Un montant de 49,4 M\$ a été investi dans la catégorie d'actifs relative aux véhicules, ce qui représente une hausse de 24,2 M\$ par rapport à l'exercice précédent. Plus précisément, un montant de 17,9 M\$ a permis d'acheter et de remplacer des véhicules pour le SPVM et le SIM. De plus, un montant de 30,4 M\$

a contribué à renouveler la flotte de véhicules, de camionnettes et d'autres équipements spécialisés pour les services centraux et les arrondissements. Les véhicules sont prioritairement remplacés par des modèles 100 % électriques ou plus écologiques, selon les catégories.

Un montant de 25,1 M\$ a été investi en 2022 dans la catégorie d'actifs relative à la machinerie, à l'outillage spécialisé et aux équipements, ce qui constitue une hausse de 3,1 M\$ ou 14,1 % par rapport à l'exercice précédent. Les principaux investissements ont été de 2,4 M\$ pour le développement et l'optimisation du système de vélo en libre-service BIXI, de 4,4 M\$ pour l'acquisition et l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques et de 2,6 M\$ pour l'ensemble des 19 arrondissements.

Enfin, un montant de 17,4 M\$ a été investi pour la catégorie des terrains et autres éléments d'actifs, ce qui constitue une baisse de 3,1 M\$ ou 15,1 % par rapport à l'exercice précédent. Les principaux investissements en acquisition de terrains ont été effectués dans le cadre du projet en planification du centre de biométhanisation de LaSalle ainsi que dans le cadre du programme d'aménagement et de réaménagement des lieux d'élimination de la neige.

## **IMPACT DES INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS**

Les projets et programmes d'immobilisations influencent le budget de fonctionnement par leurs modes de financement. En effet, différentes sources de financement sont nécessaires, entre autres des emprunts à long terme, afin que la Ville soit en mesure d'effectuer ses investissements. Les emprunts ainsi contractés constituent la dette de la Ville. Une portion de celle-ci est remboursée annuellement et est incorporée dans les charges prévues au budget de fonctionnement : c'est ce que l'on appelle le service de la dette.

Un autre mode de financement influence également le budget de fonctionnement, soit le paiement au comptant d'immobilisations.

Enfin, les frais d'exploitation liés à certains investissements en immobilisations influencent également le budget de fonctionnement. En effet, les charges concernant l'exploitation et l'entretien des infrastructures sont comptabilisées au budget de fonctionnement. Ainsi, toute nouvelle construction ou tout développement d'un nouvel élément des actifs de la Ville doit faire l'objet d'une analyse d'impact sur le budget de fonctionnement à court et long terme pour en mesurer les répercussions sur le cadre financier des prochaines années et établir les besoins de financement qui s'y rattachent.

## **ANALYSE DES PRINCIPALES RÉALISATIONS ET PRINCIPAUX ÉCARTS**

Pour un premier exercice, la reddition de comptes financière des activités d'investissement en immobilisations présente un comparatif avec le budget original ainsi que les analyses qui en découlent. Ces dernières porteront exclusivement sur les écarts significatifs attribuables aux services centraux.

Le budget original, comme c'est le cas pour tous les montants relatifs aux investissements qui sont identifiés dans ce document, considère uniquement les dépenses capitalisables. Les dépenses non capitalisables, financées par emprunt à long terme mais ne répondant pas à la définition d'une immobilisation (ex. : terrains acquis aux fins de revente dans le cours normal des activités, bacs de recyclage, etc.), sont déjà présentées et analysées dans la section relative aux activités de fonctionnement.

Ainsi, le budget original de l'année 2022 de 2 047,5 M\$ dans le cadre du PDI 2022-2031 s'établit à 2 032,3 M\$ lorsque l'on exclut les dépenses non capitalisables (dépenses de fonctionnement financées par emprunt).

Le tableau suivant présente les investissements effectués par les unités d'affaires de la Ville de Montréal ainsi que les écarts par rapport au budget original.

**Tableau 90 – Dépenses d'immobilisations par unités d'affaires**

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart
	2020	2021	2022	2022	2022
<b>Services centraux</b>					
Commission des services électriques	76 397,8	61 547,8	74 115,1	106 626,0	32 510,9
Concertation des arrondissements	3 183,5	14 712,6	2 508,2	10 001,0	7 492,8
Culture	39 859,8	54 845,6	36 608,1	62 050,0	25 441,9
Diversité et inclusion sociale	3 309,5	2 295,7	2 427,0	4 910,0	2 483,0
Eau	379 704,5	437 740,4	480 613,8	545 846,0	65 232,2
Environnement	41 330,0	82 898,8	68 636,9	118 674,0	50 037,1
Espace pour la vie	27 233,1	14 867,7	13 439,5	19 837,0	6 397,5
Expérience citoyenne et communications	-	-	2 902,1	20 000,0	17 097,9
Gestion et planification des immeubles	77 612,8	108 336,7	178 535,2	114 923,0	(63 612,2)
Grands parcs, Mont-Royal et sports	88 373,9	97 396,0	106 527,8	169 354,0	62 826,2
Habitation	19 217,8	9 399,6	19 238,0	5 562,0	(13 676,0)
Infrastructures du réseau routier	130 960,3	100 071,8	96 044,8	112 676,0	16 631,2
Matériel roulant et ateliers	39 773,6	27 258,5	53 474,2	58 970,0	5 495,8
Sécurité incendie	162,5	530,7	710,7	800,0	89,3
Société du parc Jean-Drapeau	14 126,5	25 022,6	30 153,4	52 493,0	22 339,6
Technologies de l'information	72 979,1	84 279,3	90 024,6	107 407,0	17 382,4
Urbanisme et mobilité	248 343,2	225 762,3	473 026,2	400 505,0	(72 521,2)
Autres ajustements	(559,7)	9 228,5	14 156,8	-	(14 156,8)
<b>Total – Services centraux</b>	<b>1 262 008,2</b>	<b>1 356 194,6</b>	<b>1 743 142,4</b>	<b>1 910 634,0</b>	<b>167 491,6</b>
Intégration du budget participatif aux projets et programmes existants des services centraux	-	-	-	(15 000,0)	(15 000,0)
<b>Arrondissements</b>					
Ahuntsic-Cartierville	4 792,7	10 902,4	14 258,8	7 113,0	(7 145,8)
Anjou	4 051,7	8 413,1	9 195,9	5 663,0	(3 532,9)
Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	7 861,8	6 430,7	5 918,2	6 830,0	911,8
Lachine	2 548,3	8 776,7	3 327,3	3 677,0	349,7
LaSalle	9 671,7	9 451,4	11 112,3	7 554,0	(3 558,3)
L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	5 723,2	5 280,5	3 554,6	2 927,0	(627,6)
Mercier–Hochelaga–Maisonnette	9 474,1	9 939,1	14 334,0	9 144,0	(5 190,0)
Montréal-Nord	7 807,5	7 593,9	4 742,5	7 138,0	2 395,5
Outremont	1 881,4	6 263,8	2 794,4	2 561,0	(233,4)
Pierrefonds-Roxboro	2 276,4	3 073,5	5 970,6	5 799,0	(171,6)
Plateau-Mont-Royal	9 203,1	8 915,6	9 522,2	5 695,0	(3 827,2)
Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	15 867,5	16 983,9	18 731,0	13 325,0	(5 406,0)
Rosemont–La Petite-Patrie	5 988,2	8 401,2	3 594,4	8 840,0	5 245,6
Saint-Laurent	12 497,5	13 398,6	11 088,9	9 620,0	(1 468,9)
Saint-Léonard	6 055,5	8 161,8	6 022,0	6 640,0	618,0
Sud-Ouest	11 147,3	7 007,4	7 153,6	5 839,0	(1 314,6)
Verdun	6 845,6	6 822,9	4 348,1	4 115,0	(233,1)
Ville-Marie	9 821,6	13 800,8	10 522,1	14 185,0	3 662,9
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	11 377,8	5 014,7	6 139,7	10 042,0	3 902,3
<b>Total – Arrondissements</b>	<b>144 892,9</b>	<b>164 632,0</b>	<b>152 330,6</b>	<b>136 707,0</b>	<b>(15 623,6)</b>
<b>Total – Dépenses d'immobilisations</b>	<b>1 406 901,1</b>	<b>1 520 826,6</b>	<b>1 895 473,0</b>	<b>2 032 341,0</b>	<b>136 868,0</b>

Les réalisations de l'année 2022 énumérées ci-après, peuvent différer de celles présentées dans la section précédente, relative aux investissements par catégories d'actifs. En effet, alors que cette dernière énumère les investissements pour chaque catégorie d'actifs, les réalisations présentées dans la prochaine section peuvent couvrir plusieurs catégories d'actifs.

### SERVICES CENTRAUX

Les services centraux mettent de l'avant des projets et programmes qui sont destinés à toute la collectivité montréalaise ou qui nécessitent une expertise particulière. Par ailleurs, ils appuient les arrondissements dans la réalisation de différents projets et programmes tels que les programmes de mise aux normes des arénas et des équipements aquatiques, les programmes de réfection des rues locales, et le programme de rénovation, d'agrandissement et de construction de bibliothèques.

En 2022, un montant de 1 743,1 M\$ a été consacré à différentes activités d'investissement en immobilisations, ce qui représente une hausse de 386,9 M\$ ou 28,5 % comparativement à l'exercice précédent. Les investissements réalisés, en considérant l'intégration du budget participatif, sont inférieurs de 152,5 M\$ par rapport au budget original de 1 895,6 M\$.

La section suivante expose les principales réalisations et principaux écarts par rapport au budget original pour chacun des services centraux.

### COMMISSION DES SERVICES ÉLECTRIQUES DE MONTRÉAL

Réalisations de 74,1 M\$ :

- Intégration des travaux de la CSEM à une vingtaine de projets de la Ville relatifs au réseau de conduits souterrains;
- Enlèvement de poteaux sur 8,1 km de rues;
- Coordination de réseaux sur 0,8 km de nouveaux ensembles résidentiels.

Écart de 32,5 M\$ inférieur au budget de 106,6 M\$ :

- Dépenses inférieures de 26,5 M\$ étant donné le rythme de réalisation moins rapide que celui prévu dans le programme de construction et de modification de conduits souterrains;
- Dépenses inférieures de 5,2 M\$ en lien avec le programme d'enfouissement des réseaux câblés en raison de reports d'interventions qui sont tributaires, notamment, de l'achèvement de travaux civils visant à démanteler des réseaux télécoms.

### CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS

Réalisations de 2,5 M\$ :

- Programme d'aménagement et de réaménagement des lieux d'élimination de la neige et des sites pour la gestion de l'excavation des sols, pour 1,8 M\$, dont les suivants :

- Lieux d'élimination de la neige : projet d'harmonisation des installations électriques visant à standardiser les infrastructures, et acquisitions afin d'améliorer la sécurité des sites problématiques;
- Autres sites (De Lasalle, Butler, Jules Poitras II, Fullum, Sartelon et Carrière Saint-Michel) : acquisitions et projets visant la réhabilitation ou la reconstruction de différents systèmes et sites afin de poursuivre les opérations des lieux d'élimination de la neige et d'assurer la pérennité des installations, assurant ainsi la capacité d'élimination de la neige;
- Parc d'entreprises de la Pointe-Saint-Charles (PEPSC) : acquisition de matériel visant à optimiser l'aménagement du site pour permettre d'augmenter le nombre d'adhérents et réaliser des opérations de revitalisation des sols d'excavation;
- Programme d'aménagement et de réfection des jardins communautaires et collectifs publics, pour 0,7 M\$, ce qui comprend la mesure suivante :
  - Soutien à l'aménagement et à la réfection de 10 jardins communautaires et collectifs publics.

Écart de 7,5 M\$ inférieur au budget de 10,0 M\$ :

- Dépenses inférieures de 4,5 M\$ en raison, notamment, de reports ainsi que du délai additionnel dans la conception du projet de quai continu;
- Écart de 3,0 M\$ en raison du virement budgétaire destiné au programme du budget participatif du Service de l'expérience citoyenne et des communications.

## CULTURE

Réalisations de 36,6 M\$ :

- Programme de rénovation, d'agrandissement et de construction de bibliothèques, pour 29,7 M\$, ce qui comprend les mesures suivantes :
  - Poursuite des travaux à la bibliothèque L'Octogone (arrondissement de LaSalle), pour 14,3 M\$;
  - Poursuite des travaux à la bibliothèque Maisonneuve (arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve), pour 13,4 M\$;
  - Réalisation des plans et devis du projet Cœur-Nomade (anciennement le projet interarrondissements Ahuntsic-Cartierville–Montréal-Nord), pour 0,7 M\$;
  - Tenue du concours d'architecture pour le centre Espace-Rivière (arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles), pour 0,4 M\$;
- Aménagement des bibliothèques pour accueillir la technologie RFID – Programme RAC, pour 1,1 M\$, ce qui comprend les mesures suivantes :
  - Début des travaux à la bibliothèque de l'Île-des-Sœurs (arrondissement de Verdun), pour 0,7 M\$;

- Début de la réalisation des plans et devis pour les bibliothèques Interculturelle (arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce) et Marie-Uguay (arrondissement du Sud-Ouest), pour 0,2 M\$;
- Travaux au Quartier des spectacles – Esplanade Tranquille, pour 2,1 M\$, ce qui comprend les mesures suivantes :
  - Inauguration, en février 2022, de la patinoire réfrigérée;
  - Poursuite de certains travaux d'aménagement intérieur;
  - Acquisition d'éléments de mobilier et d'équipements technologiques;
- Travaux au MEM – Centre des mémoires montréalaises, pour 2,0 M\$, ce qui comprend les mesures suivantes :
  - Poursuite des travaux visant les aménagements muséaux, ce qui comprend les acquisitions, la fabrication du mobilier ainsi que les productions audiovisuelles et interactives pour les espaces d'exposition permanente et d'exposition temporaire, l'espace public (incluant une programmation d'exposition citoyenne à travers deux kiosques), un cabaret et une boutique-café;
- Acquisition et valorisation d'équipements culturels ainsi que renouvellement et mise aux normes des expositions permanentes et des équipements spécialisés, pour 1,4 M\$, ce qui comprend les mesures suivantes :
  - Acquisition et installation des équipements spécialisés du Théâtre Outremont, de la Chapelle historique du Bon-Pasteur, de la maison de la culture Mercier et de la chapelle du centre culturel et communautaire de Cartierville, pour 1,1 M\$.

Écart de 25,4 M\$ inférieur au budget de 62,0 M\$ :

- Programme de rénovation, d'agrandissement et de construction de bibliothèques, écart de 16,9 M\$ :
  - Dépenses inférieures de 8,0 M\$ en ce qui a trait au centre culturel et communautaire Sanaaq en raison de l'annulation du premier appel d'offres;
  - Dépenses inférieures de 8,4 M\$ en ce qui a trait à la bibliothèque L'Octogone, en lien avec les enjeux de la dalle du bâtiment, de la disponibilité de la main-d'œuvre ainsi que des retards de livraison de matériaux;
- Acquisition et valorisation d'équipements culturels, écart de 4,8 M\$ :
  - Dépenses inférieures à celles prévues pour le projet du centre culturel et communautaire Sanaaq en raison de l'annulation du premier appel d'offres;
- MEM – Centre des mémoires montréalaises, écart de 2,1 M\$ :
  - Dépenses inférieures à celles prévues en raison de retards dans l'évolution des travaux d'aménagement (report de l'ouverture à l'été 2023).

## DIVERSITÉ ET INCLUSION SOCIALE

Réalisations de 2,4 M\$ :

- Programme d'aménagements urbains pour les enfants, pour 1,6 M\$, qui se concrétise par une contribution à plusieurs projets, dont les suivants, visant à offrir des aménagements urbains actifs, ludiques, sécuritaires et universellement accessibles, conçus par et pour les enfants :
  - Réaménagement des aires de jeux pour enfants au parc Rosemont dans l'arrondissement Rosemont—La Petite-Patrie;
  - Parcours ludique pour enfants aux abords du boulevard Crémazie dans l'arrondissement Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension;
  - Aménagement de deux ruelles vertes dans l'arrondissement Verdun;
  - Agrandissement et réaménagement du parc Eugène-Dostie dans l'arrondissement de L'Île-Bizard—Sainte-Geneviève;
- Programme municipalité amie des aînés (MADA) et accessibilité universelle, pour 0,6 M\$, qui se concrétise par une contribution à plusieurs projets, dont les suivants, visant à rendre les infrastructures municipales universellement accessibles et à améliorer la qualité de vie des personnes âgées :
  - Travaux de réaménagement au parc Saint-Simon-Apôtre dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville;
  - Travaux de remplacement des aires de jeux au parc Chénier dans l'arrondissement d'Anjou;
  - Développement d'une approche communicationnelle accessible au MEM – Centre des mémoires montréalaises;

Écart de 2,5 M\$ inférieur au budget de 4,9 M\$ :

- Dépenses inférieures de 2,5 M\$ en raison du report en 2023 des travaux dans le cadre du Programme Municipalité amie des aînés (MADA) et Accessibilité universelle.

## EAU

Réalisations de 480,6 M\$ :

- Rattrapage du déficit de maintien des actifs afin de préserver leur état fonctionnel et d'assurer un service fiable d'eau potable et d'eaux usées, ce qui comprend les mesures suivantes :
  - Renouvellement de conduites secondaires d'eau potable et d'eaux usées, pour 212,7 M\$;
  - Investissements dans le réseau de conduites primaires d'eau potable, pour 65,7 M\$;
  - Modernisation et entretien d'éléments liés aux usines de production d'eau potable, pour 48,8 M\$;

- Mise à niveau des réservoirs et des stations de pompage, notamment les réservoirs Rosemont, Dollar-des-Ormeaux et McTavish, pour 30,5 M\$,
- Maintien en bon état de la station d'épuration Jean-R.-Marcotte et de son réseau d'intercepteurs, pour 26,7 M\$;
- Réalisation d'investissements dans le réseau des collecteurs d'égouts, pour 14,9 M\$;
- Protection de l'environnement, ce qui comprend la mesure suivante :
  - Poursuite du projet visant la désinfection à l'ozone des eaux usées, pour 55,6 M\$;
- Amélioration et optimisation de la consommation et de la distribution de l'eau potable, ce qui comprend les mesures suivantes :
  - Plan d'alimentation de l'ouest de l'île, pour 9,9 M\$;
  - Implantation de 2 secteurs de régulation de pression et de 10 sites de mesures de débit, pour 5,1 M\$;
- Gestion des eaux pluviales, ce qui comprend la mesure suivante :
  - Construction d'ouvrages de rétention afin de réduire les surverses d'eaux usées, pour 9,1 M\$.

Écart de 65,2 M\$ inférieur au budget de 545,8 M\$ :

- Dépenses supérieures de 21,0 M\$ en lien avec le renouvellement de conduites secondaires en raison de l'augmentation des coûts de construction, dont 13,0 M\$ pour les entrées de service en plomb du côté public;
- Dépenses inférieures de 23,0 M\$ dans les usines de traitement d'eau potable, dont 14 M\$ à l'usine Atwater, en raison de retards ou de reports;
- Dépenses inférieures de 20,0 M\$ pour le réseau primaire d'aqueduc et le plan d'alimentation de l'ouest, en raison de retards ou de reports;
- Dépenses inférieures de 16,0 M\$ relatives aux collecteurs, notamment 10 M\$ pour le collecteur industriel, en raison de retards ou de reports;
- Dépenses inférieures de 17,0 M\$ relatives au plan directeur de drainage, notamment 8,0 M\$ pour le projet Rockfield, en raison de retards ou de reports;
- Dépenses inférieures de 9,0 M\$ en raison de travaux reportés pour la station d'épuration et les intercepteurs, dont le projet de remplacement des dégrilleurs.

## ENVIRONNEMENT

Réalisations de 68,6 M\$ :

- Poursuite de la conception des installations et des travaux de construction pour le centre de biométhanisation de Montréal-Est, pour 41,9 M\$ (complétés à 50 %);

- Poursuite des travaux de construction pour le centre de compostage de Saint-Laurent, pour 25,2 M\$ (complétés à 90 %).

Écart de 50,1 M\$ inférieur au budget de 118,7 M\$ :

- Dépenses inférieures de 32,9 M\$ en raison du choix de l'entrepreneur, à la mi-juillet de 2022, de suspendre les travaux de construction pour le centre de compostage de Saint-Laurent et pour le centre de biométhanisation de Montréal-Est, freinant l'avancement prévu des travaux;
- Dépenses inférieures de 9,4 M\$ en raison du report en 2023 des travaux de décontamination du site à LaSalle, sans impact sur l'échéance des travaux;
- Dépenses inférieures de 4,3 M\$ en lien avec les enjeux contractuels du centre de tri des matières recyclables de Lachine, ayant mené à la résiliation du contrat avec la firme Ricova.

#### ESPACE POUR LA VIE

Réalisations de 13,4 M\$ :

- Investissements dans le programme commun de maintien d'actifs d'Espace pour la vie, pour 10,3 M\$, notamment pour les projets suivants :
  - Jardin botanique : fin de la rénovation de la balustrade du jardin de Chine et de la stabilisation des fondations du complexe C, début des travaux de restauration du bâtiment administratif, de l'installation d'un système de contrôle automatisé dans les serres ainsi que de la mise à niveau des tunnels et des ombrières, et réfection des jardins ouest, pour 6,9 M\$;
  - Projets communs aux institutions d'Espace pour la vie : poursuite du programme de réfection de la signalisation et de la sécurisation du travail en hauteur, début des travaux d'aménagement devant le Biodôme et le Planétarium (en collaboration avec le Parc olympique), pour 2,5 M\$;
  - Biodôme : fin du remplacement des systèmes de stérilisation des bassins et du réaménagement du garde-corps dans l'habitat des caïmans, poursuite du réaménagement de la salle des plongeurs, travaux de conformité sur le circuit d'urgence et de renouvellement de l'expérience au niveau 100, et début de la mise aux normes en sécurité incendie et de la sécurisation du travail en espaces clos dans les écosystèmes, pour 0,9 M\$;
- Réouverture de l'Insectarium en avril 2022, après sa grande métamorphose, pour 2,4 M\$;
- Investissements dans la Biosphère, pour 0,4 M\$;
- Troisième station du parcours des phytotechnologies du Jardin botanique complétée, pour 0,2 M\$.

Écart de 6,4 M\$ inférieur au budget de 19,8 M\$ :

- Investissements supérieurs de 1,8 M\$ dans le cadre du projet de métamorphose de l'Insectarium afin de le compléter;

- Investissements inférieurs de 8,7 M\$ en lien avec le programme commun de maintien d'actifs en raison du ralentissement dans la réalisation de certains projets, notamment le projet d'aménagement de la place Viau, mené par le Parc olympique et dans lequel Espace pour la vie est partie prenante.

#### EXPÉRIENCE CITOYENNE ET COMMUNICATIONS

Réalisations de 2,9 M\$ :

- Investissements dans le cadre des projets lauréats de la première édition du budget participatif, soit les suivants :
  - « Corridor écologique du grand Sud-Ouest », pour 1,1 M\$,
  - « Capteurs de pluies », pour 0,6 M\$,
  - « De l'eau dans ta gourde », pour 0,6 M\$,
  - « Les jardins verticaux de la fraîcheur », pour 0,3 M\$,
  - Divers autres projets, pour 0,3 M\$.

Écart de 17,1 M\$ inférieur au budget de 20,0 M\$ :

- Investissements inférieurs de 17,1 M\$ en raison de l'échéancier de réalisation des projets de la première édition qui s'étire sur deux ans (démarrage de certains projets en 2022 et d'autres projets en 2023).

#### GESTION ET PLANIFICATION DES IMMEUBLES

Réalisations de 178,5 M\$ :

- Restauration patrimoniale et mise aux normes de l'hôtel de ville, pour 42,8 M\$.
- Programme des cours de service, dont Dickson – Lot 2 et cour de l'arrondissement Villera–St-Michel–Parc-Extension (garage Saint-Michel), pour 34,9 M\$;
- Nouveau contrat de location-acquisition afin d'héberger de nouvelles installations au centre culturel et communautaire Sanaaq, pour 23,7 M\$;
- Travaux de rénovation du complexe sportif Claude-Robillard, pour 8,4 M\$;
- Rénovation des casernes 16, 23, 26, 39, 50, 61 et 71, pour 8,2 M\$;
- Relocalisation du poste de quartier 5, pour 6,3 M\$;
- Aménagement intérieur du MEM – Centre des mémoires montréalaises, pour 5,9 M\$;
- Installation d'un système d'alertes en casernes, pour 4,0 M\$;
- Livraison du théâtre de Verdure, pour 3,6 M\$;

- Programme d'accessibilité universelle, dont au centre Marcel-Giroux, pour 3,3 M\$;
- Projet de relocalisation du centre d'appels 911, pour 2,8 M\$;
- Livraison du chalet du Mont-Royal, pour 2,3 M\$;
- Travaux de réaménagement du bain Saint-Michel, pour 1,6 M\$;
- Déconstruction de la station Craig, pour 1,1 M\$;
- Programme de transition écologique, pour 1,1 M\$.

Écart de 63,6 M\$ supérieur au budget de 114,9 M\$ :

- Investissements supérieurs de 25,1 M\$ dans le cadre de la rénovation des cours de services, dont Dickson – Lot 2, attribuables à une accélération du rythme de réalisation suite à la révision de l'échéancier.
- Investissements supérieurs de 23,7 M\$ suite au nouveau contrat de location-acquisition afin d'héberger de nouvelles installations au centre culturel et communautaire Sanaaq;
- Investissements supérieurs de 7,9 M\$ pour le projet de rénovation de l'hôtel de ville en raison d'un rythme de réalisation accéléré;
- Investissements supérieurs de 4,0 M\$ en lien avec la relocalisation du poste de quartier 5 en raison de l'accélération du rythme de réalisation après un ralentissement, en 2021, causé par des retards de livraison de matériaux.

#### GRANDS PARCS, MONT ROYAL ET SPORTS

Réalisations de 106,5 M\$ :

- Protection du patrimoine naturel et développement du réseau des grands parcs et d'espaces publics, pour 31,7 M\$, ce qui comprend notamment les mesures suivantes :
  - Réhabilitation des parcs urbains, dont Jarry, La Fontaine, Maisonneuve et Angrignon, pour 12,6 M\$,
  - Acquisition et protection de milieux naturels, pour 6,4 M\$,
  - Réalisation de travaux d'aménagement dans le Grand parc de l'Ouest, pour 4,4 M\$, et d'un nouveau secteur du parc Frédéric-Back, pour 3,0 M\$;
- Projets relatifs aux berges et aux milieux riverains, pour 6,1 M\$, afin d'offrir de nouveaux accès à l'eau et aux rives, ce qui comprend notamment les mesures suivantes :
  - Travaux de génie civil et démarrage de la conception du nouveau parc riverain de Lachine, pour 4,3 M\$,
  - Démarrage de la planification des travaux de réhabilitation des berges, pour 0,3 M\$;

- Protection et mise en valeur des composantes identitaires du parc du Mont-Royal, pour 9,2 M\$, ce qui comprend notamment les mesures suivantes :
  - Réhabilitation du secteur du Marécage et de 10 km de sentiers informels fermés, pour 2,7 M\$,
  - Réaménagement de l'entrée Trafalgar, pour 1,0 M\$, et de l'intersection des chemins Remembrance et de la Côte-des-Neiges, pour 2,7 M\$;
- Soutien de la pratique sportive ainsi que développement et mise aux normes des équipements sportifs de Montréal, pour 59,5 M\$, ce qui comprend les mesures suivantes :
  - Investissements de 40,2 M\$ en arrondissement, soit 22,8 M\$ pour l'amélioration de 51 parcs locaux, 15,1 M\$ pour 35 installations sportives extérieures, et 2,3 M\$ pour les travaux de mise aux normes d'installations aquatiques,
  - Investissements de 17,2 M\$, soit 3,6 M\$ pour les travaux de mise aux normes de trois arénas dans les arrondissements de Saint-Laurent, du Sud-Ouest et de LaSalle, et 13,6 M\$ pour les travaux de finalisation au complexe aquatique de Rosemont et au stade Gary-Carter,
  - Investissements de 2,1 M\$ pour des complexes sportifs avec la planification de trois chantiers d'envergure dans Pierrefonds-Roxboro, Sud-Ouest et Ahuntsic-Cartierville (au complexe sportif Claude-Robillard).

Écart de 62,8 M\$ inférieur au budget de 169,3 M\$ :

- Investissements supérieurs de 1,8 M\$ en raison du taux de réalisation élevé des arrondissements dans le cadre du programme de réfection et de verdissement des parcs locaux;
- Investissements inférieurs de près de 32 M\$ en raison de reports de projets, causés notamment par des appels d'offres non concluants et par la pression exercée sur le marché de la construction, dont 7,0 M\$ pour le projet de la piscine Baldwin, 4,2 M\$ pour des travaux au parc Frédéric-Back, 5,0 M\$ pour la mise aux normes de deux arénas, et 4,9 M\$ pour des équipements sportifs locaux.

## HABITATION

Réalisations de 19,2 M\$ :

- Poursuite du programme d'infrastructures pour les projets de logements sociaux et communautaires, pour 19,1 M\$;
- Poursuite du programme d'investissements nécessaires au développement immobilier, pour 0,1 M\$.

Écart de 13,7 M\$ supérieur au budget de 5,5 M\$ :

- Dépenses supérieures de 13,6 M\$ pour des infrastructures construites par le promoteur et cédées à la Ville, à coût nul, dans le cadre de l'entente relative aux travaux d'infrastructures du projet des Bassins du Nouveau Havre;

- Dépenses supérieures de 5,5 M\$ pour des travaux de rénovation à des fins de modernisation de logements sociaux existants aux habitations Jeanne-Mance, dont les actifs ont été cédés à coût nul à la Ville par le gouvernement du Québec en 2018;
- Dépenses inférieures de 4,9 M\$ en raison de plusieurs projets faisant l'objet d'ententes d'infrastructures et pour lesquels les travaux ne progressent pas au rythme prévu.

#### INFRASTRUCTURES DU RÉSEAU ROUTIER

Réalisations de 96,1 M\$ :

- Réfection de structures routières, pour 38,1 M\$;
- Réhabilitation de 37 km du réseau artériel, pour 34,3 M\$;
- Aménagement de 4 km de rues locales, pour 13,2 M\$;
- Acquisition de 175 éléments de mobilier d'éclairage et conversion aux DEL de 12 000 luminaires, pour 7,7 M\$;
- Maintien de 30 km de voies cyclables, pour 2,8 M\$.

Écart de 16,6 M\$ inférieur au budget de 112,7 M\$ :

- Investissements inférieurs de 16,6 M\$, dans le cadre du programme complémentaire de planage-revêtement (artériel), en raison d'enjeux de coordination avec d'autres projets (notamment le remplacement des entrées de service en plomb) nécessitant de reporter des interventions.

#### MATÉRIEL ROULANT ET ATELIERS

Réalisations de 53,5 M\$ :

- Programme de remplacement des véhicules municipaux, pour 33,8 M\$, avec l'acquisition de :
  - 37 véhicules légers de catégorie A, incluant 25 véhicules électriques et 15 véhicules utilitaires sport (VUS) hybrides,
  - 67 camions légers de catégorie B, incluant 43 camionnettes,
  - 42 camions lourds de catégorie C, incluant 13 camions tasseurs et 9 balais aspirateurs,
  - 19 véhicules-outils légers de catégorie D, incluant 15 camions rouleaux à asphalte,
  - 99 véhicules-outils lourds de catégorie E, incluant 28 tracteurs pour voies étroites,
  - 102 équipements légers de catégorie F, incluant 10 vélos électriques et 10 voiturettes électriques,
  - 17 équipements lourds de catégorie G, incluant 5 fardiens;
- Programme de remplacement de véhicules du SIM, pour 14,9 M\$, avec l'acquisition de :

- 23 véhicules légers de catégorie A, incluant 13 voitures électriques et 10 véhicules utilitaires hybrides,
- 35 camions légers de catégorie B, soit 35 camionnettes,
- 7 camions lourds de catégorie C, soit 7 camions-incendie,
- 26 équipements légers de catégorie F, soit 12 embarcations de sauvetage nautique et 12 remorques;
- Programme de remplacement de véhicules du SPVM, pour 3,0 M\$, notamment :
  - 31 véhicules légers de catégorie A, soit 31 véhicules électriques compacts,
  - 3 camions légers de catégorie B, soit 3 fourgonnettes;
- Programme d'équipements mécaniques et spécialisés, pour 0,9 M\$, avec l'installation d'un vérin hydraulique pour camion lourd à l'atelier de l'arrondissement de Saint-Laurent;
- Projet de mise à niveau des postes de carburant, pour 0,5 M\$, avec le remplacement du poste de carburant de la station d'épuration Jean-R.-Marcotte;
- Programme de tests et d'intégration de produits écoresponsables, pour 0,4 M\$, avec l'acquisition de :
  - 3 tondeuses électriques,
  - 2 camionnettes électriques compactes avec benne basculante,
  - 1 tracteur agricole électrique pour la pépinière de la Ville.

Écart de 5,5 M\$ inférieur au budget de 59,0 M\$ :

- Investissements inférieurs de 4,3 M\$ en raison de la non-réception de véhicules destinés aux services de police et de sécurité incendie, notamment à cause de plusieurs ruptures des chaînes d'approvisionnement;
- Investissements inférieurs de 1,6 M\$ dans le cadre du programme de tests et d'intégration de produits écoresponsables en raison du manque de disponibilité des produits sur le marché.

#### SÉCURITÉ INCENDIE

Réalisations de 0,7 M\$ :

- Acquisition et remplacement de caméras thermiques, pour 0,4 M\$;
- Remise à neuf des séchoirs à tuyaux dans les casernes, pour 0,1 M\$;
- Remplacement de coussins de sauvetage, pour 0,1 M\$;
- Acquisition de chargeurs véhiculaires et d'un ensemble de drones, pour 0,1 M\$;

Écart de 0,1 M\$ inférieur au budget de 0,8 M\$ :

- Rupture de stock au chapitre des caméras à imagerie thermique, engendrant une dépense inférieure de 0,1 M\$ par rapport au budget.

#### SOCIÉTÉ DU PARC JEAN-DRAPEAU

Réalisations de 30,2 M\$ :

- Achèvement des travaux des tours du bassin olympique, pour 6,8 M\$;
- Réfection en cours du chalet de la plaine des Jeux, pour 4,8 M\$;
- Fin des travaux de réfection de la Tour de Lévis, pour 2,7 M\$;
- Réfection des vespasiennes du mont Boullé, pour 2,2 M\$;
- Achat de matériels roulants et d'équipements, pour 1,6 M\$;
- Travaux sur l'enveloppe au Complexe aquatique, pour 1,5 M\$.

Écart de 22,3 M\$ inférieur au budget de 52,5 M\$ :

- Investissements inférieurs de 12,0 M\$ en raison du report des travaux de resurfacement du circuit Gilles-Villeneuve et de réfection de la traverse de la voie maritime, étant donné le rejet des soumissions;
- Investissements inférieurs de 3,7 M\$ en raison du report des travaux à la plage Jean-Doré résultant d'un retard par rapport au devis;
- Investissements inférieurs de 3,2 M\$ en raison du report des travaux de la place des Nations attribuable à l'annulation d'appels d'offres.

#### TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Réalisations de 90,0 M\$ :

- Projets de la Direction des solutions d'affaires institutionnelles, pour 19,6 M\$, soit les suivants :
  - Mise en place de l'infrastructure infonuagique du Système intégré Montréal (SIMON+) pour les volets RH-Paie et Finances,
  - Amélioration et harmonisation de la gestion des projets réalisés à la Ville par le déploiement progressif de la solution corporative de gestion de projets;
- Projets de la Direction de la gestion du territoire, pour 17,1 M\$, soit les suivants :
  - Mise en production du volet de la planification permettant de produire et de diffuser le carnet de programmation des chantiers sur le territoire de la Ville,
  - Chargement des données des actifs de l'eau pour tous les arrondissements,
  - Installations majeures pour rehausser les infrastructures des usines d'eau potable,

- Déploiement d'une solution pour le suivi en temps réel des activités de déneigement,
- Publication, mise à jour et automatisation de 61 jeux de données ouvertes;
- Projets de la Direction des infrastructures et des opérations, pour 14,8 M\$, soit les suivants :
  - Rehaussement de 45 sites municipaux pour les mettre aux normes de télécommunications (ex. : centre d'écoute du SPVM, Biosphère, Insectarium, postes de quartier, etc.),
  - Déploiement des infrastructures de fondation en télécommunications (297 antennes, 5 200 m de fibre et 43 sites Wi-Fi),
  - Mise à jour de plusieurs logiciels de l'ordinateur central et augmentation du stockage pour répondre à la croissance des besoins,
  - Octroi du contrat pour une solution d'évaluation foncière ainsi que de taxation et début des travaux;
- Projets de la Direction de la sécurité publique et de la justice, pour 13,9 M\$, soit les suivants :
  - Déploiement d'une application mobile pour les agents de prévention des incendies permettant de diminuer la consommation de papier et d'augmenter le nombre d'inspections,
  - Démarrage du projet de 9-1-1 de nouvelle génération et lancement de l'appel d'offres;
- Projets de la Direction de l'espace de travail et des services aux utilisateurs, pour 10,1 M\$, soit les suivants :
  - Mise en place de la première phase pour la gestion électronique de documents (GED) impliquant 13 services et arrondissements,
  - Élaboration d'un plan d'action pour la suite bureautique en réponse au rapport du Bureau de l'inspecteur général,
  - Déploiement des nouveaux outils infonuagiques de gestion des services aux utilisatrices et utilisateurs sur 14 000 appareils réservés, soit l'ensemble du parc informatique de la Ville et du SPVM, sauf les cas d'exception et les postes partagés,
  - Déploiement de Windows 10 sur l'ensemble des postes de travail du SPVM et remplacement de 3 900 postes de travail;
- Projets de la Direction de l'engagement numérique, pour 10,0 M\$, soit les suivants :
  - Bonification de l'offre de services numériques par des services en ligne à la population et aux organisations, par l'ajout de nouvelles subventions de logements abordables et par le rehaussement de l'expérience client à l'aide d'une application mobile expérientielle à l'Insectarium;
- Projets de la Direction de la sécurité de l'information, pour 4,5 M\$, soit les suivants :
  - Déploiement des premiers éléments de réponses automatiques aux cybermenaces,

- Rehaussement des équipements de protection,
- Modification du programme de cybersensibilisation,
- Augmentation de la présence des conseillères et conseillers en sécurité dans les différents projets en technologies de l'information (TI).

Écart de 17,4 M\$ inférieur au budget de 107,4 M\$ :

- Dépenses inférieures de 7,4 M\$ dans le cadre du projet relatif au système de taxation et d'évaluation foncière en raison d'un report causé, notamment, par les délais d'octroi du contrat ainsi que la cadence de livraison du fournisseur;
- Dépenses inférieures de 2,7 M\$ en raison du ralentissement du projet consacré au système financier, au système budgétaire et au système d'approvisionnement visant à planifier une mise à jour de l'application SIMON, le tout à cause de l'annonce d'une fin de soutien devancée;
- Dépenses inférieures de 2,7 M\$ dans le cadre du projet de virage numérique de la cour municipale en raison d'un report causé par une replanification des séquences de livraison;
- Dépenses inférieures de 1,4 M\$ dans le cadre du projet des réseaux de fondation en télécommunications en raison de reports causés par le retard dans la chaîne d'approvisionnement mondiale de livraison des équipements requis pour le déploiement de la fibre.

## URBANISME ET MOBILITÉ

Réalisations de 473,0 M\$ :

- Finalisation des travaux aux approches du nouvel échangeur Turcot et rétrocession à la Ville, à coût nul, des infrastructures de voirie construites dans le cadre du projet par le ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec, pour 249,8 M\$;
- Réalisation de grands projets de requalification urbaine, dont celui aux abords de l'autoroute Ville-Marie, pour 20,1 M\$, et celui du quartier de Griffintown, pour 8,0 M\$;
- Lancement ou poursuite de projets de réaménagement d'artères majeures visant notamment un meilleur équilibre entre les différents modes de déplacement et un verdissement plus important, soit les suivants :
  - Finalisation des travaux sur l'avenue des Pins, entre les artères Saint-Laurent et Saint-Denis, et début des travaux entre l'avenue du Parc et le boulevard Saint-Laurent, pour 20,2 M\$;
  - Progression des travaux à l'intersection des chemins Remembrance et de la Côte-des-Neiges, pour 15,2 M\$;
  - Progression des travaux de remplacement du pont Jacques-Bizard, pour 13,4 M\$;

- Investissements dans plusieurs projets de réaménagement de moindre envergure sur l'ensemble du territoire montréalais dans le cadre du programme d'aménagement des rues artérielles, pour 62,0 M\$;
- Déploiement du REV et du réseau cyclable, pour 10,0 M\$, ce qui comprend les mesures suivantes :
  - Ajout de 7 km de voies cyclables protégées et de 9 km de voies cyclables non protégées, portant la longueur totale du réseau à 1 062 km,
  - Mise à niveau de 9 km additionnels, pour réaliser notamment les axes de REV sur les artères Saint-Antoine et Viger, dans l'arrondissement de Ville-Marie, ainsi qu'une piste sur l'avenue Pierre-De Coubertin, dans l'arrondissement Mercier–Hochelaga-Maisonneuve;
- Mise en service du SRB Pie-IX à la suite de la finalisation de plusieurs lots, dont les lots Jean-Talon, Nord et Centre, et préparation des plans et devis pour le lot Notre-Dame, pour 8,5 M\$;
- Mise aux normes et amélioration de feux de circulation, pour 19,2 M\$, par l'entremise de 491 interventions, comprenant 231 ajouts de feux piétons selon le nouveau guide;
- Mise en œuvre de l'approche Vision Zéro, pour 4,2 M\$, par l'entremise du financement de 17 projets impliquant le réaménagement de 9 intersections et des abords de 25 écoles dans 12 arrondissements, ce qui a permis d'améliorer la sécurité d'un peu plus de 12 000 élèves;
- Mise en marche de 211 bornes de recharge, pour 4,4 M\$;
- Mise en valeur des immeubles patrimoniaux municipaux, pour 2,8 M\$.

Écart de 72,5 M\$ supérieur au budget de 400,5 M\$ :

- Investissements supérieurs de 245,6 M\$ dans le cadre du projet du nouvel échangeur Turcot à la suite de la rétrocession d'actifs à la Ville, à coût nul, par le ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec;
- Investissements inférieurs de 22,7 M\$ dans le cadre du projet de remplacement du pont Jacques-Bizard en raison de la non-utilisation d'une provision pour risque, en plus du retard dans les travaux de construction des piliers du pont;
- Investissements inférieurs dans la réalisation d'autres projets majeurs, soit les suivants, en raison de retards dans l'échéancier :
  - Réseau express métropolitain, pour 20,5 M\$,
  - SRB Pie-IX, pour 20,3 M\$,
  - Prolongement de l'avenue Souigny et du boulevard de l'Assomption, pour 15,8 M\$,
  - Rue Sainte-Catherine Ouest phase 2, pour 13,5 M\$,
  - Bassins du Nouveau Havre, pour 8,2 M\$,
  - Rue Peel, pour 7,0 M\$,

- Intersection des chemins Remembrance et de la Côte-des-Neiges, pour 4,9 M\$;
- Investissements inférieurs de 21,9 M\$ en raison de la révision des échéanciers de projets d'urbanisme, notamment pour les projets de l'artère Outremont, des Bassins du Nouveau Havre, sur l'artère Louvain Est et des Cours Pointe-Saint-Charles;
- Investissements inférieurs de 18,0 M\$ en raison du report de projets intégrés au programme d'aménagement des rues artérielles, notamment pour le projet de la bretelle A-15 ou celui de l'artère Gouin, entre les artères Martin et Toupin;
- Investissements inférieurs de 9,0 M\$ en raison du report partiel ou intégral de projets cyclables, notamment pour le réaménagement en sens unique du boulevard Lalande à Pierrefonds-Roxboro, le prolongement de la piste Grenier à Sainte-Anne-de-Bellevue ou les pistes Saint-Charles et Sainte-Marie à Kirkland.

## ARRONDISSEMENTS

Les arrondissements, au moyen des budgets qui leur sont réservés, investissent dans les éléments des actifs touchant les services de proximité destinés à la population.

Pour 2022, un montant de 152,3 M\$ a été consacré à diverses activités d'investissement en immobilisations, ce qui représente une baisse de 12,3 M\$ ou 7,5 % par rapport à l'exercice précédent. Les investissements réalisés par les arrondissements dépassent de 15,6 M\$ le budget original de 136,7 M\$. Ce dépassement est rendu possible grâce aux surplus et reports cumulés des budgets qui sont sous la responsabilité de chaque arrondissement respectivement. En effet, depuis 2003, l'administration municipale autorise le report des dépenses d'immobilisations nettes<sup>2</sup> prévues au budget des arrondissements qui n'auront pas été réalisées l'année précédente, et ce, de façon cumulative.

La section suivante expose les principales réalisations pour chacun des 19 arrondissements de la Ville de Montréal.

### AHUNTSIC-CARTIERVILLE : 14,3 M\$

- Réalisation des travaux du futur centre culturel et communautaire de Cartierville, pour 5,9 M\$;
- Réalisation de travaux d'aménagement et de réaménagement au parc des Hirondelles, dans le secteur Fleury, ainsi que réaménagement du planchodrome au parc Ahuntsic, pour 3,3 M\$;
- Travaux de voirie et de réfection de trottoirs ainsi que de bordures, notamment sur la rue de Louisbourg, pour 1,8 M\$;
- Fin du projet Ora, situé au 1611, boulevard Crémazie Est, dans le cadre du programme d'infrastructures dans les nouveaux secteurs résidentiels, pour 1,7 M\$;
- Travaux de construction de 133 dos d'âne et de réfection routière, pour 0,7 M\$;
- Implantation de mesures d'apaisement et de sécurisation aux abords des écoles, et installation de panneaux de signalisation dynamique autour des écoles situées sur des artères, pour 0,3 M\$;
- Programme de remplacement de mobilier urbain, et programme informatique et technologique, pour 0,2 M\$.

---

<sup>2</sup> Il s'agit des dépenses d'immobilisations financées par emprunt, c'est-à-dire les dépenses d'immobilisations brutes déduites des subventions gouvernementales, des dépôts des promoteurs, des autres sources de financement externes et des contributions provenant du budget de fonctionnement.

### ANJOU : 9,2 M\$

- Réfection de chaussées à la suite du remplacement d'entrées d'eau en plomb, pour 1,6 M\$;
- Remplacement des aires de jeux pour enfants et réfection du terrain de balle au parc André-Laurendeau, pour 1,4 M\$;
- Remplacement des aires de jeux aux parcs Chénier et D'Allonnes, pour 1,2 M\$;
- Réaménagement de parcs, de sentiers et de mobilier urbain, pour 1,2 M\$;
- Réaménagement du centre Roger-Rousseau, pour 1,2 M\$;
- Remplacement de l'éclairage du terrain de balle et du terrain de soccer aux parcs Roger-Rousseau et Lucie-Bruneau, pour 1,1 M\$;
- Réfection de trottoirs, pour 0,4 M\$;
- Élargissement du boulevard des Roseaies, pour 0,3 M\$;
- Réfection de l'entrée du jardin communautaire Notre-Dame, pour 0,2 M\$;
- Travaux d'accessibilité universelle à l'édifice des travaux publics, pour 0,2 M\$.

### CÔTE-DES-NEIGES–NOTRE-DAME-DE-GRÂCE : 5,9 M\$

- Mise en œuvre du programme de réfection routière, ce qui comprend la réfection de trottoirs, pour 3,5 M\$;
- Mise en œuvre de mesures d'apaisement de la circulation, dont l'aménagement de saillies, pour 0,9 M\$;
- Travaux de réfection divers dans les cours des clos de voirie Madison et Darlington, pour 0,5 M\$;
- Services professionnels et techniques pour la rénovation de divers bâtiments municipaux, notamment au Centre le Manoir, à la maison de la culture et à la bibliothèque de Côte-des-Neiges, et au Centre sportif Notre-Dame-des-Neiges, pour 0,4 M\$;
- Réalisation de travaux de décontamination et de démolition au 5010, rue Paré, pour 0,2 M\$;
- Travaux de réfection de la toiture des chalets aux parcs William-Bowie et Notre-Dame-de-Grâce, pour 0,1 M\$;
- Aménagement d'un nouveau terrain de basketball au parc Gilbert-Layton, pour 0,1 M\$;
- Début des services professionnels visant la reconstruction du chalet et de la patageoire au parc Jean-Brillant, pour 0,1 M\$;
- Services professionnels visant la rénovation des chalets des parcs Van Horne et Warren-Allmand, pour 0,1 M\$.

### LACHINE : 3,3 M\$

- Travaux de voirie sur divers tronçons de rues et réfection de trottoirs ainsi que de bordures à divers endroits, pour 1,1 M\$;
- Travaux de mise à niveau de l'aréna Pierre « Pete » Morin, pour 0,8 M\$;
- Projet de reconstruction d'un étang artificiel au parc du Village Saint-Louis, pour 0,4 M\$;
- Exécution de travaux pour le remplacement des systèmes de climatisation de divers bâtiments, pour 0,3 M\$;
- Acquisition et installation de mobilier urbain dans divers parcs, pour 0,2 M\$;
- Réfection des terrains de tennis du parc Kirkland et de la piscine du parc LaSalle, pour 0,1 M\$;
- Services professionnels pour l'aménagement des berges au parc Stoney Point, pour 0,1 M\$;
- Acquisition et installation de radars pédagogiques, pour 0,1 M\$;
- Réfection des toitures à la Maison du brasseur, à Lachine, pour 0,1 M\$;
- Réfection des systèmes d'éclairage sur diverses rues, pour 0,1 M\$.

### LASALLE : 11,1 M\$

- Programme de réfection des parcs et des piscines, pour 4,3 M\$, ce qui comprend les mesures suivantes :
  - Réaménagement complet du parc Albert-Perras,
  - Aménagement d'une halte sanitaire à la Vague à Guy au parc des Rapides,
  - Début des travaux de réfection de la promenade Lionel-Boyer, située à l'angle de la rue Allard et du boulevard Angrignon,
  - Réfection de sections de la piste cyclable, installation du mobilier urbain et construction d'une halte pour cyclistes à l'intersection de la 90<sup>e</sup> Avenue en bordure du parc riverain;
- Programme de réfection routière, pour 3,8 M\$, ce qui comprend les mesures suivantes :
  - Réaménagement, élargissement et ajout d'une piste cyclable sur l'avenue Dollard, entre les rues Jean-Brillon et Salley,
  - Reconstruction et réaménagement de la rue Larente, entre les rues Lafleur et Smith (pavage, trottoirs et aménagement d'une bande verte),
  - Réalisation de travaux de planage et de revêtement sur la 11<sup>e</sup> Avenue, entre les rues Bonnier et Thelma, et d'un nouvel aménagement aux intersections de la rue Bonnier et des 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> Avenues,

- Réhabilitation et correction de pavage et des voies de circulation sur la rue Airlie, entre les avenues Labatt et Lafleur, ainsi que sur la rue Bourdeau, entre les rues Lapierre et Thierry;
- Programme de réfection des bâtiments, pour 3,0 M\$, ce qui comprend les mesures suivantes :
  - Travaux de réfection et d'accessibilité universelle au centre culturel et communautaire Henri-Lemieux,
  - Début des travaux d'amélioration et de mise aux normes au centre sportif Dollard-St-Laurent,
  - Travaux d'amélioration et de mise aux normes du chalet du stade Éloi-Viau au parc Riverside.

#### L'ÎLE-BIZARD–SAINTE-GENEVIÈVE : 3,6 M\$

- Réaménagement des terrains de tennis et du terrain de soccer synthétique, pour 1,2 M\$;
- Réfection des rues et des trottoirs, pour 0,7 M\$;
- Construction d'un nouvel abri à sel dans la cour de voirie, pour 0,6 M\$;
- Mise à niveau des parcs et des terrains de jeux, pour 0,5 M\$;
- Développement du plan directeur des bâtiments, pour 0,2 M\$.

#### MERCIER–HOCHELAGA-MAISONNEUVE : 14,3 M\$

- Programme de protection des bâtiments, pour 5,6 M\$, ce qui comprend notamment les mesures suivantes :
  - Mise aux normes des chalets des parcs de Saint-Aloysius Ret Raymond-Préfontaine,
  - Réfection des trappes à feu de la maison de la culture Mercier, des murs et des ouvertures à la maison de la culture Maisonneuve ainsi que des issues de secours à la piscine Édouard-Montpetit,
  - Réfection du raccordement sanitaire du chalet du parc Félix-Leclerc et début des travaux de réfection aux chalets des parcs Beauclerk, Morgan et Théodore,
  - Planification des travaux d'aménagement du centre de loisirs dans Hochelaga,
  - Élaboration des plans et devis pour la restauration des façades du Bain Morgan ainsi que la réfection de l'entrée d'eau et de la tuyauterie de sa salle mécanique;
- Programme de réaménagement de parcs, pour 4,4 M\$, ce qui comprend notamment les mesures suivantes :
  - Travaux d'aménagement de la nouvelle patageoire au parc de Saint-Aloysius,
  - Réaménagement des sentiers et mise à niveau de l'éclairage au parc Louis-Riel,
  - Réalisation du concept d'aménagement de la portion nord du parc Pierre-Bédard en un parc résilient modèle et des rues avoisinantes,

- Réaménagement de la portion sud-est du parc Saint-Clément, aménagement du parc Louis-Charles-Routhier et remplacement des modules de jeux aux parcs Germaine-Pépin, Olivier-Guimond et Félix-Leclerc,
- Aménagement du jardin collectif issu du budget participatif de Mercier-Est au parc Carlos-D'Alcantara;
- Programme de réfection routière et d'apaisement de la circulation, pour 3,7 M\$, ce qui comprend notamment les mesures suivantes :
  - Aménagement de la Zone de rencontre Simon-Valois et de la ruelle de la place Ernest-Gendreau,
  - Reconstruction et aménagement d'avancées de trottoirs,
  - Sécurisation aux abords des écoles sur les rues Cirier, Galibert et Boileau,
  - Construction de dos d'âne allongés sur différentes rues;
- Programme d'acquisition d'équipements, pour 0,6 M\$, ce qui comprend notamment les mesures suivantes :
  - Achat de divers équipements pour la maison de la culture Mercier,
  - Achat de livres et d'équipements pour la bibliothèque Maisonneuve,
  - Achat et installation d'une chambre froide pour le projet de marché public issu du budget participatif de Mercier-Est,
  - Achat de supports à vélos.

#### MONTRÉAL-NORD : 4,7 M\$

- Achèvement de plusieurs travaux dans les parcs, soit les suivants :
  - Fin des travaux de rénovation et de mise aux normes du pavillon Henri-Bourassa, et début des travaux pour l'ajout d'une rampe d'accès extérieure, pour 0,1 M\$,
  - Aménagement d'un terrain de basketball aux parcs Le Carignan, Pilon et Saint-Laurent ainsi que d'un terrain de baseball moustique au parc Charleroi, pour 0,4 M\$;
- Réalisation de plusieurs interventions dans le cadre du programme de réfection routière, soit les suivantes :
  - Finalisation des travaux de construction de 4 saillies, d'entrées charretières et de 1 950 m<sup>2</sup> de trottoirs sur diverses rues, pour 0,6 M\$,
  - Réfection de sections de trottoirs et de bordures sur diverses rues locales, pour 0,3 M\$,
  - Finalisation des travaux de reconstruction de la rue Jubinville et début des travaux de la rue Lapierre, pour 0,2 M\$,
  - Travaux de remplacement de lampadaires sur diverses rues, pour 0,2 M\$,

- Aménagement de 81 dos d'âne, de passages surélevés et d'avancées de trottoirs près des écoles et des parcs, pour 0,8 M\$;
- Réfection et mise aux normes de bâtiments administratifs, ce qui comprend les mesures suivantes :
  - Réfection des planchers et de l'escalier de l'entrée principale à la bibliothèque Henri-Bourassa, pour 0,9 M\$,
  - Début des travaux de la mise aux normes de la climatisation et réparation d'une section du toit à la mairie, pour 0,5 M\$,
  - Aménagement des espaces de travail utilisés par l'équipe des travaux publics, pour 0,1 M\$,
  - Finalisation des travaux d'aménagement des bureaux au centre de loisirs, pour 0,3 M\$,
  - Autres travaux de rénovation des bâtiments administratifs, pour 0,2 M\$;
- Remplacement d'équipements informatiques, pour 0,1 M\$.

#### OUTREMONT : 2,8 M\$

- Parcs et installations sportives, pour 1,8 M\$, ce qui comprend notamment les mesures suivantes :
  - Lancement des travaux de réfection des terrains de tennis, pour 0,7 M\$,
  - Aménagement de l'aire de jeux du parc Outremont, pour 0,7 M\$,
  - Lancement des travaux de réfection du chalet du parc Joyce, pour 0,2 M\$,
  - Travaux à la piscine John-F.-Kennedy, pour 0,1 M\$;
- Programme d'acquisition de petits équipements, pour 0,4 M\$, ce qui comprend notamment les mesures suivantes :
  - Achat de mobilier urbain, pour 0,3 M\$,
  - Achat de divers équipements, pour 0,1 M\$;
- Programme de réfection routière, pour 0,3 M\$, ce qui comprend notamment les mesures suivantes :
  - Réfection complète et sécurisation de l'avenue Claude-Champagne, pour 0,1 M\$,
  - Réfection de trottoirs, pour 0,1 M\$;
- Rénovation de bâtiments municipaux, pour 0,2 M\$.

#### PIERREFONDS-ROXBORO : 6,0 M\$

- Travaux dans les parcs, pour 3,2 M\$;
- Réfection routière, incluant la réfection des trottoirs, pour 1,5 M\$;
- Réalisation de travaux dans les bâtiments administratifs, pour 1,2 M\$.

### PLATEAU-MONT-ROYAL : 9,5 M\$

- Mise en œuvre du programme de réaménagement des infrastructures, ce qui comprend notamment les mesures suivantes :
  - Aménagement de la place publique des Fleurs-de-Macadam en place multifonctionnelle inondable,
  - Aménagement permanent des terrasses Roy, entre l'avenue Coloniale et la rue de Bullion, dans le cadre du programme d'implantation des rues piétonnes et partagées,
  - Transformation de la terrasse Guindon et de la rue Franchère,
  - Réaménagements géométriques de tronçons des artères Napoléon et Marie-Anne ainsi que de l'intersection de la rue Marie-Anne et de la rue Messier,
  - Réfection de la rue Saint-Dominique entre les artères Mont-Royal et Villeneuve ainsi que de la rue Rivard entre l'avenue Laurier et la rue Boucher,
  - Reconstruction de trottoirs, de bordures et de dos d'âne,
  - Aménagement de ruelles vertes et de saillies;
- Mise en œuvre du programme de protection des bâtiments, pour 0,5 M\$, ce qui comprend notamment les mesures suivantes :
  - Réfection du chalet Baldwin et démolition de la piscine Baldwin en vue de sa reconstruction,
  - Poursuite de la mise aux normes de l'aréna Mont-Royal;
- Mise en œuvre du programme de réaménagement des parcs, pour 0,4 M\$ :
  - Réaménagement du parc des Compagnons-de-Saint-Laurent,
  - Exécution de l'avant-projet en vue de la réalisation de l'aménagement d'un terrain de basket dans le quartier Mile-End,
  - Aménagement du parc Lucia-Kowaluk,
  - Décontamination du jardin communautaire;
- Mise en œuvre du programme de réfection routière, pour 0,3 M\$.

### RIVIÈRE-DES-PRAIRIES–POINTE-AUX-TREMBLES : 18,7 M\$

- Réalisation de travaux relatifs aux infrastructures routières et à la sécurité routière, pour 7,1 M\$, soit les suivants :
  - Resurfacement et reconstruction de rues (4,1 km),
  - Réfection de trottoirs et de bordures (4,5 km<sup>2</sup>),
  - Construction de nouveaux trottoirs et corridors pour piétonnes et piétons (740 m),

- Installation de 179 dos d'âne,
- Achat et installation de 24 afficheurs de vitesse;
- Développement de nouveaux secteurs résidentiels, pour 5,8 M\$;
- Réalisation de divers projets dans les parcs, pour 4,3 M\$, soit les suivants :
  - Aménagement du parc Honoré-Primeau,
  - Fin des travaux de construction des terrains de pickleball au parc de la polyvalente Pointe-aux-Trembles,
  - Réaménagement complet du parc Jeanne-Lapierre,
  - Aménagement d'une haie brise-vent au parc Médéric-Archambault,
  - Aménagement du pourtour du nouveau pavillon et ajout d'éclairage sur le terrain de basketball au parc Armand-Bombardier,
  - Travaux de bonification et ajout de nouveaux cabanons dans les jardins communautaires Pierre-Lacroix et Belles-Roses,
  - Réfection du plancher du pavillon au parc Zotique St-Jean,
  - Agrandissement de l'aire canine au parc Pasquale-Gattuso afin de créer des espaces réservés aux petits et gros chiens,
  - Début des travaux dans le cadre du réaménagement du parc Clémentine-De La Rousselière,
  - Mise aux normes de la piste d'athlétisme et du terrain de soccer synthétique au parc Daniel-Johnson,
  - Mise aux normes du terrain de balle au parc Saint-Joseph;
- Réalisation de divers travaux dans les centres de loisirs et communautaires, pour 0,9 M\$, dont les suivants :
  - Fin des travaux de remplacement des unités de déshumidification au centre aquatique de Rivière-des-Prairies,
  - Début des travaux de réfection de la toiture et des lucarnes à la maison patrimoniale Antoine-Beaudry;
- Fin des travaux d'aménagement du parc de la Traversée, pour 0,4 M\$;
- Renouvellement des équipements techniques et numériques des maisons de la culture, pour 0,1 M\$.

### ROSEMONT—LA PETITE-PATRIE : 3,6 M\$

- Mise en œuvre du programme de réfection routière, sécurisation aux abords des écoles et installation de mobilier urbain, pour 0,9 M\$;
- Réaménagement du parc Rosemont, pour 0,6 M\$;
- Aménagement de ruelles vertes, pour 0,4 M\$;
- Réfection de la surface de tennis du parc Jean-Duceppe, pour 0,3 M\$;
- Aménagement du nouveau parc Annie-Montgomery, à l'intersection des rues Rachel et Marcel-Pepin, pour 0,2 M\$;
- Implantation de saillies drainantes, pour 0,1 M\$.

### SAINT-LAURENT : 11,1 M\$

- Réalisation de travaux de restauration de la maison Robert-Bélanger, pour 3,2 M\$;
- Mise en œuvre du programme de réfection routière et du plan de transport, pour 3,0 M\$;
- Réalisation de travaux d'amélioration et d'aménagement de différents parcs et terrains de jeux, pour 2,0 M\$, dont les suivants :
  - Travaux au parc canin du bassin du Noroît,
  - Travaux au parc Ronald-Moreau,
  - Travaux sur les pataugeoires du parc Malborough;
- Remplacement d'éléments de mobilier et d'éclairage, pour 1,0 M\$;
- Réalisation de plusieurs travaux de rénovation sur divers bâtiments municipaux, pour 0,7 M\$, dont les suivants :
  - Réfection de composantes architecturales et électromécaniques,
  - Travaux au centre des loisirs,
  - Travaux au Centre d'exposition Lethbridge;
- Réaménagement et aménagement de nouveaux squares et de nouveaux espaces verts, pour 0,5 M\$, dont les suivants :
  - Squares du Norseman et Thérèse-Cadorette,
  - Parc de quartier Cité Midtown;
- Finalisation des travaux de rénovation majeure de l'aréna Raymond-Bourque, pour 0,4 M\$;
- Modernisation et mise à niveau d'équipements informatiques, pour 0,3 M\$.

### SAINT-LÉONARD : 6,0 M\$

- Réalisation de travaux dans le cadre du programme de réfection de rues, de trottoirs et de construction de saillies pour la sécurisation des piétonnes et piétons, pour 2,7 M\$;
- Réalisation de travaux en lien avec le programme d'amélioration des aires de jeux, pour 2,3 M\$, dont les suivants :
  - Aménagement du nouveau parc sur la rue Jarry pour revitaliser un ancien terrain vacant et le transformer en lieu de rencontre et de repos pour les citoyennes et citoyens, pour 0,8 M\$,
  - Construction d'un nouveau terrain de basketball au parc Pie-XII, pour 0,4 M\$,
  - Réfection des quatre terrains de tennis du parc Ferland, pour 0,3 M\$,
  - Début des travaux d'aménagement d'un nouveau terrain de basketball et déplacement du terrain de soccer existant au complexe sportif, pour 0,3 M\$,
  - Remplacement du système de filtration de la fontaine de la place Roger-Nantel, pour 0,2 M\$;
- Remplacement de portes et de fenêtres de six pavillons de parc, pour 0,3 M\$;
- Réfection du bassin de la piscine extérieure du parc Hébert, pour 0,2 M\$;
- Travaux de rénovation et de mise aux normes de la mairie d'arrondissement, pour 0,2 M\$;
- Acquisition d'équipement informatique et d'équipement d'apaisement de la circulation, pour 0,2 M\$.

### SUD-OUEST : 7,2 M\$

- Réalisation d'investissements dans les infrastructures urbaines, pour 3,2 M\$, y compris diverses mesures d'apaisement de la circulation, dont les suivantes :
  - Réfection et construction de trottoirs, de chaussées et de saillies sur plusieurs rues ainsi que réalisation de divers aménagements, pour 1,4 M\$,
  - Travaux de reconstruction de la chaussée et réaménagement de surface de la rue de Sébastopol, pour 1,0 M\$,
  - Travaux d'aménagement de six ruelles vertes, pour 0,4 M\$,
  - Travaux de construction de dos d'âne sur diverses rues, pour 0,2 M\$,
  - Acquisition et installation de mobilier urbain et d'éclairage, pour 0,1 M\$;
- Réalisation de plusieurs interventions dans les parcs, pour 2,7 M\$, dont les suivantes :
  - Travaux de réaménagement du parc Saint-Gabriel, pour 1,1 M\$,
  - Travaux de réhabilitation environnementale et d'électricité au parc D'Argenson, pour 0,8 M\$,
  - Travaux de réfection de terrains sportifs et réaménagement du parc Jacques-Viger, pour 0,2 M\$,

- Travaux de réaménagement au parc Herb-Trawick, pour 0,2 M\$,
- Travaux d'aménagement de la ruelle bleue-verte de Pointe-Saint-Charles, pour 0,1 M\$,
- Travaux de réaménagement du parc du Lac-à-la-Loutre, pour 0,1 M\$;
- Mise aux normes d'installations et développement immobilier, pour 1,1 M\$, ce qui comprend notamment les mesures suivantes :
  - Travaux de rénovation des vestiaires de la piscine Saint-Henri, pour 0,4 M\$,
  - Services professionnels pour le réaménagement du Carrefour communautaire dans Émard–Saint-Paul, pour 0,2 M\$,
  - Travaux de remplacement des installations aquatiques et du pavillon des baigneurs de la piscine extérieure Sir-George-Étienne-Cartier, pour 0,2 M\$,
  - Mise aux normes des systèmes de réfrigération des aré纳斯 au complexe récréatif Gadbois, pour 0,1 M\$,
  - Travaux de rénovation partielle du chalet du parc Clifford, pour 0,1 M\$.

#### VERDUN : 4,3 M\$

- Programme de réfection routière, pour 1,6 M\$ :
  - Travaux de reconstruction complète de la 5<sup>e</sup> Avenue (entre les artères de Verdun et Wellington) et de la rue Osborne (entre les artères de Verdun et Beurling),
  - Travaux d'aménagement de deux ruelles vertes entre les rues Godin, Brown, Bannantyne et Beurling ainsi qu'entre les rues Melrose, Desmarchais, Wellington et de Verdun,
  - Reconstruction de pistes multifonctionnelles le long des berges,
  - Mesures d'apaisement de la circulation, reconstruction de trottoirs, réorganisation des espaces, ajout de saillies végétalisées ainsi que de 40 dos d'âne, et installation de radars pédagogiques,
  - Ajout de luminaires routiers sur le boulevard de l'Île-des-Sœurs;
- Programme de protection des bâtiments administratifs, sportifs et communautaires, pour 1,3 M\$ :
  - Travaux d'amélioration relatifs à l'accessibilité universelle du centre communautaire Marcel-Giroux,
  - Travaux d'isolation et de climatisation à la mairie,
  - Travaux de réfection aux ateliers municipaux et au chalet du parc de la Reine-Élisabeth,
  - Réfection des composants en bois de la Maison Nivard-De Saint-Dizier,
  - Achèvement des travaux d'installation des luminaires sur rue (néon T12);

- Mise à jour des installations dans le cadre de la réouverture de l'auditorium de Verdun, pour 0,9 M\$;
- Programme des parcs et des places publiques, pour 0,5 M\$, ce qui comprend les mesures suivantes :
  - Aménagement du parc du Souvenir et réfection de l'espace commémoratif ainsi que de la Placette verdunoise,
  - Plantation de 823 arbres de grand calibre et de 2 348 arbres pour la création de miniforêts,
  - Achat et installation de mobilier urbain,
  - Travaux aux terrains de pétanque du parc Arthur-Therrien,
  - Remplacement de la descente de mise à l'eau et ajout de guérites à la marina de Verdun,
  - Réfection du pont du lac Lacoursière et du belvédère au parc Maynard-Ferguson à l'Île-des-Sœurs,
  - Finalisation des travaux d'aménagement sur les sites de compensation environnementale à la plage de Verdun, conformément aux exigences du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.

#### VILLE-MARIE : 10,5 M\$

- Programme d'aménagement et de réaménagement de parcs et d'espaces verts, pour 4,8 M\$, ce qui comprend notamment les mesures suivantes :
  - Finalisation des travaux d'aménagement d'une place publique sur la rue Ottawa, pour 1,6 M\$,
  - Finalisation des travaux d'aménagement des passages Victor-Hugo et Sainte-Rose, pour 0,8 M\$,
  - Réaménagement d'un terrain de soccer synthétique à l'école Pierre-Dupuy, pour 0,5 M\$,
  - Travaux de rénovation et d'agrandissement du Skate Plaza, pour 0,4 M\$,
  - Réaménagement du parc Summerhill, pour 0,4 M\$,
  - Finalisation des travaux de reconstruction des escaliers au parc Thérèse-Casgrain, pour 0,4 M\$,
  - Finalisation des travaux de réaménagement du parc Percy-Walters – Phase 1, pour 0,2 M\$;
- Programme de réfection routière, pour 3,0 M\$, ce qui comprend notamment les mesures suivantes :
  - Travaux de réaménagement de la rue Saint-Christophe, entre les artères De Maisonneuve Est et Ontario Est, pour 0,8 M\$,
  - Réfection mineure de trottoirs, pour 0,8 M\$,
  - Travaux de pavage et de construction de trottoirs aux abords du projet Le Solano, pour 0,5 M\$,
  - Travaux de pavage en régie, pour 0,3 M\$,

- Travaux d'aménagement de fosses de plantation le long du viaduc Berri, entre les artères Sherbrooke Est et Ontario Est, pour 0,2 M\$,
- Finalisation des travaux d'aménagement des ruelles De Lorimier et Harmony, pour 0,1 M\$;
- Programme de protection des bâtiments, pour 1,7 M\$, ce qui comprend notamment les mesures suivantes :
  - Travaux d'amélioration locative au 800, boulevard De Maisonneuve Est, pour 1,0 M\$,
  - Travaux de rénovation de l'aire d'accueil au centre Jean-Claude-Malépart, pour 0,5 M\$,
  - Travaux d'optimisation de la ventilation et de la salle de lavage des véhicules à la cour de services Bercy, pour 0,1 M\$;
- Programme Accès jardins, pour 0,9 M\$, ce qui comprend notamment les mesures suivantes :
  - Finalisation des travaux d'aménagement d'un jardin au square Chaboillez (ETS-Partie nord de l'ancien Planétarium), pour 0,4 M\$,
  - Finalisation des travaux de réaménagement des abords de l'UQAM – Phase 2A, pour 0,5 M\$.

#### VILLERAY–SAINT-MICHEL–PARC-EXTENSION : 6,1 M\$

- Poursuite du programme de travaux de voirie et de remplacement de branchements d'eau, pour 1,7 M\$;
- Poursuite du programme d'apaisement de la circulation et de l'aménagement de la circulation, incluant la construction de saillies drainantes, d'aménagement de trottoirs et de dos d'âne, pour 1,7 M\$;
- Poursuite de la rénovation des chalets de parcs (Saint-Damase, Howard et De Normanville) et de l'aréna Saint-Michel, pour 1,1 M\$;
- Construction de la placette publique sur la rue Faillon et aménagement de l'îlot Crémazie, pour 0,9 M\$;
- Poursuite du réaménagement de plusieurs parcs de quartier (Julie-Hamelin, Howard, Saint-Damase et Nicolas-Tillemont), pour 0,7 M\$.



Dette et  
financement

2022

Encadrement financier et  
stratégies de financement



## ENCADREMENT FINANCIER ET STRATÉGIES DE FINANCEMENT

### ENCADREMENT FINANCIER

La Ville de Montréal a recours à l'emprunt pour financer une partie de ses investissements. Cela implique que la Ville doit faire des choix parce qu'elle ne peut pas s'endetter outre mesure, bien qu'il n'y ait pas de limite légale à son pouvoir d'emprunt. La Ville a donc élaboré une stratégie financière qui tient compte notamment de son endettement. C'est dans cet esprit qu'elle s'est dotée, depuis 2004, d'une politique de gestion de sa dette.

Rappelons que cette politique a pour but :

- de définir les objectifs de la gestion de la dette;
- de rendre plus systématique le processus de prise de décision;
- d'assurer la cohérence en introduisant discipline et continuité dans le processus de décision en matière d'endettement;
- de doter la Ville d'un encadrement permettant de maintenir, voire d'améliorer sa situation financière.

La politique de gestion de la dette fixe également certaines balises essentielles à de bonnes pratiques de gestion. Ces dernières composent l'encadrement financier et sont résumées dans le tableau suivant.

**Tableau 91 – Encadrement financier**

Balises	Définitions	Objectifs	Limite
<b>Dette directe et indirecte nette</b> <b>Revenus annuels</b>	Solde de la dette nette par rapport aux revenus annuels	Limiter le niveau de la dette	Limiter le niveau de la dette directe et indirecte nette à 100 % des revenus annuels
<b>Coût annuel net de la dette</b> <b>Dépenses de fonctionnement</b>	Coût net de la dette par rapport à l'ensemble des charges, du financement et des affectations	Limiter le coût net de la dette	Limiter le coût annuel net de la dette à la charge des contribuables à 16 % des charges de fonctionnement
<b>Réserves de fonds</b> <b>(Excédents affectés)</b>	Excédents annuels cumulés des revenus sur les dépenses, réservés à des fins particulières	Créer des réserves suffisantes pour faire face à des situations exceptionnelles ou imprévues	Aucune
<b>Réserve financière pour le paiement accéléré de la dette</b>		Prévoir à même les frais financiers une contribution volontaire devant servir à rembourser la dette	5 M\$ + une hausse minimum de 10 % par année et affecter 50 % des économies d'intérêts pour rembourser la dette
<b>Dette nette</b> <b>Potentiel fiscal</b>	Solde des emprunts contractés par la Ville et à la charge de celle-ci par rapport à la capacité qu'a la Ville de générer des revenus	Éviter que la dette augmente plus rapidement que la capacité qu'a la Ville de générer des revenus	Aucune
<b>Dette par habitant</b>	Niveau d'endettement net par habitant	Déterminer le niveau de la dette par habitant	Aucune

**STRATÉGIES DE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS**

En 2022, diverses sources de financement autres que l'emprunt ont servi à financer les dépenses de 1,9 G\$ imputées aux différents règlements d'emprunt et autres prêts, comme le présente le tableau suivant.

**Tableau 92 – Sources de financement et répartition des dépenses<sup>1</sup>**  
(en millions de dollars)

	2020	2021	2022
<b>Paielement au comptant d'immobilisations et autres</b>			
Réserve pour le paiement au comptant d'immobilisations	676,0	0,0	261,3
Réserve Eau	76,0	47,4	54,8
Autres paiements au comptant <sup>2</sup>	121,8	138,7	97,3
<b>Sous-total paiement au comptant</b>	<b>873,8</b>	<b>186,1</b>	<b>413,4</b>
<b>Subventions gouvernementales</b>			
Subventions différées	32,6	133,0	151,4
Subventions comptant	36,4	319,7	619,8
<b>Sous-total subventions gouvernementales</b>	<b>69,0</b>	<b>452,7</b>	<b>771,2</b>
<b>Total des autres sources de financement</b>	<b>942,8</b>	<b>638,8</b>	<b>1 184,6</b>
<b>Dépenses à financer par emprunts</b>	<b>608,8</b>	<b>1 014,9</b>	<b>806,0</b>
<b>Total – Montant global imputé à l'activité d'investissement en 2022</b>	<b>1 551,6</b>	<b>1 653,7</b>	<b>1 990,6</b>
<b>Répartition des dépenses</b>			
Dépenses d'immobilisations	1 406,9	1 520,8	1 871,8
Contrat de location-acquisition	-	-	23,7
Émission de prêt	67,1	78,4	15,8
Dépenses de fonctionnement <sup>2</sup>	64,5	53,7	63,1
Propriétés acquises à des fins de revente	13,1	0,8	16,2
<b>Dépenses totales imputées à l'activité d'investissement</b>	<b>1 551,6</b>	<b>1 653,7</b>	<b>1 990,6</b>

1. Pour l'ensemble des dépenses qui y sont imputées (d'immobilisations, de fonctionnement et autres).

2. Incluent un montant pour des travaux effectués pour des tiers et pour lesquels la Ville se fait rembourser.

### STRATÉGIE DE PAIEMENT AU COMPTANT (PCI)

Auparavant, la Ville finançait par emprunts la majorité de ses investissements. Depuis 2014, elle a opté pour une stratégie visant à accroître substantiellement, d'année en année, la portion des investissements qui seront financés au comptant. Au 31 décembre 2022, un montant de 517,6 M\$ était réservé pour le paiement au comptant de dépenses d'investissement encourues à cette même date.

### SUBVENTIONS DETTES DEVENUES SUBVENTIONS DIFFÉRÉES

Afin de financer une partie des investissements de la Ville, le gouvernement du Québec octroie à celle-ci des subventions. Certaines sont payées au comptant, alors que d'autres sont versées sur plusieurs années, selon les différents programmes et protocoles d'entente. Auparavant, la Ville devait financer par emprunt la part du gouvernement du Québec qui était remboursable sur plusieurs années (subventions dettes). Le coût de l'emprunt était alors remboursé par les différents ministères. Depuis quelques années, de nouvelles clauses ont été ajoutées aux protocoles afin de ne plus obliger la Ville à emprunter, et ce, même si la subvention est remboursée par le gouvernement sur plusieurs années (subventions différées). Dans ce cas, des clauses spécifiques indiquent comment déterminer les dépenses d'intérêts qui seront effectivement remboursées à la Ville par les ministères.

Du point de vue financier, il est nettement préférable pour la Ville de profiter de ces nouvelles conditions. Cela diminue le besoin d'emprunts et génère des revenus d'intérêts supérieurs, compte tenu des taux d'intérêt des emprunts, des subventions et des placements actuels.

C'est donc dans ce contexte qu'à la fin de 2015, la Ville a adapté sa stratégie de financement des investissements qui bénéficient de subventions gouvernementales à être versées sur plusieurs années (subventions différées). Cette stratégie sera revue en fonction de l'évolution future des taux d'intérêt des emprunts, des subventions et des placements.

### FINANCEMENT PAR EMPRUNT

Une partie des investissements est à la charge de tiers (principalement la CSE) et l'autre, à la charge des contribuables. Dans les deux cas, une portion doit être financée par emprunt. Par conséquent, une partie des emprunts sera à la charge de tiers, et l'autre, à la charge des contribuables.

Plusieurs facteurs doivent être considérés avant la réalisation des emprunts, notamment :

- la capacité de réalisation des investissements au cours des exercices financiers;
- la stratégie de report du financement à long terme des investissements;
- l'utilisation des sommes réservées, en vue de réduire le recours à l'emprunt, notamment les sommes provenant de la politique de gestion de la dette et celles affectées à la réserve d'immobilisations;

- depuis 2011, l'émission par la Ville des emprunts à long terme nécessaires au financement des investissements non subventionnés de la Société de transport de Montréal (STM). La STM en assume tous les frais;
- les emprunts échus au cours de l'exercice et pour lesquels des refinancements sont requis.

Vu l'ensemble de ces paramètres, la Ville a émis en 2022 un volume d'emprunts de 730 M\$ ainsi qu'un contrat de location-acquisition de 23,7 M\$. Les emprunts ont été émis pour des termes de 5, 9 et 19 ans, selon les besoins et opportunités des marchés financiers. La Ville a obtenu un taux d'intérêt nominal moyen de 3,47 %. Ces emprunts ont été émis à des fins de refinancement pour 2,8 M\$, aux fins de la STM, pour 110,1 M\$ et aux fins du financement à long terme des dépenses d'investissement de la Ville, à hauteur de 617,2 M\$, en plus du contrat de location – acquisition de 23,7 M\$.

Compte tenu des dépenses, des autres sources de financement et des emprunts émis en 2022, voici l'évolution du solde des dépenses à financer en fin d'exercice :

**Tableau 93 – Évolution du solde à financer**

(en millions de dollars)

	2020	2021	2022
<b>Solde des dépenses à financer par emprunt au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>840,0</b>	<b>707,8</b>	<b>736,1</b>
Plus : dépenses	1 551,6	1 653,7	1 990,7
Moins : autres sources de financement (voir tableau 92)	(942,9)	(638,8)	(1 184,6)
<b>Total – Montant à financer par emprunt</b>	<b>1 448,7</b>	<b>1 722,7</b>	<b>1 542,2</b>
Moins : emprunts réalisés	(740,9)	(986,6)	(640,8)
<b>Solde des dépenses à financer par emprunt au 31 décembre</b>	<b>707,8</b>	<b>736,1</b>	<b>901,4</b>
<b>Moins : Montant réservé en vue du paiement comptant des immobilisations au 31 décembre <sup>1</sup></b>	<b>(265,0)</b>	<b>(604,0)</b>	<b>(517,6)</b>
	<b>442,8</b>	<b>132,1</b>	<b>383,8</b>

1. Le montant de la réserve de paiement au comptant inclut une subvention reçue du Gouvernement du Québec de 150,0 M\$ qui a été octroyée à la Ville de Montréal pour lui permettre d'accélérer ses investissements en matière d'infrastructures vertes pour la gestion des eaux tel que prévu au budget 2020.

Après la réalisation du programme d'emprunts, au 31 décembre 2022, la dette brute de la Ville, non consolidée, s'élevait à 12,1 G\$, alors que la dette nette atteignait 6,5 G\$. Les coûts bruts et nets de cette dette pour les exercices de 2020 à 2022 sont présentés dans le tableau ci-après. En 2022, le coût brut s'élevait à 1,3 G\$ et le coût net, à 981,8 M\$, comparativement à des budgets respectifs de 1,2 G\$ et de 902,8 M\$.

**Tableau 94 – Évolution du coût réel de la dette**

(en milliers de dollars)

	2020	2021	2022	Budget original 2022	Écart 2022	Budget modifié 2022
<b>Coût brut de la dette</b>						
Intérêts et autres frais	396 695,7	406 616,2	417 120,8	428 707,4	11 586,6	428 639,8
Remboursement de capital et contributions aux fonds d'amortissement	534 848,0	568 666,6	595 908,9	603 454,0	7 545,1	603 408,6
	<b>931 543,7</b>	<b>975 282,8</b>	<b>1 013 029,7</b>	<b>1 032 161,4</b>	<b>19 131,7</b>	<b>1 032 048,4</b>
Affectation au remboursement de la dette	3 217,9	(21 664,6)	166 389,9	67 573,8	(98 816,1)	67 573,8
Remboursement de capital par subventions <sup>1</sup>	72 462,5	64 727,8	56 361,5	56 033,4	(328,1)	56 033,4
Remboursement de capital de la STM <sup>2</sup>	21 139,9	92 303,2	27 190,9	27 190,9	-	27 190,9
	<b>96 820,3</b>	<b>135 366,4</b>	<b>249 942,3</b>	<b>150 798,1</b>	<b>(99 144,2)</b>	<b>150 798,1</b>
<b>Coût brut de la dette</b>	<b>1 028 364,0</b>	<b>1 110 649,2</b>	<b>1 262 972,0</b>	<b>1 182 959,5</b>	<b>(80 012,5)</b>	<b>1 182 846,5</b>
<b>Moins :</b>						
Revenus de placement des fonds d'amortissement	66 043,9	73 140,2	83 367,8	72 996,6	10 371,2	72 996,6
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec pour la portion des intérêts	22 460,7	21 499,1	17 933,5	18 686,8	(753,3)	18 686,8
pour la portion du capital <sup>1</sup>	72 462,5	64 727,8	56 361,5	56 033,4	328,1	56 033,4
	<b>160 967,1</b>	<b>159 367,1</b>	<b>157 662,8</b>	<b>147 716,8</b>	<b>9 946,0</b>	<b>147 716,8</b>
<b>Moins :</b>						
Recouvrement de la Société de transport de Montréal pour la portion des intérêts	43 009,4	49 965,8	49 661,1	53 893,3	(4 232,2)	53 893,3
pour la portion du capital <sup>2</sup>	21 139,9	92 303,2	27 190,9	27 190,9	-	27 190,9
Recouvrement sous la forme de redevances du fonds des conduits souterrains	43 827,0	45 970,6	46 696,7	51 363,6	(4 666,9)	51 363,6
	<b>107 976,3</b>	<b>188 239,6</b>	<b>123 548,7</b>	<b>132 447,8</b>	<b>(8 899,1)</b>	<b>132 447,8</b>
<b>Coût net de la dette à la charge des contribuables</b>	<b>759 420,6</b>	<b>763 042,5</b>	<b>981 760,5</b>	<b>902 794,9</b>	<b>(78 965,6)</b>	<b>902 681,9</b>

1. Cette dépense est annulée en contrepartie des subventions du gouvernement du Québec, pour la portion du capital.

2. Cette dépense est annulée en contrepartie des sommes remboursées par la STM, pour la portion du capital.

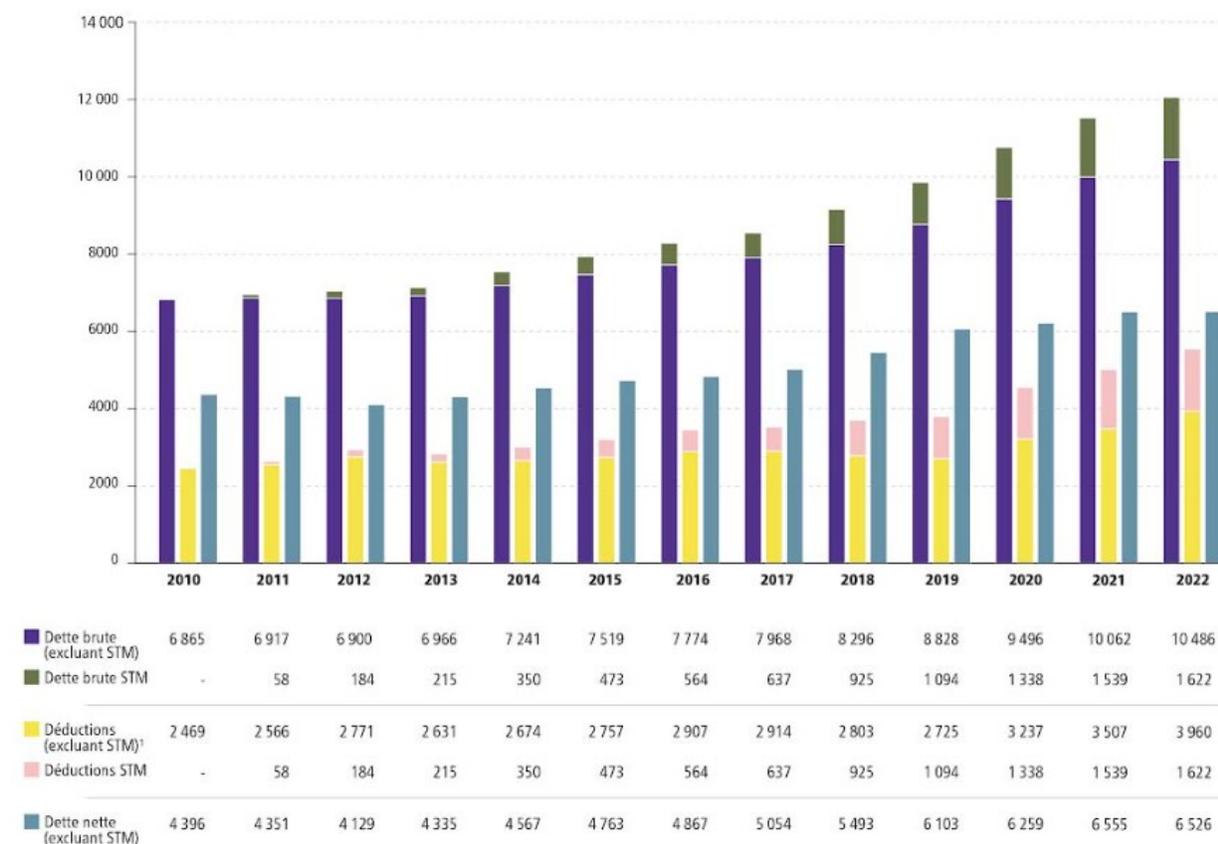
## ÉVOLUTION DE LA DETTE DIRECTE

Le graphique suivant illustre l'évolution de la dette directe, brute et nette, depuis l'année 2010.

La dette nette comprend l'ensemble des emprunts contractés par la Ville, déduction faite de la portion remboursable par le gouvernement du Québec et d'autres tiers, ainsi que des sommes accumulées dans le fonds d'amortissement.

La dette nette est en baisse de 0,4 % par rapport à 2021. Elle a atteint 6,5 G\$ en 2022, soit une baisse de 29,0 M\$.

**Graphique 9 – Évolution de la dette directe brute et nette**  
(en millions de dollars)

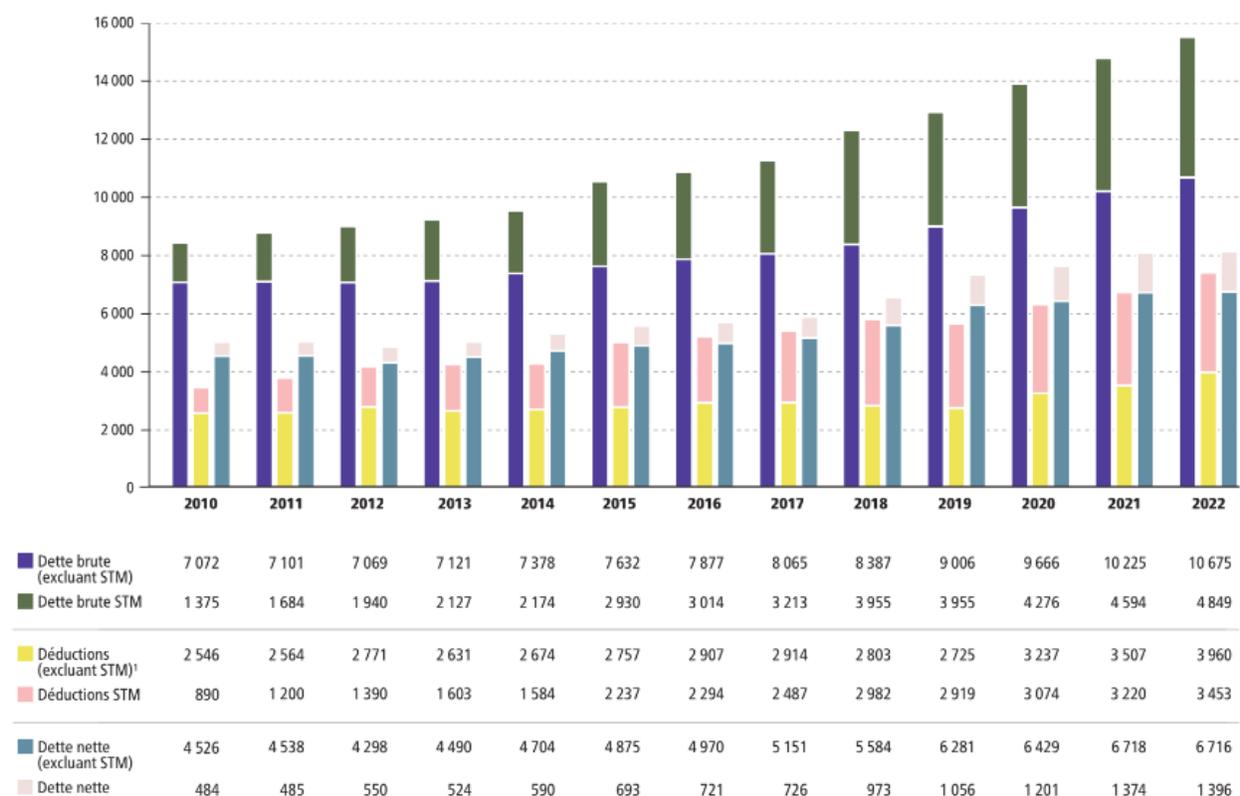


1. Correspondent aux sommes à la charge du gouvernement du Québec et des usagers et usagères de la CSEM, ainsi qu'aux sommes accumulées dans le fonds d'amortissement.

## ÉVOLUTION DE LA DETTE CONSOLIDÉE DIRECTE ET INDIRECTE

Le graphique suivant illustre l'évolution de la dette consolidée, brute et nette, de la Ville de Montréal, de 2010 à 2022. La dette consolidée comprend la dette directe de la Ville et celle de certains organismes faisant partie du périmètre comptable de la Ville, soit la STM ainsi que la Société d'habitation et de développement de Montréal.

**Graphique 10 – Évolution de la dette consolidée brute et nette**  
(en millions de dollars)



1. Correspondent aux sommes à la charge du gouvernement du Québec et des usagers de la CSEM, ainsi qu'aux sommes accumulées au fonds d'amortissement.

## ÉVOLUTION DES RATIOS ÉNONCÉS DANS LA POLITIQUE DE GESTION DE LA DETTE

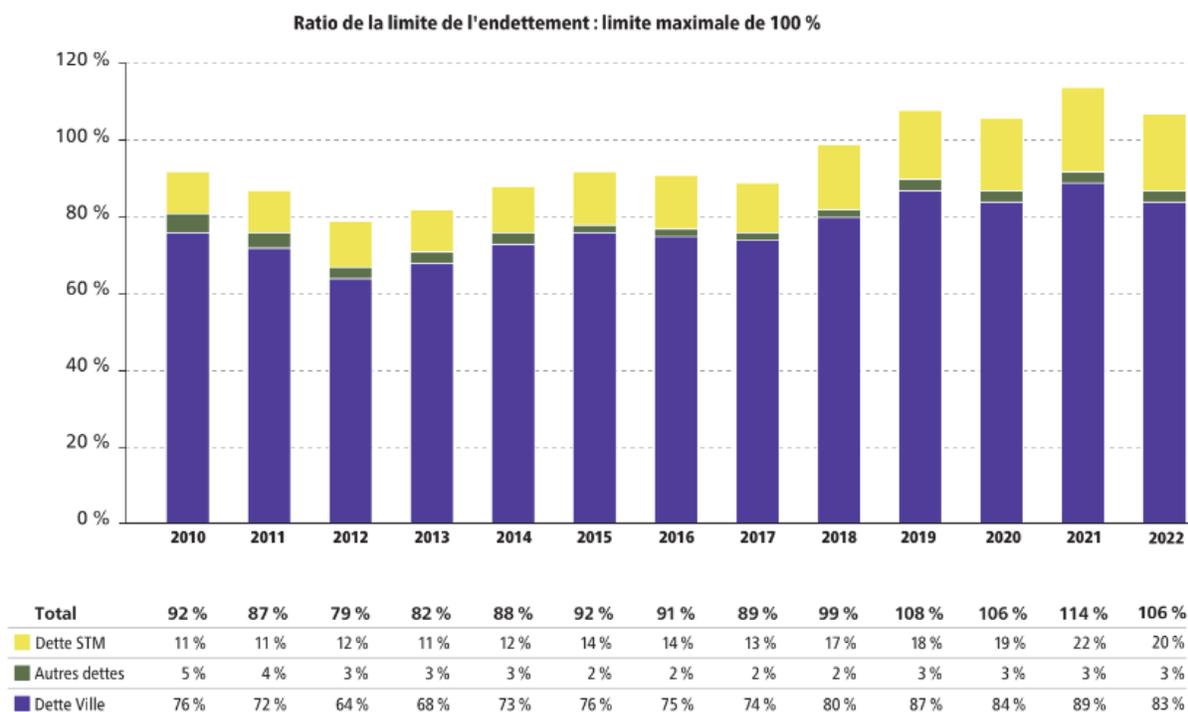
### Ratio de la limite d'endettement

La politique de gestion de la dette, en vigueur depuis 2004, établit un certain nombre de paramètres afin de guider les actions de la Ville relativement à la gestion de sa dette. L'un de ces paramètres a pour but de limiter le niveau de la dette consolidée nette, excluant la dette attribuable au refinancement de la dette actuarielle initiale, à un maximum équivalant à 100 % des revenus du budget global de la Ville de Montréal.

L'analyse des données permet de constater que, pour 2022, ce ratio atteint 106 %, soit 6 % au-dessus de la limite fixée de 100 %, mais 13% sous le ratio prévu au budget de 2022. Ce résultat est conséquent avec les stratégies retenues par l'administration municipale prévoyant une dérogation à ce paramètre de la politique de gestion de la dette à compter de 2019, et ce, jusqu'en 2026, portant la limite du ratio d'endettement à un maximum de 120 %. Cette orientation vise à permettre un important rattrapage dans le déficit d'entretien des actifs municipaux tout en exerçant un contrôle serré du bilan financier de la Ville.

### Graphique 11 – Dette directe et indirecte nette (excluant la dette actuarielle initiale), en pourcentage des revenus de la Ville

(données au 31 décembre de chacune des années)

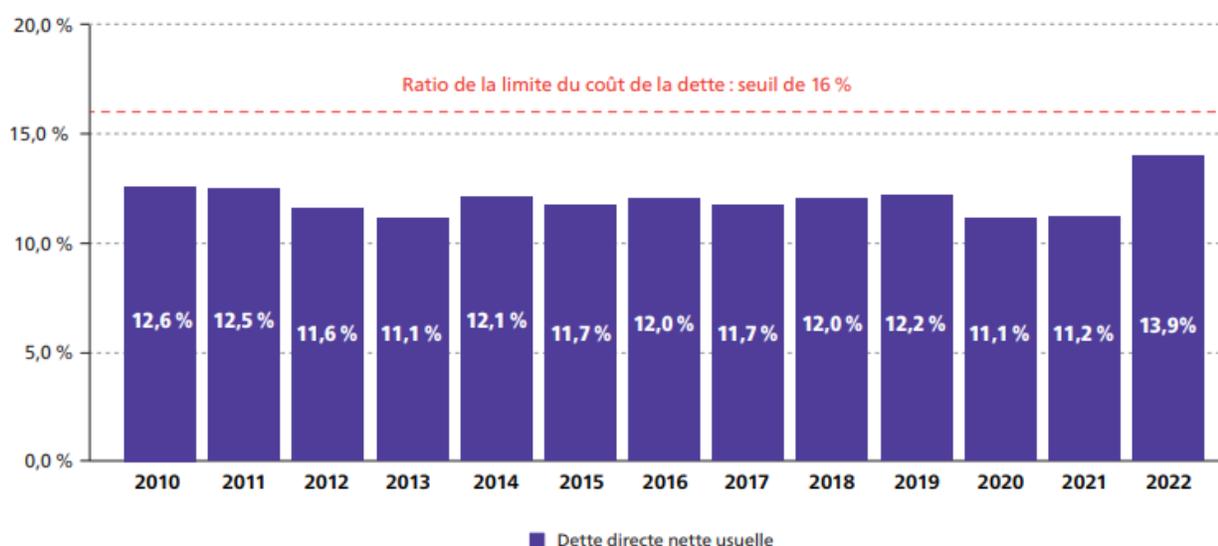


### Ratio de la limite du coût de la dette

Le graphique suivant présente le coût net<sup>1</sup> de la dette par rapport à l'ensemble des dépenses<sup>2</sup>. La politique de gestion de la dette limite le coût net de la dette, excluant le coût net de la dette émise aux fins du refinancement de la dette actuarielle initiale, à un maximum de 16 % de l'ensemble des charges et du financement de la Ville.

Depuis 2010, ce ratio est relativement stable, étant passé de 12,6 % en 2010 à 13,9 % en 2022.

**Graphique 12 – Coût net du service de la dette, en pourcentage des charges de fonctionnement<sup>3</sup>**



1. Le coût net de la dette exclut celui de la dette émise aux fins du refinancement de la dette actuarielle initiale de 5 des 6 régimes de retraite de l'ancienne Ville de Montréal, qui s'élève à 83,0 M\$.

2. Le niveau des dépenses utilisé aux fins de l'établissement de ce ratio est celui présenté au tableau 3 – Excédent non consolidé des activités de fonctionnement par secteurs d'activités à des fins fiscales.

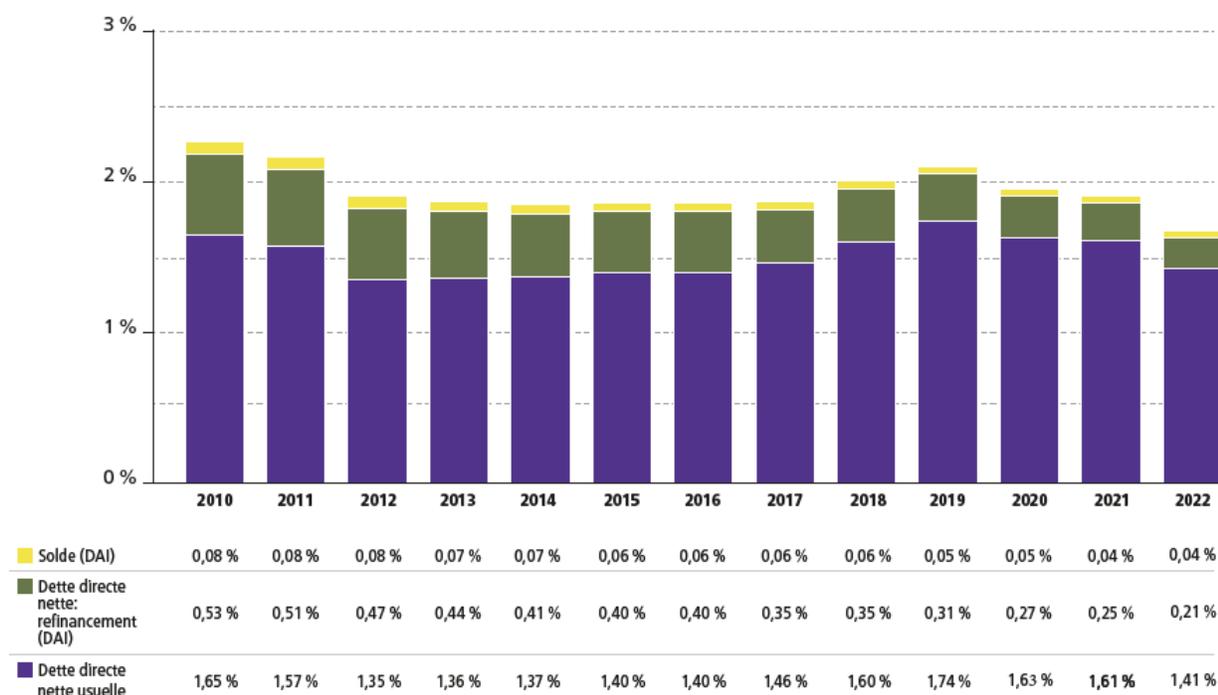
3. Le ratio du coût de la dette pour l'année 2021 a été modifié, passant de 12,2 % à 11,2 %, en raison d'un redressement à la suite de la publication du document.

### Ratio du poids de la dette par rapport à la richesse foncière

Le graphique suivant présente la dette directe nette en pourcentage de l'évaluation imposable équivalente uniformisée<sup>4</sup>. Le poids de la dette directe nette est passé de 1,65 % en 2010 à 1,41 % en 2022. En tenant compte du refinancement de la dette actuarielle initiale (DAI) de certains régimes de retraite, ce ratio atteint 1,66 % en décembre 2022. Cette variation est attribuable à trois facteurs principaux :

- L'appréciation de la valeur des immeubles sur le territoire de Montréal;
- L'évolution à la hausse de la dette directe nette, excluant le refinancement de la DAI;
- La stratégie de refinancement de la DAI de la Ville de Montréal.

**Graphique 13 – Dette directe nette et dette actuarielle initiale, en pourcentage de l'évaluation imposable équivalente uniformisée**

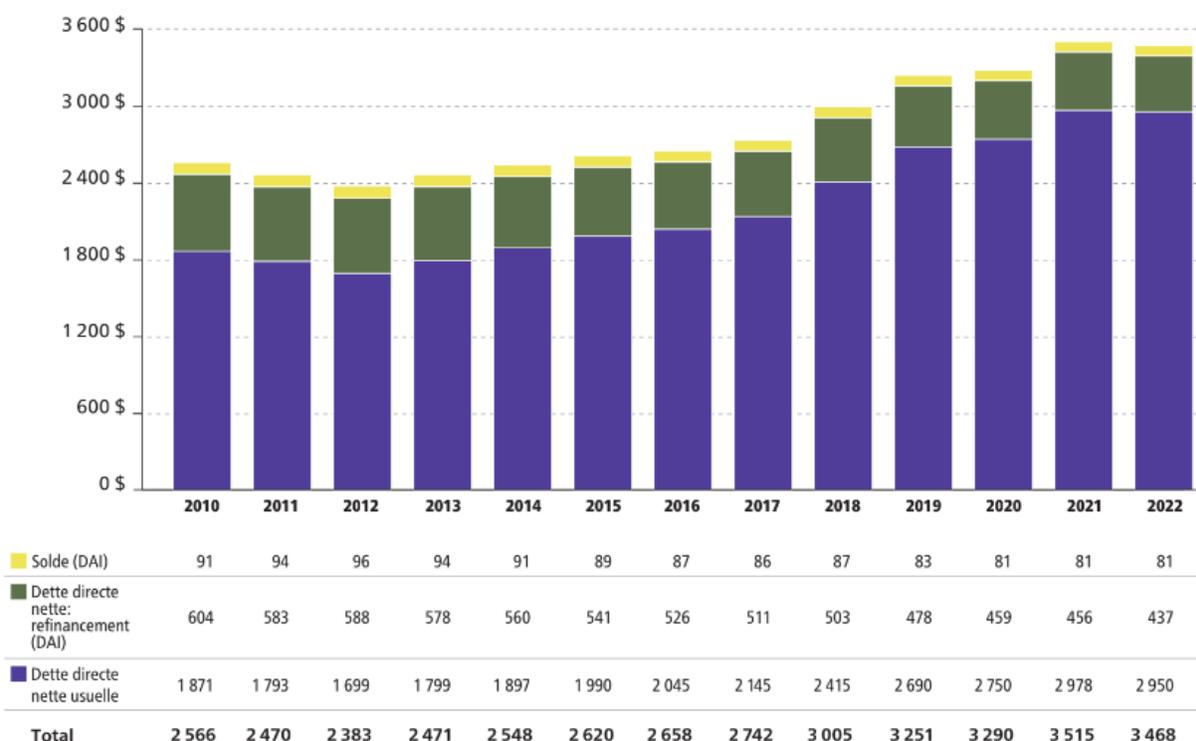


4. La valeur imposable équivalente uniformisée correspond à la valeur imposable plus la valeur ajustée des immeubles non imposables, assujettis à des paiements tenant lieu de taxes. La valeur imposable équivalente est redressée pour tenir compte de l'évolution du marché immobilier depuis le dépôt du rôle foncier et pour refléter les valeurs plus récentes (uniformisées).

### Ratio du poids de la dette par personne citoyenne

Le prochain graphique indique que la dette directe nette par personne résidant à Montréal, en incluant le refinancement de la dette actuarielle initiale, a augmenté de 35 % depuis 2010. Elle est passée de 2 566 \$ en 2010 à 3 468 \$ en 2022, soit une augmentation cumulative de 902 \$ par personne. Comparativement à 2021, la dette par personne résidant à Montréal est passée de 3 515 \$ à 3 468 \$. Cette baisse de 47 \$, ou (1,3 %), est attribuable à 2 facteurs, soit la baisse de l'endettement de la Ville (14 \$) et la hausse de la population (33 \$).

**Graphique 14 – Dette directe nette par personne citoyenne**



### CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES ÉNONCÉES DANS LA POLITIQUE DE GESTION DE LA DETTE

La politique de gestion de la dette prévoit l'ajout, chaque année, de contributions volontaires pour réduire le niveau de la dette. Ces contributions, qui se sont élevées en 2022 à 97,6 M\$, ont permis, depuis leur mise en place en 2004, de diminuer l'endettement global net de 907 M\$, notamment pour augmenter des contributions au remboursement accéléré d'un emprunt, pour 9,2 M\$, pour réduire le recours à l'emprunt dans différents règlements d'emprunt, pour 335,7 M\$, ou encore pour éviter des refinancements, pour 384,9 M\$. Un solde de 176,8 M\$ demeure en réserve au 31 décembre 2022. Il sera utilisé ultérieurement pour réduire les emprunts de refinancement ou pour financer au comptant des dépenses imputées aux règlements d'emprunt.

La mise en œuvre de la politique de gestion de la dette aura donc permis d'améliorer le profil financier de la Ville et, ce faisant, de contribuer à bonifier la cote de crédit de celle-ci <sup>5</sup>.

---

5. Moody's, depuis 2006 : Aa2; Standard & Poor's, depuis 2022 : AA

# Annexes

# 2022

Données historiques  
(revenus et charges)

Répartition des  
compétences  
d'agglomération  
et locales

Glossaire

Index des sigles,  
des acronymes et  
des autres abréviations



## DONNÉES HISTORIQUES (REVENUS ET CHARGES)

Tableau 95 – Historique des revenus et des charges de fonctionnement à des fins fiscales

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
<b>Revenus</b>										
Taxes	2 973 164,1	3 061 444,5	3 173 700,8	3 262 398,2	3 343 440,9	3 482 078,4	3 554 283,0	3 661 050,5	3 693 223,4	3 809 306,4
Compensations tenant lieu de taxes	238 411,8	250 956,6	254 543,3	252 329,6	260 024,1	264 416,6	274 855,2	279 132,6	285 843,4	264 410,7
Quotes-parts	396 295,7	400 572,5	406 084,3	404 753,5	397 246,2	418 105,5	425 936,3	424 495,6	438 752,6	487 408,4
Transferts	358 327,6	251 799,7	256 024,0	244 535,7	350 701,8	283 068,2	358 667,5	825 161,9	493 004,5	631 572,3
Services rendus et autres revenus	851 348,8	850 841,6	834 531,3	857 965,8	940 792,0	1 034 462,6	1 078 468,1	941 282,8	1 125 704,1	1 242 535,2
	<b>4 817 548,0</b>	<b>4 815 614,9</b>	<b>4 924 883,7</b>	<b>5 021 982,8</b>	<b>5 292 205,0</b>	<b>5 482 131,3</b>	<b>5 692 210,1</b>	<b>6 131 123,4</b>	<b>6 036 528,0</b>	<b>6 435 233,0</b>
<b>Charges de fonctionnement et autres activités financières</b>										
Rémunération globale	2 439 961,9	2 363 751,2	2 369 989,5	2 367 691,3	2 412 358,5	2 365 334,2	2 347 058,6	2 449 339,7	2 610 903,1	2 719 333,5
Frais de financement	366 499,5	376 588,0	377 064,7	382 947,0	389 789,0	397 165,8	400 983,0	396 696,3	406 616,2	417 120,8
Contributions à des organismes	650 025,6	631 586,2	698 336,3	769 656,4	854 046,1	792 077,5	943 341,4	1 015 928,4	1 088 199,4	1 076 686,3
Biens et services	786 509,0	700 785,9	752 345,2	776 005,5	847 837,0	871 998,6	976 812,5	986 647,7	974 373,0	1 053 881,5
Autres objets de dépenses	187 816,0	69 548,2	105 373,1	95 833,8	84 159,2	97 738,1	16 879,8	38 863,5	32 883,5	56 469,3
	<b>4 430 812,0</b>	<b>4 142 259,5</b>	<b>4 303 108,8</b>	<b>4 392 134,0</b>	<b>4 588 189,8</b>	<b>4 524 314,2</b>	<b>4 685 075,3</b>	<b>4 887 475,6</b>	<b>5 112 975,2</b>	<b>5 323 491,4</b>
<b>Remboursement de la dette à long terme</b>	<b>(376 515,8)</b>	<b>(385 304,2)</b>	<b>(387 158,8)</b>	<b>(449 312,5)</b>	<b>(463 853,5)</b>	<b>(473 755,5)</b>	<b>(495 960,9)</b>	<b>(534 848,0)</b>	<b>(568 666,6)</b>	<b>(595 908,9)</b>
<b>Affectations</b>	<b>(58 162,2)</b>	<b>(74 111,4)</b>	<b>(88 802,8)</b>	<b>(41 416,3)</b>	<b>(100 651,8)</b>	<b>(271 368,0)</b>	<b>(260 314,7)</b>	<b>(461 803,6)</b>	<b>(61 813,5)</b>	<b>(172 037,9)</b>
<b>Excédent (déficit) des activités de fonctionnement à des fins fiscales</b>	<b>(47 942,0)</b>	<b>213 939,8</b>	<b>145 813,3</b>	<b>139 120,0</b>	<b>139 509,9</b>	<b>212 693,6</b>	<b>250 859,2</b>	<b>246 996,2</b>	<b>293 072,7</b>	<b>343 794,8</b>



## RÉPARTITION DES COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION ET LOCALES

Compétences d'agglomération	Compétences locales
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'évaluation foncière</li> <li>▪ Les services de police et de sécurité incendie et civile</li> <li>▪ Les services de premiers répondants, à l'exception de ceux de la Ville de Côte-Saint-Luc</li> <li>▪ Le centre d'urgence 911</li> <li>▪ La mise en œuvre des schémas de couverture de risques en sécurité incendie et en sécurité civile</li> <li>▪ La cour municipale</li> <li>▪ Le logement social</li> <li>▪ L'aide destinée aux sans-abris</li> <li>▪ La prévention de la toxicomanie et de la prostitution, et la lutte contre celles-ci</li> <li>▪ L'élimination et la valorisation des matières résiduelles ainsi que tout autre élément de leur gestion, si elles sont dangereuses</li> <li>▪ L'élaboration et l'adoption du plan de gestion des matières résiduelles</li> <li>▪ La gestion des cours d'eau municipaux</li> <li>▪ Les équipements et les infrastructures d'alimentation en eau et d'assainissement des eaux usées, sauf les conduites locales</li> <li>▪ Le transport collectif des personnes</li> <li>▪ La détermination de normes minimales de gestion et la planification générale du réseau artériel ainsi que les travaux concernant certaines voies énumérées</li> <li>▪ L'accueil touristique</li> <li>▪ Les parcs industriels</li> <li>▪ Le Conseil des arts de Montréal</li> <li>▪ Les équipements, les infrastructures et les activités d'intérêt collectif nommés à l'annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (n° 1229-2005 et modifications)</li> <li>▪ La contribution au financement du déficit de l'Espace pour la vie</li> <li>▪ Toute autre compétence anciennement accordée à la Communauté urbaine de Montréal, dans le cas où la Ville a succédé à celle-ci</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'adoption du plan d'urbanisme et les modifications qui y sont apportées</li> <li>▪ La réglementation en matière de construction, de nuisance et de salubrité</li> <li>▪ L'habitation</li> <li>▪ La collecte et le transport des matières résiduelles</li> <li>▪ La gestion des rues locales et artérielles</li> <li>▪ Les conduites qui, au sein des réseaux d'aqueduc et d'égouts, sont de nature locale</li> <li>▪ Les équipements locaux de sport et de loisir</li> <li>▪ Les bibliothèques locales</li> <li>▪ Les parcs locaux</li> <li>▪ La promotion économique locale, communautaire, culturelle et sociale</li> <li>▪ Le patrimoine</li> <li>▪ La Commission des services électriques de Montréal</li> <li>▪ Les sociétés de développement commercial</li> <li>▪ Les parcs industriels énumérés au règlement RCG 06-020</li> <li>▪ L'organisation des élections</li> </ul>



---

## GLOSSAIRE

### Acquisition d'immobilisations

Poste qui représente les sommes destinées aux charges d'immobilisations prévues au Programme décennal d'immobilisations.

### Affectation

Poste qui renvoie aux montants provenant des excédents accumulés et des réserves financières, ou fonds réservés, et qui permet de financer certaines dépenses de fonctionnement de l'exercice courant. Ce poste renvoie également aux montants affectés au renflouement des réserves financières et des fonds réservés ainsi qu'au financement des acquisitions d'immobilisations prévues au PDI.

### Agglomération

L'agglomération de Montréal est le regroupement de l'ensemble des villes de l'île de Montréal. Elle a été créée le 1<sup>er</sup> janvier 2006. Elle sert à administrer les services municipaux qui ont été nommés dans la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations (2004)* comme relevant du regroupement des municipalités, plutôt que de chacune. Les services concernés comprennent la police et les pompiers, l'aqueduc et le traitement des eaux usées, le transport en commun, les grandes voies de circulation, le développement économique et les équipements régionaux.

### Amortissement

Remboursement graduel d'une dette suivant un plan d'amortissement prévoyant l'extinction du capital et le paiement des intérêts s'y rapportant.

### Année-personne (a-p.)

Unité de mesure correspondant au temps de travail d'une personne ou d'un groupe d'employés et d'employées converti en temps de travail régulier (c.-à-d. temps plein). Pour calculer des années-personnes, le nombre total d'heures travaillées est divisé par le nombre d'heures normalement contenues dans une année de travail du groupe d'emplois concerné.

### Arrondissement

Division territoriale, administrative et politique. La Ville de Montréal est divisée, pour l'exercice de certaines compétences, en 19 arrondissements, considérés comme des unités d'affaires.

### **Budget**

Le budget de fonctionnement assure la gestion des affaires courantes : il permet de couvrir les frais liés aux services offerts à la population, tels que le déneigement, la sécurité publique, les loisirs et l'alimentation en eau potable. La principale source de financement du budget provient des taxes municipales.

### **Capital**

Somme empruntée, par opposition aux intérêts qui s'y rapportent.

### **Charge des services courants**

Montant déterminé par l'actuaire du régime de retraite pour respecter les obligations de ce régime en fonction des hypothèses actuarielles. Il s'agit de la part de l'employeur.

### **Charges par objets**

Système de classification des charges établi en fonction de la nature économique des biens et des services et défini dans le *Manuel de la présentation de l'information financière municipale*. La classification regroupe les charges selon les objets qui suivent : rémunération; cotisations de l'employeur; transport et communications; services professionnels, techniques et autres; location, entretien et réparation; biens durables; biens non durables; frais de financement; contributions à d'autres organismes; autres objets.

### **Charte de la Ville de Montréal**

Loi québécoise qui contient les dispositions ayant trait à la constitution, à l'organisation, aux compétences et aux pouvoirs de cette municipalité. C'est dans la Charte de la Ville de Montréal que se trouvent les règles régissant l'harmonisation de la fiscalité municipale.

### **Dépense contingente**

Montant prévu au budget de l'exercice en vue de pourvoir à des dépenses imprévues (éventualités).

---

**Dépenses d'investissement – voir aussi « Immobilisations »**

Charges comprenant les éléments qui peuvent être achetés, construits, développés ou mis en valeur. De plus, ces éléments de l'actif doivent répondre aux critères suivants :

- ils sont destinés à être utilisés pour la production de biens, la prestation de services ou le fonctionnement de l'administration municipale;
- ils ont été acquis, construits, développés ou mis en valeur en vue d'être utilisés de façon durable;
- ils ne sont pas destinés à être vendus dans le cours normal des activités de l'entité municipale.

**Dettes**

Somme due à un ou plusieurs créanciers.

**Dettes brutes**

Ensemble des emprunts contractés par la Ville de Montréal.

**Dettes nettes**

Ensemble des emprunts contractés par la Ville de Montréal, déduction faite des sommes accumulées au fonds d'amortissement ainsi que de la portion remboursable par le gouvernement du Québec, de même que par d'autres tiers et organismes.

**Droits de mutation immobilière**

Revenus provenant des droits imposés à l'acquéreur ou à l'acquéreuse à la suite d'une transaction immobilière.

**Efficacité**

Mesure du degré d'accomplissement d'objectifs donnés.

**Efficience**

Mesure de l'utilisation des ressources pour atteindre un objectif donné.

**Émission**

Ensemble de titres d'une catégorie donnée, émis par la Ville de Montréal. Il s'agit d'un contrat d'emprunt.

### **Financement (mode de)**

Véhicule utilisé pour financer une dépense en immobilisations (emprunt, subvention, paiement comptant, etc.).

### **Immobilisations**

Éléments corporels identifiables de l'actif qui satisfont à tous les critères suivants :

- ils sont destinés à être utilisés pour la prestation de services, à des fins administratives, pour la production de biens ou encore pour l'entretien, la réparation, le développement, la mise en valeur ou la construction d'autres immobilisations;
- ils ont été acquis, construits, développés ou mis en valeur en vue d'être utilisés de façon durable;
- ils ne sont pas destinés à être vendus dans le cours normal des activités.

### **Immobilisations (capitalisation)**

Charge faite en vue de prolonger la vie utile d'une immobilisation, d'accroître sa capacité de production ou d'en réduire les frais d'exploitation, mais excluant les charges courantes d'entretien et de réparation.

### **Infrastructures**

Installations publiques telles que routes, ponts, rues, conduites d'eau, ports, bâtiments, installations technologiques, etc.

### **Investissements**

Dépenses effectuées par la Ville de Montréal en vue d'acquérir, de construire, de développer, de mettre en valeur ou d'améliorer une immobilisation qui procurera des avantages économiques ou sociaux au cours d'un certain nombre d'exercices.

### **Maintien des infrastructures, des actifs**

Action de maintenir en bon état de fonctionnement de l'équipement, des installations, des locaux, etc. On entend par entretien courant l'ensemble des réparations de faible importance effectuées, à la demande des utilisateurs, sur des équipements ou des installations afin qu'ils puissent être utilisés jusqu'à la fin de la période prévue. L'entretien préventif est constitué de l'ensemble des méthodes et techniques mises en œuvre pour éviter un dommage ou une panne.

---

### **Méthode 5S**

Technique de gestion d'origine japonaise faisant partie de la démarche qualité, qui vise l'amélioration continue des tâches effectuées dans les entreprises par l'optimisation en permanence des conditions et du temps de travail en assurant l'organisation, la propreté et la sécurité d'un plan de travail.

### **Mutation immobilière**

Transfert du droit de propriété d'un immeuble.

### **Paiement au comptant d'immobilisations (PCI)**

Procédé utilisé pour payer comptant des immobilisations à même le budget de fonctionnement, les affectations d'excédents, les réserves financières ou les sommes accumulées au fonds d'amortissement, à la suite des contributions effectuées en vertu de la politique de gestion de la dette. Dans ce dernier cas, les sommes utilisées privilégient le paiement au comptant des éléments d'actif dont la période de financement est la plus courte.

### **Potentiel fiscal**

Capacité, pour la Ville de générer des revenus sur la valeur des immeubles faisant partie du territoire de Montréal. Sont incluses dans ce potentiel fiscal :

- la valeur des immeubles résidentiels (unifamiliaux, bifamiliaux, multifamiliaux);
- la valeur des immeubles non résidentiels (industriels et commerciaux), majorée selon un facteur déterminé pour tenir compte du fait que ces immeubles sont imposés à un taux de taxe supérieur à celui des autres immeubles;
- la valeur pondérée des immeubles à l'égard desquels sont versés des paiements tenant lieu de taxes (gouvernements);
- la valeur des terrains vacants.

### **Programme décennal d'immobilisations (PDI)**

Il regroupe les projets d'investissements que la Ville prévoit d'effectuer sur son territoire au cours des prochaines années pour entretenir ses infrastructures, favoriser le développement économique, culturel et social et améliorer la qualité de vie par un meilleur aménagement urbain. Différentes sources de financement sont requises pour ces investissements, notamment des emprunts à long terme. L'ensemble des emprunts ainsi contractés constitue la dette de la Ville. Une portion de celle-ci est remboursée annuellement et est incorporée dans les charges prévues au budget de fonctionnement. C'est ce qu'on appelle le service de la dette.

### **Projet non capitalisable**

Élément d'actif qui n'appartient pas à la Ville de Montréal ou qui ne répond pas à la définition d'une immobilisation, mais qui est tout de même acquis par emprunt à long terme (ex. : bacs de recyclage, matériel informatique, armes à feu, etc.). Dans la plupart des cas, il s'agit de différents programmes de subventions (ex. : rénovation des façades commerciales, stabilisation des falaises, aménagement des ruelles, aide à la stabilisation des rives) ou d'ententes de contribution à différents projets.

### **Proximité (compétences par service)**

Un conseil municipal local, formé de représentants et représentantes élus, possède les pouvoirs de décision, de taxation et de tarification pour les services de proximité (urbanisme, enlèvement des matières résiduelles, développement économique local, communautaire et social, culture, loisirs, parcs d'arrondissement et voirie locale).

### **Refinancement**

Lorsque l'emprunt est contracté pour un terme plus court que la période d'amortissement de certaines sommes, un nouvel emprunt sera requis pour poursuivre le financement par emprunt, jusqu'au terme de l'amortissement. Les emprunts qui poursuivent le financement pour le reste de la période d'amortissement sont appelés refinancements.

### **Régime de retraite à prestations déterminées**

Régime de retraite dans lequel est précisé soit le montant des prestations que recevront les participants et les participantes, soit le mode de calcul du montant de ces prestations; ce calcul est basé sur des facteurs comme l'âge, le salaire et le nombre d'années de service du participant ou de la participante. Dans ce type de régime, la cotisation sert à assurer l'équilibre financier du régime.

### **Règlement**

Acte juridique par lequel le conseil municipal ou le conseil d'agglomération fait état des décisions, donne des directives ou établit des normes, des contraintes et parfois des sanctions.

### **Règlement d'emprunt**

Règlement qui autorise le financement par emprunt de certaines dépenses d'investissement, de fonctionnement ou autres. Généralement, le règlement prévoit le terme maximal de l'emprunt ainsi que la clause de taxation. Lorsqu'un emprunt est émis, les charges fiscales sont imposées aux contribuables (capital et intérêts) et, par conséquent, réparties sur plusieurs exercices financiers, selon le terme le plus court : la période prévue au règlement ou la période d'amortissement de l'actif.

**Rôle d'évaluation foncière**

Registre préparé par le Service de l'évaluation foncière de la Ville de Montréal et comprenant toutes les données nécessaires à l'élaboration du rôle de taxation.

**Service central**

Entité administrative, ou unité d'affaires, qui assure des fonctions de planification et de soutien à l'Administration et aux arrondissements. Un service central peut également cumuler des responsabilités opérationnelles.

**Secteur d'activités**

Regroupement de services, ou unités d'affaires, ayant la même activité principale.

**Service de la dette**

Le service ou coût brut de la dette comprend les charges d'intérêts, les frais d'escompte et d'émission d'emprunts, les remboursements de capital et les contributions au fonds d'amortissement pour l'ensemble des emprunts en circulation. Le coût net est celui qui demeure à la charge des contribuables, déductions faites des revenus de placements du fonds d'amortissement, des sommes à la charge du gouvernement du Québec et d'autres tiers ou organismes, et de l'amortissement des revenus reportés qui sont reliés aux primes à l'émission d'emprunts, selon le cas.

**Transferts**

Subventions des gouvernements, des autres organismes publics, des entreprises privées et des personnes, sans aucun service en contrepartie. Les revenus de transferts sont regroupés en fonction de leur finalité. Ils peuvent financer les charges de fonctionnement, le service de la dette ou les investissements.

**Unité d'affaires**

Entité qui désigne un arrondissement ou un service central.



## INDEX DES SIGLES, DES ACRONYMES ET DES AUTRES ABRÉVIATIONS

AA-	Cote de crédit « Haute qualité » ( <i>High grade</i> ) de Standard & Poor's
Aa2	Cote de crédit « Haute qualité » ( <i>High grade</i> ) de Moody's
ACCES	Action concertée contre l'économie souterraine
AMC	Affaires mondiales Canada
ARRET	Action, répression, résolution, engagement et terrain
ARTM	Autorité régionale de transport métropolitain
BAM	Bureau Accès Montréal
CAP	Communautés d'apprentissage professionnelles
CCMU	Centre de coordination des mesures d'urgence
CESM	Complexe environnemental de Saint-Michel
CFPM	Commission de la fonction publique
CUISSS	Centre intégré de santé et de services sociaux
CMM	Communauté métropolitaine de Montréal
CMQ	Commission municipale du Québec
CNESST	Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail
COP	Conférence des Parties
CSEM	Commission des services électriques de Montréal
DAI	Dettes actuarielles initiales
DEL	Diode électroluminescente
DRSP	Direction régionale de santé publique
EICDE	Équipe intégrée de coordination des disparitions et des enlèvements
EPLV	Espace pour la vie
FCCQ	Fonds Chantiers Canada-Québec
FQM	Fédération québécoise des municipalités
G\$	Milliard de dollars
GES	Gaz à effet de serre
ICRL	Initiative pour la création rapide de logements
KM	Kilomètre
LRQ	Lois refondues du Québec

---

M\$	Million de dollars
MAMH	Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
MCC	Ministère de la Culture et des Communications
MEI	Ministère de l'Économie et de l'Innovation
MIFI	Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration
MRC	Municipalité régionale de comté
MESS	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
PDI	Programme décennal d'immobilisations
PDQ	Poste de quartier
PEPSC	Parc d'entreprises de la Pointe-Saint-Charles
PEXEP	Programme d'excellence en eau potable
PME MTL	Réseau d'experts en soutien aux entrepreneurs et aux entreprises
PPU	Programme particulier d'urbanisme
PRQ	Programme Rénovation Québec
PTI	Programme triennal d'immobilisations
RAC	Programme de rénovation, d'agrandissement et de construction de bibliothèques
REM	Réseau express métropolitain
RH	Ressources humaines
RLRQ	Recueil des lois et des règlements du Québec
SAAQ	Société de l'assurance automobile du Québec
SCHL	Société canadienne d'hypothèques et de logement
SDC	Société de développement commercial
SGPI	Service de la gestion et planification immobilière
SHQ	Société d'habitation du Québec
SIM	Service de sécurité incendie de Montréal
SMRA	Service du matériel roulant et des ateliers
SOFIL	Société de financement des infrastructures locales
SPVM	Service de police de la Ville de Montréal
SRB	Service rapide par bus
STI	Service des technologies de l'information

---

STM	Société de transport de Montréal
TECQ	Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec
TI	Technologies de l'information
TVQ	Taxe de vente du Québec
UQAM	Université du Québec à Montréal

Publié par la Ville de Montréal  
Service des finances

630, boulevard René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H3B 1S6  
Canada

Montréal.ca

Dépôt légal  
2<sup>e</sup> trimestre 2023  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
Bibliothèque et Archives Canada

978-2-7647-1929  
Reddition de comptes financière 2022  
PDF, Français

Design graphique :  
Ville de Montréal  
Service de l'expérience citoyenne  
et des communications  
29064



Montréal 

[Montréal.ca](http://Montréal.ca)